100611

No 98 E 140

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

{ Archevêché de Montréal,
le 7 mars 1913.

RAPPORT DES ŒUVRES DIOCESAINES POUR 1912

Mes chers collaborateurs,

Je suis heureux de vous adresser le rapport des oeuvres diocésaines pour 1912. Il est une preuve de la grande générosité de notre population. Le Denier de Saint-Pierre a rapporté plus de douze mille dollars.

Laissez-moi recommander particulièrement à votre zèle l'oeuvre si importante de notre Université. Veuillez en parler à vos fidèles et stimuler leur générosité en sa faveur.

Jusqu'à présent, il s'est fait dans nos églises et chapelles publiques, à la messe principale seulement, deux quêtes par année pour cette Institution. Désormais il n'y aura qu'une

quête, le troisième dimanche après Pâques ; mais elle devra avoir lieu à toutes les messes. Je vous prie d'inviter autant que possible, des représentants du corps universitaire pour faire cette quête à la messe principale.

Quelques-uns de ces messieurs seront toujours heureux de vous offrir leurs services à cette occasion.

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

P. S. — Vous voudrez bien suivre fidèlement cette direction le 13 avril prochain, et en prévenir vos fidèles le dimanche précédent.

PAAP
BX
1423
M6B7
v. 3

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE

POUR L'ANNEE 1912

Paroisses et chapelles

La Cathédrale

Quêtes		$165.71

Notre-Dame

Quêtes	$158.00	
Fabrique	100.00	258.00

Notre-Dame-de-Grâce

Quêtes	69.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	84.00

Notre-Dame-des-Neiges

Quêtes	27.00	
Fabrique	10.00	37.00

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)

Quêtes	48.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne et Enfants de Marie	5.00	78.00

Notre-Dame-des-Victoires — Parc-Terminal

Quêtes		7.50

Notre-Dame-du-Bon-Conseil		
Quêtes et Fabrique.....	$100.00	
Confrérie du Saint-Rosaire.....	5.00	105.00
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire		
Quêtes.....	20.50	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	2.00	27.00
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours		
Quêtes.....		27.00
Nativité de la Sainte Vierge (Hochelaga)		
Quêtes.....	65.00	
Fabrique.....	50.00	115.00
Sacré-Cœur		
Quêtes.....	100.00	
Fabrique.....	50.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	
Congrégation des Hommes....	5.00	
" des Jeunes Gens	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur.....	5.00	
Cercle Sacré-Cœur (Alliance Nationale).....	10.00	185.00
Sainte-Agnès		
Quêtes.....		15.75
Saint-Alphonse		
Quêtes.....	7.00	
Dames de Sainte-Anne.....	3.00	10.00

Saints-Anges (Lachine)

Quêtes	156.00	
Fabrique	50.00	
Congrégation des jeunes gens	5.00	
" des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	226.00

Sainte-Anne

Quêtes	170.00	
Fabrique et associat. pieuses	40.00	210.00

Saint-Anselme

Quêtes		1.25

Saint-Antoine

Quêtes		30.00

Saint-Arsène

Quêtes		9.00

Saint-Bernardin

Quêtes		8.46

Sainte-Brigide

Quêtes		110.00

Saint-Charles

Quêtes	67.00	
Fabrique	75.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	3.00	

Sainte-Claire-de-Tétreauville

Quêtes	11.50	
Fabrique	6.00	
Enfants de Marie	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	25.50

Saint-Clément-de-Maisonneuve

Quêtes	25.70	
Fabrique	5.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	3.00	43.70

Sainte-Clotilde

Quêtes		33.85

Sainte-Cunégonde

Quêtes	30.00	
Fabrique	50.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Congrégation des hommes et des jeunes gens	10.00	110.00

Saint-Denis

Quêtes	27.40	
Fabrique	25.00	52.40

Saint-Edouard

Quêtes		30.60

Sainte-Elizabeth-du-Portugal

Quêtes	50.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie,	5.00	65.00

Saint-Enfant-Jésus

Quêtes	140 00	
Fabrique	100.00	
Ligue du Sacré-Cœur	10 00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5 00	
Tiers-Ordre — Hommes	5.00	
" Femmes	10 00	
Ecole Providence	5.00	
" Saint-Louis	5.00	
" Enfant-Jésus	5.00	
" Boulevard	5.00	305.00

Saint-Eusèbe

Quêtes	49.25	
Congrégation des hommes	10 00	
Enfants de Marie	10 00	69.25

Saint-Etienne

Quêtes	14.50

Saint-François-d'Assise

Quêtes	15 61	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Tiers-ordre	2.00	
Tempérance	2.00	
Bonne Mort	2.00	
Union de Prières	2.00	37.61

Saint-Gabriel		
Quêtes	50.75	
Fabrique	50.00	100.75
Saint-Georges		
Quêtes	13.10	
Fabrique	10.50	23.60
Immaculée-Conception		
Quêtes	113.98	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Congrégation des hommes	8.00	
" des jeunes gens	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Zélatrices du Sacré-Cœur	2.00	
Servants de messes	1.00	144.98
Sainte-Hélène		
Quêtes	53.62	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ecoles	7.00	95.62
Saint-Henri		
Quêtes	68.43	
Fabrique	50.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Congrégation des hommes	10.00	138.43
Saint-Irénée		
Quêtes		31.85

Saint-Jacques

Quêtes	327.30	
Fabrique	50.00	
Congrégation des hommes	16.00	
" des jeunes gens	11.00	
Dames de Sainte-Anne	20 00	
Enfants de Marie	20.00	
Confrérie de la Bonne Mort	15.00	
Adoration diurne	15.00	474.30

Saint Jean-Baptiste

Quêtes	228 00	
Fabrique	50.00	
Congrégation des hommes	40.00	
Cercle Auclair	2.00	
Dames de Sainte-Anne	25.00	
Enfants de chœur	2.00	
Enfants de Marie	10.00	357.00

Saint-Jean-Berchmans

Quêtes	8 27	
Fabrique	5.00	
Congrégations	2.00	
Union de Prières	2.00	17.27

Saint-Jean-de-la-Croix

Quêtes		24.85

Saint-Joseph

Quêtes	95.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	115.00

Saint-Léon-de-Westmount		
Quêtes		124.37
Saint-Louis-de-France		
Quêtes	121.00	
Fabrique	25.00	146 00
Saint-Louis-de-Gonzague		
Quêtes		7.55
Sainte-Madeleine		
Quêtes		5.97
Saint-Michel		
Quêtes	48.07	
Fabrique	50.00	98.07
Saint-Pascal Baylon		
Quêtes		11.10
Saint-Patrice		
Quêtes	129.23	
Fabrique	100.00	
Congrégations	10.00	239.23
Saint-Paul		
Quêtes	48 85	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	73.85
Sainte-Philomène		
Quêtes		12.62
Saint-Pierre		
Quêtes		115.80

Saint-Pierre-aux-Liens		
Quêtes	30.00	
Fabrique	10.00	40.00
Saint-Stanislas-de-Kostka		
Quêtes	65.96	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	95.96
Saint-Thomas d'Aquin		
Quêtes		8.90
Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve)		
Quêtes	80.00	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré Cœur	5.00	
Congrégation des hommes	5.00	
" des jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	115.00
Très-Saint-Sacrement (Parc Dominion)		
Quêtes		25.00
Saint-Viateur		
Quêtes	102.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	112.00
Saint-Vincent-de-Paul		
Quêtes	56.00	
Fabrique	50.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Congrégation des hommes	10.00	131.00

Saint-Zotique		
Quêtes	72.60	
Fabrique	5.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	92.60
Desserte Lithuanienne		
Quêtes		13.00
Rédemptoristes — Hochelaga		
Quêtes		27.00
Pères du Saint-Sacrement		
Quêtes		79.94
Hospice Saint-Joseph (Sœurs Grises)		
Quêtes		4 49
Sourdes-Muettes (Sœurs de la Providence)		
Quêtes		26.25
Asile Saint Joseph		
Quêtes		2 60
Bon-Pasteur (Sœurs du Bon-Pasteur)		
Quêtes		3 35
Hôtel-Dieu		
Quêtes		18.00
Miséricorde		
Quêtes		3 80
Oka		
Quêtes		13 60
L'Assomption		
Quêtes	34.25	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Union de Prières	5.00	49.25

Dorval		
Quêtes	11.10	
Enfants de Marie	2.50	
Dames de Sainte-Anne	2.50	16.10
Sault-au-Récollet		
Quêtes	19.50	
Fabrique	20.00	
Congrégations	5.00	44.50
Repentigny		
Quêtes	10.00	
Fabrique	8.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	3.00	26.00
Notre-Dame-des-Anges (Cartierville)		
Quêtes		7.24
Sainte-Adèle		
Quêtes	18.60	
Fabrique	10.00	28.60
Sainte-Anastasie (Lachute)		
Quêtes	10.33	
Fabrique	15.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	30.33
Sainte-Anne-des-Plaines		
Quêtes	29.84	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.50	
Tiers-Ordre	4.00	49.34

Sainte-Anne-de-Bellevue		
Quêtes et Fabrique		50.16
Saint-André d'Argenteuil		
Quêtes	10.25	
Fabrique	15.00	25.25
Saint-Augustin		
Quêtes	12.42	
Fabrique	5.00	17.42
Saint-Benoit		
Quêtes	4.60	
Fabrique	5.00	9.60
Saint-Canut		
Quêtes	3.80	
Fabrique	4.00	7.80
Saint-Charles — Lachenaie		
Quêtes	5.10	
Fabrique	5.00	10.10
Saint-Colomban		
Quêtes		3.00
Sainte-Dorothée		
Quêtes	12 00	
Fabrique	15 00	27.00
Saint-Elzéar		
Quêtes	11.21	
Dames de Sainte-Anne	5.00	16 21
Saint-Enfant Jésus (Pointe-aux-Trembles)		
Quêtes	29.79	
Fabrique	10.00	

Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	2.00	
Ligue du Sacré-Cœur.....	2.00	48.79
Saint-Eustache		
Quêtes.....	14.20	
Fabrique.....	25.00	39.20
Saint-François-de-Sales		
Quêtes.....	8.35	
Fabrique.....	10.00	18.35
Sainte-Geneviève		
Quêtes.....	32.31	
Fabrique.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	3.00	50.31
Saint-Gérard-Majella		
Quêtes.....		2.60
Saint-Hermas		
Quêtes.....	4.29	
Fabrique.....	12.00	16.29
Saint-Hippolyte		
Quêtes.....		2.04
Saint-Janvier		
Quêtes.....	4.50	
Fabrique.....	10.00	14.50
Saint-Jérôme		
Quêtes.....	63.50	
Fabrique.....	25.00	
Dames de Sainte-Anne.....	10.00	
Enfants de Marie.....	5 00	103.50

Saint-Joachim **(Pointe-Claire)**		
Quêtes		5.12
Saint-Joseph — Rivière-des-Prairies		
Quêtes		2 20
Saint-Joseph-du-Lac		
Quêtes	6.50	
Fabrique	2.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Ligue du Sacré-Cœur	1.00	11.50
Saint-Joseph-de-Bordeaux		
Quêtes		13.63
Saint-Laurent		
Quêtes	110.10	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	15.00	
Enfants de Marie	5 00	160.10
Saint-Léonard-Port-Maurice		
Quêtes	8 49	
Fabrique	15.00	23.49
Saint-Louis de Terrebonne		
Quêtes	27.55	
Fabrique	25.00	52.55
Sainte-Lucie		
Quêtes		10.85
Sainte-Marguerite **(Lac Masson)**		
Quêtes		2.85

Saint-Martin

Quêtes	12.25	
Fabrique	10.00	
Union de Prières	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	29.25

Sainte-Monique

Quêtes		9.00

Saint-Paul l'Ermite

Quêtes	11.75	
Fabrique	15 00	26.75

Saint-Placide

Quêtes		2.70

Saint Raphael (Ile-Bizard)

Quêtes		6.00

Sainte-Rose

Quêtes	21.00	
Fabrique	25.00	46.00

Saint-Sauveur

Quêtes	7.60	
Fabrique	10.00	17.60

Sainte-Scholastique

Quêtes	23.35	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	38.25

Saints-Simon et Judes (Charlemagne)

Quêtes	9.25	
Fabrique	5.00	14.25

Sainte-Sophie		
Quêtes		3.05
Saint-Sulpice		
Quêtes	5.75	
Fabrique	12.00	
Congrégations	5.00	22.75
Sainte-Thérèse		
Quêtes	44.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	4.00	
Rosaire	5.00	78.00
Saint-Vincent-de-Paul		
Quêtes	45.00	
Fabrique	10.00	
Congrégations	5.00	60.00
Lorette — Sœurs du Bon-Pasteur		
Quêtes		7.81
Laprairie — La Nativité de la Sainte Vierge		
Quêtes	56.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	76.00
Notre-Dame-Auxiliatrice		
Quêtes		6.54
Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Lacolle		
Quêtes		7.31

Sainte-Anne — Varennes		
Quêtes	23.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	38.00
Saint-Antoine — Longueuil		
Quêtes	122.05	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Enfants de Marie	5.00	142.05
Saint-Basile-le-Grand		
Quêtes		5.25
Saint Bernard — Lacolle-Sud		
Quêtes		4.41
Saint-Blaise		
Quêtes		9.00
Saint Bruno		
Quêtes		2.80
Saint-Cœur de Marie		
Quêtes		5.80
Saint-Constant		
Quêtes		6.31
Saint-Cyprien		
Quêtes	16.05	
Fabrique	15.00	31.05
Saint-Edouard		
Quêtes	4.75	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	18.75

Sainte-Famille-de-Boucherville		
Quêtes		48.67
Saint-François-Xavier — Caughnawaga		
Quêtes		3.49
Saint-François-Xavier — Verchères		
Quêtes	10.83	
Fabrique	10.00	
Rosaire	2.00	22.83
Saint-Georges (Montréal-Sud)		
Quêtes		1.00
Saint-Hubert		
Quetes	13 50	
Fabrique	5.00	
Enfants de Marie	2.00	20.50
Saint-Isidore		
Quêtes	33.25	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5 00	53 25
Saint-Jacques-le-Mineur		
Quêtes	8.50	
Fabrique	10.00	
Enfants de Marie	1.00	19 50
Saint-Jean		
Quêtes		27.50
Saint-Joseph — Chambly		
Quêtes	35.79	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	65.79

Sainte Julie

Quêtes		4.12

Saint-Lambert

Quêtes	17.00	
Fabrique	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	)	23.00

Saint-Luc

Quêtes	10.25	
Fabrique	5.00	
Enfants de Marie	1 00	16.25

Sainte-Marguerite — L'Acadie

Quêtes		7.50

Saint-Michel

Quêtes		8.30

Saint-Patrice-de-Sherrington

Quêtes		2 57

Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix

Quêtes	4 25	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5·00	14.25

Saint-Philippe

Quêtes		7.60

Saint-Remi

Quêtes		65.10

Sainte-Théodosie

Quêtes		3.24

Sainte-Trinité — Contrecœur		
Quêtes	20.00	
Fabrique	10 00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Un paroissien	2.00	36.00
Saint-Valentin		
Quêtes	4.47	
Fabrique	5.00	9.47

Clergé et institutions religieuses

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	621.00
Compagnie de Saint-Sulpice	200.00
Compagnie de Jésus	50 00
Clers Saint-Viateur	50.00
Pères du Saint-Sacrement	50.00
Oblats de Marie-Immaculée	40.00
Pères de Saint-Vincent-de-Paul	4.00
Trappistes	25.00
Frères de la Charité (Saint-Vincent-de-Paul)	50.00
" de l'Instruction Chrétienne	75.00
Congrégation de Notre-Dame	200.00
Hôtel-Dieu	25.00
Sœurs Grises	240.00

Sœurs de la Providence	200.00
" des Saints-Noms de Jésus et de Marie	25.00
" du Bon-Pasteur	30.00
" de Sainte-Croix	75.00
" de la Miséricorde	50.00
" de Sainte-Anne	100.00
" du Carmel	10.00
" de l'Espérance	5.00
Petites Filles de Saint-Joseph	25.00
" Sœurs des Pauvres	5.00
Sœurs de la Sainte-Famille	25.00
Tiers-Ordre	165.00

Maisons d'éducation

Université Laval	$100.00
Séminaire de théologie	35.00
" de philosophie	10.00
Petit séminaire	25.00
Collège de l'Assomption	50.00
Collège de Sainte-Thérèse	25.00
Collège Sainte-Marie (S. J.)	40 00
Collège Saint-Laurent (C. S. C.)	25.00
Collège Loyola (S. J.)	46.90
Collège Notre-Dame (C. S. C.)	25.00
Académie Commerciale Catholique	7.50
Académie Marchand	21.40

Ecole Olier	11.09
" Belmont	8.00
" Edward Murphy	12.60
" Garneau	16.00
" Viger	6.00
" Sarsfield	10.00
" Montcalm	8 00

Frères des Ecoles Chrétiennes

Collège du Mont Saint-Louis	40.00
Ecole de Salaberry	50.00
Collège de Sainte-Cunégonde	25.00
Ecole Sacré-Cœur	26.00
Académie de l'archevêché	11.15
Ecole Saint-Jacques	25.00
Ecole Sainte-Brigide	25.00
Ecole Saint-Joseph	17.00
Pensionnat Saint-Laurent	10.25
École Sainte-Hélène	4.00
Ecole Chauveau	4.00

Clercs Saint-Viateur

Sourds-Muets	11 00
Académie Saint-Jean-Baptiste	12.65
Ecole Villerai	3.50

Frères de Sainte-Croix

Ecole Hochelaga	10.00

Frères du Sacré-Cœur

Ecole Meilleur	35.00
Ecole Notre-Dame-de-Grâce	2 25

Petits Frères de Marie

Ecole Saint-Pierre	10.00

Frères de l'Instruction Chrétienne

Académie Saint-Edouard	6.48
Collège Saint-Paul	7.00
Académie Saint-François-Xavier	7.00

Frères de Saint-Gabriel

Ecole Sainte-Rose	3.00

Congrégation Notre-Dame

Pensionnat Sainte-Catherine	40.00
Académie Saint-Antoine	25 00
Académie Bourgeoys	25 00
Académie Saint Louis	20.00
Académie Saint-Léon	12.00
Académie Saint-Urbain	11.85
Ecole Bonsecours	11.35
Académie Saint-Denis	10 00
Académie Visitation	10 00
Pensionnat Pointe-aux-Trembles	10 00
Académie Notre-Dame-des-Anges	10 00
Académie Verdun	10.00
Couvent de Saint-Jean	9.50
Ecole Notre-Dame-de-Grâce	7.00
Ecole Saint-Stanislas	6.80
Couvent de Laprairie	6.00
Couvent de L'Assomption	6 00
Couvent de Terrebonne	6 00

Couvent de Boucherville	5.38
Académie Sainte-Agnès	5 00
Académie Saint-Joseph	5.00
Académie Notre-Dame-du-Bon-Conseil	5.00
Couvent de Saint-Paul	3.00
Ecole Notre-Dame	2.00

Sœurs Grises

Couvent de Saint-Benoit	2.25

Religieuses du Sacré-Cœur

Académie Sacré-Cœur, rue Saint-Alexandre	15.00
Pensionnat du Sacré-Cœur	50 00

Sœurs de la Providence

Jardin d'Enfance	12.70
Ecole de Saint-Vincent-de-Paul	2.30
Orphelinat Saint-Alexis	1.00

Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie

Ecoles Saint-Germain – Saint-Joseph, Frontenac et Baril	20.00
Pensionnat Outremont	17.00
Marie-Immaculée et Saint-François-Xavier, (Mont-Royal)	15 00
Pensionnat Hochelaga	10.00
Académie Sainte-Émélie	10 00
Académie Marie-Rose	5.00
Pensionnat Marie-Rose	5.00
Académie du Sacré-Cœur	5.00

Académie Cherrier	5 00
Académie Maisonneuve	5.00
Académie Lasalle	5.00
Académies Saints-Anges et Saint-Stanislas	5.00
Couvent de Longueuil	5.00
Couvent de Verchères	5 00
Couvent de Contrecœur	5 00
Couvent de Saint-Lambert	5 00

Bon-Pasteur

Académie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00
Couvent de Saint-Hubert	5.00

Sœurs de Sainte-Croix

Pensionnat Notre-Dame-des-Anges	45.00
Académie Laurier	41.30
Pensionnat Saint-Basile	33.33
Académie Sainte-Brigide	20.00
Académie Saint Edouard	19.00
Académie Saint-Ignace	10 00
Couvent de Sainte-Scholastique	10.00
Académie Saint-Jean-l'Evangéliste	8.00
Couvent de Varennes	7 00
Académie Saint-Gabriel	6 25
Académie Villerai	5 00
Couvent de Saint-Martin	5.00
Couvent de Lachute	2 15

Sœurs de Sainte-Anne

Académie Saint-Henri	10.00

Ecole Saint-Zotique.....	9.00
Académie Sainte-Cunégonde.....	5.60
Pensionnat Sainte-Angèle.....	5.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien.....	5.00

Diverses sources

La *Semaine religieuse*.....	25.00
Un citoyen de Montréal.....	200.00
Legs de feu M. l'abbé J.-C. Limoges.....	150.00

PAROISSES. **VILLE ET BANLIEUE**		Abolition l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Chicoutimi
La Cathédrale Saint-Jacques	(Montréal)	$16.00	$17.35	110.04	$68.50	$32.72	$20.25	$33.75	$74.15
Saint-Nom de-Marie (N.-D.)	"	21.75	32.00	115.40	117.60	40.00	58.00	90.00	72.75
Notre-Dame-de-Grâces	"	20.00	15.00	29.00	50.36	28.32	30.00	26.50	60 00
Notre-Dame-des-Neiges	"	11.25	8.50	3.75	20.75	19.25	11.00	12.15	26.00
N.-D.-des-Sept-Doul. (Verdun)	"	8.00	8.00	11.25	10.00	13.50	8.00	15.00	12.75
N.-D. des Vict. (P. Terminal)	"	2.00	1 80	1.50	4.00	1.50	2.00	2.00	7.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	"	4.25	10.50	6.00	20.03	8.58	5.95	13.06	41.00
N.-D. du St-Rosaire (Villeray)	"	4.10	9.15	5.15	13.55	6.50	6.00	8.00	28.25
N.-D.-du-Perpétuel-Secours	"	3.32	2.00	3.00	14.00	6.00	6.00	6.00	15.00
N.-D.-de-la-Défense	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9.00
La Nativité de la B.V.M. (Hoc.)	"	8.30	17.34	12.00	47.80	14.62	20.13	25.00	21.40
Sacré-Cœur	"	11.00	10.00	40.00	40.00	8.00	50.00	20.00	100.00
Sainte-Agnès	"	3.23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Alphonse	"	2.40	3.35	2.70	6.25	2.40	3.85	3.15	9.12
Saints-Anges (Lachine)	"	14.90	52.00	7.00	44.00	.....	17.00	15.00	76.00
Sainte-Anne	"	8.59	7.00	12 27	25.00	10.00	25.00	13.05	78.64
Saint-Anselme	"	.40	.30	.25	1.51	.39	.50	.40	10.16
Saint-Antoine	"	10.00	10.00	10.00	15.00	10.00	10.00	12.00	.....
Saint-Arsène	"	2.00	3.10	.75	5.50	1.50	3.00	2.25	10.50
Saint-Bernardin	"	.....	.....	.....	9.37	4.22	5.63	3.40	.....

PAROISSES.		Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes.	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Chicoutimi
Sainte-Brigide	(Montréal)	$8.00	$8.00	$90.00	$18.00	$ 8.00	$10.00	$ 8.00	$60.00
Saint-Charles	"	5.32	15.00	12.15	29.16	7.00	11.39	18.15	66.64
Sainte-Claire (Tétraultville)	"	1 25	2.00	4.00	7.50	2.00	5.00	3.00	15.00
Saint-Clément (Maisonneuve)	"	5.65	8.18	10.31	15.29	6.09	7.84	8.89	22.35
Sainte-Clotilde	"	5.75	8.50	18.34	13.70	6.56	8.25	6.80	00 00
Sainte-Cunégonde	"	12.00	16.00	5.00	35.00	10.00	17.00	18.00	42.00
Saint-Denis	"	8.05	13.60	48.68	20.80	6.25	19.52	19.50	35.00
Saint-Edouard	"	9.08	11.65	20 00	17.95	5.00	25.00	20.00	109.71
Sainte-Elisabeth-du-Portugal	"	8.00	9.00	26.25	16.95	7.00	9.60	15.60	37 50
Saint-Enfant-Jésus	"	40.00	46 00	35.00	110.00	50 00	87.50	70.00	100.30
Saint-Eusèbe	"	8.23	12.76	3.00	13.46	7.83	7.69	7.00	34.00
St-François-d'Assises (L.-Pointe)	"	2.70	6.33	12 60	10.00	4.10	5.35	6.10	39.40
Saint-François-Solano	"	.....	4.34	.95	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Gabriel	"	9.35	6.95	5.00	32.30	14.00	17.80	33.00	24.15
Saint-Georges	"	8.00	10.25	18.00	21.58	16.15	12.05	10.25	54.00
Sainte-Hélène	"	8.70	10.45	97.37	15.65	8.50	8.05	16.25	31.24
Saint-Henri	"	8.00	13.96	4.33	101.30	10.08	36.00	35.00	84.00
Immaculée-Conception	"	28.00	45.02	140.83	79.49	34.55	60.15	45.70	87.29
Saint-Irénée	"	4.60	3.85	8.33	10.09	4.73	5.56	6.20	21.38
Saint-Jacques	"	20.30	37.00	380.50	66.65	125.60	31.75	161.25	203.80
Saint-Jean-Baptiste	"	22.00	70.25	112.00	195.15	20.00	28.00	83.50	110.30

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Chicoutimi
Saint-Jean Berchmans (Montréal)	$ .83	$ 3.67	$ 8.60	$ 3.21	$ 1.48	$ 1.46	$ 1.13	$ 5.61
Saint-Jean-de-la-Croix "	1.60	7.20	1.54	4.50	2.25	3.00	5.55	15.00
Saint-Joseph "	8.00	20.00	11.75	41.00	12.00	10.00	14.00	54.00
Saint-Léon-de-Westmount "	1.09	1.57	1.66	5.38	5.25	10.35	4.90	51.50
Saint-Louis-de-France "	4.14	39.38	114.50	39.90	5.57	6.85	8.00	148.75
Saint-Louis-de-Gonzague "	2.15	1.50	2.00	3.60	3.00	2.50	2.75	4.65
Sainte-Madeleine "	.85	1.90	5.34	4.07	1.21	4.03	3.02	20.00
Saint-Michel "	6.62	11.57	11.12	38.38	20.79	16.76	20.90	35.67
Saint-Pascal-Baylon "	4.70	1.00	6.75	10.20	6.35	7.00	5.10	22.00
Saint-Patrice "	17 35	15.28	16.66	117.32	51.49	53.60	69.02	78.74
Saint-Paul "	7.70	10.00	12.00	19.90	8.75	12.50	10.00	25.00
Sainte-Philomène (Rosemont) "	.72	2.15	1.15	1.60	.65	2.72	1.57	7.79
Saint-Pierre (Oblats) "	24.90	23.25	33.77	54.42	23.40	22.00	26.00	40.00
Saint-Pierre-aux-Liens "	3.60	16.00	12.00	15.35	7.00	8.00	8.00	15.00
Saint-Stanislas-de-Kostka "	13.00	34.71	40.36	50 14	13 04	20.00	19.00	80.00
Saint-Thomas d'Aquin "	3.11	4.96	1.11	4 09	3.61	5.13	10.05	7.11
Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonn.) "	15.00	25.00	19.00	42.00	25.00	21.00	20.00	92.00
Très-Saint-Sacrement (P. Dominion) "	5.00	6.00	9 00	13.00	7.00	7.50	6.00	14 00
Saint-Viateur (Outremont) "	22.00	16.00	56.00	86.00	34.00	59.00	40.00	103.00
Saint-Vincent-de-Paul "	6.00	16.75	77.25	23.75	6 35	10.00	40.00	63.50
Saint-Zotique "	22.40	19.75	15.00	33.45	10.85	22.00	16.45	39.60

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Rachêtes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Chicoutimi
CAMPAGNE. — Rive Nord								
L'Annonciation (Oka)	$ 2.00	$ 3.00	$ 4.27	$ 5.06	$ 5.00	$ 7 00	$ 8.00	$ 16 00
L'Assomption	7.75	16 50	39.00	28.00	9 50	13 00	14 50	32.50
La Présentation (Dorval)	4.00	6 00	1 00	11.00	5.00	5.15	4 75	30.00
La Purification (Repentigny)	2 50	5.00	15.16	5.00	3.50	2.53	2.00	14 75
La Visitation (Sault-au-Récollet)	7.90	8 00	32 50	20 24	13.05	3.00	12.00	58.00
Notre-Dame-des-Anges (Cartierville)	1.13	6 00	3.88	2.65	1 07	1.90	1.68	8 00
Sainte-Adèle	4.50	6.25	13.00	11 60	6 00	7.25	7.90	10 50
Sainte Anastasie (Lachute)	3.66	5 61	8.08	13.42	5 6[illegible]	6.00	8 48	15.31
Sainte-Anne-des-Plaines	2.85	15.22	7.25	15 63	8.15	13 00	12.25	18.00
Sainte-Anne-de-Bellevue	4 11	7.46	.78	20.70	4.15	6.18	7.13	26.
Saint-André-d'Argenteuil	2 75	4.50	22.50	6.75	3.25	5.00	5.00	10.[illegible]
Saint-Augustin	4.65	15.00	13.00	7.60	7.85	6 30	5 88	18.00
Saint-Benoit	2.00	2.75	15.00	3.30	1.40	1.50	2.10	22.00
Saint-Canut	1.65	1.30	2.05	2 20	2.20	2.40	1.85	7.00
Saint-Charles-Borromée (Lachenaie)	2.50	3.00	19.00	5.00	2.50	2.50	5.00	16.00
Saint-Colomban	.50	2.00	2.00	3 00	2.00	1.50	1.75	.....
Sainte-Dorothée	3.50	6.75	10.00	10.00	5.75	16.00	5.25	17.00
Saint-Elzéar	2.10	2.31	3.70	7.17	2.42	6.63	5.43	6.20
Saint-Enfant-Jésus (P.-aux-Trembles)	7.15	9.00	5.40	16.29	6.[illegible]2	14 80	9.36	93.00
Saint-Eustache	7.50	5.60	7.00	13.00	6 80	8.00	11.50	15.50
Saint-François-de-Sales	3.75	4.14	14.70	6.67	3 75	5.90	2.75	12 69

PAROISSES	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes.	Hôpitaux.	Semaines pauvres.	Chicoutimi
Sainte-Geneviève	$ 5.60	$ 8.27	$17.20	$14.92	$15.97	$11.10	$10.58	$ 18.39
Saint-Gérard-Majella (Vaucluse)	1.25	1.75	6.75	2.83	1.30	1.70	1.22	4.00
Saint-Hermas	2.06	3.96	6 56	5.66	2.83	2 42	2.37	17.61
Saint-Hippolyte	.85	.35	2.17	1.76	.96	1 74	1.27	4.15
Saint-Janvier	2.35	4.20	9.10	5.15	2.00	4 25	2.05	6 00
Saint-Jérôme	10.00	17.20	10 00	24.75	12.00	12.75	15.00	25.00
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	.....	2.27	.....	13.50	5.00	7.02	4.74	18 07
Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)	3.45	3.25	10.00	4.05	3.00	2.50	2 20	19.00
Saint-Joseph-de-Bordeaux	3.00	5 00	8.78	22 50	9 00	16.00	14.62	18 00
Saint-Joseph-du-Lac	2 00	2.00	6.65	4 00	2.00	1.75	2.30	5.00
Saint-Laurent	15.00	25.41	13.36	61.13	20.00	24.00	21.00	65.00
Saint-Léonard-de-Port-Maurice	2.50	6.65	29 30	37.25	7.50	4.05	5 00	75.00
Saint-Louis-de-Terrebonne	11 45	15.00	20.00	25.25	11.75	11.50	24.00	46.00
Sainte-Lucie	2.76	4.82	9.38	9.09	3 10	4.55	4.50	5.00
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	1.25	1.55	2.75	2.00	1 10	1.20	1.05	.....
Saint-Martin	3.00	5.00	5.00	10.00	4 20	5.00	4.00	26 00
Sainte-Monique	4.00	9.00	5.00	8.00	3 00	3 00	3.00	15.00
Saint-Paul-l'Ermite	2 00	8.75	18.70	8.00	2.75	3.00	3.25	20.50
Saint-Placide	1.00	1.90	1.70	1.62	2.00	2.58	1 15	10 50
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)	1.41	2.00	2 27	3.50	3.22	3 00	3 00	8.50
Sainte-Rose	10.00	10.00	20.00	15 00	9 00	17.00	14.00	64.00
Saint-Sauveur	2.68	2.78	3.10	3.23	2.30	4.24	2.83	6.12

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Sémina-ristes pauvres.	Chicoutimi
Sainte-Scholastique ..	$ 8.25	$ 9.50	$22.00	$17.20	$10.50	$11.00	$10.35	$197.70
Saint-Simon et Judes	3.20	2.50	4.50	8 20	2 75	3 50	4.35	7.00
Sainte-Sophie	1.74	1.60	1.00	2.55	1.95	1.60	1 45	5.75
Saint-Sulpice	2.10	2.50	14.10	3 60	1.90	3.10	2.00	7 65
Sainte-Thérese	9.00	8.00	14.00	58.00	17.50	20.00	20 00	45.75
Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	7.50	7.50	14.00	24.00	10 00	10 60	15.00	36.00
Lorette-Chapelle	1.41	5.19	4.00	3 20	3.08	7 10	2.91	10.04
CAMPAGNE. — Rive Sud								
La Nativité de la B. V. M. (Laprairie)	10.00	15.00	15.00	14.00	20.00	18.00	18 00	30.00
Notre-Dame-Auxiliatrice	_ 18	7 05	2.16	4 50	2.50	.....	.....	7.50
Notre-Dame-du-Mont-Carmel(Lacolle)	1.00	2.72	9.46	5 20	1.97	3.85	2 92	8.30
Sainte-Anne (Varennes)	10.00	11 25	38.25	19.50	8.00	14.00	11.00	42 00
Saint-Antoine (Longueuil)	8.60	16 00	61.56	23.00	11.00	13 00	17 75	127 00
Saint-Basile-le-Grand	2 65	2.68	9.00	5 50	3.00	3.75	3.37	7.00
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	1.10	2.45	8.75	3.60	2.54	3 60	2.50	3.00
Saint-Blaise	2.00	2.50	13.00	5.60	2.00	2.45	3.00	17 00
Saint-Bruno	1.60	2 05	. ....	.....	1.75	.....	.....	5.25
Saint-Cœur-de-Marie	0.00	4.08	13.29	5.17	2.45	1.69	2 06	5.61
Saint-Constant	5.09	4.85	12.90	15.01	10.00	5.60	5.83	32.88
Saint-Cyprien	5.00	17.00	26.15	20.00	12.00	9.00	2.03	46.00
Saint-Edouard	2.25	2.75	16.60	5.00	2.50	4.00	2.25	9.00

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes.	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Chicoutimi
Sainte-Famille (Boucherville)	$ 5.69	$15 50	$44.78	$20.55	$10.00	$12.62	$13.90	$ 74.00
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	1.61	2 58	.81	2.54	1 43	1 32	1.22	6.87
Saint-François-Xavier (Verchères)	4.08	5.85	14.00	13.00	3.70	7 50	1.77	23 00
Saint-Georges (Montréal-Sud)	.50	.50	.....	1 00	.50	.50	.50	5 00
Saint-Hubert	3.00	3 60	15.00	9 68	2 50	8.70	8.00	15.00
Saint-Isidore	6 25	9.05	55.00	10 30	8.84	8 55	8.50	30.20
Saint-Jacques-le-Mineur	7.50	5 50	10.95	6.25	5.00	4.50	6.50	24.00
Saint-Jean	8.00	24 00	30.00	29.00	16.25	23.25	12 00	62.00
Saint-Joseph (Chambly)	7.70	6 67	5 58	10 33	10.30	9.03	11.89	37.41
Sainte-Julie	6.45	2.50	10.23	6.55	4.11	6.00	6 80	14.00
Saint-Lambert	3.00	3.50	3.71	10 20	3 25	6.25	11 04	31.40
Saint-Luc	1.30	3.00	21.70	4 95	3 80	2.33	4 50	9.50
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	2.50	6 50	12.00	4.75	4 75	5.75	4 50	18.00
Saint-Michel-de-Napierville	2.75	3.00	24.00	4.75	4.25	3 82	2 16	24 33
Saint-Patrice (Sherrington)	2.60	2.11	2.12	4.22	2.65	2 25	2 75	6.56
Saint-Paul (Isle-aux-Noix)	1.95	2.00	13.40	3.65	1.95	2 60	1 30	5 59
Saint-Philippe	3.13	10 30	17.75	12.80	3 96	10.13	6 40	29.11
Saint-Remi	7.15	10 00	58 00	9 00	9 00	11.00	8 40	40.50
Sainte-Théodosie	1.13	2.10	9.95	3 33	1 71	1 63	1 00	3.00
Très-Sainte-Trinité (Contrecœur)	6.00	7.00	41.00	11.00	5 00	7.00	6.00	13 00
Saint-Valentin	1.02	3.15	5.17	3.04	2.86	1 61	2.00	13.94

COMMUNAUTÉS.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Chicoutimi
Le Gésu	$.....	$.....	$.....	$48 00	$.....	$.....	$.....	$ .....
RR. PP. Rédemptoristes (Hochelaga)	8.00	20.00	14.50	19.00	12.00	11.50	12 00	79.00
RR. Pères du Saint-Sacrement.....	10.25	23.30	25.00	15.00	10.19	9.00	11 50	75.00
Hospice Saint-Joseph (Sœurs Grises).....	1.34	.....	.....	1.38	.....	1.91	2.10	.....
Sourdes-Muettes (Sœurs Providence).....	9.85	8.50	7.14	15.62	9.05	9.45	10.95	20.00
Asile Saint-Joseph "	2 55	.....	5.00	3.10	3.05	4.40	2.75	4.50
Bon-Pasteur (Sœurs du Bon-Pasteur).....	5.00	4.10	.....	5.95	7.50	2.85	6 30	4.25
Hôtel-Dieu.....	3.00	6 25	8.12	15.75	11.00	9.60	9.00	11.00
Couvent de la Miséricorde..	2.45	6.25	1.00	5.80	1.65	2.30	3.20	8.00
Carmélites.....	.....	10.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200 00
Pères de Sainte-Croix.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100.00
Sœurs Grises.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50.00
Pères Trappistes	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50.00
Mgr l'évêque de Chatham.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25 00
Mme la comtesse de Kersabiec.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10.00
Sœurs du Précieux-Sang.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5 00
M. l'abbé La Bonin.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5.00

No 99

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 19 mars 1913.

Mes chers collaborateurs,

Ces jours derniers, il s'est fondé, dans notre ville épiscopale, une société coopérative agricole, sous le nom de *Comptoir Coopératif de Montréal*.

Avant de vous dire ce que je pense de cette oeuvre nouvelle, je tiens à féliciter ceux qui l'ont entreprise et menée à bien en si peu de temps ; je veux parler des directeurs de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, dont les labeurs dévoués et incessants ont déjà largement contribué à l'amélioration des méthodes culturales, dans plusieurs régions de notre province.

Le *Comptoir Coopératif* a son siège dans la métropole commerciale du Canada, et c'était tout indiqué. Mais son action s'exercera surtout dans les campagnes, au milieu de nos braves familles de cultivateurs. Il est destiné à jouer, auprès

d'elles et en leur faveur, un véritable rôle économique d'abord, et parallèlement un rôle éducatif et social.

Ce sera un lien puissant entre toutes les coopératives agricoles qui se chiffrent actuellement dans la cinquantaine et qui ne manqueront pas de s'accroître encore, je l'espère ; ce sera entre les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture, au nombre de cinq à six cents, une force de cohésion dont toutes sont appelées à bénéficier; ce sera pour nos chères écoles d'agriculture dont les rapides progrès me réjouissent tant, un auxiliaire précieux toujours prêt à les encourager à marcher de l'avant comme à leur en fournir les moyens ; et pour tous les cultivateurs, les moins riches et les plus isolés en particulier, ce sera un protecteur avisé, un intermédiaire désintéressé, une sauvegarde contre les injustes exploitations.

Bref, oeuvre vraiment catholique par son but justice et de charité fraternelle, employant les méthodes d'action et d'administration du très florissant *Boerenbond* — cette grande fédération qui embrasse toutes les campagnes de la Belgique — et dont Son Eminence le cardinal Mercier a pu dire : " C'est peut-être notre plus belle oeuvre sociale ". le *Comptoir Coopératif de Montréal*, je le crois sincèrement, est destiné à devenir un des facteurs les plus importants et les plus sains dans l'amélioration des conditions d'existence de nos populations rurales, et partant dans l'attachement au sol des fils de cultivateurs trop exposés de nos jours, ici comme ailleurs, à se laisser fasciner par l'appât des salaires qu'ils peuvent trouver dans les centres industriels.

De tels résultats m'ont paru bien propres à fixer l'attention de tous les prêtres, et à les déterminer à se faire les amis convaincus et zélés de l'oeuvre nouvelle, que j'approuve de tout coeur et que je bénis.

Dans la plupart des pays de l'Europe, et plus spécialement en Belgique, en France et en Italie, des oeuvres similaires ont été créées et se maintiennent en pleine prospérité, grâce au concours du clergé et des catholiques qui ont marché à la voix et sur les conseils des évêques.

Il serait facile de multiplier ici les citations qui le prouvent ; une seule suffira. Le chef vénéré du diocèse de Tournai disait récemment en plein congrès des oeuvres catholiques belges : " Je voudrais que tous mes prêtres m'entendissent : les oeuvres agricoles sont de la plus haute importance pour la paroisse ".

Vous m'avez plus d'une fois entendu développer la même pensée. Je n'y insiste pas. Vous comprenez que, vu notre organisation spéciale, civile et religieuse, nulle part au monde cette observation n'est plus juste que dans la province de Québec.

J'encourage donc fortement la formation de nouvelles coopératives agricoles dans toutes les parties de notre diocèse ; je désire qu'elles se fédèrent aussi intimement que possible avec le *Comptoir Coopératif de Montréal ;* et je favorise le recrutement des souscriptions à ce *Comptoir*, non seulement de la part des fidèles, mais aussi, dans la mesure qu'imposent la sagesse et la prudence, de la part du clergé.

Je ne mets qu'une réserve à la participation du clergé celle même qui est prescrite par l'esprit des règlements disciplinaires de l'Eglise, et qui interdit aux prêtres de remplir, même dans ces sortes d'associations, des fonctions proprement financières ou commerciales.

Je n'ai pas à entrer dans le détail des opérations de l'œuvre. Je veux simplement la recommander à votre bienveillance, en vous en signalant les traits généraux et les fruits bienfaisants.

Il me paraît utile toutefois, avant de finir, d'exprimer un voeu. C'est mon désir, et même ma volonté expresse, que les directeurs du *Comptoir Coopératif de Montréal* s'appliquent à mériter la reconnaissance publique, en contribuant d'une façon très spéciale à établir dans toutes les transactions la loyauté la plus scrupuleuse et l'honnêteté la plus parfaite. Et de la sorte le commerce, j'entends le commerce honnête lui-même, au lieu de se plaindre, n'aura qu'à se louer de leur action.

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL

No 100

CIRCULAIRE

DE

Mgr l'Archevêque de Montréal

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 25 mars 1913.

I — Le premier concile plénier de Québec.
II — Congrès eucharistique de Malte.
III — Le centenaire d'Ozanam.
IV — Le seizième centenaire de la paix accordée à l'Eglise par Constantin le Grand.

Mes chers collaborateurs,

I

Le premier Concile plénier de Québec

Le volume des actes et décrets du premier concile plénier de Québec est déjà entre vos mains. Il est d'une impression très belle et fait honneur à ceux qui l'ont édité.

Les décrets forment quatre parties divisées en *Titres* et en *Chapitres* : la doctrine, les personnes, les choses, les jugements.

Les Actes qui précèdent sont l'historique intéressant de la préparation du concile et des trente-sept sessions épiscopales qui s'y sont tenues.

La lettre pastorale des Pères du concile sur l'esprit chrétien dans l'individu, la famille et la société, et d'importants appendices font suite aux décrets. Une table analytique permet de trouver facilement la page qui contient la décision, la direction ou le renseignement dont on aurait besoin.

La lettre de Son Excellence Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada, par laquelle s'ouvre le volume est la promulgation officielle du concile, de son enseignement et de ses ordonnances dans le Dominion tout entier; et afin que ces ordonnances aient force de lois, aucune autre promulgation n'est requise par des synodes provinciaux ou diocésains. Elles obligent donc en conscience et doivent être universellement et fidèlement observées. Pour me rendre toutefois aux volontés de Mgr le délégué apostolique, je déclare promulgués dans le diocèse de Montréal, tous les actes et décrets du premier concile de Québec, rappelant au clergé séculier et régulier et aux fidèles leur devoir d'accepter ces décrets avec esprit de foi et soumission et d'y conformer leur conduite.

Que chaque prêtre se procure un exemplaire de ce livre précieux; qu'un exemplaire soit aussi placé dans les archives de chaque paroisse: c'est le concile lui-même qui le prescrit.

Pour vous, chers collaborateurs, faites-en votre livre d'étude quotidienne. Dogme, morale, discipline, conseils, moyens de sanctification personnelle, direction pour votre ministère, solution à bien des cas de conscience, tout s'y trouve. Ayez-le constamment sous les yeux. Lisez-le, commentez-le ensemble dans vos presbytères, inspirez-vous en pour vos prédications aux fidèles. Chaque article a son importance. C'est le code que vous devez suivre et souvent expliquer aux autres. Rome en l'approuvant a daigné lui décerner des éloges qui le

rendent encore plus vénérable et plus cher.

Pour ce qui concerne votre vie sacerdotale, votre piété, vos travaux, vos rapports avec l'autorité, vos confrères et le monde, le bon exemple à donner, la résidence à observer, le désintéressement à pratiquer, le détachement des biens matériels, accomplissez généreusement, je vous prie, tout ce qui vous est recommandé au nom de Dieu.

Certains points devront attirer particulièrement votre attention. Ils pourront faire l'objet spécial de nos réflexions plus tard et au cours de nos retraites pastorales. Mais il importe que vous ne vous contentiez pas d'une lecture superficielle ; faites, au contraire, des nombreuses et si intéressantes questions traitées dans ce livre une étude personnelle, approfondie, et vous en retirerez les plus grands avantages (1).

II

Congrès Eucharistique de Malte

C'est à Malte que se tiendra cette année le vingt-quatrième Congrès eucharistique international. Il sera présidé par le cardinal Ferrata, que le Saint-Père a nommé légat à cette fin. Il s'ouvrira le 23 avril et se terminera le 27.

Mgr Heylen, évêque de Namur, président du comité permanent, en l'annonçant aux évêques disait : " J'espère que vous engagerez les fidèles confiés à vos soins à recevoir la sainte Eucharistie le 27 avril, en union avec le Congrès, d'autant plus que le Souverain-Pontife a accordé à ceux qui commu-

(1) La *Semaine religieuse* publiera en temps opportun ce qui, dans les décrets du concile, intéresse particulièrement les fidèles ; et ce qui regarde les communautés religieuses leur sera directement communiqué.

nieront ce jour-là une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire. Si cette communion est faite par toute la terre, ce sera vraiment " une journée eucharistique ".

Le désir de l'éminent prélat que nous avons eu l'honneur de voir à Montréal sera écouté, je n'en doute pas, par nos pieux diocésains. Unis d'esprit et de coeur à nos frères qui décerneront un éclatant triomphe à Notre-Seigneur dans l'Ile célèbre toute remplie du glorieux souvenir de saint Paul, nous nous rappellerons nos belles fêtes de 1910. J'autorise l'exposition du Saint-Sacrement dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le 27 avril, depuis le matin, après la messe principale, jusqu'au soir. Au salut, avant le *Tantum ergo*, on lira l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

III

Le centenaire d'Ozanam

Presqu'en même temps que se célèbrera à Malte le Congrès eucharistique, auront lieu à Paris des fêtes touchantes pour commémorer le centenaire de Frédéric Ozanam.

Le Saint-Père a voulu montrer l'importance qu'il y attache en chargeant Son Eminence le cardinal Vincent Vannutelli d'aller les présider.

Chose digne de remarque: ces fêtes en l'honneur d'un écrivain et d'un historien distingué n'auront pas pour but principal de louer ses oeuvres de littérature ou d'histoire; ce seront des manifestations consacrées à la gloire de la charité chrétienne. Et pour cette raison tous les pays catholiques sont invités à y prendre part. C'est que Frédéric Ozanam a été un des principaux fondateurs et organisateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Voilà, son plus beau titre aux

yeux de l'Eglise. Les pauvres, dans le monde entier, ne cesseront de bénir sa mémoire et le regarderont comme l'un de leurs plus insignes bienfaiteurs.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul existait depuis vingt ans à peine. Ozanam, à la conférence de Florence, en racontait les humbles débuts et en constatait avec une admirable humilité les progrès étonnants. Je tiens à mettre sous vos yeux cette page entière: elle est une prédication d'esprit de foi, de courage surnaturel en même temps que de charité fraternelle. " Vous voyez devant vous, disait-il, un des huit étudiants qui, il y a vingt ans, en mai 1833, se réunirent pour la première fois sous la protection de saint Vincent de Paul, dans la capitale de la France. Nous étions alors envahis par un déluge de doctrines philosophiques et hétérodoxes qui s'agitaient autour de nous, et nous éprouvions le désir et le besoin de fortifier notre foi au milieu des assauts que lui livraient les systèmes divers de la fausse science.... Lorsque nous, catholiques, nous nous efforcions de rappeler à nos frères égarés les merveilles du christianisme, ils nous disaient tous: " Vous avez raison si vous parlez du passé : le christianisme a fait autrefois des prodiges; mais aujourd'hui le christianisme est mort. Où sont les oeuvres qui démontrent votre foi et qui peuvent vous la faire respecter et admettre?"

Ils avaient raison: ce reproche n'était que trop mérité. Ce fut alors que nous nous dîmes : " Eh bien, à l'oeuvre ! et que nos actes soient d'accord avec notre foi. Mais que faire pour être vraiment catholiques, sinon ce qui plaît le plus à Dieu ? Secourons donc notre prochain, comme le faisait Jésus-Christ, et mettons notre foi sous la protection de la charité ". —

Nous nous réunîmes tous les huit dans cette pensée, et d'abord même, comme jaloux de notre trésor, nous ne voulions pas ouvrir à d'autres les portes de notre réunion. Mais Dieu en avait décidé autrement. L'association peu nombreuse

d'amis intimes que nous avions rêvée, devenait dans ses desseins le noyau d'une immense famille de frères qui devait se répandre sur une grande partie de l'Europe. Vous voyez que nous ne pouvons pas nous donner véritablement le titre de fondateurs : c'est Dieu qui a voulu et qui a fondé notre Société. "

Voilà bien le langage des ouvriers apostoliques et des saints. Ozanam dit les objections faites à son entreprise et le peu de confiance que plusieurs semblaient avoir dans son succès. Les huit braves jeunes gens étaient pris en pitié par leurs amis eux-mêmes. Et en 1853, au lieu de huit, à Paris seulement, ils étaient deux mille, ils visitaient cinq mille familles, c'est-à-dire environ vingt-mille individus. Ozanam continuait : " Les conférences, en France seulement, sont au nombre de cinq cents, et nous en avons en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Amérique et jusqu'à Jérusalem ".

" C'est ainsi, concluait-il, qu'en commençant humblement on peut arriver à faire de grandes choses, comme Jésus-Christ qui, de l'abaissement de la crèche s'est élevé à la gloire du Thabor. C'est ainsi que Dieu a fait de notre oeuvre la sienne et l'a voulu répandre par toute la terre en la comblant de ses bénédictions. "

Le grand catholique n'exagérait rien. La Société de Saint-Vincent-de-Paul est aujourd'hui établie dans les deux mondes, ses traditions se perpétuent, ses règlements sont fidèlement observés; elle secourt des centaines de milliers d'indigents, elle unit les âmes nobles et généreuses et les sanctifie. Elle n'a pas tardé à s'implanter au Canada et notre ville de Montréal a vu sa première Conférence s'établir dès 1849. Elle en compte actuellement trente-sept, avec un conseil central et trois conseils particuliers.

C'est mon voeu ardent — je l'ai exprimé déjà plus d'une fois, et récemment encore au Congrès sacerdotal — que ce

nombre s'accroisse. J'espère qu'avant longtemps chaque paroisse aura sa Conférence. On ne saurait fêter d'une manière plus digne et plus pratique le centenaire d'Ozanam.

Le dimanche, 20 avril, je désire que dans toutes les églises paroissiales, à la grand'messe le sermon soit fait sur *nos devoirs envers les pauvres,* que l'on parle des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, de leur organisation, de leurs avantages, et que l'on rappelle le mérite qui en revient principalement à Frédéric Ozanam.

J'invite tous les membres de la Saint-Vincent-de-Paul à faire la sainte communion ce jour-là.

Le soir toutes les Conférences de la ville sont priées de se rendre à la Cathédrale à sept heures et demie.

Le clergé séculier et régulier voudra bien, je l'espère, assister à la cérémonie que je me ferai un bonheur de présider. Il y aura une instruction de circonstance suivie de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

IV

Seizième centenaire de la paix accordée à l'Eglise par Constantin le grand.

Il y a cette année seize cents ans que Constantin signalait son avènement au pouvoir souverain dans Rome par le célèbre édit de Milan.

Il avait vu briller dans le ciel la croix, signe auguste de notre rédemption, et son armée avait pu la voir comme lui. Autour de la croix il avait lu les mots prophétiques : " *In hoc signo vinces* ", " Par ce signe tu vaincras ". Il avait cru, et dès lors la croix avait orné le *Labarum* et les boucliers de ses soldats.

Dans la bataille du Pont Milvius, le 28 octobre 312, Maxen-

ce était défait et Constantin entrait en triomphe dans la capitale de l'Empire.

Quelques mois plus tard, en mars 313, il publiait la charte immortelle qui assurait à la religion chrétienne et à son culte la liberté : " Nous déclarons, disait-il, que notre volonté formelle est qu'à l'avenir on ne refuse à personne le droit d'embrasser et de suivre la religion chrétienne et son culte " Il sera permis à chacun de professer cette foi, si elle lui vient... En un mot, nous accordons la liberté absolue, pleine et entière du culte chrétien.... "

Ce n'est pas tout, Constantin sachant les spoliations injustes dont les disciples du Christ avaient été l'objet, voulut autant que possible les réparer. Et il promulguait les ordonnances suivantes :

" Par une faveur spéciale envers les chrétiens, nous décrétons que les lieux, où ils avaient autrefois coutume de se réunir et qui ont été violemment confisqués, soit au profit du trésor public, soit au profit de particuliers, leur seront restitués, sans nulle restriction ni délai. Les détenteurs auxquels ces biens auraient été octroyés par don gratuit des précédents empereurs, devront les remettre sur le champ aux chrétiens. Les détenteurs qui auraient acheté des biens de cette sorte, ou ceux qui les tiendraient de seconde main des premiers acquéreurs, s'adresseront aux pouvoirs publics qui en feront l'estimation, les rembourseront à leur valeur sur les fonds du trésor et remettront les biens eux-mêmes à la communauté chrétienne. En outre, comme les chrétiens ont, à notre connaissance, perdu non seulement les lieux de leurs réunions habituelles, mais encore d'autres propriétés qui appartenaient, non pas à chacun en particulier, mais à la corporation en général, vous prendrez les mesures,aussitôt après la promulgation de cette présente loi, pour faire restituer sans délai, et dans les mêmes conditions, ces propriétés à chaque communauté. Vous devrez donc in-

tervenir avec votre diligence et votre sagesse habituelles, pour que ce décret en faveur des chrétiens reçoive son exécution le plus promptement possible, en pourvoyant, selon les moyens indiqués par notre clémence, à la sauvegarde de tous les intérêts légitimes et au maintien de la tranquillité publique. Ainsi demeurera perpétuel et stable le témoignage de notre reconnaissance et de notre amour envers le Dieu qui, à plusieurs reprises, nous a couvert de sa protection. " (1).

On a donc bien raison de dire que cet édit marque une des plus grandes dates de la vie de l'Eglise et qu'il ouvre une ère nouvelle dans l'histoire du monde.

Pie X a voulu qu'il fût commémoré spécialement à Rome, et, autant que possible dans tous les pays catholiques. Des fêtes religieuses dont le programme a déjà été publié commenceront dans la Ville Eternelle le 30 mars et se continueront à certains intervals dans les différentes basiliques pour se terminer le 8 décembre, à Sainte-Marie-Majeure, par le chant du *Te Deum* et la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

On a songé aussi, afin de perpétuer à jamais le souvenir d'un si grand événement, d'ériger dans les environs du Pont Milvius un monument sacré qui réponde en même temps aux besoins spirituels de la population de ce quartier nouveau, et nous sommes priés de vouloir bien y contribuer.

Nous nous ferons tous un devoir, mes chers collaborateurs, de répondre au désir du Souverain-Pontife.

Dans les mois qui vont suivre jusqu'à la fin de l'année, demandez à vos fidèles d'avoir une pensée de reconnaissance envers Dieu en récitant le rosaire et de faire, au jour de leur choix, une communion d'action de grâces.

---

(1) Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, liv. X, chap. 5.

Le dimanche, 18 mai, fête de la Très Sainte-Trinité, dans toutes les églises du diocèse et dans nos communautés religieuses, on chantera le *Te Deum* au salut solennel du Très Saint-Sacrement.

Le même dimanche, à toutes les messes, la collecte est destinée au Denier de Saint-Pierre. Elle aura cette année un double but. Une partie sera consacrée à l'érection de l'église commémorative dont je vous ai parlé, et je l'enverrai au Saint-Père comme la contribution de notre diocèse. Avertissez-en vos paroissiens, et invitez-les, en conséquence, à se montrer particulièrement généreux.

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 101

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Au clergé et aux fidèles de son diocèse

PORTANT PROMULGATION DES

LETTRES APOSTOLIQUES "MAGNI FAUSTIQUE EVENTUS"

PAR LESQUELLES

SA SAINTETE PIE X

ACCORDE LA GRACE D'UN JUBILE

A l'occasion des Fêtes Constantiniennes

PIE X, PAPE.

A tous les fidèles du Christ, qui auront connaissance de Nos Lettres, Salut et Bénédiction Apostolique

La commémoration du grand et heureux événement par lequel fut enfin accordée, il y a seize siècles, la paix à l'Eglise, en même temps qu'elle remplit d'une grande joie toutes les nations catholiques et leur suggère de faire à cette occasion des oeuvres de piété, Nous engage surtout à ouvrir les trésors des grâces célestes, afin qu'on retire de cette solennité des fruits choisis et abondants dans le Seigneur. Il convient, en effet, et il est très opportun de célébrer l'Edit promulgué à

Milan, par le grand empereur Constantin, à la suite de la victoire remportée par le glorieux étendard de la Croix contre Maxence, et qui, en mettant fin aux cruelles persécutions infligées aux Chrétiens, leur procura la liberté, dont le sang du divin Rédempteur et des martyrs fut le prix. Alors, enfin, l'Eglise militante usa de ces triomphes qui suivent, à toute époque, les persécutions de tout genre, et de ce jour elle répandit de plus en plus ses bienfaits dans l'humanité. Car les hommes, abandonnant peu à peu le culte superstitieux des idoles, adoptèrent chaque jour davantage dans leurs lois, dans leurs mœurs et leurs institutions le régime chrétien de vie; et il en résulta que la justice et la charité fleurirent ensemble plus encore sur la terre. Il Nous a donc paru convenable, en cette heureuse circonstance qui nous rappelle un si grand fait, d'invoquer ardemment Dieu, la Vierge sa Mère, et les autres Bienheureux, les Apôtres surtout, afin que tous les peuples rendent gloire et honneur à l'Eglise, rentrent dans le giron de cette Mère insigne; qu'ils repoussent, selon leurs moyens, les erreurs par lesquelles les ennemis inconsidérés de la foi cherchent à en obscurcir la clarté par leurs ténèbres; qu'ils s'attachent au Pontife romain avec la plus grande soumission; et, enfin, qu'ils voient avec confiance dans la religion catholique la sauvegarde et l'appui de toutes choses. Alors il sera permis aux hommes, les yeux enfin fixés sur la Croix, de s'enhardir à la vue de ce signe sacré, de devenir fiers du nom chrétien, et capables de vaincre toutes les concupiscences du cœur. Et pour que les humbles prières, qui seront répandues dans le monde catholique en cette solennité séculaire, servent davantage au bien spirituel des fidèles, Nous avons résolu de les enrichir d'une Indulgence Plénière, en forme de Jubilé, en exhortant vivement tous les fils de l'Eglise à unir leurs supplications et leurs exercices de piété aux Nôtres et à profiter

largement de la grâce qui leur est offerte par ce Jubilé, pour l'avantage de leurs âmes et l'utilité de la religion.

C'est pourquoi, Nous prévalant de la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et de l'autorité des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et en vertu de ce pouvoir des clefs de fermer et d'ouvrir, qui Nous a été divinement conféré, malgré Notre indignité, après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine,inquisiteurs généraux, Nous octroyons et accordons une Indulgence Plénière de tous leurs péchés, en forme de Jubilé, à tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe, résidant dans notre auguste Ville ou qui y viendront, à partir du dimanche *in albis* de la présente année, où commenceront les solennités séculaires commémoratives de la paix de l'Eglise, jusqu'à la fête de l'Immaculée-Conception de la Vierge, Mère de Dieu, inclusivement, à condition qu'ils visitent deux fois les Basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre prince des Apôtres et de Saint-Paul hors les Murs, et y prient Dieu, quelque temps, selon Nos intentions, pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise catholique et de ce Saint-Siège apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous ceux qui sont dans l'erreur, pour la concorde des princes chrétiens, la paix et l'union de tout le peuple fidèle, et que, dans cet espace de temps, après s'être purifiés sacramentellement, ils se nourrissent du banquet céleste, et que, en outre, ils fassent quelque aumône, selon leurs facultés, soit aux pauvres, soit, s'ils le préfèrent, en faveur d'oeuvres pies. Pour ceux qui ne pourraient se rendre à Rome, Nous accordons la même Indulgence Plénière, pourvu que, dans le même laps de temps, ils visitent six fois l'église ou les églises de leur localité, qui auront été une fois pour toutes désignées par l'Ordinaire, et y accomplissent les autres oeuvres de piété que Nous avons indiquées plus haut.

Nous accordons en outre la faculté d'appliquer, par mode de suffrage, la même Indulgence Plénière aux âmes unies à Dieu par la charité qui ont quitté cette vie.

Nous accordons que les navigateurs et les voyageurs, dès qu'ils auront regagné leur domicile, ou qu'ils seront arrivés à un point déterminé de leur voyage, puissent gagner la même Indulgence, en accomplissant les oeuvres ci-dessus indiquées et en visitant six fois l'église cathédrale, ou principale ou paroissiale du lieu où ils se trouveront.

Les Réguliers de l'un et l'autre sexe, même soumis à la clôture, et toutes les personnes laïques ou ecclésiastiques, du clergé séculier ou régulier, retenues en captivité, incarcérées, empêchées par la maladie ou par tout autre motif, qui ne pourraient pas accomplir les oeuvres ci-dessus énumérées, s'adresseront à leur confesseur, afin que celui-ci les commue en d'autres oeuvres ou les proroge à un autre temps, conformément aux possibilités de leur pénitent.

Nous accordons également que le confesseur puisse dispenser de la réception de la Sainte Eucharistie les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion.

Nous accordons à tous et chacun des fidèles, soit laïques, soit ecclésiastiques, du clergé séculier et régulier, de n'importe quel Ordre ou Institut, ayant même le privilège de la mention spéciale, de pouvoir choisir un confesseur séculier ou régulier parmi ceux approuvés, en vue du gain de l'Indulgence du Jubilé. Pourront également se servir d'un confesseur à leur choix les moniales, religieuses, novices et autres pieuses femmes vivant en communauté, pourvu que ce confesseur soit de ceux approuvés pour les religieuses.

Le confesseur ainsi choisi, pendant tout le temps du Jubilé déterminé pour la confession et l'accomplissement des oeuvres prescrites, pourra absoudre son pénitent, pour cette fois

seulement et dans le for de la conscience, de toute excommunication, suspense et censure ecclésiastique, portée par le droit, ou par le prélat, et pour quelque motif que ce soit, réservée ou aux Ordinaires des lieux, ou à Nous, ou au Saint-Siège et même *speciali modo*, et dont l'absolution d'ordinaire n'est pas comprise même dans les plus larges concessions. Il pourra également absoudre de tout péché, si grave et énorme soit-il, même réservé aux Ordinaires, à Nous, et au Siège Apostolique, après avoir prescrit la pénitence salutaire et convenable.

S'il s'agit de ceux qui quittent l'hérésie, après avoir abjuré leurs erreurs, comme il est prescrit par le droit, ils pourront être absous.

Le confesseur pourra encore commuer les voeux et serments, même réservés au Souverain-Pontife, en d'autres oeuvres pies, excepté cependant les voeux de chasteté, de religion, et ceux qui impliquent une obligation envers un tiers, et les voeux pénitentiels préservatifs du péché, à moins cependant que la commutation par le confesseur ne soit également préservatrice du péché.

Le confesseur pourra encore dispenser ses pénitents promus aux Ordres Sacrés de toute irrégularité occulte pouvant empêcher l'exercice de ces Ordres, ou la réception des Ordres supérieurs.

Nous n'entendons pas par les présentes donner le pouvoir de dispenser les autres irrégularités provenant d'un délit ou d'un défaut, ou public, ou notoire, et des incapacités ou inhabiletés consécutives de quelque façon qu'elles aient été contractées et de réhabiliter dans ce cas à l'exercice des Ordres ou à la promotion aux Ordres supérieurs, même au for de la conscience.

Nous n'entendons pas non plus déroger à la Constitution de Notre prédécesseur Benoît XIV *Sacramentum Poenitentiae* et

aux Déclarations du Saint-Siège, explicatives de ladite Constitution.

Nous n'entendons pas non plus déroger par les présentes à la situation canonique de ceux qui par Nous, ou par le Saint-Siège ou par quelque prélat et juge ecclésiastique, se trouvent nommément excommuniés, suspens, interdits, ou qui se trouvent déclarés juridiquement tombés dans lesdites censures, à moins que pendant le temps du Jubilé, ils n'aient satisfait et ne soient réconciliés par qui de droit. Que si, pendant le temps du Jubilé, ils n'ont pu, au jugement de leur confesseur, donner satisfaction, Nous accordons qu'ils puissent être absous au for de la conscience, en vue seulement du gain des Indulgences du Jubilé, avec l'obligation de satisfaire dès que faire se pourra.

C'est pourquoi, en vertu de la sainte obéissance, et par la teneur des présentes, Nous ordonnons et commandons à tous les Ordinaires des lieux, à leurs vicaires et officiers, et, à leur défaut, à tous ceux qui ont charge d'âmes, dès qu'ils auront reçu des exemplaires manuscrits ou imprimés des présentes Lettres, de les publier, et de les faire publier dans leurs églises, diocèses, provinces, villes, cités, bourgs et autres lieux, de désigner au peuple de Dieu les églises qu'ils devront visiter, et de le préparer par la prédication de la divine parole au gain du Jubilé.

Nonobstant toutes les Constitutions et Ordonnances Apostoliques, particulièrement celles par lesquelles le pouvoir d'absoudre est réservé, pour certains cas, au Pontife romain alors existant, au point que même des concessions semblables ou différentes d'Indulgences et de facultés ne puissent être accordées à personne, à moins qu'il n'en soit fait mention expresse ou qu'une dérogation spéciale n'y soit apportée; nonobstant de même la règle prohibitive d'Indulgences à accorder *ad ins-*

tar, et tous les statuts, de quelques Ordres que ce soient, Congrégations et Instituts, même corroborés par serment, confirmation Apostolique ou tout autre mode de consécration, et aussi toutes coutumes, privilèges, indults, Lettres Apostoliques concédés, approuvés, renouvelés de quelque manière que ce soit, à ces Ordres, Congrégations et Instituts et à leurs membres; toutes choses, auxquelles et à chacune d'entre elles, même à celles dont il devrait être fait, pour leur teneur entière, mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle et non pas seulement par formules générales équivalentes, ou au sujet desquelles quelque autre forme réservée devrait être employée, Nous, ayant leur teneur pour suffisamment exprimée par ces présentes et la forme traditionnelle à y employer pour observée, Nous y dérogeons nommément et expressément pour cette fois, pour l'effet que Nous avons en vue, ainsi qu'à toutes autres choses contraires. Enfin, pour que Nos présentes Lettres qui ne peuvent parvenir dans tous les lieux arrivent plus facilement à la connaissance de tous, Nous voulons qu'en tous lieux et chez tous les peuples la même foi soit due aux copies ou exemplaires imprimés de ces Lettres souscrites de la main d'un notaire public et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, qu'obtiendraient les présentes si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7 mars 1913, l'an X de Notre Pontificat.

Par mandement spécial de Sa Sainteté.

(Place du sceau)

R. Cardinal MERRY DEL VAL,
Secrétaire d'Etat.

Nos très chers frères,

Déjà nous vous avons entretenu du célèbre édit de Milan et des fêtes organisées à Rome pour commémorer ce grand événement. Aujourd'hui, nous avons la joie de vous annoncer le jubilé accordé par le Souverain-Pontife aux catholiques du monde entier.

Vous venez d'entendre l'invitation pressante de notre bien aimé Pie X. Tous, nous n'en doutons pas, vous vous y rendrez avec empressément ; tous vous aurez à cœur de profiter des jours de grâce et de salut qui s'ouvrent pour vous.

Une indulgence plénière vous est offerte et aux conditions les plus faciles. Quel est le chrétien soucieux des intérêts de son âme qui ne s'efforcera pas de la gagner? On s'impose de rudes labeurs et des sacrifices bien pénibles pour acquérir ici-bas des biens qu'on ne possédera que peu de temps et qui souvent deviennent pour nous la cause d'inquiétudes et de souffrances. Les biens pour lesquels nous sommes faits sont les biens éternels. Ce sont les seuls vraiment dignes de notre amour et de nos ambitions.

L'Eglise met à notre profit la surabondance de ses trésors spirituels. Elle nous apparait comme la meilleure et la plus généreuse des mères. Elle invite les justes et les fervents à une sainteté plus grande, elle rend plus aisée aux pécheurs la réconciliation avec Dieu. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous ouvre son cœur aimant et miséricordieux Que nul ne ferme l'oreille à un appel si touchant. Que votre foi se ranime, que votre piété s'enflamme, et là où il y a négligence ou tiédeur, puissions-nous voir d'heureux retours et de sincères conversions.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I

Les lettres apostoliques du 8 mars 1913, accordant au monde catholique le bienfait d'un Jubilé à partir du dimanche de Quasimodo jusqu'à la fête de l'Immaculée-Conception, sont et demeurent promulguées dans notre diocèse.

ARTICLE II

Nous invitons Messieurs les curés à préparer les fidèles aux exercices du Jubilé par quelques prédications extraordinaires, destinées à ranimer dans les âmes les dispositions de foi, de piété et de repentir qui en assureront le succès.

ARTICLE III

Les conditions prescrites pour gagner l'indulgence du Jubilé sont les suivantes :

1o Six visites faites à une ou plusieurs églises désignées une fois pour toutes par l'Ordinaire.

Nous désignons pour ces visites l'église paroissiale de chacun.

Tous les fidèles du diocèse pourront également gagner l'indulgence en visitant l'église cathédrale de Montréal.

Les religieuses cloîtrées ou non cloîtrées et leurs novices, ainsi que toutes les personnes vivant dans les monastères, les hôpitaux, les couvents ou les collèges, visiteront la chapelle de la maison où elles résident.

Les prisonniers et les prisonnières visiteront la chapelle ou l'oratoire de la prison.

A chacune de ces visites il faut prier selon les intentions du Souverain-Pontife, pour la liberté et l'exaltation de l'Eglise, pour l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la concorde entre les princes chrétiens, pour la paix et l'union

de tout le peuple fidèle. Aucune formule n'est prescrite; il suffira pour remplir cette obligation de réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*.

2o La confession et la communion.

Pour cette confession, les fidèles, les prêtres, les religieux peuvent choisir tout prêtre, séculier ou régulier approuvé dans le diocèse; les religieuses et les novices, tout prêtre approuvé par Nous pour entendre les confessions des religieuses.

Les enfants qui n'ont pas encore communié peuvent être dispensés de la communion par leur confesseur.

Il n'est pas nécessaire que toutes les autres conditions soient remplies avant la communion. Cependant, l'état de grâce étant nécessaire au moment où l'on accomplit la dernière oeuvre prescrite pour gagner l'indulgence, il convient de conseiller aux fidèles de communier en dernier lieu.

3o Une aumône proportionnée aux moyens de chacun pour les pauvres ou les oeuvres pies.

Nous attirons l'attention des fidèles sur ces mots " *proportionnée aux moyens de chacun* ". Ceux qui sont favorisés de la fortune comprendront, nous l'espérons, leur devoir et se montreront généreux. Ils donneront volontiers et libéralement de leurs biens à leurs frères indigents ou à nos institutions de charité, en retour des grâces qu'ils attendent de la miséricorde de Dieu. On peut faire l'aumône du jubilé aux personnes ou aux oeuvres de son choix. Mais pour rendre plus facile à tous l'accomplissement de cette obligation, on devra placer dans les églises et chapelles publiques un tronc avec cette inscription: *Aumônes du Jubilé*. Les aumônes qui y seront déposées seront envoyées en temps opportun à la Procure de l'Archevêché, et distribuées ensuite aux oeuvres du diocèse, qui nous paraîtront dans un plus grand besoin.

ARTICLE IV

Les confesseurs approuvés par nous peuvent user des pouvoirs indiqués dans les Lettres Apostoliques *Magni faustique Eventus* pendant toute la durée du Jubilé, mais une fois seulement à l'égard de la même personne.

ARTICLE V

Les Confesseurs sont autorisés à commuer les œuvres prescrites énoncées en d'autres œuvres, ou à les proroger à une autre époque, en faveur des personnes qui, pour un motif quelconque, ne pourraient pas les accomplir au temps fixé.

Seront les Lettres Apostoliques *Magni Faustique Eventus* et notre présente lettre pastorale lues au prône de la messe dans toutes les églises et chapelles où se célèbre l'office divin. Et en chacune de ces communautés religieuses, le premier [illegible] réception

[illegible] notre seing et sceau et le contre-seing [illegible] le vingt-huit avril mil neuf cent vingt.

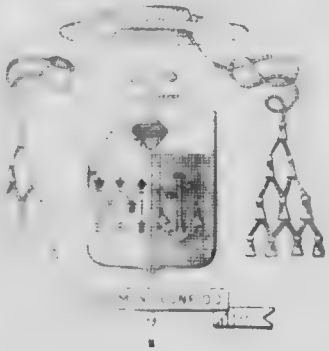

✠ PAUL [illegible] Archevêque de Montréal

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre

Chancelier

No 102

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

SUR LE

CULTE NATIONAL DÙ A NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

PAUL BRUCHÉSI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

La diffusion merveilleuse de la dévotion à la sainte Eucharistie restera un des faits les plus considérables de la vie religieuse à notre époque.

Depuis le commencement du dernier demi siècle, un souffle venu du ciel porte les fidèles, sur tous les points du globe, à tourner de plus en plus leurs pensées et leurs coeurs vers l'hôte divin de nos tabernacles.

Communion réparatrice du premier vendredi du mois, fondation de congrégations spécialement vouées au culte du Très Saint-Sacrement, établissement d'associations d'adoration perpétuelle, institution des Quarante-Heures, réunions de ca-

tholiques en l'honneur de Jésus Hostie : telles furent quelques-unes des premières manifestations de ce mouvement providentiel. Il devait recevoir, sous le glorieux pontificat de Pie X, une nouvelle impulsion des sages mesures disciplinaires qui allaient rendre à l'Eucharistie sa place normale et prépondérante dans l'économie du christianisme. Les décrets sur la première communion des enfants et la communion fréquente des fidèles rétablirent les saines traditions catholiques, quelque peu tombées en désuétude, et produisirent dans tous les pays, en particulier dans le nôtre, une augmentation de vie chrétienne. A peine remise des secousses que lui avaient fait subir les doctrines jansénistes, les erreurs philosophiques et les persécutions sourdes ou violentes des deux derniers siècles, l'Eglise, vivifiée par cette poussée de sève eucharistique, réapparaît aux yeux des peuples, rajeunie et comme douée d'une vitalité nouvelle.

Entre tous les instruments dont Dieu s'est servi pour faire éclore cet admirable renouveau, les congrès eucharistiques internationaux méritent d'être placés au premier rang. L'histoire de leur origine récemment dévoilée montre quelle part y prit la Providence. C'est une humble fille, Mademoiselle Tamisier, dont le nom resta ignoré du monde catholique jusqu'à sa mort, survenue il y a deux ans, qui fut choisie de Dieu pour provoquer ces imposants concours.

Les pays où ils eurent lieu savent seuls l'influence salutaire qu'ils exercent. Pour Nous, il Nous en revient chaque jour de nouveaux et consolants témoignages. Les familles, les paroisses, les villes de notre diocèse doivent au congrès de 1910 un accroissement de foi et de piété remarquable.

L'ambition cependant des promoteurs de ces grandes assises ne se borne pas à ce renouvellement de la vie chrétienne dans les âmes. Ce qu'on veut réaliser de plus en plus, c'est le but

qu'avait en vue l'inspiratrice des congrès eucharistiques, je veux dire la reconnaissance par les peuples de la terre, de la royauté sociale de Jésus-Christ.

" Dès l'origine de ses longs efforts et de ses inlassables démarches, pour aboutir à l'organisation des congrès eucharistiques internationaux, Mademoiselle Tamisier était animée par la pensée de faire rendre à Jésus-Christ par tous les peuples de la terre, chez chacun desquels se transporterait chaque congrès, un solennel hommage d'adoration, d'amour et de réparation. " (1).

Ce voeu s'accomplit, et, dans bien des congrès, c'est vraiment l'hommage de toute une nation, que reçut Notre-Seigneur. Vous vous souvenez encore, nos très chers frères, quel spectacle consolant ce fut pour nous et pour les étrangers qui nous visitaient, de voir de distingués représentants du pouvoir civil et de la magistrature au Canada, joindre leur voix et leur personne à celles des représentants de l'Eglise et de la masse des fidèles, pour affirmer leur foi et présenter leurs

(1) Rapport présenté au Congrès eucharistique de Madrid, par le président de l'Oeuvre de l'Adoration Nocturne du Très Saint-Sacrement, à Paris.

adorations à Jésus-Hostie. A Madrid, à Vienne, et tout récemment à Malte, ce fut le même spectacle, émouvant et superbe, d'une nation entière prosternée devant le Dieu de l'Eucharistie.

Mais cet hommage public et national ne doit pas être un fait isolé dans la vie d'un peuple. Il faut qu'il se répète ; bien plus, il faut qu'il se continue sans interruption. Telle est l'idée nouvelle qui préoccupait Mademoiselle Tamisier dans les dernières années de sa vie. " " Les nations, disait-elle, appartiennent à Jésus-Christ ; elles lui ont été données en héritage ; les

nations, comme les individus, ont donc des devoirs vis-à-vis de Jésus-Christ. "

Ce principe, Léon XIII, de glorieuse mémoire, l'établissait lui-même,lorsqu'en 1899,il invitait le genre humain tout entier à se consacrer au Sacré-Coeur. "Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, lisons-nous dans l'encyclique *Annum Sacrum* (2), qui a la même substance que lui et qui est " la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance " (3), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père; il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète : " Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; " le Seigneur m'a dit: Tu es mon fils, je t'ai engendré au- " jourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour " ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoi- " ne. " (4).

Si les nations sont soumises à Jésus-Christ comme à leur souverain, elles doivent donc lui rendre, en tant que nations, un hommage, et un hommage continuel. C'est la conclusion que tirait Mademoiselle Tamisier dans les lettres qu'elle adressait aux évêques et aux personnages ecclésiastiques avec lesquels elle était en relation. Quelle forme devaient prendre ces hommages des nations, à notre époque, elle ne s'en expliquait pas. " Je n'ai ni visions, ni révélations, écrivait-elle ; mes idées à moi ne sont rien, je les soumets à l'Eglise d'abord et aux amis du bon Dieu qui peuvent en tirer quelque parti s'il y a quelque chose dedans... " "Elle

(2) 25 mai 1899.

(3) Héb., I, 3.

(4) Ps., II.

estimait toutefois et proclamait hautement que c'est à l'Eucharistie que devaient aller les hommages et les réparations des nations, Jésus-Christ vivant parmi nous dans l'Eucharistie. " (5).

C'est au congrès eucharistique de Madrid, au mois de juin 1911, que le projet d'adoration nationale perpétuelle fut proposé, pour la première fois, en public. Deux mois après, l'épiscopat belge tout entier faisait paraître une lettre pastorale pour instituer en Belgique cette oeuvre de réparation nationale, au moyen de l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement déjà établie. " Il nous a semblé, lisons-nous dans cette lettre que sans rien changer aux pratiques de piété en honneur dans tous les diocèses de Belgique, nous pouvions rendre à la royauté spirituelle de Jésus-Christ, *Tu Rex gloriae, Christe*, un hommage national d'amour réparateur. Chaque jour de l'année, dans plusieurs paroisses de notre pays, Notre-Seigneur Jésus-Christ est exposé aux adorations publiques des fidèles dans son Très Saint-Sacrement. La plupart des fidèles assistent ce jour-là aux offices religieux de la paroisse et prennent part à la communion eucharistique. Peut-être y prient-ils trop souvent pour eux-mêmes, trop peu pour les intérêts généraux de la patrie et de l'Eglise. Désormais, nous voulons que le jour de l'adoration perpétuelle soit un jour de réparation nationale: le clergé et les fidèles offriront, en ce jour, la messe, leur communion, leurs heures d'adoration, à la même intention publique, le bien de la nation. " (6).

La France et d'autres pays suivent déjà, ou se préparent à suivre l'exemple de la Belgique. Dès qu'il fut question de ce nouveau projet, Mgr Heylen, évêque de Namur, le vénéré pré-

(5) *Bulletin des œuvres de l'adoration nocturne*, avril 1912, p. 6.

(6) Lettre pastorale de l'épiscopat belge, 29 août 1911.

sident du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, voulut bien Nous en écrire. Lors de la dernière retraite ecclésiastique, Nous avons communiqué à nos prêtres nos vues à ce sujet Il nous semble, nos très chers frères, que notre cher pays ne doit pas rester en arrière dans ce beau mouvement. Offrir à Dieu des hommages, des remerciements, des prières au nom de la nation, c'est demeurer dans les traditions que nous avons reçues de la vieille France et des fondateurs de la Nouvelle. Les grands chrétiens qui ont découvert le Canada et lui ont apporté les bienfaits de la civilisation et de la prédication évangélique, ne manquaient jamais de planter la croix à côté du drapeau de leur souverain. Les noms qu'ils ont donnés à nos fleuves, à nos lacs, à nos montagnes, attesteront dans tous les âges la profondeur de leur foi et la tendresse de leur piété. Tel même de leurs gestes s'élargit de toute l'autorité dont ils sont investis et prend la forme d'un acte vraiment national d'adoration ou de réparation : ainsi Maisonneuve chargeant ses épaules d'une lourde croix de bois et s'acheminant, accompagné d'un grand nombre de ses concitoyens, vers le sommet de notre montagne pour y planter, en témoignage de reconnaissance, le signe auguste de la rédemption : ainsi encore Montcalm, le vainqueur de Carillon, faisant chanter par ses troupes, sur le champ de bataille qu'elles viennent d'illustrer, un *Te Deum* triomphal, et ordonnant qu'une croix soit dressée, ornée d'une inscription qui vivra aussi longtemps que la mémoire du héros (7).

Or, nos très chers frères, la protection, dont Dieu entoura notre berceau, et qui lui valut ces hommages n'a pas cessé. Elle a accompagné et soutenu le développement de notre peu-

---

(7) *Quid dux? quid miles? quid strata ingentia ligna?*
En signum! En victor! Deus hic, Deus ipse triumphat.

ple. Elle se continue encore. Ceux-là le reconnaissent qui savent apercevoir sous la trame complexe des événements l'action vigilante de la Providence.

Mais reconnaître cette protection n'est pas suffisant. Il faut en outre en témoigner publiquement notre reconnaissance. Chaque année, il est vrai, le gouvernement de notre pays décrète un jour d'actions de grâces. C'est un acte dont d'autres peuples pourraient s'inspirer. Si louable soit-il, il ne saurait cependant satisfaire à nos graves obligations, il ne saurait répondre à notre piété, à ce besoin que ressentent nos âmes d'exprimer à Dieu, non pas une fois en passant, mais continuellement, notre reconnaissance pour ses incessantes bontés.

Vous le voyez donc, nos très chers frères, l'établissement dans notre diocèse de l'adoration nationale perpétuelle est une mesure qui s'impose. Grâce à notre belle organisation des Quarante-Heures, elle s'introduira dans nos moeurs paroissiales sans commotion, sans difficultés. Il suffira que le deuxième jour de ces pieux exercices lui soit consacré. Avertis à l'avance par leurs pasteurs, les fidèles offriront ce jour-là, aux quatre fins du sacrifice eucharistique, leurs messes, leurs communions, leurs heures d'adoration, leurs prières, leur travail même et leurs souffrances, en un mot, tous leurs actes, non plus en leur nom seulement, mais en celui de leur pays.

Au nom de la nation canadienne, ils adoreront Dieu, le maître souverain des individus et des peuples ; ils le remercieront les bienfaits qu'elle en a reçus, ils lui demanderont pardon pour les fautes dont elle s'est rendue coupable envers lui, ils implo reront de sa miséricorde les grâces dont elle a besoin.

Ainsi, à tour de rôle, nos paroisses, nos institutions religieuses, nos maisons d'éducation et de charité viendront reconnaître la royauté sociale du Christ et lui rendront de fervents hommages.

Nous avons la ferme confiance, nos très chers frères, que vous comprendrez toute l'importance de ce mouvement et que vous voudrez y participer le plus intimement possible. Puisse Notre-Seigneur Jésus-Christ, touché par ce culte national, étendre de plus en plus sa protection sur nos foyers ; qu'il fasse croître en nos âmes l'amour de sa sainte loi, qu'il écarte de nos coeurs les dissolvants du sensualisme et de l'égoïsme, qu'il règne dans nos vies, sur tous nos actes, individuels et sociaux.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier le trente mai mil neuf cent treize, en la fête du Sacré-Coeur de Jésus.

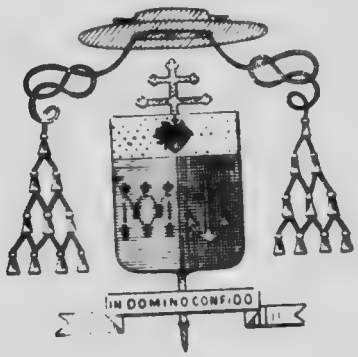

+ PAUL, arch. de Montréal

Par ordre de Monseigneur,

Adélard Harbour, prêtre,

Chancelier

No 108

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

ANNONÇANT UN CONGRES EUCHARISTIQUE REGIONAL

A Sainte-Thérèse-de-Blainville

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Lors de notre premier congrès sacerdotal, qui a reçu, vous le savez, les éloges de Pie X, nous faisions part à notre clergé d'un projet qui nous tenait grandement à coeur : celui d'organiser dans le diocèse l'oeuvre des congrès eucharistiques régionaux. Le moment nous semble venu de le réaliser, et il nous est permis d'en augurer déjà les plus heureux résultats.

En prenant cette initiative, nous croyons répondre aux désirs de Notre-Seigneur Jésus-Christ, manifestés d'ailleurs avec évidence par son Vicaire, Notre Très Saint-Père le Pape.

Pie X, en effet, que déjà l'on appelle le *Pape de l'Eucharistie*, ne laisse échapper aucune occasion d'encourager ces congrès. Alors qu'il était patriarche de Venise, il en faisait voir dans une lettre pastorale à son peuple les nombreux avantages. En 1905, par un bref spécial, il daigna les encourager, en étendant aux congrès eucharistiques *particuliers* (soit diocésains, soit régionaux), les mêmes faveurs qu'aux congrès *universels* ou internationaux.

Sans doute, les résultats de ces derniers congrès sont inappréciables. Le souvenir de celui de Montréal vivra longtemps dans toutes les mémoires ; longtemps les émotions religieuses dont il fit battre nos coeurs continueront d'être un stimulant pour la foi et la piété de notre peuple. Nous aimons à reconnaître et à proclamer bien haut les grâces de choix, la foi plus vive et la piété plus ardente envers la sainte Eucharistie, la pratique plus assidue de la sainte communion, spécialement chez les enfants, dont notre congrès a été l'occasion et le point de départ. Selon la belle expression de Pie X il a déterminé une " secousse " heureuse, provoqué un mouvement magnifique dans nos paroisses et dans toutes nos maisons d'éducation.

Mais il importe qu'un mouvement si salutaire, loin de se ralentir avec les années, aille au contraire grandissant sans cesse, qu'il s'étende à toutes comme à chacune de nos paroisses, qu'il s'empare de tous les coeurs et les embrase du plus ardent amour envers l'auguste sacrement de nos autels. C

que notre congrès international a si heureusement commencé, nous devons avoir à coeur de le compléter par d'autres réunions analogues, d'autres manifestations moins grandioses sans doute, mais non moins efficaces, d'autres fêtes eucharistiques qui rayonneront successivement sur chacune des régions de notre diocèse et contribueront à en faire autant de centres et de foyers de piété. Ces solennités religieuses, auxquelles prendront part toutes les classes de la société, constitueront le plus bel hommage social à Jésus-Christ présent et vivant dans la sainte Eucharistie; elles donneront à notre peuple l'occasion d'affirmer sa foi, de l'éclairer, de la rendre plus agissante.

Ces grâces fécondes, nous les attendons avec confiance de nos congrès eucharistiques régionaux. Dans d'autres pays moins fortunés que le nôtre au point de vue religieux, ils ont accompli des merveilles; chez nous, où la foi de notre peuple est encore, grâce à Dieu, si profonde, ils feront refleurir, nous l'espérons, les plus beaux jours de l'Eglise.

Deux choses caractériseront les congrès de ce genre. Il y aura d'abord les réunions ou séances d'étude. Les sujets choisis donneront lieu à des discussions et conclusions très pratiques. Chacun de ces congrès pourra avoir un objet spécial bien défini, et poursuivre un but déterminé d'avance.

Nous avons pensé que notre premier congrès régional devait s'occuper tout spécialement de l'*éducation eucharistique des enfants*. N'est-ce point, en effet, par eux qu'il faut commencer, si nous voulons préparer des générations de communiants, de chrétiens fortement trempés, capables de résister aux influences envahissantes d'un paganisme renaissant? Si

nous réussissons à les former à une foi vive et à une piété profonde pour la sainte Eucharistie, si nous les accoutumons de bonne heure à ne plus pouvoir se passer de la communion, leur exemple exercera déjà une grande influence dans la famille, en attendant qu'eux-mêmes, arrivés à l'âge mûr, refassent une société véritablement chrétienne.

Au reste, en nous occupant de l'éducation eucharistique des enfants, nous atteindrons du même coup les parents et ceux qui partagent avec eux la charge et les responsabilités de leur éducation. Ce sera le moment favorable de rappeler à tous leurs devoirs sur un point si important, et de leur enseigner les meilleurs moyens de mener à bonne fin la tâche qui leur incombe.

Outre ces réunions d'étude, les congrès régionaux comprendront des cérémonies et des manifestations eucharistiques. Ils seront en petit une reproduction de notre grand congrès de 1910.

Nous avons pensé que Sainte-Thérèse était tout désigné pour être le siège de notre premier congrès régional. Grâce à son collège florissant, à des communications faciles, nous y trouvons les meilleures garanties de succès. Nous savions, par ailleurs, que nous pouvions compter sur la foi et la piété de ses citoyens. A peine, en effet, leur avions-nous exprimé notre désir que, sans hésitation, avec enthousiasme, tous, à la suite de leur zélé pasteur, se sont mis généreusement à l'oeuvre pour rendre ces fêtes aussi belles que possible.

Nous avons décidé que le congrès rayonnerait sur toute la partie nord du diocèse et comprendrait les comtés de Terrebonne, de Laval et des Deux-Montagnes. Tous les curés d

s paroisses font partie *ex officio* du comité d'organisation
ce rale. Ils sont les promoteurs et les zélateurs du congrès
ens leur paroisse respective. Nous leur demandons d'y pre
r leurs fidèles par quelques exercices pieux, quelques ins-
tructions appropriées, suivis d'une communion générale et
une participation effective aussi nombreuse que possible aux
tes de Sainte-Thérèse.

Le congrès s'ouvrira le vendredi soir, 12 septembre, pour se
rminer le dimanche suivant. La journée du samedi sera
clusivement reservée aux réunions d'étude. Afin que ces
nous produisent tous les fruits qu'on nous sommes en droit
attendre, nous prions instamment messieurs les curés de
la région d'y amener avec eux le plus grand nombre possible
des fidèles: pères et mères de famille, jeunes gens, instituteurs
et institutrices. Des trains spéciaux faciliteront aux congres-
istes l'assistance aux solennités du dimanche: messe pontifi-
ale en plein air, à 9 heures, grande procession du Très Saint-
Sacrement à 3 heures. — Toutes les paroisses de la région ne
anqueront pas d'y prendre part. Il est bien entendu que les
utres prêtres et fidèles du diocèse seront aussi les bienvenus.

Mais, nous souvenant que la prière seule peut attirer les bé-
dictions divines sur cette entreprise, nous vous exhortons
s, nos très chers frères, à adresser de ferventes supplica-
ons au Seigneur, pour qu'elle soit couronnée d'un plein suc
s et que de ces congrès régionaux résulte pour tous ceux qui
participeront un accroissement de foi et d'amour envers la
sainte Eucharistie.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier le vingt-neuf juillet mil neuf cent treize

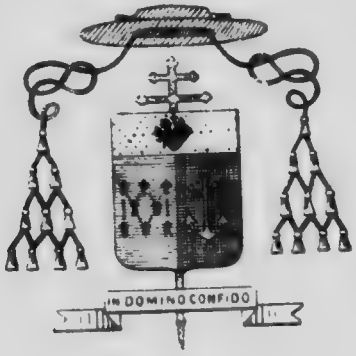

✠ PAUL, arch. de Montréal.

Par ordre de Monseigneur,

Adélard Harbour, prêtre.

Chancelier.

BREF APOSTOLIQUE

PIE X, PAPE

POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR

Comme Nous n'avons rien de plus à cœur que de voir la piété des fidèles envers le sacrement de l'Amour divin prendre chaque jour un plus grand développement, Nous aimons à enrichir spécialement de grâces et de privilèges spirituels les œuvres de piété qui poursuivent, et avec fruit, le but de promouvoir le culte de la très sainte Eucharistie.

Aussi, ayant reçu de Notre Vénérable Frère Thomas-Louis, évêque de Namur et président du comité permanent des congrès eucharistiques, une demande appuyée de prières instantes pour que Nous daignions, par un témoignage particulier de la bienveillance du Siège Apostolique, accorder quelques indulgences aux congrès, soit universels, soit particuliers, qui se célébreront dans l'univers entier, sous les auspices du comité permanent ; — désirant, de notre côté, voir cette œuvre prendre de jour en jour, avec l'aide de Dieu, de nouveaux accroissements, Nous avons, et de grand cœur, jugé bon d'accéder à cette demande.

En conséquence, nous confiant en la miséricorde du Dieu Tout-Puissant, et en l'autorité de ses bienheureux Apôtres Pierre et Paul, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe [illegible], là où se tiendront des congrès eucharistiques, soit universels, soit particuliers, durant l'un d'eux, se seront repentis et

confessés de leurs fautes, auront reçu la sainte communion, et visiteront une église publique quelconque, y priant avec dévotion pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, l'exaltation de Notre Mère la Sainte Eglise, Nous accordons miséricordieusement, dans le Seigneur, indulgence et rémission de tous leurs péchés, à gagner une fois seulement pour chaque congrès. — Et à ceux qui, pendant l'un de ces congrès, prieront dévotement pendant quelques temps, comme il a été dit plus haut, devant le très Saint-Sacrement, dans une église ou un oratoire public quelconque, Nous accordons au jour où ils le feront une remise de peines de sept ans et sept quarantaines, en la forme ordinaire de l'Eglise. — Enfin, Nous permettons aux fidèles d'appliquer à leur gré cette indulgence plénière et ces indulgences partielles à l'expiation des fautes et peines des défunts.

En outre, Nous autorisons la célébration, pendant chaque congrès eucharistique, au jour à désigner par l'autorité légitime, d'une messe votive solennelle de la très sainte Eucharistie, conforme aux rubriques et aux prescriptions des saints canons; et l'évêque officiant pourra, après cette messe, au nom et par l'autorité de Nous-même ou du Souverain-Pontife alors régnant, accorder au peuple chrétien la Bénédiction Apostolique avec indulgence plénière, *servatis servandis*, selon le rite et le formulaire prescrits.

Nous décrétons que Nos présentes Lettres demeureront toujours et à jamais fermes, valides et efficaces, ne cessant pas de sortir leurs effets pleins et entiers, et qu'elles serviront en tout et partout, de la façon la plus complète, à ceux qu'elles concernent ou concerneront à l'avenir en quelque manière

Ainsi, voulons-Nous encore qu'il soit jugé et défini, d'après leur teneur précédente, par tous juges ordinaires et délégués, et que soit, vain et de nulle valeur tout ce qui serait tenté contre elles par qui que ce soit, en vertu d'une autorité quelconque, sciemment ou par ignorance. Nonobstant toutes dispositions contraires.

Et Nous voulons que l'on accorde aux copies ou même aux exemplaires imprimés de ces présentes Lettres, signés de la main d'un notaire public et munis du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, exactement la même foi qu'aux présentes Lettres elles-mêmes, si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 28e jour de février 1905, de Notre Pontificat la deuxième année.

ALOIS. card. MACCHI.

Toutes les indulgences énumérées dans le Bref apostolique ci-dessus peuvent être gagnées par les fidèles qui prendront part au congrès eucharistique de Sainte-Thérèse. Ainsi nous l'a déclaré Sa Grandeur Mgr Heylen, évêque de Namur, président du comité permanent des congrès eucharistiques, dans une lettre du 12 juillet dernier.

PROGRAMME DU CONGRES

Vendredi soir, 12 *septembre*. **Réception solennelle de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, par les autorités religieuses et municipales de la ville. Adresses de bienvenue. Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. Illumination.**

Samedi, 7.30 *heures a. m.* — *Messe des enfants* **avec chants, préparation et action de grâces publiques à la communion générale.**

10 *heures à midi.* — Réunion sacerdotale.

3 *heures à* 5 *heures p. m.* — Réunion des dames dans la salle du collège.

Réunion des instituteurs et institutrices dans la salle du couvent.

Réunion des jeunes gens de l'A. C. J. C.

7.30 *heures.* — Réunion des hommes dans la salle du collège

Dimanche, 9.30 *heures.* — Messe pontificale en plein air sermon de circonstance.

11.30 *heures.* — Messe basse.

3 *heures p. m.* — Procession du Très Saint-Sacrement.

Illumination et feu d'artifice dans la soirée

QUESTIONNAIRE

RELATIF AU CONGRES DE SAINTE-THERESE

Les réponses données aux questions suivantes feront l'objet d'un compte rendu présenté à la réunion sacerdotale.

1.—Depuis les derniers décrets de Pie X sur la communion y a-t-il dans votre paroisse plus d'assistance :

a) A la messe sur semaine ?

b) Au salut du Très Saint-Sacrement le dimanche, ou à l'occasion des exercices du carême, du mois de Marie ?

c) A l'adoration les jours d'exposition du Très Saint-Sacrement ?

2.—Constatez-vous un plus grand nombre de *communiants* le dimanche et même la semaine ?

3. Avez-vous constaté que la dévotion à l'Eucharistie ait exercé une influence salutaire sur le bon esprit de la paroisse en général et sur la moralité des enfants en particulier ? Signaler quelques faits particuliers, s'il y en a.

4. Pourriez-vous donner le nombre approximatif de vocations sacerdotales ou religieuses (hommes et femmes) sorties de votre paroisse ? Votre paroisse compte-t-elle plusieurs enfants qui fréquentent des maisons d'enseignement secondaire et qui donnent espoir de vocation cléricale ou religieuse ?

5. Durant le temps des vacances, constatez-vous que les enfants et les jeunes gens sont plus assidus, et dans quelle mesure, à la sainte messe et à la communion sur semaine ?

N. B. — On est prié d'adresser les réponses à ces questions, le plus tôt possible, à M. le chanoine Jasmin, curé de Sainte-Thérèse.

QUESTIONS DIVERSES

A DISCUTER PENDANT LA REUNION SACERDOTALE

Serait-il convenable et possible :

1.—D'établir une *messe d'enfants* un jour par semaine (le jour de congé au cours de l'année scolaire, un ou plusieurs jours par semaine durant les vacances) ?

2.—D'établir dans les villages la *visite au Saint-Sacrement* en corps, après les classes, sous la direction des maîtres ou des maîtresses ?

3.—D'établir une *Ligue d'enfants* (Cadets du Sacré-Coeur ou de l'Eucharistie) avec une organisation très simple ?

4.—Ne conviendrait-il pas de répandre davantage les tracts ou feuillets de propagande eucharistique à l'occasion des retraites, triduum, quarante-heures, etc. ?

No 104

MANDEMENT

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU SUJET DU JOURNAL " LE PAYS "

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Il y a plus d'un an, nous donnions aux rédacteurs du journal *Le Pays*, un avertissement solennel que vous n'avez pas oublié, et que nous terminions par ces paroles :

" Nous espérons qu'ils se rendront à notre appel, qu'ils changeront de méthode et de langage. Qu'ils mettent donc, nous les en conjurons, leurs talents et leur plume au service de meilleures causes; qu'ils restent fidèles à nos vieilles traditions religieuses et nationales; qu'ils respectent l'Eglise, ses dogmes, ses préceptes, sa discipline et tous ceux qui sont les dépositaires de son autorité.

" Ils nous causeront une grande joie; autrement ils nous forceront à remplir envers eux, pour protéger l'âme de notre peuple, un devoir très douloureux, sans doute, mais devant quel notre conscience ne reculera pas. "

Ils n'en ont pas moins continué leur œuvre déplorable, et ils nous obligent ainsi à recourir à des mesures pénibles que nous aurions voulu éviter.

Mais le bien spirituel de nos diocésains nous est plus cher que tout le reste.

Vis-à-vis de ces fidèles confiés à nos soins et soumis à notre juridiction, nous sommes comme le père de famille vis-à-vis de ses enfants. Nous avons le strict devoir et le droit indéniable de les mettre en garde contre tout livre, tout journal dangereux, et, au besoin, de leur dire en nous adressant à leur conscience: " N'y touchez pas. ".

Considérant donc que *Le Pays* est de nature à nuire gravement aux intérêts religieux, et à causer un mal réel, surtout au sein de la jeunesse; en vertu des pouvoirs inhérents à notre charge épiscopale et de ceux que nous tenons du Siège Apostolique; n'ayant en vue que le bien de la religion et le salut des âmes; le saint nom de Dieu invoqué, nous interdisons formellement la lecture de ce journal à tous les catholiques de notre diocèse.

Sera le présent mandement lu au prône des églises et chapelles publiques où se fait l'office divin, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contreseing de notre chancelier, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize.

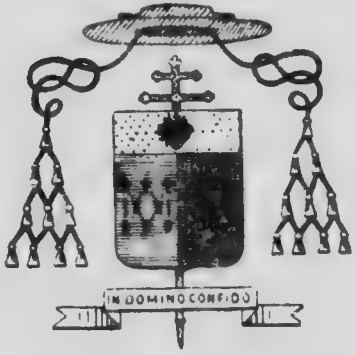

+ PAUL, arch. de Montréal.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,

Chancelier.

No 105

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

SUR LES RETRAITES FERMÉES

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Les retraites fermées, inaugurées en 1909, dans notre diocèse par un groupe de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, ont pris rapidement une grande extension. Elles répandent aujourd'hui leurs bienfaits sur toutes les classes de la société. Hommes de diverses conditions, femmes, jeunes gens et jeunes filles en bénéficient. Une nouvelle maison fonctionnant régulièrement durant toute l'année est

En 1913, la paroisse de M. le ch. Savaria de Lachine fournit 3 groupes de cette seule paroisse, ces 3 groupes comment a peu près 80 retraitants — Beau résultat pour 1 paroisse

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

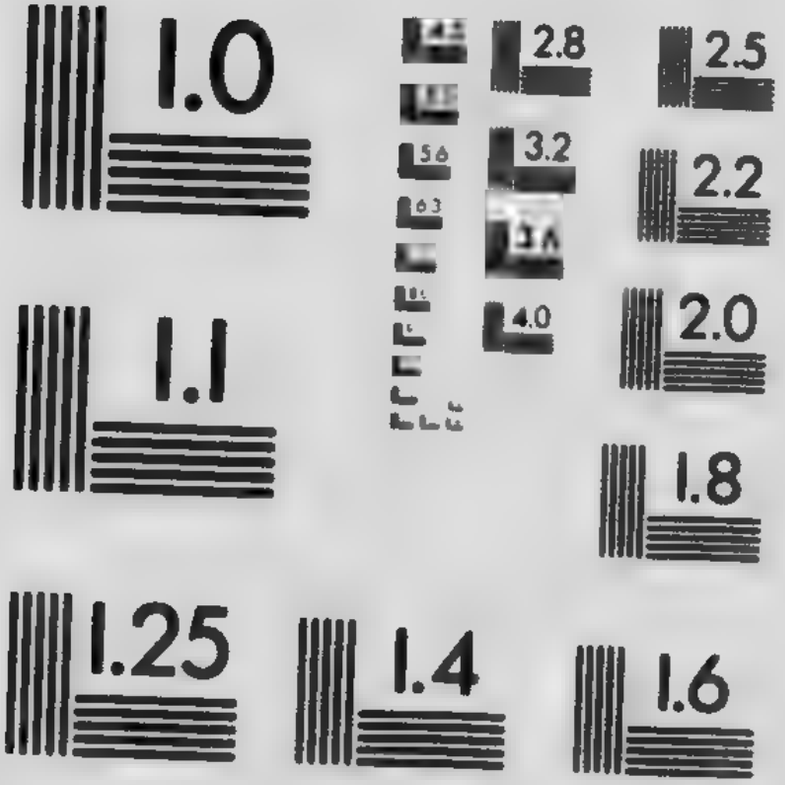

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

devenue nécessaire. Elle sera bientôt ouverte. Nous voulons profiter de cette occasion pour vous donner quelques détails sur cette oeuvre, vous dire l'intérêt que nous lui portons et les résultats que nous en attendons pour le plus grand bien des âmes qui nous sont confiées et la gloire de notre sainte reli-religion.

C'est au cénacle même, nos très chers frères, sous la présidence de la Vierge Marie, qu'eut lieu ce qu'on pourrait appeler la première retraite fermée collective. Les apôtres s'y renfermèrent pour se préparer à la descente du Saint-Esprit (1). Les merveilles qu'ils accomplirent à leur sortie de ce sanctuaire disent assez quelle force ils y puisèrent.

Cette méthode de sanctification, d'ailleurs, les apôtres ne l'avaient pas trouvée d'eux-mêmes. Elle est d'origine divine. Notre-Seigneur la leur avait souvent enseignée par ses paroles et par ses actes. Quand ils rentraient de leurs travaux apostoliques, il les invitait à se retirer dans quelque lieu isolé (2). Lui-même fuyait fréquemment le monde. Bien que la solitude ne lui fut pas nécessaire pour être recueilli en Dieu, il tenait, modèle sublime de notre vie, à nous léguer cet exemple efficace. Sur le point de commencer son ministère, après avoir reçu le baptême de Jean-Baptiste, il se retire au désert et y demeure quarante jours dans le jeûne et la prière. Plus tard, entre deux prédications, on le verra souvent, abandonner la société des hommes, et tantôt avec ses apôtres, plus ordinairement seul, gagner une montagne solitaire et y prier des nuits entières.

---

(1) Act., I, 13, 14.

(2) Mc., VI, 31.

Cette pratique du divin Maître, les saints de tous les âges, même ceux que leurs occupations ou leur rang retenaient le plus dans le monde, l'adoptèrent. Rien ne pouvait les empêcher de se renfermer chaque année dans quelque solitude et d'y vivre huit et dix jours, seul à seul avec Dieu, loin de toute affaire et de tout bruit. Une telle halte dans la vie leur paraissait si fructueuse, que plusieurs d'entre eux voulurent la rendre plus facile aux âmes qu'ils dirigeaient. De ce désir naquirent les retraites collectives.

Saint Ignace de Loyola, saint Charles Borromée, saint Vincent de Paul, M. Olier, saint Alphonse de Liguori furent les plus ardents apôtres du mouvement. Il réussit d'abord auprès du clergé, puis gagna les laïques. Les Jésuites en firent une de leurs oeuvres principales partout où ils s'établirent. Les Capucins, les Lazaristes, les Eudistes, les Oratoriens s'y dévouèrent aussi. Saint Vincent de Paul ouvrit à Paris une maison qui reçut de son vivant jusqu'à vingt mille retraitants. De pieuses associations de femmes se formèrent pour procurer les avantages des Exercices spirituels aux personnes de leur sexe.

Sous la Révolution le mouvement subit un arrêt. Mais il reprit avec une ardeur nouvelle au siècle dernier. Peu nombreux sont aujourd'hui les pays où il n'ait pénétré.

En Belgique, plus de douze mille hommes se retirent chaque année dans une de ces maisons de retraite dont sont si fiers les catholiques belges. " Elles sont nos meilleures citadelles, disait récemment un avocat gantois. Il y a longtemps que sans elles le socialisme serait maître de notre population ouvrière ". Le même témoignage se retrouve unanime sur les lèvres des évêques. A chaque occasion, ils proclament la retraite fermée " l'oeuvre des oeuvres ", " le moyen par excel-

lence d'affermir les âmes dans la pratique du bien" ; ils exhortent vivement les prêtres à s'en faire les apôtres zélés, les recruteurs actifs. Et c'est parce qu'un grand nombre de curés ont répondu à cet appel, parce qu'ils ont réussi à conduire dans ces écoles d'apostolat quelques-uns de leurs fidèles que la plupart des paroisses de Belgique possèdent maintenant un noyau de catholiques convaincus, une élite qui soutient son pasteur, qui encadre, transforme et guide la masse.

Des quatre-vingt-six diocèses que compte actuellement la France, presque tous possèdent aujourd'hui régulièrement établies ou fonctionnant seulement pendant les vacances, leurs maisons de retraite. Elles se remplissent de plus en plus chaque année. Un de leurs hôtes les plus illustres et les plus assidus, le comte de Mun, les a appelées des fabriques d'apôtres. Elles ont contribué pour une large part à former cette génération de jeunes catholiques à la foi robuste et intrépide, se nourrissant chaque jour du pain eucharistique, et consacrant au relèvement moral de leur patrie des énergies associées, inconnues jusque-là, et dont les fruits magnifiques apparaissent déjà, sur presque tous les points du sol français, dans un admirable renouveau de vie catholique.

La jeunesse, d'ailleurs, n'est pas la seule classe qu'atteignent ces retraites. Parmi les nombreuses et vaillantes associations catholiques qui se sont organisées récemment en France et travaillent à ramener au Christ leur bien aimé pays, associations d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles, de pères de famille, de patrons, d'ouvriers, d'employés, il serait difficile d'en trouver une seule qui n'ait sa base, source vivifiante d'où jaillissent les dévouements surnaturels dans la retraite fermée suivie annuellement par ses membres. On comprend après cela le mot d'ordre qu'un illustre

archevêque lançait dernièrement aux prêtres de son pays : " Jetez des âmes d'élite dans le creuset merveilleux des retraites fermées. Alors nos comités paroissiaux et cantonaux seront tout faits; alors nos patronages et nos associations se créeront et fonctionneront aisément; alors l'oeuvre de la bonne presse ne sera qu'un jeu facile; alors l'organisation catholique aura une vie conquérante. Avec de tels apôtres, l'apostolat battra son plein. ".

En Italie, en Allemagne, en Hollande, en Espagne, en Angleterre, les retraites fermées accomplissent le même travail: elles forment et organisent une élite de catholiques.

Pie X, qui avait déjà appelé l'oeuvre "*providentielle*", s'est particulièrement réjoui de la voir établie dans son pays. Recevant l'an dernier des retraitants ouvriers de Rome, il a hautement exprimé la joie que lui causait leur action et il a fait des voeux pour qu'ils rencontrassent beaucoup d'imitateurs.

Il eut été regrettable, nos très chers frères, que le Canada ne profitât pas lui aussi de cette admirable méthode de sanctification. Depuis longtemps, il est vrai, les laïques canadiens qui désiraient se recueillir quelques jours pouvaient se retirer dans différentes maisons religieuses. Mais outre qu'un nombre très restreint y trouvaient place, aucune organisation n'existait qui les y attirât, et les y groupât pour des exercices communs. Sans doute, encore, nous avons nos retraites ou missions paroissiales. Elles fonctionnent admirablement, et de longue date. Elles sont une source de régénération spirituelle pour notre peuple.

Il est un fait cependant, absolument incontestable: cette parole divine tombe bien souvent dans des âmes distraites qu'asservissent des préoccupations tenaces, que les affaires et

parfois les plaisirs reprennent au sortir de l'église. Elle est obligée, en outre, de s'adresser à des auditeurs de tout rang et de toute vertu, et partant de demeurer dans des applications pratiques générales. De bons résultats se produisent sans doute, pas aussi excellents toutefois que le désirerait le zèle du prêtre. On rompt les liens coupables, on secoue les mauvaises habitudes, on raffermit ses principes, en un mot on reconquiert l'état de grâce et on s'arme pour le mieux conserver, pour demeurer chrétien pratiquant. C'est déjà beaucoup. Nous bénissons le ciel que les missions paroissiales soient entrées dans nos moeurs et qu'elles donnent de tels fruits. Avouons-le cependant: elles ne parviennent pas à transformer le chrétien ordinaire en apôtre, c'est-à-dire en homme pleinement convaincu de la divinité de sa religion, la vivant intégralement, la défendant efficacement, la propageant même sous l'autorité et la direction de ceux que Dieu lui a donnés comme chefs spirituels. C'est l'aveu que faisait un grand chrétien du siècle dernier, habitué lui aussi des retraites fermées, M. de Margerie. Après avoir rappelé les secours nombreux dont la religion nous entoure, il ajoutait: " Tout cela nous apporte la grâce avec abondance. Tout cela est plus qu'il n'en faut pour l'entretien et le progrès de la vie chrétienne. Et nous expérimentons, hélas! que tout cela ne suffit pas à nous préserver de l'envahissement de la routine et de la tiédeur, et que ces deux maladies lentes atteignent jusqu'à l'usage même que nous faisons de ces divins remèdes. Nous ne parvenons pas à orienter comme il faudrait nos affections et nos actes, à relever en les rapportant à Dieu, nos besognes quotidiennes, à n'user que pour lui des biens et des maux, des joies et des tristesses ".

De l'observation de ce fait et dans le but d'y remédier sont nées les retraites fermées au Canada. Elles ne s'adressent pas tant à la mas pour qui suffisent les missions qu'à des groupes assez restreints composés d'hommes d'une même paroisse, d'une même association, d'une même profession. La condition de ces groupes se fait par sélection. On veut y réunir des chrétiens d'une certaine valeur morale, capables d'exercer dans leur milieu, paroissial ou professionnel, une véritable influence, qui peuvent devenir, s'ils ne le sont déjà, des chefs, des entraîneurs puissants. Sur de telles natures les retraites fermées agiront merveilleusem . Elles transformeront leur mentalité, surnaturaliseront leurs vues, échaufferont leurs âmes. Elles en feront des hommes nouveaux, des convaincus, des ardents, qui n'auront pas seulement la volonté réfléchie et fermement déterminée de sauver leur âme, mais qui souffriront du danger couru par d'autres âmes, qui voudront voler à leur secours, les sauver, qui seront, en un mot, des apôtres. Quelle force invincible au service du bien, quel ferment régénérateur serait, dans chaque paroisse, dans chaque profession, dans chaque as on, un noyau de catholiques de cette trempe !

C'est aux membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française que les Pères Jésuites, promoteurs des retraites fermées au Canada, se sont d'abord adressés. Une petite phalange répondit à leur appel. Réunis dans la maison Saint-Joseph au Sault-au-Récollet, douze jeunes braves — tels autrefois les apôtres — prièrent, se recueillirent, prirent de viriles résolutions, puis retournèrent à leur tâche quotidienne, l'âme embaumée des divines consolations, le coeur ardent et fort. L'oeuvre était née. Elle avait débuté modestement mais sûrement sous les auspices promoteurs de la jeunesse.

Elle allait vivre et grandir. Elle allait s'étendre et produire des fruits.

Dès l'année suivante, le grain de sénevé commençait à croître. Quinze retraites eurent lieu à Boucherville, dans le vieux manoir historique de La Broquerie où jadis le père Jacques Marquette, l'illustre découvreur du Mississippi, conféra le sacrement de baptême, et la vénérable Marguerite Bourgeois enseigna le catéchisme. Cent-quatre-vingt-trois hommes les suivirent, groupés par profession ou association: avocats et notaires, médecins, instituteurs, marchands et industriels, ouvriers, prêtres-directeurs et chefs de groupe des ligues du Sacré-Coeur, membres de l'Association Catholique de la Jeunesse et des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. En 1911, des groupes nouveaux—tels ceux des journalistes et des hommes de langue anglaise—s'ajoutèrent aux anciens. Le nombre des retraitants s'éleva à deux-cent-cinquante-six. Quelques communautés religieuses de Montréal [illegible] alors l'hospitalité aux femmes et aux jeunes fill[illegible] qui aient bénéficier, elles aussi, des avantages de ces r[illegible] Cent quarante-trois, dont un bon nombre d'institutrices, accep[illegible]rent. Et depuis l'oeuvre n'a cessé de progresser. Elle s'est établie en plusieurs autres diocèses: Ottawa, Québec, Charlottetown, Trois-Rivières. Elle a fortifié et élargi, grâce à la générosité d'un ancien retraitant, déjà connu pour sa libéralité envers les institutions catholiques, sa première fondation.

Le manoir de La Broquerie ne pouvait être utilisé que pendant les mois d'été. Il ne contenait qu'un nombre restreint de chambres. Le deux novembre prochain, nous aurons le bonheur de bénir à Cartierville-Nord, sur l'Ile Jésus, une nouvelle maison, qui sera à la disposition des retraitants du premier au dernier jour de l'année. Une quarantaine y trouveront

place à la fois. Agréablement située au bord de la rivière des Prairies, entourée d'un vaste terrain planté d'arbres, hors de la ville et de ses mille bruits, elle en est cependant assez rapprochée pour que les communications soient faciles et économiques. C'est l'endroit idéal.

Un même avantage s'offre pour les retraites des femmes. Elles avaient lieu jusqu'ici à la maison Saint-Joseph, rue de Lorimier, et chez les Soeurs de l'Immaculée-Conception, à Outremont. Ces deux maisons continueront encore leur apostolat fructueux. Une autre se joindra à elles: la maison des religieuses de Marie-Réparatrice. Cette communauté, récemment établie à Montréal, s'est toujours occupée en Europe des retraites de femmes. Le vaste édifice qu'elle vient de construi.e près du Mont-Royal, lui permettra de poursuivre ici son oeuvre de prédication.

Mais, nos très chers frères, plus encore que ces progrès matériels, les résultats spirituels des retraites sont de nature à nous réjouir. Un ancien retraitant de La Broquerie écrivait à son frère, en 1911, ces paroles significatives: " Depuis le jeudi soir jusqu'au lundi matin, sous la direction d'un père jésuite, j'ai prié, gardé le silence, écouté, consulté. J'ai joui intensément de choses qui jusqu'ici me faisaient peur; j'ai vu clair dans mon âme comme jamais je n'avais vu; je sens en moi une force et une joie qui m'étaient inconnues; j'ai demandé pardon avec une confiance indicible, et ce qui plus est, je sens que Dieu me l'a accordé et que je commence une vie nouvelle...."

Et voici quelques lignes, non moins consolantes, extraites du compte-rendu des retraites pour l'année 1912: " Qu'avons-nous fait depuis l'an dernier et que devons-nous faire cette année ? se demandaient régulièrement les anciens retrai-

tants, durant les récréations et à la conférence du troisième jour. De ces interrogations, des échanges de vues qu'elles provoquaient, des plans ont surgi, des oeuvres même sont nées. L'une d'elles est déjà connue. C'est l'établissement permanent, et sur une base beaucoup plus large, des retraites elles-mêmes. Ce n'est pas d'ailleurs la seule entreprise qu'ils aient résolue. La propagande des bons livres, la diffusion des bulletins paroissiaux, l'établissement des ligues du Sacré-Coeur, la fondation de cercles d'études professionnels et de groupes de l'A. C. J. C., voilà des tâches bien déterminées auxquelles leur dévouement s'est lié. Ils ont déjà commencé à les mener à bonne fin. Ils ne s'arrêteront pas ".

Une vie intérieure plus parfaite, alimentant un zèle apostolique, très actif mais agissant toujours dans l'ordre, se dévouant surtout aux oeuvres paroissiales: voilà en effet ce qu'ont remarqué chez les anciens retraitants, tous ceux qui sont venus en contact avec eux, particulièrement leurs pasteurs.

Ne nous étonnons pas, nos très chers frères, de ces transformations souvent radicales opérées par les retraites fermées. " La solitude, a dit le R. P. de Ravignan, est la patrie des forts ". Occupée à de pieuses méditations faites sous la direction d'un ministre de Dieu et convergeant toutes vers une vie spirituelle mieux ordonnée, elle devient une source de vertus agissantes, une véritable école de formation apostolique. Ce résultat se fait surtout sentir quand le retraitant se soumet à une méthode, à une discipline ascétique bien arrêtée, tels les Exercices spirituels de saint Ignace. Louis Veuillot qui les avait suivis avec tant de ferveur, à l'époque de sa conversion, écrivait: " Les bénédictions célestes ont toujours été attachées à ces exercices de la retraite spirituelle, si simples

et si puissants, qui forcent à de si salutaires retours, font pleuvoir tant de clartés et mènent à de si fermes résolutions. On sait au ciel combien ils ont sauvé d'âmes. " Voici l'éloge qu'en a fait Léon XIII : " Moi-même, autrefois, sentant que mon esprit avait besoin d'un aliment substantiel, je le cherchai quelque temps sans le rencontrer; je lus et relus beaucoup d'ouvrages, mais aucun ne me satisfit. Enfin, le livre des Exercices de saint Ignace m'étant tombé entre les mains, je me vis obligé de dire : voilà l'aliment substantiel que je cherchais. Depuis lors, ce livre ne m'a pas quitté. La seule considération de la fin de l'homme suffit à réformer et reconstituer tout le monde social. " L'ancien soldat de Pampelune est resté guerrier dans l'âme. L'Eglise est pour lui une armée rangée en bataille, ses membres des chevaliers. Il leur veut des vertus militaires, chevaleresques, qui n'hésitent pas, qui ne s'arrêtent pas à mi-chemin, mais qui vont jusqu'au bout dans la voie ouverte, jusqu'à l'héroïsme, s'il le faut. A faire naître ces vertus, à les développer et à les fortifier, les exercices de saint Ignace tendent constamment par une ingénieuse et puisante disposition. Qui s'y livre de tout coeur, dans l'apaisante solitude d'une maison religieuse, concentrant toutes ses facultés sur l'unique objet offert à son esprit et suivant les directions données, en sort véritablement apôtre.

Et cette transformation, parfois assez pénible, s'opère presque toujours au milieu d'une paix et d'une joie croissantes.

" Je n'ai pas connu de jours aussi heureux depuis ma première communion, disait un avocat éminent, en terminant sa retraite à La Broquerie". Et un autre à cheveux blancs,qui attendait la mort déjà annoncée par des signes qui ne trompent pas écrivait : "Les années de souffrances que je viens de traverser valaient bien la peine d'être vécues,puisqu'elles me réservaient

ce bonheur que n'a pas connu mon âge mûr. Ma retraite demeurera une des grandes consolations de ma vie. ".

Cette joie ressentie sous l'action fécondante de la grâce, ces renouvellements complets dans le Christ, nous voudrions, nos très chers frères, que tous ceux qui les ont déjà éprouvés prennent l'habitude de les revivre chaque année, nous voudrions qu'un plus grand nombre encore de nos pieux diocésains se décident à en connaître par eux-mêmes l'intime jouissance.

Des problèmes nouveaux surgissent dans notre pays que n'eurent pas à affronter les générations précédentes. Les rapports, par exemple, entre le capital et le travail deviennent plus difficiles à mesure que croît l'industrie. Nos populations ouvrières auxquelles s'ajoutent constamment de nouveaux apports venus de la campagne et des pays étrangers, bonnes dans leur ensemble, sont cependant fortement travaillées par des ferments malsains. La cherté croissante de l'existence les aigrit. Le spectre de la misère dont elles sont menacées, peut les pousser à des actes que réprouve leur sens chrétien. Venir à leur aide par la création d'oeuvres sociales est un devoir qui s'impose. D'autre part, la lutte contre l'Eglise se fait plus organisée, plus systématique.

Des hommes qui combattent de concert, d'après un mot d'ordre déterminé et un plan arrêté, ne fussent-ils qu'une poignée, sont toujours à craindre. Il faut à l'association des méchants opposer l'association des bons. Mais oeuvres sociales et associations catholiques ne vivront, ne produiront des fruits, qu'en autant qu'elles seront soutenues par des hommes qui leur seront entièrement dévoués, par quelques âmes d'élite convaincus de leur nécessité et dont la vie intérieure, surnaturellement unie au Christ, sera le support et la sauvegarde de toute leur action extérieure, de leur travail, de leurs dévouements, de leurs sacrifices.

Ces âmes d'élite où se formeront-elles? où acquerront-elles la vertu de s'oublier pour les autres? Où viendront-elles se retremper au sortir d'un renoncement plus déchirant ou d'un labeur plus intense? Dans les retraites fermées, proclamait dernièrement un évêque de France. Et le comte de Mun appuie cette parole de sa haute expérience. Nul, écrit-il, s'il n'en a fait l'expérience, ne sait ce que valent trois jours ainsi passés dans la méditation, arrachés au bruit, à l'agitation, au souci des affaires, donnés à la réflexion et à l'examen loyal de soi-même. J'ose affirmer qu'il n'y a pas pour la vie privée comme pour la vie publique, pour le devoir de la famille comme pour les fonctions sociales, pour les hommes d'Etat comme pour les simples particuliers, de plus forte et plus salutaire préparation....

" Là furent trempés dans la robuste éducation de l'âme et de l'esprit, des caractères que rien ne put ensuite ébranler; là, dans l'élan d'une amitié chevaleresque, de généreuses résolutions changèrent de chrétiens timides en apôtres ardents; là se conclurent dans l'intimité des longues causeries, des amitiés fécondes, dont l'étroite communauté des idées fut le lien indestructible. "

C'est donc avec les plus vives instances, nos très chers frères, du plus profond de notre âme, et persuadé d'accomplir un des actes les plus importants et les plus féconds de notre carrière épiscopale, que nous vous exhortons à profiter de cet admirable moyen de sanctification que la Providence réservait à notre pays en ces jours d'existence plus compliquée et de luttes plus âpres. Chaque paroisse de notre diocèse, chaque profession, chaque association devrait inscrire la retraite fermée parmi ses pratiques annuelles. C'est notre voeu de pasteur des âmes, c'est notre ardent désir. Entre les retraitants pris du même milieu et y retournant, soumis pendant trois

jours à la même discipline, des liens étroits se formeront qu'une brusque séparation ne risquera pas ensuite d'affaiblir ou de dénouer. Tous se retrouveront et s'appuieront les uns sur les autres dans la vie quotidienne; les mêmes oeuvres et les mêmes combats les grouperont autour de leur curé ou de leur aumônier: infrangible faisceau de volontés associées, phalange de chrétiens, faible en nombre peut-être, mais forte de sa vaillance, de son union, de sa soumission à ses chefs.

Nous comptons que tous ceux qui ont quelque autorité sur les âmes, que les curés surtout des différentes paroisses de notre diocèse et les aumôniers de nos associations se feront les apôtres de ce mouvement, les recruteurs actifs des retraites fermées. Qu'ils ne tardent pas à faire connaître à leurs fidèles cette oeuvre providentielle, qu'ils leur en montrent les avantages incomparables, qu'ils exhortent les meilleurs, à en bénéficier, qu'ils s'entendent même, là où la chose est possible, avec les directeurs de la nouvelle maison et organisent pour leur groupe une retraite spéciale. Ils contribueront ainsi à la formation de l'élite laïque dont l'Eglise a besoin à notre époque, ils se procureront à eux-mêmes des aides dévoués pour leur apostolat, ils attireront sur leur ministère les bénédictions du ciel.

Si nos voeux sont entendus et ces directions suivies, le catholicisme, nos très chers frères, verra de beaux jours dans notre pays. Ce ne sont pas tant les armées nombreuses que les corps d'élite qui remportent les victoires. Grâce aux retraites fermées, l'Eglise aura le sien au Canada, agissant dans les principaux groupements, ferme, discipliné, vaillant, formé comme le Christ voulut que fussent formés ses apôtres pour conquérir le monde, dans la solitude et la prière. Une méthode apostolique ne saurait se réclamer d'un patronage plus haut et plus sûr. Imiter le divin Maître, c'est aller à des triomphes certains.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-deux octobre mil-neuf-cent-treize.

† PAUL, arch. de Montréal.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre.

Chancelier.

No 106

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 22 décembre 1913.

I. — Extension du jubilé.
II. — Rapports des paroisses.
III. — Honoraires des prédicateurs de missions et de retraites.
IV. — Prières après la messe basse.
V. — Bénédiction d'orgue.
VI. — Sujets de sermons pour 1914.

Mes chers collaborateurs,

I

Extension du Jubilé

Je vous rappelle l'insigne faveur que j'ai obtenue de la bonté du Souverain Pontife. Le 14 novembre, je recevais de Son Eminence le cardinal Merry del Val la réponse suivante, à une requête que j'avais adressée au Saint-Siège : " Le Saint-Père daigne accorder la prolongation du jubilé, implorée pour la province ecclésiastique de Montréal, jusqu'à la fin de janvier inclusivement. ".

Le temps du jubilé, temps de bénédictions et de grâces, qui devait se terminer le 8 décembre, dure donc encore pour nous, et durera jusqu'au dernier jour du mois de janvier. Recommandez à vos fidèles, je vous prie, d'apprécier à sa juste valeur, un tel privilège. Si quelques-uns avaient négligé de gagner la précieuse indulgence accordée par le Souverain Pontife qu'ils s'empressent de la gagner, et rappelez-leur les conditions si faciles qu'ils ont à remplir.

Les aumônes du jubilé, déposées dans les troncs des églises et chapelles publiques, devront être envoyées, dans la première semaine de février, à M. le procureur de l'archevêché.

II

Rapports des paroisses

Je vous demande de préparer le plus tôt possible le rapport annuel de votre paroisse, et de l'adresser à M. le chancelier, dans le cours du mois de janvier. J'aurai, en 1914, à présenter au Saint-Siège le rapport quinquennal de mon diocèse lors de ma visite *ad limina*. Les rapports de tous les curés me sont nécessaires pour ce travail.

III

Honoraires des prédicateurs de missions et de retraites

Il est juste que les prêtres, invités à prêcher des missions ou des retraites dans nos paroisses, reçoivent une rémunération convenable de leurs labeurs.

Afin d'avoir l'uniformité, et pour prévenir tout désagrément et tout malentendu, je règle que dés nais on donnera cinquante dollars à chacun des Pères prédicateurs, par semai

ne. La quête faite parmi les fidèles, aux divers exercices de la retraite, couvrira généralement ces frais. Si elle n'était pas suffisante, je vous autorise à la compléter, en prenant sur le casuel de la Fabrique la somme nécessaire.

Dans le cas d'une paroisse très pauvre, ou à ses débuts, il sera toujours facile de s'entendre avec quelqu'une de nos zélées et charitables communautés religieuses.

IV

Prières après la messe basse

J'attire votre attention sur le décret suivant de la Sacrée Congrégation des Rites.

DECRETUM

De precibus in fine missae recitandis

A nonnullis Emis Ordinariis, sacrorum Rituum Congregationi sequens quæstio, pro opportuna solutione, proposita fuit: nimirum :

An, attentis S. R. C. Decretis n. 3697, Ordinis *Min. Cappuccinorum*, 7 decembris 1888 ad III, de Missa eventuali sine canto, et n. 4271 *Baionen.*, 8 junii 1911 ad II Missa votiva lecta, ex. gr. occasione primæ communionis, aut communionis generalis, sacræ confirmationis vel ordinationis aut pro sponsis, haberi possit ut solemnis: eique applicari valeant præfata decreta quoad preces in fine Missae, a Summo Pontifice præscriptas, omittendas ?

Et sacra Rituum Congregatio, audito Commissionis liturgicae suffragio, omnibus accurate perpensis, ita rescribendum censuit: " ***Affirmative,*** si Missa cum aliqua solemnitate cele-

bretur, vel Missam, quin celebrans ab altari recedat, immediate ac rite subsequatur aliqua sacra functio seu pium exercitium''.

Atque ita rescripsit ac declaravit. Die 20 junii 1913.

Fr. S. card. Martinelli,
Praefectus.

† Petrus La Fontaine, ep. Charyst.,
Secretarius.

V

Bénédiction d'orgue

La bénédiction de l'orgue d'une église est une cérémonie religieuse, de laquelle il importe de bannir tout ce qui semblerait lui donner un caractère profane. Il ne saurait, en conséquence, jamais être question de " concert sacré " à cette occasion. La bénédiction devra être donnée selon les prescriptions du rituel. Après le chant ou la récitation du psaume *Laudate Dominum in sanctis ejus,* suivi de l'oraison, il sera bon de faire une pieuse instruction aux fidèles, sur le rôle de l'orgue dans le culte catholique. L'organiste pourra faire entendre ensuite deux ou trois morceaux sérieux et dignes, comme il convient dans la maison de Dieu.

La cérémonie se terminera par le salut du Saint-Sacrement, pendant lequel on aura soin de se conformer aux directions pontificales sur la musique sacrée.

VI

Sujets de sermons pour 1914

La prédication du dimanche, en 1914, aura pour objet les sacrements. Comme les années passées, je vous envoie des plans qui pourront vous guider.

Mais il y a d'autres sujets sur lesquels je vous invite à revenir souvent, soit dans vos avis à tous vos paroissiens, soit dans vos réunions de congrégations; tels sont: les vocations sacerdotales et religieuses, le respect de l'autorité, la communion fréquente, la fréquentation des théâtres et des établissements de vues animées, l'intempérance, le parjure, le luxe, la justice, la restitution.

N'oubliez pas qu'une courte instruction est prescrite à chaque messe basse, le dimanche, et qu'à la messe principale, on ne doit pas omettre la lecture de l'évangile du jour suivi d'une brève homélie, ou du commentaire que j'ai déjà conseillé.

LES SACREMENTS

I. — Des Sacrements en général

1. Nature : définition, explication,
2. Existence : il y a SEPT sacrements.

II. — Des Sacrements en général (suite)

1. Effets des sacrements :
   a) Grâce sanctifiante ;
   b) Grâce sacramentelle ;
   c) Caractère.

III. — Les Sacramentaux

1. Les Sacramentaux.

IV. — Le Baptême

1. Matière et forme ;
2. Ministre :
   a) Ordinaire ;
   b) Extraordinaire ;
3. Cérémonies.

V. — Le Baptême (suite)

1. Effets ;
2. Nécessité :
   a) enfants (d'eau, de désir, de sang.) ;
   b) adultes.

VI. — La Confirmation

1. Nature. ;
2. Effets ;
3. Nécessité. Dispositions.

VII. — L'Eucharistie : le dogme de la présence réelle

1. Promesse ;
2. Institution ;
3. Objections et solutions.

VIII. — L'Eucharistie : Le Sacrifice

1. Notions du sacrifice. ;
2. Fins du Sacrifice ;
3. La Messe.

IX. — L'Eucharistie : Le Sacrement

1. Matière et Forme ;
2. Nécessité, effets, disposition ;
3. La communion fréquente.

X. — La Pénitence

1. Institution divine ;
2. Rémission des péchés ;
3. Réviviscence des mérite

XI. — La Pénitence : confession

1. Qualités d'une bonne confession.

XII. — La Pénitence : contrition

1. Importance de la contrition :
2. Contrition parfaite ; contrition imparfaite.

XIII. — La Pénitence : satisfaction

1. Nécessité :
2. Oeuvres de satisfaction.

XIV. — Les indulgences

1. Notions, importance.
2. Conditions ;
3. Application.

XV. — L'Extrême-Onction

1. Existence. Effets. Danger d'attendre trop tard.
(*Cf. Conc. P. de Québec*, No 490.)

XVI. — L'Ordre : Le sacrement

1. C'est vraiment un sacrement :
   a) Signe sensible ;
   b) Institué par Jésus-Christ ;
   c) Pour donner la grâce.
2. Du nombre des ordres :
3. Effets de ce sacrement.

XVII. — L'Ordre : Le Prêtre

1. Dignité et pouvoirs du prêtre ;
2. Devoirs des fidèles envers lui.

XVIII. — Le mariage

1. Existence ;
2. Nature.

XIX. — Le mariage (suite)

1. Unité ;
2. Indissolubilité.

XX. — Le mariage (suite)

1. L'Eglise et l'Etat dans le mariage ;
2. Les empêchements ;
3. Le décret *Ne temere.*

XXI. — Les mariages mixtes

1. Horreur de l'Eglise pour ces mariages.
   (*Cf. Conc. P. de Québec.*)
2. Des fréquentations mixtes i. e. de catholiques et de protestants ;
3. Du mariage devant un ministre hérétique.
   (*Cf. Mandements,* Nos 24 et 30.)

Auteurs à consulter :

Un bon manuel de Théologie.
Montsabré : Carêmes 1883-1887.
Bourdaloue : Baptême, Eucharistie, Pénitence, Mariage.
Mgr Besson : Les Sacrements (deux volumes).
Mgr Pic. Mgr Gibier.

Nous sommes, mes chers collaborateurs, à la veille d'une année nouvelle ; recevez mes voeux les meilleurs pour vous et pour toutes les âmes confiées à vos soins.

✝ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL

No 107

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 17 février 1914.

I — Règlement du carême. — Modes et danses.

II — Visite *ad limina*.

Mes chers collaborateurs,

I

Règlement du carême. — Modes et danses

Le règlement du carême sera celui des années dernières. Vous voudrez bien le rappeler et l'expliquer clairement aux fidèles. :

1o Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême à tous les repas ;

2o Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps et du Samedi-Saint, tout le monde peut faire le repas principal en gras. Ces jours-là,

les personnes légitimement empêchées, ou dispensées de jeûner, pourront faire gras aux trois repas ;

3o Tous les mercredis et vendredis sont des jours d'abstinence à tous les repas ;

4o L'obligation du jeûne subsiste pour ceux qui sont en état de jeûner ;

5o Les jours où l'on peut faire gras, il n'est pas permis de faire usage du poisson ou des huitres et de la viande au même repas. Cette règle s'applique aux dimanches comme aux autres jours du carême.

Exhortez fortement ceux qui ne peuvent observer la loi du jeûne à faire la charité en faveur des pauvres ou des oeuvres si nombreuses que nous sommes obligés de soutenir. Qu'un trone soit placé, comme par le passé, dans toutes les églises, pour recevoir ces pieuses *aumônes*.

Ce serait une grave erreur de penser qu'on s'est acquitté de tous ses devoirs de chrétiens et de catholiques, dès qu'on s'est imposé une légère privation, en jeûnant et en faisant maigre à certains repas durant le carême. Ce serait ne pas comprendre l'Evangile et oublier absolument les leçons de notre divin Maitre. L'Eglise attend davantage de ses enfants. Elle leur demande la mortification dans leur vie en général, l'abstention des divertissements mondains, la prière plus fervente, la pratique des oeuvres de miséricorde. Elle désire qu'il profitent particulièrement de ce saint temps, pour examiner leur conscience, réparer leurs torts, purifier leur âme et travailler avec plus de zèle à leur salut. Nous sommes loin, nous semble-t-il, de la ferveur de nos pères. Il faut nous efforcer d'y revenir.

Je supplie donc nos chers diocésains de passer le carême avec tout l'esprit de foi et toute la piété dont ils sont capables. Que cette quarantaine soit vraiment pour eux des semaines de vertus et de mérites. Qu'ils s'abstiennent des théâtres et de ces nombreux cinémas, où la vertu court tant de dangers, et où l'on gaspille follement un argent qui pourrait servir à des fins meilleures et plus utiles. Qu'ils s'interdisent les bals, les réunions dissipantes; qu'ils fréquentent plus assidûment les églises et qu'ils s'approchent plus souvent de la Table sainte.

Des retraites et des missions seront prêchées dans plusieurs paroisses. Les prédicateurs se feront un devoir de signaler certaines plaies sociales que j'ai mentionnées dernièrement, et dont j'ai voulu faire le sujet des instructions quadragésimales à la cathédrale: la violation du dimanche, le parjure, l'injustice, l'affaiblissement de la morale chrétienne, le luxe, l'oubli de l'honnêteté publique. On ne saurait trop rappeler aux diverses classes de la société, les obligations de leur état. Pour tout dire d'un mot: un réveil chrétien me paraît bien nécessaire aux temps où nous sommes.

Des moeurs déplorables se sont, en effet, introduites dans presque tous les pays. Elles ont pénétré chez nous. Elles envahissent jusqu'à nos excellents milieux catholiques. Les notions les plus élémentaires de la pudeur semblent complètement oubliées. L'immodestie des toilettes féminines s'accentue de plus en plus. J'avais cru tout d'abord que ce ne serait qu'un engoûment passager. Il n'en est rien. La mode semble régner en souveraine, dans nos campagnes presque autant que dans nos villes. Les femmes et les jeunes filles s'en font joyeusement les esclaves. Pensent-elles au scandale qu'elles donnent, aux péchés qu'elles s'exposent à faire commettre ?

On dirait que la décense n'est plus qu'un vain mot. Ce que

disaient naguère les évêques de la Belgique trouve malheureusement ici son application : " l'exiguité des draperies, la transparence des étoffes, la forme du vêtement, la disposition suspecte de lignes, imaginées par des couturiers sans scrupule, ne sont plus les moyens de vêtir harmonieusement la femme honnête, mais des artifices calculés pour la livrer à la convoitise. ".

Sous prétexte que c'est la seule toilette offerte en vente aujourd'hui dans les magasins, on habitue les toutes petites filles au décolletage, aux manches très écourtées, et on les prépare ainsi, pour plus tard, à des toilettes beaucoup plus inconvenantes. Où est, je vous le demande, le sens religieux de ces mères de famille qui ne craignent pas de revêtir leurs enfants d'un costume pareil, pour les cérémonies de la communion et de la confirmation ?

Avertissez les parents que ce costume est formellement interdit. Celles qui le porteraient ne seraient pas admises à la réception du sacrement.

En même temps que les modes excentriques et immorales, certaine danse a fait irruption dans notre société. Je n'ai pas besoin de la nommer; elle est suffisamment connue. J'ignore son origine, mais elle s'est répandue dans le monde entier avec une incroyable rapidité. A coup sûr, c'est l'esprit du mal qui l'a inspirée. Il n'y a pas de mot trop fort pour flétrir comme ils le méritent ces mouvements du corps disgracieux, ces contorsions vraiment lascives, que ne sauraient se permettre des personnes qui se respectent.

En Europe, cette danse avait pris les proportions d'une invasion. Le cardinal-vicaire du pape, à Rome, les évêques de France et de Belgique ont élevé la voix pour la condamner. Les souverains l'ont censurée et bannie de leurs salons. Hé

las' elle a été en vogue pendant quelque temps parmi nous comme ailleurs. Certains hôtels de renom, à Montréal, n'ont pas craint de s'en faire une réclame, ce qui n'est certes pas à leur honneur.

J'ai voulu attendre avant d'en parler, persuadé qu'un amusement aussi dangereux et aussi peu honnête ne tarderait pas à être méprisé et abandonné.

Il disparaît en effet, et il n'est aujourd'hui toléré dans aucun milieu honorable.

Dans tous les cas, je l'interdis absolument comme une chose mauvaise et scandaleuse, et j'interdis également les autres danses nouvelles qui lui ressemblent.

Je fais appel à toutes les femmes vraiment chrétiennes et leur demande de se ligner contre ces danses licencieuses et les indécentes modes du jour.

II

Visite *ad limina*

La présente année 1914 est pour tous les évêques du Canada celle de la visite prescrite *ad limina*.

Je partirai pour Rome le 22 de ce mois. M. le curé Le Pailleur sera mon compagnon de voyage.

Pendant mon absence, on suivra pour la transaction des affaires, questions de paroisses, de mariages et autres, la pratique ordinaire.

Mgr Gauthier, évêque auxiliaire sera l'administrateur du diocèse. Avec l'aide de quelques collègues, il administrera la confirmation dans les diverses paroisses de Montréal, puis il

fera, en mai et en juin, les visites pastorales dans les paroisses de la campagne.

Vous l'accueillerez comme moi-même, vous exhorterez vos fidèles à recevoir avec soumission et respect les conseils qu'il leur donnera.

J'aurai à présenter au Saint-Père, sur nos institutions et nos oeuvres, un rapport intéressant et consolant. Votre pensée, comme celle de tous mes bien aimés diocésains, me suivra partout. Veuillez avoir pour moi, un souvenir particulier à la sainte messe et dans la récitation de votre bréviaire.

Je vous réitère, chers collaborateurs, l'assurance de mes très affectueux et très dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

P. S. — Cette lettre devra être lue aux fidèles le premier dimanche après sa réception.

LETTRE PASTORALE

DE

NN. SS. les Archevêques et Évêques

DES

PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES

DE

QUEBEC, DE MONTREAL ET D'OTTAWA

SUR LES

Devoirs des catholiques dans la guerre actuelle

NOUS, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêques et Evêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

Au clergé [illegible]er et régulier et à tous les fidèles de ces diocèses, salut e[illegible]ediction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Depuis deux mois bientôt — et combien de temps encore le fléau durera-t-il? — la guerre sévit dans la majeure partie de l'Europe continentale. De tous les malheurs qu'elle entraîne à sa suite, Dieu, nous l'espérons, se servira finalement pour la régénération sociale et morale des peuples. En attendant, le voile de deuil s'étend sur les pays jusqu'ici les plus prospères,

les deuils s'entassent dans les demeures jusqu'ici les moins troublées. La mitraille a jeté dans la désolation des familles sans nombre: des femmes par milliers pleurent la perte de leurs époux, des mères, celle de leurs fils, des orphelins celle de leurs parents. Villes consumées par l'incendie, monuments renversés, foyers éteints, champs dévastés, fabriques fermées, industrie ralentie, bataillons fauchés comme des épis, fleur des nations effeuillée aux quatre vents du ciel: que de ruines, nos très chers frères, se sont accumulées dans ce court espace de temps !

Nous ne saurions nous le dissimuler: ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vu, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'Empire se trouve lié au sort de ses armes ? Elle compte à bon droit sur notre concours, et ce concours, Nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en argent. Déjà, avec les réservistes des nations alliées, naturalisés ou fixés chez nous, plusieurs milliers de nos propres compatriotes se sont volontairement embarqués pour le théâtre des opérations, et d'autres suivront peut-être. Presque tous ont laissé derrière eux des familles qui comptaient sur leur appui. Combien d'entre eux reviendront reprendre au foyer leur rôle de soutien? Comme là-bas, nos industries vont être paralysées; elles vont souffrir et de l'impossibilité pour les patrons de se procurer, dans les pays en lutte, les matières premières de la fabrication, et de l'absence ou de la diminution considérable de la main d'oeuvre. Dans leurs foyers privés de leurs chefs, des mères gémiront de ne pouvoir fournir à leurs fils les aliments qu'ils réclament. Sur nos pavés, des sans-travail chercheront peut-être en vain une occupation qui leur assure le pain de chaque jour.

Déjà, sans doute, les autorités civiles ont fait connaître les mesures de prudence humaine, qui obvieront aux pires éventualités : suppression du luxe et des dépenses superflues, souci d'une rigoureuse économie, développement de la production nationale, accroissement des exportations sur les marchés étrangers. Elles ont aussi ouvert, sous le nom de FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN, une première source de protection en faveur des familles dont les membres sont partis pour la guerre. Si leur appel a atteint les principaux centres du pays, il leur était toutefois difficile de le faire entendre jusque dans les campagnes les plus reculées.

Vos pasteurs, nos très chers frères, pour qui c'est une tradition de veiller au bien-être matériel comme à la santé morale et spirituelle de leurs ouailles, croient s'acquitter simplement de leur devoir en sollicitant de chacun de vous, une contribution à cette oeuvre éminemment nationale. De ce revenu, il sera fait deux parts. Une moitié sera remise aux Directeurs du *Fonds patriotique* pour les familles auxquelles il est ou pourra être dans la suite légalement destiné, et l'autre moitié sera distribuée dans chaque diocèse à ces autres familles qui, à raison du chômage forcé ou d'autres causes, seraient réduites à l'indigence,surtout pendant les rigueurs de l'hiver. Il n'est pas un de vous, nos très chers frères, qui ne comprenne de quelle pensée profonde de charité chrétienne s'inspire cette démarche de vos évêques. Pas un non plus ne refusera, Nous en sommes assurés, de concourir joyeusement et abondamment à la diminution de la misère publique.

Ce premier devoir accompli, notre tâche ne sera cependant pas terminée. Notre Très Saint-Père le Pape Benoit XV a jeté à l'univers, dès son accession au trône pontifical, le cri vibrant de la paix. La paix, il faut que de toutes nos forces, nous, les fidèles enfants de l'Eglise Catholique, nous aidions Notre Père

commun à l'obtenir de la miséricorde divine. Comme les autres, par notre charité nous devons essayer de prévenir et de guérir les maux de la guerre ; plus que les autres, nous devons, par nos prières, apaiser la colère de ce Dieu qui fait souvent, des conflits entre les nations, l'instrument de ses justes vengeances.

Pour vous acquitter de cette obligation, nos très chers frères, vous unirez vos supplications à celles de vos évêques et de vos prêtres. Dans les familles, on s'imposera plus que jamais de réciter en commun la prière du soir et de l'offrir à l'intention des malheureux peuples entraînés dans la tourmente. Chacun se fera un devoir de communier aussi souvent que possible pour les soldats qui luttent sur les champs de bataille. Aucune louange, cependant, n'attire l'attention de Dieu comme celle qui provient de la bouche des enfants (1). Les chefs de famille, les maîtres et les maîtresses de nos écoles, collèges et couvents, insisteront donc auprès de notre jeunesse canadienne pour qu'elle se presse en rangs serrés autour de la Table Sainte. C'est sur elle surtout qu'il faut compter pour arracher à Notre-Seigneur Jésus-Christ, " le Prince de la Paix, " ce calme après lequel le monde soupire présentement, Celui qui a tant aimé les enfants et qui est venu établir sur terre le règne de l'amour, ne saurait refuser d'exaucer les voeux proférés par ces âmes pures.

Si chacun, nos très chers frères, se montre ainsi fidèle à la prière et à l'aumône, Dieu se laissera toucher. Il rendra aux peuples éprouvés de l'Europe la tranquillité dont ils ont tant besoin. Il fera tourner cette guerre au profit de la justice et du droit. Dans sa puissance et sagesse, il en fera sortir de consolants retours à la foi, une déférence plus confiante, un atta-

(1) Ps., VIII, 3 ; Matth., XXI, 16.

chement plus ferme envers la Sainte Eglise, et pour l'Eglise elle-même, avec une liberté plus grande, un adoucissement à ses épreuves et à ses douleurs. Il daignera préserver notre patrie des résultats désastreux qui la menacent si la guerre se prolonge. Tels sont, nos très chers frères, notre confiance et notre espoir. Ce sera l'honneur et la gloire du Canada, si intimement lié à deux des principaux belligérants, d'avoir concouru, par ses pieuses supplications, à restaurer la paix dans le monde, et à soulager, par ses généreuses contributions, les maux dont aura souffert l'humanité.

Pour atteindre cette double fin, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous décrétons et ordonnons :

1o Que le dimanche, 18 octobre, à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles de nos diocèses, une quête soit faite au profit des soldats et des sans-travail de chacun de ces diocèses ;

2o Que ce même dimanche, à la suite de la messe solennelle et paroissiale, l'on chante l'hymne de la pénitence et de la supplication, le psaume *Miserere*, ainsi que l'oraison de la messe *Pro Pace*.

3o Jusqu'à la fin de la guerre, on dira à la messe, quand les rubriques le permettront, et l'on chantera au salut du Très Saint-Sacrement cette même oraison *Pro Pace*.

4o Nous demandons dans toutes les paroisses, le jour qui paraîtra le plus propice, une communion générale des enfants aux intentions de Notre Saint-Père le Pape Benoit XV, pour obtenir le grand bienfait de la paix.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous le vingt-troisième jour de septembre mil-neuf-cent-quatorze.

† Paul, Arch. de Montréal.
† Charles-Hugues, Archev. d'Ottawa.
† Paul-Eugène, Arch. de Séleucie, Admin. de Québec.
† André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.
† Joseph-Médard, Ev. de Valleyfield.
† Michel-Thomas, Ev. de Chicoutimi.
† N.-Zéphyrin, Ev. de Pembroke.
† François-Xavier, Ev. de Trois-Rivières.
† J.-S.-Hermann, Ev. de Nicolet.
† Alexis-Xyste, Ev. de Saint-Hyacinthe.
† Guillaume, Ev. de Joliette.
† François-Xavier, Ev. de Mont-Laurier.
† Gustave, Ev. de Sicca, V. Ap. du Golfe Saint-Laurent
† Elie-A., Ev. de Catenna, V. Ap. du Témiscamingue.
H.-O. Chalifoux, ptre, V. G., Admin. de Sherbrooke.

Par mandement de Nos Seigneurs,

Jules Laberge, ptre,
Secrétaire de l'Archevêché de Québec.

No 108

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Au sujet de la mort de Notre Très Saint-Père le pape Pie X

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Une grande épreuve vient de frapper soudainement l'Eglise catholique: Pie X, notre vénéré et bien-aimé pontife est mort, et nous cherchons vainement les mots capables d'exprimer notre douleur.

Il y a quinze jours à peine, à l'occasion du onzième anniversaire de son élection, nous lui adressions, au nom du diocèse et au nôtre, les hommages du plus respectueux dévouement et du plus filial amour, et il nous répondait, sans retard, en nous donnant à tous sa paternelle bénédiction.

Tout récemment, nous trouvant à Rome, il nous avait été donné de le voir intimement plusieurs fois. Il ne restait pas

chez lui la moindre trace de la maladie qui, l'an dernier, l'avait conduit aux portes du tombeau. Nous admirions sa mémoire si lucide et sa sérénité parfaite, au milieu de ses labeurs et de ses nombreuses préoccupations. L'Eglise, nous semblait-il, avait besoin de lui. Tout faisait espérer alors qu'il lui serait conservé plusieurs années encore, et qu'il pourrait mener à leur terme les grandes oeuvres de réforme et les travaux qu'il avait entrepris.

Tout à coup, il y a deux jours, nous arrivait la nouvelle qu'il était souffrant, que le repos lui était prescrit par ses médecins; puis que son état s'aggravait; et, ce matin, qu'il était mort....

Au moment où nous traçons ces lignes, nous ne connaissons pas les détails de ses derniers moments. Mais nous n'en pouvons douter : l'effroyable guerre qui mit l'Europe en feu, et arma les unes contre les autres tant de grandes nations, voilà ce qui a abrégé ses jours. Son coeur si sensible n'a pu supporter le choc causé par ce conflit meurtrier qu'il eût voulu empêcher à tout prix. Il le disait le 2 août dans le message touchant qu'il adressait au monde entier :

" *A cette heure où l'Europe presque entière est entraînée vers le gouffre de la guerre la plus terrible, avec ses dangers et ses misères présentes et celles qui doivent suivre, dont la seule pensée frappe tout le monde de peine et d'horreur, Nous qui avons à veiller sur la vie et le bien-être de tant de citoyens et de tant de peuples, ne pouvons pas ne pas être profondément ému et Notre coeur est brisé du plus amer chagrin.* "

Ah! que les desseins de Dieu sont impénétrables; et à cette heure de deuil et d'angoisse, comme il fait bon nous rappeler les promesses de Jésus-Christ à ses apôtres : " Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles! ".

Pie X a régné que onze années, mais que ces onze années ont été admirablement remplies et singulièrement fécondes ! Il reste, sans contredit, un des plus illustres papes qui aient occupé le siège de saint Pierre.

Dès son avènement, il se traça en trois mots le programme qu'il voulait exécuter : " *Tout restaurer dans le Christ* "; il y fut fidèle sans relâche et jusqu'à la fin.

Lui, si bon et si tendre, " doux et humble de coeur " à l'exemple de son divin Maître, il a combattu avec intrépidité et sans merci toutes les erreurs de notre temps.

Son encyclique sur le modernisme est un des documents les plus importants que puisse signaler l'histoire de la papauté. Il a entrepris la réforme du chant sacré, la codification du droit canonique, la révision de la Vulgate; il s'est occupé de la sanctification des clercs, de l'enseignement du catéchisme; et par ses décrets sur l'âge de la première communion, sur la communion fréquente et quotidienne, sur la communion des malades, il a donné le coup de mort aux néfastes doctrines jansénistes et il a attiré les âmes en foule auprès du tabernacle; il a été vraiment le pape de l'Eucharistie.

Les congrès tenus chaque année, dans un pays ou dans un autre, en l'honneur du Très Saint-Sacrement, ont eu ses plus ardents encouragements. Celui de Montréal, en 1910, avait procuré une joie bien vive à son coeur, et il avait daigné nous le dire plus d'une fois.

Ce pontife, si grand par la dignité et la puissance spirituelle dont il était investi, était le plus simple et le plus humble des hommes. Quiconque avait été admis une fois auprès de lui ne pouvait s'empêcher de dire : " Comme il est bon ! " Il savait vraiment se faire tout à tous. Sa charité, son désintéressement n'avaient pas de bornes. Il aimait surtout avec ten-

dresse les pauvres, les humbles, les petits. Combien d'enfants, dans le monde, possèdent aujourd'hui des lettres qu'il avait daigné leur écrire de sa propre main! Que de bénédictions il a répandues partout, dans l'univers !

Mais que dire de sa foi, de sa confiance en Dieu, de l'esprit surnaturel qui inspirait et animait tous ses actes ? Ah ! nous ne craignons pas de l'affirmer, ce n'est pas simplement un illustre docteur, un père, c'est un pape aussi saint que grand que nous avons perdu. Il est retourné vers Celui dont il était ici-bas le représentant et le Vicaire, pour recevoir la récompense de ses labeurs, de ses luttes et de ses vertus.

Mais un devoir nous incombe à tous en ce moment, nos très chers frères, et nous nous en acquitterons avec piété.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons tué et ordonné, statuons et ordonnons ce qui suit :

1o Jeudi prochain, 27 août, à 9 heures, nous chanterons un service solennel dans notre cathédrale pour le repos de l'âme de Pie X. Nous espérons que les fidèles y viendront en grand nombre. Le clergé y est particulièrement invité, et les communautés religieuses sont priées d'y envoyer des représentants.

2o Lundi, le 31, un service sera chanté dans toutes les églises du diocèse, à l'heure qui sera jugée la plus convenable. Dans les communautés où une messe solennelle ne serait pas possible, on dira une messe basse. La veille de ces différents services, à 7 heures du soir, dans toutes les églises, on sonnera les glas pendant une heure.

3o Les prêtres omettront le nom du pape au canon de la messe et ne chanteront plus son oraison aux saluts du Saint-Sacrement.

4o Enfin, nous vous engageons, nos très chers frères, à faire la sainte communion, à réciter le rosaire, à assister aux messes qui seront célébrées dans votre paroisse. Vous n'aurez qu'à suivre l'inspiration de votre coeur si chrétien.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le 20 août 1914.

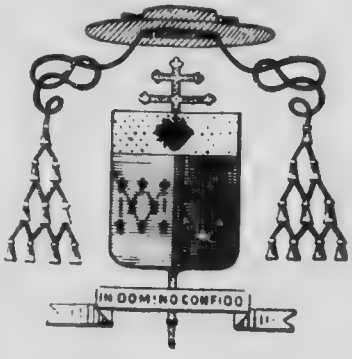

✠ PAUL, arch. de Montréal.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre.

Chancelier.

No 109

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

ANNONÇANT L'ÉLECTION DE NOTRE SAINT-PERE LE PAPE BENOIT XV

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Un pape peut mourir, le pape ne meurt pas. Le vingt août dernier, nous vous annoncions la mort de notre bien-aimé pontife Pie X. Aujourd'hui, nous venons vous faire part de l'élection de son successeur. Le deuil de la grande famille catholique n'a duré que quatorze jours. Grâces en soient rendues à Dieu, entonnons le cantique de l'allégresse et de la reconnaissance.

O vie vraiment divine de l'Eglise ! Action manifeste de l'Esprit-Saint ! Pendant que les nations de l'Europe sont aux

prises dans la plus terrible guerre que le monde ait encore vue pendant que les hommes se tuent et tombent par milliers, chaque jour, sur les champs de bataille ; pendant que le sang coule à flots, que les villes sont dévastées et incendiées, l'Eglise poursuit tranquillement sa marche, et voit se continuer, sans le moindre trouble, la série de ses souverains pontifes. Il n'y a de stable, vraiment, que cette royauté sans armée.

Se figure-t-on quelque part, à l'heure présente, une réunion d'une soixantaine d'hommes éminents par la noblesse, la dignité et la science, venus des pays belligérants et des autres parties du monde, fraternisant ensemble, et tenant une conférence pacifique de deux heures seulement, sur une question quelconque intéressant la société ? Ah ! la paix viendra plus tard, et nous l'appelons de tous nos voeux : mais aujourd'hui, hélas ! c'est le conflit universel : c'est, au fond des coeurs, l'ambition ou la haine, l'indignation légitime en présence des atrocités commises et du droit violé ; c'est le désir de la revanche ; c'est partout la défiance, l'inquiétude et l'angoisse. Non, non, une telle assemblée ne serait possible nulle part. Et cependant, l'univers entier en a contemplé une, plus merveilleuse encore, dans le conclave qui vient de se tenir au Vatican.

Ils étaient là, en effet, unis par les liens de la même foi et de la même charité, adressant au ciel les plus ferventes prières, ces vénérables cardinaux, tous hommes de vertu et de savoir, préposés à des diocèses importants, ou à des postes éminents dans le gouvernement de l'Eglise, mais d'origine et de langue diverses : appartenant, pour un grand nombre, à ces pays qui, en ce moment, se livrent les plus meurtriers combats ; ayant, plusieurs d'entre eux, des parents et des compatriotes engagés sous des drapeaux différents. Quelle cause de tourments, semble-t-il, et ajoutons aussi, de terrible malaise et même de frictions ! Le sentiment patriotique est si fort et si

cessant dans l'âme humaine ! Et pourtant, l'union la plus parfaite, une union toute surnaturelle règne parmi eux. L'accomplissement d'un grand devoir, le bien des âmes, le règne de Jésus-Christ continué sur la terre, voilà leur unique préoccupation. Ils ont mission de donner à l'Eglise le chef qui lui manque et qu'elle attend. Tout ce qui sent l'humain est banni de leur pensée. Ils se sont fait une solitude impénétrable à tous les bruits du dehors. Leurs oraisons se prolongent. " Seigneur, disent-ils, montrez-nous celui que vous voulez pour votre vicaire ici-bas. "

Puis, les séances commencent. Dignes, calmes, oubliant même un moment les scènes de carnage dont leur patrie est peut-être le théâtre et qui, demain, leur arracheront des larmes, ils vont, sous le regard de Dieu, déposer leur bulletin de vote dans le calice d'or. Il en est qui tremblent, car ils redoutent le terrible fardeau dont ils pourraient être chargés. Deux fois, trois fois, autant qu'il est nécessaire, ils recommencent la cérémonie solennelle. Mais voilà que la lumière se fait dans les esprits. Celui auquel plusieurs ne pensaient pas, peut-être, au début du conclave, apparaît comme le futur élu de Dieu. Déjà on croit voir une auréole à son front. Les votes vont plus nombreux vers lui. Le nombre de bulletins requis est obtenu : l'élection est faite, le pape est proclamé. Le voici qui a revêtu la soutane blanche qu'il portera désormais. Les cardinaux, ses collègues de tout à l'heure, s'inclinent et lui promettent la soumission la plus entière et le dévouement le plus absolu. La foi leur montre devant eux Pierre, chargé par le Christ de paître les brebis et les agneaux.

Nos très chers frères, tel est l'événement qui s'est accompli ce matin, dans le palais du Vatican, et le peuple de Rome l'a appris quand le doyen des cardinaux diacres lui a fait entendre du balcon central de Saint-Pierre les paroles traditionnel-

les : " Je vous annonce une nouvelle qui va vous remplir de joie : nous avons pour pape l'éminentissime et révérendissime seigneur cardinal Jacques della Chiesa qui a pris le nom de Benoit XV. "

La nouvelle, transmise aussitôt par le télégraphe, aux quatre coins du monde, a relégué au deuxième plan toutes les dépêches concernant la guerre. Pour nous, nous avons beni Dieu, et nous nous sommes empressé d'adresser à Sa Saintete les hommages et les voeux de longue vie des six cent mille fidèles de notre diocèse.

Le nouveau pontife est né à Pegni, dans le diocèse de Gênes le 21 novembre 1854. Il n'a donc pas encore soixante ans. Quand il y a trois mois à peine, il était fait cardinal par Pie X, *La Croix* de Paris publiait sur lui une courte biographie dont nous sommes heureux de reproduire ici quelques passages.

" Les qualités intellectuelles du prélat expliquent la confiance que lui accordèrent tout de suite ses supérieurs. Esprit remarquablement agile, pénétrant avec rapidité jusqu'au noeud des questions les plus difficiles, Mgr della Chiesa a le don de la rédaction aisée et élégante. Avec cela, une mémoire facile qui organise ses souvenirs et ne perd rien de ce qu'il lui a confié. Le caractère est à la hauteur du talent. Discret, comme on sait l'être à Rome, d'une droiture inflexible et d'une fidélité exquise, Mgr della Chiesa est, par-dessus tout, un prêtre remarquablement pieux.

" Il fut, durant plusieurs années, le supérieur du Tiers Ordre franciscain que le regretté cardinal Vivès avait institué, pour les ecclésiastiques, dans la chapelle de la Maison internationale des Prêtres de la Mission, et que l'actuel évêque de Bergame, Mgr Radini-Tedeschi, avait dirigée avant lui. Nul ne fut plus assidu aux réunions de la Fraternité dont il pré-

sidait la retraite mensuelle, et ce n'est sans doute pas un petit loge, si l'on songe aux multiples travaux qui lui incombaient comme substitut du cardinal secrétaire d'Etat.

La carrière de Mgr della Chiesa est connue : elle se confond d'abord, comme nous l'avons dit, avec celle du cardinal Rampolla lui-même. Mgr della Chiesa entra à la secrétaire-d'Etat en 1887 comme " minutante " : il fut nommé substitut du cardinal secrétaire d'Etat en avril 1901, quand Mgr Gripepi fut créé cardinal. Il continua ces fonctions, pendant près de quatre ans, après la mort de Léon XIII, quand Son Eminence le cardinal Merry del Val succéda, comme pro-secrétaire d'Etat d'abord, et bientôt comme secrétaire d'Etat, au cardinal Rampolla.

Le 16 décembre 1907, il fut nommé archevêque de Bologne, succédant au cardinal Svampa. Il fut sacré le 22 décembre de la même année dans la chapelle Sixtine, par Sa Sainteté Pie X.

Les travaux apostoliques ne prirent pas Mgr della Chiesa au dépourvu. Il aimait à se délasser de son absorbant labeur, comme substitut du secrétaire d'Etat, par l'exercice du saint ministère. Il entendait assidûment les confessions à l'église Saint-Eustache. Il aimait à adresser la parole de Dieu, surtout aux pèlerins, et ses auditeurs n'ont pas oublié la doctrine solide et la profonde piété qui caractérisaient ses allocutions.

Ainsi put-il soutenir l'héritage du cardinal Svampa, qui ne laissait pas d'être redoutable. Sur cette ville de Bologne, qu'un tempérament ombrageux et des traditions de haute culture intellectuelle rendent si difficile à saisir, le cardinal Svampa exerçait un prestige incontesté.

Mgr della Chiesa conquit l'estime de ses diocésains par la justesse de son jugement, par la sûreté de ses relations, par la

distinction de son esprit et par l'édification d'une vie profondément sacerdotale. »

Voilà, nos très chers frères, celui qui nous est donné aujourd'hui pour pasteur suprême et pour père.

Nous avons eu l'honneur de le connaître jadis, quand il remplissait auprès du célèbre et pieux cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Léon XIII, les fonctions de substitut. Nous aimons à nous rappeler, en ce moment, son accueil toujours si bienveillant, son empressement à accorder les faveurs ou à rendre les services qui lui étaient demandés. Nous avions remarqué son abord si simple et son amabilité si douce. Il a été à l'école de deux grands papes. L'Eglise peut attendre beaucoup de lui et ne sera pas déçue. Par sa fermeté, en même temps que par son esprit de conciliation, il saura faire face aux difficultés des temps que nous traversons; par sa bonté attirante et persuasive, il gagnera les cœurs. En prenant le nom de Benoît XV, il a voulu, sans doute, honorer la mémoire de l'illustre Benoît XIV dont le règne fut si brillant et si fécond, et qui fut appelé, lui aussi, à monter du siège archiepiscopal de Bologne sur le siège de saint Pierre.

Dominus conservet eum. Oui, que le Seigneur nous le conserve bien longtemps. Qu'il le soutienne, le protège et le fortifie. Reportons sur lui, nos très chers frères, les sentiments d'obéissance, de piété filiale, de respectueuse tendresse dont nous étions animés pour son vénéré prédécesseur.

Ah! puisse-t-il voir, et bientôt, les peuples qui actuellement s'égorgent et se détruisent sans pitié, se tourner vers lui comme vers leur médiateur et l'arbitre de leurs différends. Alors, n'en doutons pas, le pape jouera le beau rôle que la papauté a joué si souvent au cours des siècles passés; il rendra la paix à l'Europe, et Benoît XV sera salué comme l'insigne bienfaiteur de l'humanité.

Avec ces causes, nous ordonnons ce qui suit :

1o Dimanche prochain, 6 septembre, dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, on chantera, après la messe principale, le *Te Deum*, avec l'oraison de l'action de grâces et celle pour le pape.

2o Pendant huit jours, l'oraison commandée, aux messes où la rubrique le permet, sera l'oraison pour le pape. On prendra ensuite l'oraison pour obtenir la paix.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait le prône, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le 3 septembre 1914.

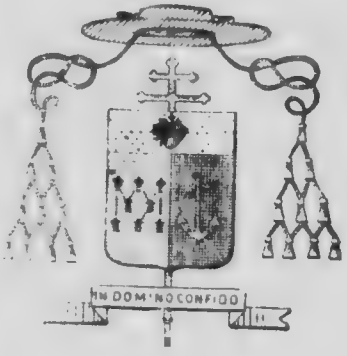

✝ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,

Chancelier.

No 110

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

{ Archevêché de Montréal,
le 1 décembre 1914.

I — Charité et prière.
II — L'Union Saint-Jean.
III — Retraites sacerdotales.
IV — Sujets de sermons pour 1915.
V — Denier de Saint-Pierre, et collectes pour oeuvres diverses pendant l'année 1913.

Mes chers collaborateurs,

I

Charité et prière

L'horrible guerre, cause de tant de deuils et de tant de ruines, se poursuit en Europe, et personne n'en peut prédire la fin.

L'appel fait en faveur de ses victimes a été admirablement entendu de notre population. Les organisations de secours, pour venir en aide aux soldats blessés de la France et de la Belgique, ainsi qu'aux innombrables familles en détresse, se sont multipliées. Jamais, peut-être, la charité n'a été pratiquée parmi nous avec plus de désintéressement et d'ardeur. On dirait que Montréal est devenu un immense ouvroir de charité.

Ce beau mouvement, je l'espère, va se continuer. Et plus les misères à soulager seront grandes parmi nos frères de là-bas, plus nous saurons nous montrer sympathiques et généreux. Le labeur et les privations mêmes ne nous coûteront pas C'est par là que nous nous montrerons vraiment chrétiens.

Mais, nous avons en même temps à penser à nos pauvres qui, cet hiver, seront ici plus nombreux que jamais. Eux aussi, beaucoup du moins, sont des victimes de la guerre; eux aussi ont besoin de vêtements, de charbon et de pain. Ceux qui gagnaient honorablement leur vie, et qui, aujourd'hui, manquent de travail,vont passer par des épreuves bien rudes. Je vois avec bonheur que notre Conseil de Ville s'en préoccupe, et cherche les moyens les plus efficaces et les plus pratiques de les secourir. Nos communautés religieuses donnent l'exemple. Dans leurs différents asiles, des centaines de repas substantiels sont servis, chaque jour, aux sans travail et aux indigents. Mais il faut nous organiser tous ensemble. Avec l'union des bonnes volontés, l'inquiétant problème qui se pose devant nous, devra, ce me semble, se résoudre assez facilement.

Je compte tout particulièrement sur nos Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Je les ai recommandées et louées bien des fois. C'est maintenant, surtout,que vont se révéler leur utilité sociale et leur merveilleuse puissance. Quelle belle et touchante mission elles vont remplir ! Il y en avait relativement

peu, jusqu'à ces derniers temps, dans notre ville. On en compte aujourd'hui cinquante-quatre. Ce n'est pas encore assez. Les étudiants de l'Université Laval ont la leur. Je les en félicite. Outre qu'ils donnent un magnifique exemple, ils réalisent un des voeux les plus chers au coeur du pieux Frédéric Ozanam.

Dans les paroisses où il n'existe pas encore de Conférence, je veux qu'on en fonde une sans retard, et je fais un devoir à Messieurs les curés de s'adresser, à cette fin, au président général et à l'aumônier général de la Saint-Vincent-de-Paul. La fondation se fera très facilement.

Je supplie spécialement les hommes des professions libérales, trop rares jusqu'à présent dans ces Conférences, de se faire une obligation sainte et un point d'honneur de s'y enrôler. Il n'y a pas sur la terre d'armée plus glorieuse que celle de la charité. La Saint-Vincent-de-Paul est cette armée dont le Christ est le chef et que l'Eglise bénit.

Notre Saint-Père le pape Benoit XV écrivait naguère à son président général M. le vicomte d'Hendecourt: "Nous n'avons jamais cessé de prendre le plus vif intérêt à cette institution éminemment catholique et sociale, et c'est avec une satisfaction profonde que Nous avons suivi et que Nous suivons le développement de ce grand arbre, qui a étendu ses branches et porté des fruits précieux de charité surnaturelle dans toutes les parties du monde... Daigne le divin Maître, en soutenant vos forces, bénir les voeux que nous formons pour le progrès et l'accroissement de votre Société, appelée, à l'heure actuelle surtout, à soulager tant de douleurs, à mettre un baume salutaire sur tant de misères spirituelles et corporelles. ".

J'arrive maintenant à la pratique. Il appartiendra à chaque Conférence de se rendre compte, par visites ou par enquêtes, des besoins divers des pauvres de sa paroisse, et d'y apporter toute l'assistance possible.

Dans les mois qui vont suivre, les réunions devront, probablement, être plus fréquentes qu'en temps ordinaire. Les membres, je n'en doute pas, s'y rendront avec empressement. A quelle oeuvre plus noble et plus méritoire pourraient-ils consacrer leurs loisirs ?

Mais d'où viendront les ressources suffisantes pour subvenir à toutes les nécessités ? Des membres d'abord, qui se rappelleront que Notre-Seigneur regarde comme fait à lui-même ce que l'on fait aux malheureux ; des personnes charitables qui voudront coopérer, selon leurs moyens, à une oeuvre si belle ; puis des fonds qui pourraient être versés entre les mains du Conseil central de la Société, et distribués par lui aux diverses Conférences.

Si cela ne suffit pas, je permets que pendant tout l'hiver, les collectes du dimanche aux offices de l'église, à l'exception de celles qui sont prescrites pour des fins spéciales, soient faites en faveur des pauvres de la paroisse, et remises intégralement à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

J'irai même plus loin. J'autorise toute contribution que les Fabriques décideront de souscrire aux Conférences paroissiales.

Grâce à ces moyens, la bonne Providence aidant, nos pauvres seront, je l'espère, convenablement secourus.

Au devoir de l'aumône s'ajoute pour nous le devoir plus impérieux que jamais de la prière, et de la prière publique.

Ne l'oublions pas, c'est Dieu qui tient entre ses mains les destinées des peuples. Que nos supplications s'élèvent donc ardentes vers lui, afin d'obtenir de sa miséricorde, la cessation des maux qui affligent le monde. Prions avec nos fidèles, chers collaborateurs, aux intentions du Souverain-Pontife. Il sait, lui, mieux que personne, ce qu'il faut demander au Tout-Puissant, et comment nous devons le demander. Unissons-nous à lui, avec foi et confiance.

Je demande que, dans toutes nos écoles, les élèves récitent trois fois, à l'ouverture de chaque classe, la pieuse invocation : " Coeur sacré de Jésus, ayez pitié de nous. ". Ces milliers de voix si pures ne pourront pas manquer, d'être entendues. Y a-t-il, en effet, une prière plus puissante que la prière des enfants?

Dans vos paroisses, je vous invite à convier vos fidèles auprès du tabernacle, pour des journées de supplications spéciales. A cette occasion, l'exposition solennelle du Saint-Sacrement sera permise, et vous ne manquerez pas de faire amende honorable à la justice divine.

Je recommande, de plus, l'exercice public du chemin de la croix, exercice auquel sont attachées de si nombreuses indulgences. Prêchez aussi la pénitence et la fréquentation des sacrements. Exhortez fortement vos fidèles à s'éloigner des théâtres, des maisons de vues animées et à s'abstenir des amusements mondains.

Pour nous, chrétiens, c'est le temps du renoncement de la mortification, de la piété, et non celui du plaisir. La sainteté de notre vie, soyons-en sûrs, sera le meilleur moyen d'obtenir la fin des épreuves présentes, et d'éloigner de nous des malheurs encore plus grands peut-être.

II

Union Saint-Jean

Je vous rappelle les importantes modifications faites aux règlements de l'Union Saint-Jean, et que je vous ai annoncées lors des retraites pastorales. Voici les articles tels qu'ils ont été amendés :

" L'Union Saint-Jean a pour but de venir en aide aux prêtres malades ou empêchés de vaquer aux travaux du saint ministère. La quotité des pensions est fixée à deux cent cinquante piastres par année, à partir du 1er janvier 1915.

" Afin de venir en aide à la Caisse de l'Union, Mgr l'archevêque, conformément aux prescriptions du Premier Concile National de Québec, a décidé de prélever un pour cent sur le casuel des fabriques, et réglé que cette taxe devra être payée avant le 1er janvier de chaque année. ".

La somme de deux cents piastres, allouée jusqu'ici aux pensionnaires de l'Union Saint-Jean,était devenue évidemment insuffisante, vu la cherté de la vie. Nous l'avons élevée à deux cent cinquante pour l'année prochaine, et c'est mon intention de la porter à trois cents à partir de 1916.

Il est entendu que tous les prêtres du diocèse font partie de notre bienfaisante Association.

On voudra bien se rappeler que la contribution est strictement payable avant le 1er novembre. Je prie ceux qui se trouveraient en retard de se mettre en règle immédiatement.

Cette contribution a été fixée à trois pour cent sur tous les revenus ecclésiastiques, honoraires de messes exceptés, et constitue maintenant une obligation de justice.

Je n'ai pas besoin d'énumérer ici les raisons qui justifient le prélèvement d'un pour cent sur le casuel des fabriques

Voici comment l'on procédera. Cet un pour cent devra être payé *avant la fin de décembre,* sur le casuel de 1913, tel qu'il apparaît dans la reddition des comptes. L'an prochain, il sera pris sur le casuel de 1914, et ainsi de suite. Le calcul sera donc très facile à faire et il ne saurait y avoir de retard dans aucune paroisse. L'Union Saint-Jean sera ainsi en état de s'acquitter de ses obligations envers tous ses membres.

III

Retraites sacerdotales

Je recommande à votre piété la retraite mensuelle, exercice si avantageux, et si hautement loué par Pie X, dans une Instruction mémorable que l'on pourrait appeler son testament spirituel au clergé.

A Montréal, cette retraite a lieu dans la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, le deuxième jeudi du mois, à deux heures.

Je vous prie de vous y rendre à moins que vous n'en soyez empêchés par des raisons graves.

Ceux qui n'ont pas pris part à la retraite du mois d'août au grand-séminaire, *devront* faire leur retraite privément, avant la fin de ce mois dans une communauté religieuse, et m'adresser ensuite un certificat signé par le supérieur.

IV

Sujets de sermons pour 1915

La prédication aura pour objet, en 1915, l'Apologétique.

Les questions que vous aurez à traiter sont de la plus haute importance. Veuillez les étudier très sérieusement pour donner au peuple la doctrine sûre dont il a besoin.

Vous ferez bien, en dehors de ce cours régulier, de préparer, pour les dimanches libres, quelques instructions sur la liturgie, telles que les cérémonies du baptême, de la confirmation, de l'Extrême-Onction et de la réception du Saint-Viatique, les cérémonies de la messe, les ornements sacrés, etc. Ce sera le complément des sermons sur les sacrements. Les fidèles en retireront un grand profit.

Sur tous ces sujets vous consulterez avec avantage les ouvrages suivants : *Cours synthétique de Liturgie* par A. Vigourel, professeur de liturgie au séminaire de Saint-Sulpice ; *La Liturgie expliquée aux fidèles* par l'abbé Moisset.

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

NOTE.—Le premier article de cette Circulaire, *Charité et prière*, devra être lu en chaire, à toutes les messes, le dimanche, 6 décembre prochain. Le même jour, à 2 h. 30, toutes les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul sont convoquées au Monument National. Veuillez venir en grand nombre à cette importante réunion. Je compte particulièrement sur la présence de Messieurs les curés.

SUJETS DE SERMONS POUR 1915

Apologétique

Entre Dieu et l'homme il faut une religion. La vraie religion est la religion révélée. La vraie religion révélée est la religion chrétienne. La vraie religion chrétienne est l'Eglise catholique.

I. Nécessité de la religion.

II. La révélation : possibilité — nécessité.

III. Preuves de la révélation : la prophétie et le miracle.

IV. Le Nouveau Testament : Autorité de l'Evangile.

V. Divinité de Jésus-Christ prouvée par les prophéties messianiques.

VI. Divinité de Jésus-Christ prouvée par ses propres miracles et en particulier par sa résurrection.

VII. Divinité du Christianisme prouvée par le témoignage des martyrs.

VIII. Divinité du Christianisme prouvée par ses effets sur l'individu.

IX. Divinité du Christianisme prouvée par ses effets sur la famille et sur la société.

X. Nature de la vraie Eglise de Jésus-Christ : c'est une société.

XI. Son pouvoir d'enseigner.

XII. Son pouvoir de gouverner.

XIII. Les quatre notes de l'Eglise.

XIV. Explication de la formule : Hors de l'Eglise point de salut.

XV. Du Pape dans l'Eglise.

XVI. Des évêques dans l'Eglise.

XVII. De la tradition dans l'Eglise, ou en quoi consiste la règle de foi dans l'Eglise.

XVIII. Relations entre l'Eglise et l'Etat.

XIX. Reproche d'obscurantisme fait à l'Eglise, ou accord entre la science et la religion.

XX. Reproche d'intolérance : Inquisition, Galilée.

XXI. Nos devoirs envers l'Eglise.

Auteurs à consulter : Tanquerey : *Theologia fundamentalis.* — Mgr Fr[illegible]sinous, *Défense du Christianisme* (2 vol.). — Mgr Gibier : Montsabré, *Passim.*

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE
POUR L'ANNEE 1913

Paroisses et chapelles

La Cathédrale

Quêtes		$200.72

Notre-Dame

Quêtes	$137.42	
Fabrique	100.00	
Dames de la Sainte-Famille	25.00	
Enfants de Marie	25.00	287.42

Notre-Dame-des-Anges (Cartierville)

Quêtes		5.30

Notre-Dame-de-Grâce

Quêtes	86.79	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Congrégation des hommes	5.00	111.79

Notre-Dame-des-Neiges

Quêtes	35.70	
Fabrique	10.00	45.70

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)

Quêtes	80.00	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	110.00

Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)

Quêtes		20.00

Notre-Dame-du-Bon Conseil

Quêtes et Fabrique	8100.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	105.00

Notre-Dame-du Saint-Rosaire (Villeray)

Quêtes	30.15	
Fabrique	10.00	40.1

Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours

Quêtes		24

Notre-Dame-de-la-Défens

Quêtes		11

Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie (Hochelaga)

Quêtes	30.00	
Fabrique	50.00	80.00

Sacré-Cœur

Quêtes	125.00	
Fabrique	50.00	
Cercle Sacré-Cœur (Alliance Nationale)	10.00	
Congrégations	20.00	205.00

Sacré-Cœur

Quêtes		34.5

Saint-Alphonse

Quêtes.	12.55	
Fabrique.	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	20.55

Saints-Anges (Lachine)

Quêtes.	156.00	
Fabrique. .	50.00	
Dames de Sainte-Anne . . .	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Particu[illegible]	[illegible].00	221.00

[illegible]te-Anne

Quêtes	48.85	
Fabrique	40.00	18[illegible].85

[illegible]nte-Anne [illegible]

Quêtes		45.1[illegible]

Saint-Antoine

Quêtes.		35.00

[illegible]nt-Ars[illegible]

Qu[illegible]		1[illegible].00

[illegible]nt-[illegible]

[illegible]		10[illegible]

[illegible]

[illegible] . . .		11[illegible].00

[illegible]

Qu[illegible]		59.4[illegible]

Sainte-Cécile		
Quêtes		4.54
Saint-Charles		
Quêtes		70.35
Sainte-Claire-de-Tétreauville		
Quêtes	24.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	44.00
Saint-Clément-de-Maisonneuve		
Quêtes	69.48	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	99.48
Sainte-Clotilde		
Quêtes		37.75
Sainte-Cunégonde		
Quêtes	55.00	
Fabrique	50.00	
Enfants de Marie	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Congrégation des hommes et des jeunes gens	10.00	135.00
Saint-Denis		
Quêtes	34.77	
Fabrique	25.00	59.77
Saint-Edouard		
Quêtes		38.84

Sainte-Elizabeth-du-Portugal

Quêtes	57.55	
Fabrique	10 00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie,	5.00	77.55

Saint-Enfant-Jésus (Mile-End)

Quêtes	180.00	
Fabrique	100.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Tiers-Ordre — Hommes	5.00	
" Femmes	5.00	
Enfants de Marie	5.00	310.00

Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)

Quêtes	47.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	66.50

Saint-Etienne

Quêtes		13.77

Saint-Eusèbe

Quêtes	40.46	
Enfants de Marie	10 00	50.46

Saint-François-d'Assise (Longue-Pointe)

Quêtes	17.81	

Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	2.00	
Tiers-ordre.....	2.00	
Saint-Vincent de Paul.....	2.00	
Sacré-Cœur.....	2.00	
Bonne Mort.....	4.00	
Société-Sainte-Elizabeth.....	2.00	36.81
Saint-François Salano		
Quêtes.....		14.10
Sainte-Geneviève		
Quêtes.....	24.83	
Fabrique.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	39.83
Saint-Gabriel		
Quêtes.....	26.45	
Fabrique.....	50.00	76.45
Saint-Georges		
Fabrique.....		21.00
Sainte-Hélène		
Quêtes.....	25.90	
Fabrique.....	25.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	
Ecoles.....	5.00	65.90
Saint-Henri		
Quêtes.....	73.89	
Fabrique.....	50.00	

Hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	153.89

Immaculée-Conception

Quêtes	189.80	
Jeunes Gens	15.00	
Hommes	8.00	
Dames de Sainte-Anne	12.00	
Enfants de Marie	10.00	
Zélatrices du Sacré-Cœur	6.00	
Servants de messes	1.00	241.80

Saint-Irénée

Quêtes		33.70

Saint-Jacques-le-Majeur

Quêtes	330.40	
Fabrique	50.00	
Congrégation des hommes	15.00	
" des jeunes gens	10.00	
Dames de Sainte-Anne	20.00	
Enfants de Marie	20.00	
Bonne Mort	15.00	
Adoration diurne	15.00	475.40

Saint-Jean-Baptiste

Quêtes	163.72	
Fabrique	50.00	
Hommes	25.00	
Dames de Sainte-Anne	25.00	
Enfants de Marie	10.00	273.72

St Jean-Baptiste-de-La-Salle		
Quêtes		9.00
Saint-Jean-Berchmans		
Quêtes	11.21	
Fabrique	5.00	
Union de Prières	5.00	
Congrégations	2.00	23.21
Saint-Jean-de-la-Croix		
Quêtes		46.60
Saint-Joachim (Pointe-Claire)		
Quêtes		13.65
Saint-Joseph		
Quêtes	103.20	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ecoles	30.00	153.20
Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)		
Quêtes		3.50
Saint-Joseph-de-Bordeaux		
Quêtes		33.78
Saint-Laurent		
Quêtes	105.00	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	15.00	150.00
Saint-Léon (Westmount)		
Quêtes		152.56

Saint-Léonard-Port-Maurice

Quêtes	16.20	
Fabrique	15.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Union de prières	.50	32.70

Saint-Louis-de-France

Quêtes		221.68

Saint-Louis-de-Gonzague

Quêtes		10.00

Sainte-Madeleine

Quêtes		19.40

Saint-Michel

Quêtes	79.80	
Fabrique	50.00	
Enfants de Marie	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	139.80

Saint-Pascal Baylon

Quêtes		14.65

Saint-Patrice

Quêtes	34.79	
Fabrique	100.00	
Associations	10.00	244.79

Saint-Paul

Quêtes	54.50	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	79.50

Sainte-Philomène

Quêtes		28.85

Saint-Pierre

Quêtes	168.94	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Union de prières	5.00	183.94

Présentation (La) (Dorval)

Quêtes	17.50	
Hommes	2.50	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	
Ligue du Sacré-Cœur	2.50	27.50

Saint-Pierre-aux-Liens

Quêtes	40.00	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	55.00

Saint-Stanislas-de-Kostka

Quêtes	100.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	130.00

Saint-Thomas d'Aquin

Quêtes		21.45

Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve)

Quêtes	90.00	

Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Ligue du Sacré Cœur	5.00	
Tempérance	4.00	129.00
Très-Saint-Sacrement (Parc Dominion)		
Quêtes	28.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	4.00	37.00
Saint-Viateur		
Quêtes	178.00	
Fabrique	10.00	188.00
Saint-Vincent-de-Paul		
Quêtes	95.00	
Fabrique	25.00	
Hommes	10.00	
Jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	155.00
Visitation (la) (Sault-au-Récollet)		
Quêtes	10.50	
Fabrique	20.00	
Congrégation	8.00	38.50
Saint-Zotique		
Quêtes	111.10	

Fabrique.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	10.00	
Enfants de Marie.....	5.00	136.10
Mission Lithuanienne		
Quêtes.....		1.00
Mission Polonais		
Quêtes.....		7.75
Pères Rédemptoristes — Hochelaga		
Quêtes.....		20.00
Pères du Saint-Sacrement		
Quêtes.....		260.00
Hospice Saint-Joseph		
Quêtes.....		3.33
Sourdes-Muettes (Sœurs de la Providence)		
Quêtes.....		31.54
Asile Saint-Joseph (Sœurs de la Providence)		
Quêtes.....		3.40
Bon-Pasteur (Sœurs du Bon-Pasteur)		
Quêtes.....		7.60
Hôtel-Dieu		
Quêtes.....		16.15
Miséricorde		
Quêtes.....		5.00
L'Annonciation (Oka)		
Quêtes.....		13.70
L'Assomption		
Quêtes.....	36.50	

Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	
Union de Prières.....	5.00	51.50
La Purification (*Repentigny*)		
Quêtes.....	5.00	
Fabrique.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	3.00	
Union de Prières.....	3.00	26.00
Sainte-Adèle		
Quêtes.....		23.96
Sainte-Anastasie (Lachute)		
Quêtes.....	38.00	
Fabrique.....	15.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	63.00
Sainte-Anne-des-Plaines		
Quêtes.....	20.68	
Fabrique.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	2.50	
Enfants de Marie.....	2.50	
Tiers-Ordre.....	2.50	38.18
Saint-André d'Argenteuil		
Quêtes.....	10.00	
Fabrique.....	15.00	25.00
Saint-Augustin		
Quêtes.....	11.80	
Fabrique.....	5.00	16.80

Saint-Benoit

Quêtes	7.00	
Fabrique	5.00	12.00

Saint-Cannat

Quêtes	3.25	
Fabrique	4.00	7.25

Saint-Charles — Lachenaie

Quêtes	7.00	
Fabrique	5.00	12.00

Saint-Colomban

Quêtes		2.68

Sainte-Dorothée

Quêtes	13.00	
Fabrique	15.00	28.00

Saint-Elzéar

Quêtes		8.15

Saint-Eustache

Quêtes		42.00

Saint-François-de-Sales

Quêtes		7.50

Saint-Gérard-Majella

Quêtes		2.42

Saint-Hermas

Quêtes	4.90	
Fabrique	12.00	16.90

Saint-Hermédas

Quêtes		2.00

Saint-Janvier

Quêtes		20.30

Saint-Jérôme

Quêtes	73.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	108.00

Saint-Joseph-du-Lac

Quêtes	6.35	
Fabrique	2.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Ligue du Sacré-Cœur	1.00	11.35

Saint-Louis de Terrebonne

Quêtes	28.50	
Fabrique	25.00	53.50

Sainte-Lucie

Quêtes		7.15

Sainte-Marguerite (Lac Masson)

Quêtes		1.07

Saint-Martin

Quêtes	10.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Union de Prières	5.00	27.00

Sainte-Monique

Quêtes		6.42

Saint-Paul l'Ermite

Quêtes	5.40	
Fabrique	15.00	20.40

Saint-Placide

Quêtes		1.82

Saint-Raphael (Ile-Bizard)

Quêtes		6.85

Sainte-Rose

Quêtes	49.00	
Fabrique	35.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	99.00

Saint-Sauveur

Quêtes	4.74	
Fabrique	10.00	14.74

Sainte-Scholastique

Quêtes	29.06	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	44.06

Saints-Simon et Judes (Charlemagne)

Quêtes		11.80

Sainte-Sophie

Quêtes		2.10

Saint-Sulpice

Quêtes	6.80	

Fabrique	12.00	
Associations	5.00	23.80
Sainte-Thérèse		
Quêtes	53.50	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Rosaire	5.00	88.50
Saint-Vincent-de-Paul		
Quêtes	38.85	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	0.50	48.85
Lorette		
Quêtes		4.15
La Nativité de la Sainte Vierge (Laprairie)		
Quêtes		
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	77.00
Notre-Dame-Auxiliatrice		
Quêtes		15.65
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)		
Quêtes		8.55
Sainte-Anne (Varennes)		
Quêtes	26.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	41.00

Saint-Antoine (Longueuil)

Quêtes	127.85	
Fabrique	5.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Tiers-Orde	10.00	157.85

Saint-Basile-le-Grand

Quêtes		5.87

Saint-Bernard (Lacolle-Sud)

Quêtes		3.62

Saint-Blaise

Quêtes		11.00

Saint-Bruno

Quêtes		3.17

Saint-Cœur-de-Marie

Quêtes		4.73

Saint-Constant

Quêtes	12.35	
Fabrique	5.00	17.35

Saint-Cyprien

Quêtes	21.50	
Fabrique	15.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	41.50

Saint-Edouard

Quêtes	5.25	

Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	.50	11.75

Sainte-Famille (Boucherville)

Quêtes		46.72

Saint-François-Xavier (Caughnawaga)

Quêtes		6.34

Saint-François-Xavier (Verchères)

Quêtes	22.35	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	29.35

Saint-Georges (Montréal-Sud)

Quêtes		.50

Saint-Hubert

Quêtes	16.70	
Fabrique	5.00	21.70

Saint-Isidore

Quêtes et Fabrique		88.45

Saint-Jacques-le-Mineur

Quêtes	22.85	
Fabrique	10.00	
Enfants de Marie	1.00	33.85

Saint-Jean

Quêtes	29.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	64.00

Saint-Joseph (Chambly)		
Quêtes		24.38
Sainte-Julie		
Quêtes		8.86
Saint-Lambert		
Quêtes	25.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	34.00
Saint-Luc		
Quêtes	10.22	
Fabrique	5.00	15.22
Sainte-Marguerite (L'Acadie)		
Quêtes	7.55	
Fabrique	10.00	17.55
Saint-Michel		
Quêtes		7.65
Saint-Patrice (Sherrington)		
Quêtes		3.50
Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix		
Quêtes	4.75	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	14.75
Saint-Philippe		
Quêtes	13.82	
Fabrique	10.00	23.82

Saint-Rémi

Quêtes		75.72

Sainte-Théodosie

Quêtes		6.62

Sainte-Trinité (Contrecœur)

Quêtes	21.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Particulier	2.00	37.00

Saint-Valentin

Quêtes	4.85	
Dames de Sainte-Anne	3.00	7.85

Clergé et institutions religieuses

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	498.15
Compagnie de Saint-Sulpice	200.00
Oblats de Marie-Immaculée	40.00
Compagnie de Jésus	45.00
Clers Saint-Viateur	50.00
Pères du Saint-Sacrement	90.00
Pères Dominicains	20.00

Pères de Saint-Vincent-de-Paul	5.00
Frères de l'Instruction Chrétienne	75.00
" de la Charité (Saint-Vincent-de-Paul)	50.00
" de Saint-Gabriel	20.00
" du Sacré-Cœur	40.00
Tiers-Ordre	150.00
Congrégation de Notre-Dame	200.00
Hôtel-Dieu	25.00
Sœurs Grises	240.00
" de la Providence	206.00
" de Sainte-Croix	75.00
" de la Miséricorde	50.00
" des Saints-Noms de Jésus et de Marie	25.00
" du Bon-Pasteur	30.00
" de Sainte-Anne	15.00
" de la Sainte-Famille	25.00
" de l'Espérance	8.00
Petites Filles de Saint-Joseph	25.00
" Sœurs des Pauvres	5.00

Maisons d'éducation

Université Laval	$100.00
Collège de Montréal	25.00
Collège Sainte-Marie	25.00
Séminaire de théologie	10.00

Séminaire de philosophie	10.00
Collège Saint-Laurent (C. S. C.)	25.00
Collège Notre-Dame (C. S. C.)	25.00
Séminaire de Sainte-Thérèse	25.60
Ecole Olier	7.00
Academie Marchand	19.00
Ecole du Plateau	12.00
" Sarsfield	12.00
" Belmont	10.00
Academie Viger	6.75
Ecole Edward Murphy	14.00
Ecole Montcalm	10.00
Ecole Garneau	25.00
Frères des Ecoles Chrétiennes	
Collège du Mont Saint-Louis	40.00
Academie Sainte-Brigide	25.00
Academie Piché (Lachine)	6.00
Académie de l'archevêché	17.00
Ecole Saint-Patrice	3.00
Ecole Saint-Jacques	15.00
Ecole Saint-Laurent	15.00
Ecole Plessis	27.00
Ecole Sainte-Cunégonde	25.00
Ecole de Salaberry	51.00
Ecole Saint-Jean-Baptiste-de-LaSalle	8.50
Clercs Saint-Viateur	
Sourds-Muets	12.25
Académie Saint-Jean-Baptiste	14.80
Collège Terrebonne	4.26

Ecole Saint Louis	7.02
Ecole Saint-Jean-de-la-Croix	4.00
Notre-Dame du Saint-Rosaire	4.00
Ecole Querbes	7.88
Ecole Bordeaux	3.00
Ecole Saint Lambert	5.00
Collège Saint-Rémi	2.75
Clercs de Sainte-Croix	
Académie Saint-Joseph	11.75
Académie Sainte-Croix	11.00
Académie Saint-Paul	5.00
Académie Pointe-Claire	3.00
Frères de l'Instruction Chrétienne	
Sainte-Elisabeth	2.00
Saint-Zotique	12.12
Académie Saint-Paul	6.00
Ecole Sainte-Famille	6.00
Verchères	4.50
Frères du Sacré-Cœur	
Ecole Meilleur	39.00
Académie Commerciale de Notre-Dame-de-Grâce	5.00
Pointe-aux-Trembles	2.50
Verdun	7.31
Notre-Dame-des-Victoires	2.00
Frères de Saint-Gabriel	
Sainte-Thérèse	1.50
Saint-Martin	1.70
Sainte-Rose	4.12

Petits Frères de Marie

Collège Laval (St-Vincent-de-Paul)	15.00
Ecole Saint-Pierre	25.00
" Saint-Pierre-aux-Liens	2.00

Congrégation Notre-Dame

Pensionnat Sainte-Catherine	30.00
" Villa-Maria	25.00
Académie Saint-Eusèbe	49.50
Académie Saint-Denis	10.00
Académie Saint-Antoine	25.00
Académie Saint-Léon	12.00
Académie Saint-Louis	17.00
Académie Sainte-Anne	5.00
Académie Bourgeoys	19.00
Académie Saint-Joseph	10.00
Académie Visitation	10.00
Académie Saint-Paul	13.00
Ecole Normale	19.00
Ecole Bonsecours	5.00
Ecole Saint-Stanislas	7.21
Ecole Notre-Dame	2.00
Ecole Verdun	15.00
Ecole Jeanne Leber	5.00
Ecole de L'Assomption	5.00
Ecole Pointe-Claire	2.90
Couvent Sainte-Thérèse	5.00
École Paroissiale de Sainte-Thérèse	6.50
Couvent de Saint-Jean	6.69
Couvent Notre-Dame-du-Bon-Conseil	10.00
Couvent de Boucherville	4.00
Couvent de Laprairie	5.60

Sœurs Grises

Couvent de Saint-Benoit	10.00

Sœurs du Bon-Pasteur

Couvent de Saint-Hubert	10.00
Academie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00

Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie

Pensionnat Outremont	20.00
Pensionnat Hochelaga	10.00
Academie Marie-Rose	10.00
Académie du Sacré-Cœur	5.00
Académie des Saints-Noms	5.00
Académie des Saint-Anges	5.00
Académie du Saint-Nom de Marie	5.00
Académie Sainte-Emélie	5.00
Académie de Jésus et Marie	5.00
Académie de Marie Immaculée	5.00
Académie Saint-François-Xavier	5.00
Académie de la Sainte-Famille	5.00
Académie de la Nativité	5.00
Ecole Saint-Joseph	5.00
Ecole Baril	5.00
Ecole Saint-Clément	5.00
Ecole Saint Nom de Jésus	5.00
Ecole Frontenac	5.00
Couvent de Saint-Lambert	5.00
Couvent de Longueuil	5.00
Couvent de Verchères	5.00
Couvent de Contrecœur	5.00

Sœurs de Sainte-Anne

Pensionnat de Lachine	10.00
Pensionnat Sainte-Angèle	5.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien	5.00
Couvent de Saint-Rémi	5.00
Couvent de Saint-Henri	10.00
Couvent de Saint Jérome	5.00
Couvent de Saint-Michel	5.00
Couvent de Saint-Cyprien	5.00
Couvent de Sainte-Anne des Plaines	8.00
Académie Sainte-Cunégonde	3.91
Académie Saint-Irénée	8.30
Académie Saint-Zotique	10.00
Académie Saint-Arsène	5.00
Académie Saint-Pierre-aux-Liens	3.00
Ecole Vinet	2.00
Ecole Saint-Victor	2.00

Sœurs de Sainte-Croix

Pensionnat de Saint-Laurent	49.35
Académie Sainte-Brigide	20.00
Académie Laurier	10.00
Académie Saint-Edouard	10.00
Couvent de Varennes	8.00
Couvent de Sainte-Scholastique	7.50
Couvent de Lachute	6.00
Couvent de Saint-Alphonse	1.00

Sœurs de la Providence

Jardin d'Enfance	15.00
Ecole de Saint-Vincent-de-Paul	1.40
Orphelinat	1.25

Couvent de Saint-André.....	5.00
Couvent de Saint-Vincent-de-Paul (Laval)..	16.70

Religieuses du Sacré-Cœur

Académie Sacré-Cœur, rue Saint-Alexandre.	15.00

Diverses sources

Un citoyen de Montréal.....	200.00
Damas Courval.....	200.00
Legs de feu Lecomte	10.00
Un particulier.....	5.00

PAROISSES. VILLE ET BANLIEUE	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.
La Cathédrale Saint-Jacques (Montréal)	$14.00	$13.92	$80.63	107.60	$28.32	$25.00	$41.12
Notre-Dame (St-N.-de-Marie) "	20.00	40.00	145.00	97.00	27.00	72.10	72.95
N.-Dame-des-Anges (Cartierville) "	.71	3.55	4.28	3.48	1.15	1.22	1.25
Notre-Dame-de-Grâces "	21.32	19.49	19.00	106.98	27.91	35.68	38.16
Notre-Dame-des-Neiges "	13.75	11.00	9.00	24.75	13.00	15.75	18.65
N.-D.-des-Sept-Doul. (Verdun) "	8.00	15.00	22.00	21.80	10.00	10.00	12.00
N.-D. des Vict. (P. Terminal) "	2.00	3.00	15.00	15.15	2.00	3.00	3.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil "	3.75	4.27	8.82	46.81	10.45	11.09	13.87
N.-D. du St-Rosaire (Villeray) "	5.70	10.00	5.50	23.05	5.10	7.00	8.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
N.-D.-du-Perpétuel-Secours "	3.00	5.00	5.00	27.00	6.00	6.00	2.50
N.-D.-de-la-Défense "	1.00	8.00	.....	10.22	1.00	5.57	5.00
La Nativité de la B-V-M. (Hoc.) "	8.00	25.00	12.50	20.02	15.00	20.89	25.00
Sacré-Cœur "	12.00	11.70	42.50	70.00	15.00	60.00	50.00
Sainte-Agnès "	9.10	28.90	.....	5.27	4.39	.....	9.65
Saint-Alphonse "	3.00	3.75	5 00	8.35	4.10	5.60	4.90
Saints-Anges (Lachine) "	24.50	24.00	7.00	52.00	13.00	12.00	14.00
Sainte-Anne "	9.01	15.51	18.79	42.74	25.72	25.00	25.00
Sainte-Anne-de-Bellevue "	4.18	9.25	2.13	11.34	4.18	4.13	8.13
Saint-Anselme "	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.50	1.50

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

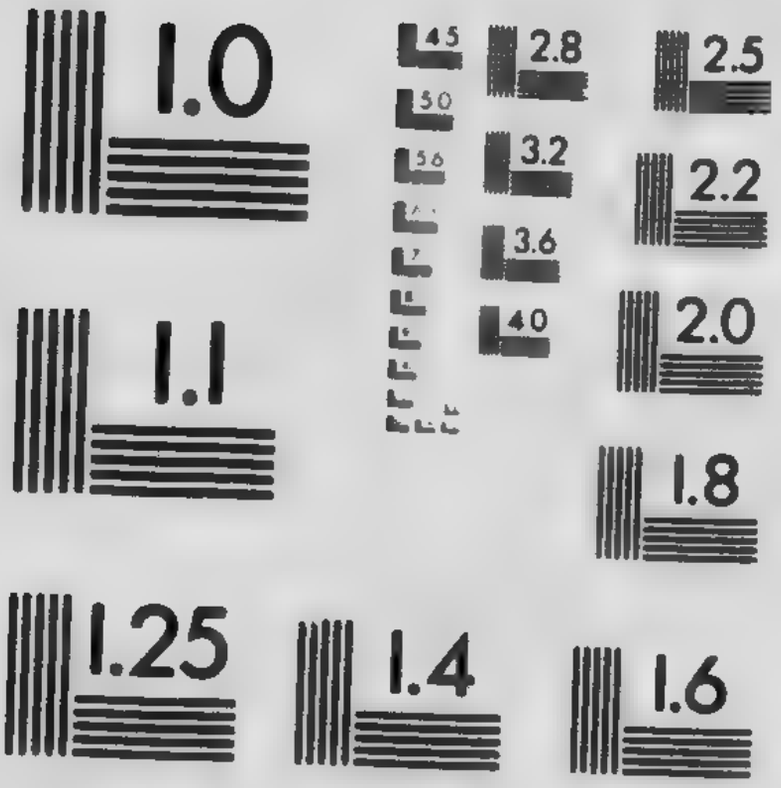

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

PAROISSES.		Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes.	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.
Saint-Antoine	(Montréal)	$10.00	$12.00	$15.00	$21.00	$13.00	$15.00	$15.00
Saint-Arsène	"	2.00	3.00	1.50	7.02	5.39	2.10	11.65
Saint-Bernardin	"	2.77	4.28	.86	3.40	3.85	4.41	3.62
Sainte-Brigide	"	8.00	10.00	90.00	80.00	8.00	10.00	10.00
Sainte-Catherine	"	8.31	12.37	30.24	61.03	8.52	10.10	15.06
Sainte-Cécile	"	.....	.....	.50	1.69	.67	.53	.80
Saint-Charles	"	8.35	13.50	5.42	68.00	7.50	5.50	8.75
Sainte-Claire (Tétraultville)	"	3.00	8.00	1.50	18.00	4.00	5.00	6.25
Saint-Clément (Maisonneuve)	"	7.03	10.80	8.40	18.73	10.20	12.00	10.25
Sainte-Clotilde	"	5.86	9.25	12.76	19.30	7.23	8.45	7.25
Sainte-Cunégonde	"	12.00	20.00	10.00	50.00	10.00	20.00	15.00
Saint-Denis	"	7.36	17.06	41.10	23.60	7.22	21.15	21.70
Saint-Dominique	"	1.60	7.12	9.13	.....	.....	.....	.....
Saint-Edouard	"	8.00	16.82	30.00	55.60	5.00	29.00	29.97
Sainte-Elisabeth-du-Portugal	"	10.25	9.15	11.50	39.91	11.00	14.31	15.25
Saint-Enfant-Jésus	"	43.00	60.00	55.00	175.00	60.00	75.00	75.00
Saint-Enfant-Jésus (Pte-aux-T.)	"	10.11	11.00	22.00	38.55	8.00	13.60	15.55
Saint-Etienne	"	3.00	7.00	2.50	15.50	5.73	6.25	.....
Saint-Eusèbe	"	7.00	19.45	7.50	49.97	5.79	3.60	4.54
St-François-d'Assises (L.-Pointe)	"	4.65	13.30	31.50	13.00	4.25	6.35	6.60
Saint-François-Solano	"	.....	8.00	2.00	11.50	7.10	5.50	3.45
Saint-Gabriel	"	7.90	5.10	3.85	36.30	29.15	21.65	23.55

PAROISSES.		Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.
Sainte-Geneviève	(Montréal)	$7.26	$13.32	$19.26	$19.54	$10.51	$12.12	$ 9.52
Saint-Georges	"	12 00	10.00	30.00	11.00	10.00	15.00	. .....
Immaculée-Conception	"	38.16	44.43	172.94	113.52	56.99	51.94	46.05
Sainte-Hélène	"	8.74	16.08	104.56	48.46	8.50	14.50	13.60
Saint-Henri	"	6.50	15.00	8.02	93.35	8.00	40.44	41.40
Saint-Irénée	"	4.30	5.55	6.40	8.35	3.60	5.75	5.15
Saint-Jacques	"	21.55	46.45	413.35	232.56	145.45	35.00	170.00
Saint-Jean-Baptiste	"	80.00	77.00	124.00	188.65	22.00	25.86	31.14
Saint-Jean Berchmans	"	1.13	4.22	10.57	3.68	1.65	1.89	1.32
Saint-Jean-de-la-Croix	"	3.90	7.00	8.23	31.72	3.25	3.50	9.25
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	"	5.17	5.76	6.23	13.05	6.04	8.78	6.76
Saint-Joseph (306 Richmond)	"	12.50	22.50	10.00	59.00	12.00	15.00	10.00
Saint-Joseph (Bordeaux)	"	5.58	6.45	13.75	30.30	12.43	16.00	15.38
Saint-Joseph (Riv.-des-Prairies)	"	1.75	2.50	9.00	2.10	2.45	2.75	1.55
Saint-Laurent	"	20.00	32.00	18.00	62.50	15.00	25.00	20.00
Saint-Léon (Westmount)	"	1.19	1.40	4.08	6.07	6.07	15.75	15.05
Saint-Léonard-de-Port-Maurice	"	5.45	5.70	34.40	52.30	10.00	4.60	3.19
Saint-Louis-de-France	"	4.57	23.28	118.80	118.00	8.28	7.89	7.43
Saint-Louis-de-Gonzague	"	2.65	3.10	1.60	3.50	2.15	2.50	2.75
Sainte-Madeleine	"	1.36	9.00	18.20	14.96	7.80	8.71	9.11
Saint-Michel	"	9.47	15.40	13.74	57.67	13.44	22.42	15.22
Saint-Pascal-Baylon	"	5.05	2.10	10.00	13.90	6.58	7.20	6.25

PAROISSES.		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.
Saint-Patrice	(Montréal)	$16.92	$15.49	$15.00	$47.76	$39.98	$54.87	$61.93
Saint-Paul	"	9.00	16.00	14.50	20 00	15.00	15.00	10.00
Sainte-Philomène (Rosemont)	"	.83	3.92	1.65	5.07	.98	4.25	2.35
Saint-Pierre (Oblats)	"	24.65	36.55	36.11	148 01	20.91	23.00	24.50
Saint-Pierre-aux-Liens	"	6.60	17.40	3.00	21.60	10.50	9.00	12.00
Présentation (la) (Dorval)	"	3.25	7.00	1.00	14.85	5.80	9.00	5.00
Saint-Stanislas-de-Kostka	"	27.50	30.19	35.95	83.00	15.00	25.00	20.00
Saint-Thomas d'Aquin	"	7.11	10.06	2.02	10.11	6.06	10.01	8.00
Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonn.)	"	20.00	30.00	80.00	40.00	20.00	25.00	18.00
Très-Saint Sacrement (P. Dominion)	"	3.00	5.00	3.00	19 50	3.00	5.00	14 00
Saint-Viateur	"	36.25	47.00	79.19	86.00	50.00	75.00	66.00
Saint-Vincent-de-Paul	"	10.00	20.00	86.00	54.20	10.00	10.00	43.00
Visitation (la) (Sault-au-Réc.)	"	7.00	13.30	48.00	30.00	6.05	10.00	13.81
Saint-Zotique	"	20.50	21.00	18.00	28.00	15.40	23.25	20.43
CAMPAGNE. — Rive Nord								
L'Annonciation (Oka)		4.00	5.00	16.00	11.48	5.32	3.50	8.00
L'Assomption		10.50	14.00	35.00	24.50	13.00	18.00	12.50
La Purification (Repentigny)		2.50	6.00	20.50	3.75	4.00	2.00	2.00
Sainte-Adèle		6.35	20.79	34.14	13.00	10.69	17.00	10.34
Sainte-Anastasie (Lachute)		3.50	12.48	11.40	19.40	5.68	8.55	9.70
Sainte-Anne-des-Plaines		5.90	12.75	7.75	20.30	6.45	10.70	12.00

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.
Saint-André-d'Argenteuil	$ 2.00	$ 5.00	$14.00	$ 6.00	$ 6.00	$ 6 00	$ 5.00
Saint-Augustin	4.65	11.25	19.00	12.10	6.00	6.60	5.75
Saint-Benoît	2.20	3 00	10.00	4.65	2.10	2.10	1.75
Saint-Canut	1.37	1.43	3.50	1.70	3.50	2.30	1.60
Saint-Charles-Borromée (Lachenaie)	4.00	5.25	25.00	7.00	3.00	4.00	6.00
Saint-Colomban	.75	1.00	1.00	2.21	1.50	3.18	1.57
Sainte-Dorothée	5.00	7.00	25.00	13.50	6.00	7.50	6.00
Saint-Elzéar	3.25	5 37	11.53	10.42	2.53	6.73	4.75
Saint-Eustache	10.00	10.00	18.00	21.00	8.75	8.50	10.00
Saint-François-de-Sales	3 27	1.75	10.00	8.60	5.52	5.06	2.40
Saint-Gérard-Majella (Vaucluse)	1.65	2.55	10.00	2.93	1 95	1.55	1.50
Saint-Hermas	2.71	5.25	7.50	4.00	3.00	2 37	3.00
Saint-Hippolyte	1.75	1.22	3.75	1.77	.95	1.15	2.15
Saint-Janvier	4.55	6.00	13.00	11.85	3.20	5.30	4.00
Saint-Jérôme	10.80	20.45	10.00	39.00	15.00	15.00	13.00
Saint-Joseph-du-Lac	2.30	1.75	1.00	5.10	1.30	3.60	2.50
Saint-Louis-de-Terrebonne	12.00	20.00	11.00	29.00	10.50	13.00	20.00
Sainte-Lucie	3.00	3.90	10.90	7.35	3.00	4.35	3.10
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	1.40	.25	2.65	1.10	.98	.....	.....
Saint-Martin	6.50	9.25	4.75	4.00	4.25	7.00	5.75
Sainte-Monique	2.50	7.50	6.50	8.70	2 25	4.00	.....
Saint-Paul-l'Ermite	3.93	7.75	24.60	16.87	8.00	3.25	2.50

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.
Saint-Placide	$ 1.30	$ 2.38	$ 2.12	$ 2.04	$ 2.00	$ 2.10	$ 0.69
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)	3.19	2.45	6.50	3.00	2.00	1.53	1.95
Sainte-Rose	10.00	12.00	23.00	22.00	12.00	13.00	12.00
Saint-Sauveur	3.26	2.00	2.10	4.68	1.92	5.45	2.55
Sainte-Scholastique	10.60	9.75	29.25	25 65	12.00	12.25	11.35
Saint-Simon et Judes	3.75	5.00	14 60	9.00	4.35	6.00	3.90
Sainte-Sophie	1.00	1.50	1.00	1.00	2.45	1.00	1.00
Saint-Sulpice	2.15	2 85	8.15	7.60	2.25	3.20	2.20
Sainte-Thérèse	16 00	12 50	14.50	56 00	18.00	20.00	28.00
Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	7.00	10.00	10.00	10 00	9.50	15.50	10.00
Lorette-Chapelle	1.55	9.79	8.80	6.90	2.38	6.33	3.00
CAMPAGNE. — Rive Sud							
La Nativité de la B. V. M. (Laprairie)	10.00	20.00	20.00	35.75	19.25	17.00	20.00
Notre-Dame-Auxiliatrice	2.98	5.82	1.18	5.75	2.00	1.00	1.25
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)	2.48	2.00	8.80	6.40	1.65	2.89	5.25
Sainte-Anne (Varennes)	8.00	9.25	46.85	28.00	8 00	11.00	10.00
Saint-Antoine (Longueuil)	10.00	21 50	78.44	34.00	13.50	1[illegible].00	13.00
Saint-Basile-le-Grand	4.17	2.50	7.05	5.80	3.35	4.15	2.60
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	2.10	1.10	6.00	4.87	1.61	2.00	2.30
Saint-Blaise	2.00	2.65	15.25	5 50	4.00	4.50	2.10
Saint-Bruno	2.58	3.43	.....	3.57	3.07	3.55	2.96

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.
Saint-Cœur-de-Marie	$ 2.15	$ 3.58	$ 9.26	$ 4.27	$ 1.80	$ 2.34	$ 2.14
Saint-Constant	5.94	5.26	15.00	11.50	7.22	5.75	.....
Saint-Cyprien	8.76	10.18	20.40	6.86	8.98	10.50	7.90
Saint-Edouard	4.00	4.00	12.00	2.75	4.00	3.50	2.25
Sainte-Famille (Boucherville)	10.80	15.35	74.65	12.00	8.00	19.31	16.14
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	1.41	2.63	.73	7.57	1.86	6 35	4.60
Saint-François-Xavier (Verchères)	6.00	5 37	15.00	21.00	7.25	7.25	3.10
Saint-Georges (Montréal Sud)	.50	.50	.....	.75	.50	.50	.....
Saint-Hubert	5.85	7.25	51.00	16.75	7.65	7.00	6.60
Saint-Isidore	7.00	7.25	44.32	15.50	9.10	7.70	8.00
Saint-Jacques-le-Mineur	7.23	16.10	13.35	9.40	14.30	6.00	9.75
Saint-Jean	15.00	22.00	10.00	43.00	14.00	18.00	18.00
Saint-Joseph (Chambly)	10.00	9.22	34.27	37.25	9.64	12.66	10.60
Sainte-Julie	4.05	4.82	8.52	11.38	5.05	7.00	3.30
Saint-Lambert	3.23	5.00	3.36	20.00	4.25	5.00	8.20
Saint-Luc	2 95	3.65	15.00	6.57	2.80	1.80	1.20
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	4.00	5.00	18.50	8.55	2.88	5.67	6.13
Saint-Michel-de-Napierville	2.92	3.67	22.25	5.46	3.00	3.40	2.65
Saint-Patrice (Sherrington)	3 10	3.50	7.11	6 25	3.20	3.62	1.70
Saint-Paul (Isle-aux-Noix)	2.80	1.85	11.65	4.98	2 45	2.35	2.40
Saint-Philippe	3.26	8.89	14.87	20.97	5.93	8.15	3.65
Saint-Remi	9.45	11.20	53.00	10.35	9.00	12.05	9.46

COMMUNAUTES	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres
Sainte-Théodosie	$ 1.35	$ 1.35	$ 7 35	$ 1.67	$ 1 36	$ 1.84	$ 0.84
Très-Sainte-Trinité (Contrecœur)	7.50	7.00	31.00	21.00	6.00	12.00	8.00
Saint-Valentin	2.77	3.60	5.40	4.55	2.60	2.00	2.05
COMMUNAUTES							
RR. PP. Rédemptoristes (Hochelaga)	10.00	22.00	17.30	12.00	10.00	11.00	.....
RR Pères du Saint-Sacrement	11.00	59.00	10.82	23.90	15.50	12.50	9.35
Hospice Saint-Joseph (Sœurs Grises)	2.46	.....	.....	4.38	2.00	1.98	2.01
Sourdes Muettes (Sœurs Providence)	13.40	9.00	10.00	21.83	10.30	14.00	17.31
Asile Saint Joseph	2.85	.....	5.25	6.35	3 85	2.75	2.75
Bon-Pasteur (Sœurs du Bon-Pasteur)	2.60	10.75	.....	9.20	3.15	6.50	2.90
Hôtel-Dieu	6.00	5.75	5.90	9.00	9.05	10.20	7.00
Couvent de la Miséricorde	1.50	3.00	1.00	4.85	2.35	1.55	2 60

No 111

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 8 mars 1915.

I — Prières pour la paix.
II — Tableau des Oeuvres diocésaines pour 1914.

Mes chers collaborateurs,

I

Prières pour la paix

Les *Acta Apostolicae Sedis* ont publié un décret de Notre Saint-Père le pape Benoît XV, prescrivant des prières publiques dans toutes les églises du monde, et une prière spéciale,

composée par Sa Sainteté elle-même, afin d'obtenir le grand bienfait de la paix. Ces prières ont été faites dans les pays d'Europe le 7 février dernier. Elles ont donné lieu à Rome, en particulier, dans la basilique de Saint-Pierre, à une très émouvante manifestation religieuse. La date, pour nous, en a été fixée au 21 de ce mois, dimanche de la Passion. Veuillez donner à vos fidèles lecture du décret pontifical dont je vous envoie la traduction officielle, et en exécuter toutes les prescriptions.

Prions avec ferveur, avec confiance, le Dieu des miséricordes, nous unissant d'esprit et de coeur aux intentions du chef de l'Eglise.

DECRET

" Affligé à la vue de la guerre qui broye tant de jeunes vies, qui jette dans la désolation les familles et les cités, et qui entraîne dans son tourbillon des Nations florissantes; considérant que le Seigneur, qui *castigando sanat et ignoscendo conservat*, se laisse toucher par les prières des coeurs contrits et humiliés; désireux de faire parler plus haut encore que le fracas des armes la voix de la foi, de l'espérance et de la charité, qui, seules, ont la force divine d'unir les hommes en un seul coeur et une seule âme, — Sa Sainteté Benoît XV invite. Il exhorte le clergé et le peuple à des oeuvres de mortification pour expier les péchés qui provoquent les justes châtiments de Dieu: et Il a décidé, en même temps, que, dans tout le monde catholique, d'humbles prières seront adressées à Dieu pour obtenir de sa miséricorde la paix tant désirée.

Dans ce but, Sa Sainteté ordonne que, le dimanche de la

Sexagésime, 7 février prochain, pour l'Europe, — et, pour tous les autres diocèses du monde, le dimanche de la Passion, 21 mars, — l'on célèbre, dans toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales, et dans toutes celles des religieux, des cérémonies spéciales, réglées de la manière suivante :

Le matin, après la messe conventuelle ou paroissiale, on exposera solennellement le Très Saint-Sacrement. L'encensement effectué, on chantera le psaume 50 *Miser[ere] mei, Deus*, suivi de l'antienne : *Da pacem, Domine, in diebus nostris, quia non est alius qui pugnet pro nobis nisi tu, Deus noster*, avec les V. *Fiat pax in virtute tua*, R. *Et abundantia in turribus tuis*, et l'oraison *pro pace* : *Deus, a quo sancta desideria*, etc.

Le Très Saint-Sacrement restera ensuite exposé à l'adoration publique toute la journée, et il est désirable que les enfants y participent dans la mesure convenable.

Le soir, avant de terminer l'exposition du Très Saint-Sacrement, on récitera le chapelet, et ensuite la prière ci-jointe qui a été composée spécialement par le Souverain-Pontife pour obtenir la paix. Suivra le chant des Litanies des Saints, conformément à l'ordre prescrit pour l'exposition des XL Heures dans le Rituel liturgique romain de 1913. Immédiatement après les Litanies, on chantera : *Parce Domine, parce populo tuo; ne in aeternum irascaris nobis* et les versets avec les oraisons que l'on a coutume de réciter après la procession *in quacumque tribulatione*, comme dans le Rituel romain, en y ajoutant l'oraison *pro pace* : *Deus, a quo sancta desideria*, etc.

On terminera la cérémonie par le chant du *Tantum ergo* et par la bénédiction du Très Saint-Sacrement, *more solito*.

Afin d'ailleurs que le Seigneur répande ses grâces avec plus d'abondance, le Souverain-Pontife exhorte les fidèles à s'ap-

procher en cette occasion du sacrement de Pénitence et à recevoir la Très Sainte-Eucharistie. Il accorde l'Indulgence plénière à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, assisteront aux cérémonies du matin ou à celles du soir, ou prieront durant un certain laps de temps devant le Très Saint-Sacrement exposé. "

Du Vatican, 10 janvier 1915.

PIERRE CARDINAL GASPARRI.

Secrétaire d'Etat.

PRIERE

" Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Coeur très aimant, comme dans un suprême asile ; de Vous, *Dieu des miséricordes*, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau ; de Vous, *Roi pacifique*, nos voeux sollicitent le retour si désiré de la paix.

De Votre Coeur divin, Vous fites rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes ; durant Votre vie mortelle, ici-bas, Votre Coeur palpita d'une très tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh ! que ce Coeur s'émeuve donc encore en cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages !

Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leur fils ; pitié de tant de familles, orphelines de leur chef ; pitié enfin de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine !

Inspirez Vous-même aux gouvernants et aux peuples des conseils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent les nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, Vous qui, au prix de Votre sang, les avez rendus frères. Et comme, un jour, au cri suppliant de l'Apôtre Pierre : *sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons,* vous répondites avec pitié, en calmant la tempête de la mer; de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières, répondez par le pardon, en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix.

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme Vous le fîtes en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous sauvez-nous. Ainsi soit-il. ''

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE
POUR L'ANNEE 1914

Paroisses et chapelles

La Cathédrale

Quêtes		$149.67

Notre-Dame

Quêtes	$76.65	
Fabrique	50.00	126.65

Notre-Dame-des-Anges (Cartierville)

Quêtes		3.35

Notre-Dame-de-Grâce

Quêtes	71.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Congrégation des hommes	5.00	96.00

Notre-Dame-des-Neiges

Quêtes	36.75	
Fabrique	10 00	46.75

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)

Quêtes	80.00	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	110.00

Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)

Quêtes		11.00

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Quêtes et Fabrique	$100.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	105.00

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Quêtes		4.86

Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray)

Quêtes		20.55

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Quêtes		10.00

Notre-Dame-de-la-Défense

Quêtes		11.00

Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie (Hochelaga)

Quêtes	90.00	
Fabrique	50.00	140.00

Sacré-Cœur

Quêtes	95.00	
Fabrique	50.00	
Cercle Sacré-Cœur (Alliance Nationale)	10.00	
Congrégations	20.00	175.00

Sainte-Agnès

Quêtes		32.25

Saint-Alphonse

Quêtes	14.80	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	22.80

Saints-Anges (Lachine)

Quêtes	79.50	
Fabrique	50.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Enfants de Marie	5.00	149.50

Sainte-Anne

Quêtes	175.23	
Fabrique	40.00	215.23

Sainte-Anne-de-Bellevue

Quêtes		7.48

Saint-Antoine

Quêtes		

Saint-Anselme

Quêtes		

Saint-Arsène

Quêtes		11.00

Saint-Bernardin

Quêtes		7.22

Sainte-Brigide

Quêtes		75.00

Sainte-Catherine

Quêtes	107.81	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	122.81

Sainte-Cécile

Quêtes		1.25

Saint-Charles

Quêtes	73.65	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	118.65

Sainte-Claire-de-Tétreauville

Quêtes	22.80	
Fabrique	17.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.32	50.12

Saint-Clément-de-Maisonneuve

Quêtes	64.80	
Fabrique	20.00	
Congrégation des hommes	5.00	

Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	
Ecoles.....	10.00	109.80
Sainte-Clotilde		
Quêtes.....		40.85
Sainte-Cunégonde		
Quêtes.....	52.00	
Fabrique.....	50.00	
Enfants de Marie.....	5.00	
Dames de Sainte-Anne.....	10.00	
Congrégation des hommes et des jeunes gens.....	10.00	127.00
Saint-Denis		
Quêtes.....	33.50	
Fabrique.....	25.00	58.50
Saint-Edouard		
Quêtes.....		37.00
Sainte-Elizabeth-du-Portugal		
Quêtes.....	71.80	
Fabrique.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie,.....	5.00	91.80
Saint-Enfant-Jésus (Mile-End)		
Quêtes.....	120.75	
Fabriqne.....	100.00	
Congrégations.....	20.00	
Ecoles.....	20.00	260.75

Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)

Quêtes	32.11	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	51.11

Saint-Etienne

Quêtes		39.35

Saint-Eusèbe

Quêtes	59.45	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	69.45

Saint-François-d'Assise (Longue-Pointe)

Quêtes	26.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Tiers-ordre	2.00	
Saint-Vincent-de-Paul	2.00	
Sacré-Cœur	2.00	
Bonne Mort	2.00	
Société Sainte-Elizabeth	2.00	40.00

Saint-Francois Solano

Quêtes		24.45

Sainte-Geneviève

Quêtes	32.43	
Fabrique	10.00	

Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	52.43
Saint-Gabriel		
Quêtes.....		13.15
Saint-Georges		
Fabrique et quêtes.....		18.00
Sainte-Hélène		
Quêtes.....		31.95
Saint-Henri		
Quêtes.....	90.00	
Fabrique.....	50.00	
Associations pieuses.....	20.00	153.89
Immaculée-Conception		
Quêtes.....	155.02	
Jeunes gens.....	10.00	
Hommes.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	10.00	
Enfants de Marie.....	10.00	
Zélatrices du Sacré-Cœur.....	5.00	
Servants de messes.....	1.00	
Cercle Pie IX.....	15.00	216.02
Saint-Irénée		
Quêtes.....		25.05
Saint-Jacques-le-Majeur		
Quêtes.....	143.86	
Congrégation des hommes.....	14.34	

Congrégation des jeunes gens.	14.30	
Dames de Sainte-Anne.....	20.00	
Enfants de Marie.....	20.00	212.50
Saint-Jean-Baptiste		
Quêtes.....	132.97	
Fabrique.....	50.00	
Hommes.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	10.00	
Enfants de Marie.....	10.00	212.97
St Jean-Baptiste-de-La-Salle		
Quêtes.....	15.80	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	
Fabrique.....	10.00	35.80
Saint-Jean-Berchmans		
Quêtes.....	11.87	
Fabrique.....	5.00	
Union de Prières.....	5.00	
Congrégations.....	2.00	23.87
Saint-Jean-de-la-Croix		
Quêtes.....		60.91
Saint-Joachim (Pointe-Claire)		
Quêtes.....		15.00
Saint-Joseph		
Quêtes.....	74.30	
Fabrique.....	10.00	

Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	
Ecoles.....	25.00	119.30

Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)

Quêtes.....		4.75

Saint-Joseph-de-Bordeaux

Quêtes.....		31.10

Saint-Laurent

Quêtes.....	104.00	
Fabrique.....	30.00	
Dames de Sainte-Anne.....	15.00	
Enfants de chœur.....	11.00	160.00

Saint-Léon (Westmount)

Quêtes.....		157.12

Saint-Léonard-Port-Maurice

Quêtes.....		15.00

Saint-Louis-de-France

Quêtes.....	206.25	
Fabrique.....	25.00	231.25

Saint-Louis-de-Gonzague

Quêtes.....	10.00	
Fabrique.....	10.00	20.00

Sainte-Madeleine

Quêtes.....		13.73

Saint-Marc

Quêtes		7.32

Saint-Michel

Quêtes		37.50

Saint-Nicolas

Quêtes		15.20

Saint-Pascal-Baylon

Quêtes		13.87

Saint-Patrice

Quêtes	102.29	
Fabrique	100.00	
Associations	10.00	212.29

Saint-Paul

Quêtes	33.40	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sai te-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	58.40

Sainte-Philomène

Quêtes		22.15

Saint-Pierre

Quêtes		164.27

Saint-Pierre-Claver

Quêtes		61.00

P sentation (La) (Dorval)

Quêtes	23.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	33.00

Saint-Pierre-aux-Liens

Quêtes	27.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Enfants de Marie	5.00	57.00

Saint-Rédempteur

Quêtes		13.45

Saint-Stanislas-de-Kostka

Quêtes	80.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	110.00

Saint-Thomas d'Aquin

Quêtes		11.00

Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve)

Quêtes	90.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	

Enfants de Marie.....	5.00	
Jeunes gens.....	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur.....	3.00	
Tempérance.....	2.00	125.00

Très-Saint-Sacrement (Parc Dominion)

Quêtes.....	27.00	
Fabrique.....	5.00	
Dames de Sainte-Anne.....	3.00	35.00

Saint-Viateur

Quêtes.....		164.00

Saint-Victor

Quêtes.....		12.75

Saint-Vincent-de-Paul

Quêtes.....	79.50	
Fabrique.....	25.00	
Hommes.....	10.00	
Jeunes gens.....	5.00	
Dames de Sainte-Anne.....	10.00	
Enfants de Marie.....	5.00	134.50

Visitation (*la*) (*Sault-au-Récollet*)

Quêtes.....	23.71	
Fabrique.....	10.00	
Congrégation.....	8.00	41.71

Saint-Wilbrod

Quêtes.....		10.00

Saint-Zotique

Quêtes	101.25	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	126.25

Le Gésu

Quêtes	10.00

Pères du Saint-Sacrement

Quêtes	145.66

Hospice Saint-Joseph

Quêtes	3.33

Sourdes-Muettes (Sœurs de la Providence)

Quêtes	26.65

Asile Saint-Joseph (Sœurs de la Providence)

Quêtes	3.55

Bon-Pasteur (Sœurs du Bon-Pasteur)

Quêtes	9.60

Hôtel-Dieu

Quêtes	16.40

Miséricorde

Quêtes	6.07

L'Annonciation (Oka)

Quêtes	17.31

L'Assomption

Quêtes	36.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Union de Prières	5.00	51.00

La Purification (Repentigny)

Quêtes	15.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	3.00	
Union de Prières	3.00	31.00

Sainte-Adèle

Quêtes	21.78

Sainte-Anastasie (Lachute)

Quêtes	15.00

Sainte-Anne-des-Plaines

Quêtes	34.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	49.00

Saint-André d'Argenteuil

Quêtes	9.00	
Fabrique	15.00	24.00

Saint-Augustin

Quêtes	11.60	
Fabrique	5.00	16.60

Saint-Benoit

Quêtes	4.75	
Fabrique	5.00	9.75

Saint-Canut

Quêtes	6.40	
Fabrique	4.00	10.40

Saint-Charles (Lachenaie)

Quêtes	7.00	
Fabrique	5.00	12.00

Saint-Colomban

Quêtes		1.82

Sainte-Dorothée

Quêtes		8.18

Saint-Elzéar

Quêtes		9.54

Saint-Eustache

Quêtes		17.50

Saint-François-de-Sales

Quêtes	4.36	
Fabrique	10.00	14.36

Saint-Gérard-Majella

Quêtes		1.53

Saint-Hermas

Quêtes	5.28	
Fabrique	12.00	17.28

Saint-Hippolyte

Quêtes		6.10

Saint-Janvier

Quêtes	8.70	
Fabrique	10.00	18.70

Saint-Jérôme

Quêtes	60.00	
Fabrique	25.00	85.00

Saint-Joseph-du-Lac

Quêtes	6.00	
Fabrique	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Ligue du Sacré-Cœur	1.00	10.00

Saint-Louis de Terrebonne

Quêtes	27.75	
Fabrique	25.00	52.75

Sainte-Lucie

Quêtes		7.70

Sainte-Marguerite (Lac Masson)

Quêtes		2.90

Saint-Martin

Quêtes		18.75

Sainte-Monique

Quêtes		4.85

Saint-Paul l'Ermite		
Quêtes		25.00
Saint-Placide		
Quêtes		4.14
Saint-Raphael (Ile-Bizard)		
Quêtes		5.10
Sainte-Rose		
Quêtes	24.00	
Fabrique	25.00	49.00
Saint-Sauveur		
Quêtes	5.10	
Fabrique	10.00	15.10
Sainte-Scholastique		
Quêtes	29.40	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	44.40
Saints-Simon et Judes (Charlemagne)		
Quêtes	17.10	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	27.10
Sainte-Sophie		
Quêtes		1.00
Saint-Sulpice		
Quêtes	6.60	
Fabrique	12.00	
Associations	5.00	23.60

Sainte-Thérèse

Quêtes	75.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Rosaire	5.00	
Ecoles des frères	3.00	113.00

Saint-Vincent-de-Paul

Quêtes	24.50	
Fabrique	5.00	29.50

Lorette

Quêtes		12.58

La Nativité de la Sainte Vierge (Laprairie)

Quêtes	40.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	60.00

Notre-Dame-Auxiliatrice

Quêtes		9.02

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)

Quêtes		8.80

Saint-Amable

Quêtes		2.05

Sainte-Anne (Varennes)

Quêtes	24.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	39.00

Saint-Antoine (Longueuil)		
Quêtes		119.30
Saint-Basile-le-Grand		
Quêtes		4.60
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)		
Quêtes		4.37
Saint-Blaise		
Quêtes		10.00
Saint-Bruno		
Quêtes		6.26
Saint-Cœur-de-Marie		
Quêtes		4.65
Saint-Constant		
Quêtes	18.44	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Tiers-Orde	2.00	27.44
Saint-Cyprien		
Quêtes	20.85	
Fabrique	15.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	40.85
Saint-Edouard		
Quêtes	3.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	10.00

Sainte-Famille (Boucherville)		
Quêtes		42.93
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)		
Quêtes		6.63
Saint-François-Xavier (Verchères)		
Quêtes	8.95	
Fabrique	10.00	
Association du Rosaire	2.00	20.95
Saint-Georges (Montréal-Sud)		
Quêtes		1·00
Saint-Hubert		
Quêtes		11.50
Saint-Isidore		
Quêtes et Fabrique		55.15
Saint-Jacques-le-Mineur		
Quêtes	17.30	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	29.30
Saint-Jean		
Quêtes	28.50	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	63.50
Saint-Joseph (Chambly)		
Quêtes	31.31	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	61.31

Sainte-Julie		
Quêtes		8.86
Saint-Lambert		
Quêtes	34.50	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ecole des garçons	3.00	46.50
Saint-Luc		
Quêtes		10.10
Sainte-Marguerite (L'Acadie)		
Quêtes	18.98	
Fabrique	10 00	28.98
Saint-Michel		
Quêtes		6.50
Saint-Patrice (Sherrington)		
Quêtes		4.54
Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix		
Quêtes	4.25	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	14.25
Saint-Philippe		
Quêtes		7.28
Saint-Rémi		
Quêtes		83.39
Sainte-Théodos[illegible]		
Quêtes		1.91

Sainte-Trinité (Contrecœur)

Quêtes	16.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Particulier	2.00	32.00

Saint-Valentin

Quêtes	6.55

Clergé et institutions religieuses

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	535.45
Compagnie de Saint-Sulpice	200.00
Clers Saint-Viateur	50.00
Pères du Saint-Sacrement	40.00
Pères Rédemptoristes	10.00
Compagnie de Marie	5.00
Frères de Saint-Gabriel	40.00
Tiers-Ordre	220.00
Congrégation de Notre-Dame	200.00
Hôtel-Dieu	25.00
Sœurs Grises	235.00
" de la Providence	206.00
" de Sainte-Croix	75.00

Sœurs de la Miséricorde	25.00
" des Saints-Noms de Jésus et de Marie	25.00
" du Bon-Pasteur	25.00
" de la Sainte-Famille	25.00
" de l'Espérance	8.00
" Carmélites	10.00
Petites Filles de Saint-Joseph	25.00

Maisons d'éducation

Université Laval	$100.00
Collège de Montréal	25.50
Collège Sainte-Marie	32.50
Séminaire de théologie	80.00
Séminaire de philosophie	11.35
Collège Loyola (1913-14)	92.10
Collège Saint-Laurent (C. S. C.)	25.00
Collège Notre-Dame (C. S. C.)	25.00
Collège de L'Assomption	20.00
Académie Wolfe	3.00
Ecole du Plateau	10.00
Academie Viger	4.00
Frères des Ecoles Chrétiennes	
Collège du Mont Saint-Louis	30.00
Academie Sainte-Brigide,	25.00

Académie de l'archevêché	21.15
Académie Saint-Joseph	10.00
Ecole Saint-Jacques	15.50
Ecole Saint-Charles	12.00
Ecole Plessis	10.00
Ecole Sainte-Cunégonde	25.00
Ecole de Salaberry	50.00

Clercs Saint-Viateur

Sourds-Muets	13.70
Collège Terrebonne	10.00
Notre-Dame du Saint-Rosaire	5.00
Ecole Bordeaux	2.25
Collège Saint-Rémi	3.16
Collège de Boucherville	1.45

Clercs de Sainte-Croix

Académie Saint-Paul	10.35
Ecole Baril	5.00
Académie Pointe-Claire	3.00

Frères de l'Instruction Chrétienne

Sainte-Elisabeth	6.00
Saint-Zotique	9.88
Académie Saint-Paul	7.00
Académie Saint-François-Xavier	6.00
Ecole Sainte-Famille	13.50
Sainte-Scholastique	2.00
Verchères	4.50
Chambly	4.55

Frères du Sacré-Cœur

Ecole Meilleur	30.50
Verdun	10.00
Notre-Dame-des-Victoires	3.25

Frères de Saint-Gabriel

Académie Christophe-Colomb	5.60
Saint-Martin	4.14
Sainte-Rose	1.70
L'Assomption	4.00

Petits Frères de Marie

Collège Laval (St-Vincent-de-Paul)	12.00
Ecole Saint-Pierre	25.00
" Saint-Denis	6.80
Académie Desrosiers	4.00

Congrégation Notre-Dame

Pensionnat Sainte-Catherine	25.00
" Villa-Maria	25.00
Mont Marie	20.00
Acade[illegible] usèbe	46.00
Académie [illegible] onseil	10.00
Académie Saint-Denis	10.00
Académie Sainte-Anne	10.00
Académie Saint-Antoine	25.00
Académie Saint-Léon	14.00
Académie Notre-Dame-des-Anges	10.00
Académie Saint-Louis-de-France	18.00
Académie du Sacré-Cœur	1.5[illegible]

Académie Bourgeoys	10.00
Académie Saint-Joseph	10.00
Académie Saint-Paul	19.00
Académie Saint-Urbain	8.75
Ecole Normale	13.50
Ecole Bonsecours	5.00
Ecole Saint-Stanislas	18.20
Ecole Notre-Dame	?
Ecole Jeanne Leber	5.00
Ecole de L'Assomption	5.00
Ecole Pointe-Claire	5.50
Couvent de Saint-Jean	6.20
Couvent de Boucherville	5.50
Couvent de Terrebonne	5.00
Couvent de Laprairie	5.69
Sœurs Grises	
Couvent de Saint-Benoit	5.00
Sœurs du *Bon-Pasteur*	
Couvent de Saint-Hubert	5.00
Académie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00
Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie	
Pensionnat Outremont	40.00
Pensionnat Hochelaga	10.00
Académie Marie-Rose	10.00
Académie du Sacré-Cœur	5.00
Académie des Saints-Noms	5.00
Académie des Saint-Anges	5.00
Académie du Saint-Nom de Marie	5.00

Académie Sainte-Émélie	5.00
Académie de Jésus et Marie	5.00
Académie de Marie Immaculée	5.00
Académie Saint-François-Xavier	5.00
Académie de la Sainte-Famille	5.00
Académie de la Nativité	5.00
Ecole Saint-Joseph	5.00
Ecole Baril	5.00
Ecole Saint Anselme	5.00
Ecole Saint-Clément	5.00
Ecole Saint Nom de Jésus	5.00
Couvent de Saint-Lambert	5.00
Couvent de Longueuil	5.00
Couvent de Verchères	5.00
Couvent de Contrecœur	5.00

Sœurs de Sainte-Anne

Pensionnat de Lachine	15.00
Pensionnat Sainte-Angèle	15.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien	15.00
Couvent de Sainte-Anne	3.00
Couvent de Saint-Rémi	5.00
Couvent de Saint-Henri	10.00
Couvent de Saint-Jérome	5.00
Couvent de Saint-Michel	5.00
Couvent de Saint-Cyprien	5.00
Couvent de Sainte-Anne des Plaines	11.00
Académie Saint-Zotique	10.00
Académie Saint-Arsène	5.00
Académie Saint-Pierre-aux-Liens	3.00

Ecole Sainte-Clotilde	5.00
Ecole Savaria	8.00
Sœurs de Sainte-Croix	
Académie Saint-Jean-l'Evangeliste	10.00
Pensionnat de Saint-Laurent	40.45
Pensionnat Saint-Basile	10.00
Académie Sainte-Brigide	21.00
Académie Saint-Pascal-Baylon	6.00
Académie Laurier	10.00
Académie Saint-Ignace	10.00
Académie Saint-Edouard	8.00
Académie Saint-Gabriel	15.00
Couvent de Varennes	5.00
Couvent de Sainte-Rose	5.00
Couvent de Sainte-Scholastique	7.00
Couvent de Saint-Etienne	3.50
Couvent de Lachute	6.00
Couvent de Saint-Edouard	8.00
Couvent de Saint-Alphonse	1.00
Ecole Notre-Dame-des-Neiges	4.00
Ecole Bordeaux	3.00
Ecole Sainte-Cécile	5.00
Sœurs de la Providence	
Jardin d'Enfance	15.00
Ecole de Saint-Vincent-de-Paul	1.00
Orphelinat Saint-Alexis	1.25
Asile Providence	3.75
Couvent de Saint-André	5.00
Institution des Sourdes-Muettes	10.00

Religieuses du Sacré-Cœur

Académie Sacré-Cœur, rue Saint-Alexandre.	45.00
Couvent du Sault-au-Récollet.....	50.00

Diverses sources

Un citoyen de Montréal.....	200.00
La *Semaine Religieuse*.....	25.00
Particuliers.....	13.00
M. J. A. Bussière.....	10.00

PAROISSES. VILLE ET BANLIEUE		Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Jubilée	Fonds patriotique
La Cathédrale Saint-Jacques	(Montréal)	$16.53	$12.65	$59.35	$64.40	$15.00	$17.03	$24.39	137.74	118.00
Notre-Dame (St-N.-de-Marie)	"	27.00	42.30	76.25	75.54	18.00	57.16	31.50	298.50	116.61
Notre-Dame-de-Grâces	"	25.58	16.45	39.09	81.34	37.42	37.50	30.00	101.50	142.35
Notre-Dame-des-Neiges	"	11.40	8.81	.....	19.50	11.50	15.50	12.00	.....	37.00
N.-D.-des-Sept-Doul. (Verdun)	"	8.00	10.50	15.00	20.00	10.00	8.00	10.00	110.00	110.85
N.-D. des Vict. (P. Terminal)	"	3.00	4.00	2.20	7.00	3.00	4.50	4.00	3.00	6.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	"	5.12	7.73	4.50	18.02	8.42	10.05	11.08	80.66	42 88
N.-D. du St-Rosaire (Villeray)	"	5.00	10.00	15.00	20.00	9.00	8.00	6.00	105.00	45.75
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	"	5.70	9.10	.....	5.28	6.16	4.00	1.30	.....	6.16
N.-D.-du-Perpétuel-Secours	"	2.45	5.00	0.95	5.00	3.00	3.00	2.00	1 50	36.00
N.-D.-de-la-Défense	"	4.00	7.00	1.00	7.25	5.50	3.50	2.50	3.00	5.00
La Nativité de la B-V-M. (Hoc.)	"	8.5[illegible]	20.00	10.18	70.00	15.60	23.42	19.00	261.47	72.00
Sacré-Cœur	"	1[illegible]	3.00	50.00	65.00	12.00	40.00	25.00	230.00	100.00
Sainte-Agnès	"	....	.....	.....	17.47	8.40	9.67	12.35	100.00	92.25
Saint-Alphonse	"	4.[illegible]	6.20	4.30	12.75	6.25	6.50	6.25	3.55	14.40
Saints-Anges (Lachine)	"	12.00	30.00	8 25	64.83	11.00	4.00	.....	180.00	110.75
Sainte-Anne	"	9.50	24.45	11.94	40.02	17.42	23.00	27.86	110.38	115.75
Saint-Anselme	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18.00
Saint-Antoine	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Arsène	"	3.00	3.25	1.75	6.50	5.00	3.00	11.00	.....	25.00

PAROISSES.		Abolition de l'escla age.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes.	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Jubilée	Fonds patriotique
Saint-Bernardin	(Montréal)	$ 3.10	$ 3.80	1.70	$14.10	$ 3.36	$ 3.80	$ 3.02	$ 5.60	$ 5.60
Sainte-Brigide	"	8.00	10.00	60.00	30.00	8.00	8.00	8.00	125.00	200.00
Sainte-Catherine	"	7 25	14.39	24.69	31.18	7.52	5.21	12.13	240.61	56.62
Sainte-Cécile	"	0.70	1.00	0.86	1.50	0.60	0.51	.....	1.05	5.00
Saint-Charles	"	5.17	20.81	30.90	24.50	10.05	15.15	10.00	164.80	26.50
Sainte-Claire (Tétraultville)	"	5.40	20.08	3.19	25.20	15.00	8.55	14.00	.....	45.00
Saint-Clément (Maisonneuve)	"	12.50	9.63	88.50	21.40	7.90	18.75	10.50	76.00	100.15
Sainte-Clotilde	"	3.48	9.25	2 70	13.75	7.25	8.45	7.10	10.95	52.23
Sainte-Cunégonde	"	12.00	10.00	10.00	40.00	30.00	20.00	12.00	112.00	100.00
Saint-Denis	"	9.15	26.50	37.30	25.65	6.75	22.10	20.00	212.75	75.00
Saint-Dominique	"	.....	9.03	6.00	.....	.....	8.18	.....	.....	41.35
Saint-Edouard	"	12.74	15.00	29.00	13.44	5.00	13.50	10.00	.....	60.00
Sainte-Elisabeth-du-Portugal	"	10.00	8.35	5.00	35.00	11.00	12.75	13.80	49.40	50.00
Saint-Enfant-Jésus	"	50.00	65.00	48.40	165.00	48.20	75.00	50.00	1200.00	460.00
Saint-Etienne	"	5.00	9.16	.....	14.31	7.50	9.25	6.72	.....	46.00
Saint-Eusèbe	"	7.00	7.93	18.82	11.60	7.00	4.32	4.54	25.00	.....
St-François-d'Assises (L.-Pointe)	"	4.60	9.35	21.65	15.00	4.80	7.15	7.22	50.45	20.87
Saint-François-Solano	"	4.25	8.10	6.20	16.80	9.52	6.20	6.05	5.30	17.32
Saint-Gabriel	"	8.03	9.50	2.00	21.10	9.80	19.00	23.55	23.55	145.00
Saint-Georges	"	8.00	7.50	15.00	35.00	6.00	25.00	12.00	12.00	160.30
Sainte-Hélène	"	5.20	8.55	14.17	13.20	6.65	10.25	11.29	73.00	25.80
Saint-Henri	"	8.84	10.85	7.85	91.12	7.87	20.07	45.00	202.25	120.00

PAROISSES.		Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Sémina ristes pauvres.	Jubilée	Fonds patriotique
Immaculée-Conception	(Montréal)	$29.32	$48.90	114.50	$78.31	$53.12	$45.16	$36.95	452.87	119.69
Saint-Irénée	"	3.50	8.25	4.60	7.85	2.30	5.35	3.55	93.00	47.85
Saint-Jacques	"	47.14	43.35	200.65	323.80	67.52	96.60	78.37	164.00	240.90
Saint-Jean-Baptiste	"	20.77	51.03	28.04	37.66	13.04	14.48	32.62	150.00	181.56
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	"	5.55	7.81	5.01	15.80	5.75	10.16	2.08	35.00	16.50
Saint-Jean Berchmans	"	1.27	6.27	3.80	4.03	1.76	3.75	1.64	42.12	14.39
Saint-Jean-de-la-Croix	"	3.20	6.00	9.50	23.45	5.70	5.70	5.00	27.85	46.68
Saint-Joseph (306 Richmond)	"	12.70	17.80	10.00	25.50	10.50	10.00	12.50	58.00	52.00
Saint-Léon (Westmount)	"	1.26	1.34	3.97	6.38	5.65	14.85	12.25	9.50	290.00
Saint-Louis-de-France	"	5.25	43.34	92.95	106.15	8.59	11.25	15.80	161.20	495.00
Saint-Louis-de-Gonzague	"	2.85	2.00	1.65	5.60	2.15	3.00	3.40	2.10	27.44
Sainte-Madeleine	"	8.03	11.40	4.14	13.80	5.73	7.55	8.14	48.75	23.08
Saint-Marc	"	2.28	3.77	0.40	5.97	3.77	3.40	2.10	0.75	4.60
Saint-Michel	"	10.40	10.69	6.42	22.52	18.47	20.00	.....	250.00	111.10
Saint-Pascal-Baylon	"	6.25	4.10	13.80	16 53	7.50	8.27	7.42	37.50	24.00
Saint-Patrice	"	22.02	20.09	16.00	98 89	39.14	54.29	50.34	256.75	75.00
Saint-Paul	"	7.10	18.20	22.70	19.00	8.00	9.00	13.60	116.02	60.00
Saint-Pierre-Clover	"	10.00	31.36	.....	54.49	9.86	59.47	24.00	.....	59.00
Sainte-Philomène (Rosemont)	"	1.50	4.50	2.60	6.37	1.83	5.25	2.75	42.08	20.25
Saint-Pierre (Oblats)	"	20.00	37.25	26.10	44.44	21.25	14.87	21.58	260.89	204.86
Saint-Pierre-aux-Liens	"	10.00	14.50	0.25	13.50	7.00	6.00	7.00	87.00	50.00
Saint-Rédempteur	"	10.00	8.00	16.25	13.00	7.25	5.00	7.00	.....	40.00

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Jubilée	Fonds patriotique
Saint-Stanislas-de-Kostka (Montréal)	$18.00	$17.49	$21.79	$55.00	$20.00	$30.00	$30.00	$ 5.00	$70.00
Saint-Thomas d'Aquin "	3.17	7.07	2.10	14.25	3.11	8.14	.....	151.00	.....
Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonn.) "	15.00	25.00	22.02	91.64	25.00	25.00	12.00	98.23	80.00
Très-Saint-Sacrement (P. Dominion) "	3.00	7.00	6.25	9.00	4.00	.....	11.00	.....	20.00
Saint-Viateur "	57.00	41.00	66.00	115.00	58.00	75.00	50.00	130.00	190.00
Saint-Victor "	2.40	4.50	4.15	3.00	2.65	4.44	4.25	10.00	.....
Saint-Vincent-de-Paul "	10.50	12.00	93.00	60.00	8.00	10.00	17.00	150.00	100.00
Saint-Zotique "	18.50	23.80	15.00	66.00	19.00	26.00	22.25	10.00	56.00
COMMUNAUTÉS									
RR. PP. du Très-Saint-Sacrement.....	8.75	44.10	10.00	15.40	7.42	6.17	6.00	10.00	168.00
Sœurs Grises : Hospice Saint-Joseph.....	0.98	1.00	1.00	2.20	2.25	2.80	2.85	14.15	2.09
" " Prov., Sourdes-Muettes.....	12.50	11.32	10.53	24.61	10.78	16.02	10.50	48.68	57.60
" " " Asile Saint-Joseph...	2.25	.....	1.00	3.50	3.55	1.50	1.00	.....	.....
" " Bon-Pasteur (Ville).....	4.10	3.00	3.40	8.25	3.45	4.00	4.00	9.26	18.00
" " de l'Hôtel-Dieu.....	5.60	5.25	8.00	17.38	7.60	8.87	9.00	5.25	61.00
" " Miséricorde.....	2.00	2.60	2.00	3.90	1.80	2.50	5.00	10.00	10.00
CAMPAGNE. — Rive Nord									
L'Annonciation (Oka).....	4.00	5.80	14.00	8.10	4.69	8 00	8.00	30.61	50.00
L'Assomption.....	12.50	14.00	25.00	27.00	12.00	15.00	12.00	90.00	105 00
La Présentation (Dorval)	4.00	8.00	1.35	10.00	8.00	8.00	4.50	20.60	41.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Jubilée	Fonds patriotique
La Purification (Repentigny)	$ 4.00	$ 4.75	$15.00	$ 6.00	$ 4.35	$ 2.50	$ 3.00	$28 90	$40.00
La Visitation (Sault-au-Récollet)	9.50	15 00	24.00	45.00	11.50	11.10	8.00	64.16	58.00
Notre-Dame-des-Anges (Cartierville)	0.85	4.12	4.33	2.65	0.70	0.85	0.90	40 00	25.00
Sainte-Adèle	6.82	21.66	41.60	16 26	8 10	7.00	8.09	63.00	73.14
Sainte-Anastasie (Lachute)	7.66	6 25	9.00	10.30	7.20	5.00	5.00	8.65	16.67
Sainte-Anne-des-Plaines	9.00	13.00	8.25	20 00	8.00	7 37	10.65	15.00	58.00
Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Isle	3.48	11.83	3.79	6.13	3.08	.....	5.13	30 00	35 00
Saint-André-d'Argenteuil	4 00	5.00	14.00	7.00	3 00	4.00	5.00	25 00	20.00
Saint-Augustin	5.25	13.00	16.40	11.50	6.25	7 00	4.85	64 90	41.00
Saint-Benoît	2.00	4.00	10.00	4.60	2.00	3 50	1.75	92.00	25.00
Saint-Canut	2.50	1.06	2.63	3.00	2.00	3.50	2.00	11.50	7.60
Saint-Charles-Borromée (Lachenaie)	4.00	6.00	16.00	6.75	3.00	4.00	6.00	33.50	12.00
Saint-Colomban	1.05	1.00	1.00	3 50	2.50	1.00	0.50	1.00	1.00
Sainte-Dorothée	6.85	7.00	24.00	13.33	7.63	6.04	6.25	5.45	20.00
Saint-Elzéar	3.57	3.80	2.58	10.96	2.63	3.71	3.65	5.15	11.33
Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)	9.18	12.75	12.05	20.75	9.80	10.00	8.60	56.65	98.15
Saint-Eustache	9.00	8.50	10.75	18.50	7.50	9.00	10.00	22.00	30 00
Saint-François-de-Sales	4.80	3.15	13.00	9.75	3 57	4.50	3.00	27 61	17.75
Sainte-Geneviève	9.50	13.57	22.00	20.61	15.28	9.20	11 27	96.50	42.50
Saint-Gérard-Majella (Vaucluse)	1.93	1.92	1.64	2.67	1.40	2.95	1.48	.....	2.45
Saint-Hermas	3.69	3.75	6.70	3.10	2.95	2.15	3.08	17.28	23 75
Saint-Hippolyte	1.25	0.50	4.10	3.80	1.45	1.15	1.84	5.00	5.50

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes.	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Jubilée	Fonds patriotique
Saint-Janvier	$ 4.75	$ 6.15	$13.50	$ 7.60	$ 2.10	$ 3.45	$ 2.50	$ 6.30	$30.65
Saint-Jérôme	14.00	17.50	10.00	55.00	12.00	18.00	18.00	70.00	100.00
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	6.22	4.20	6.17	14.84	.....	6.41	.....	3.06	35.00
Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)	1.65	1.50	7.60	4.95	3.00	2.80	1.75	25.00	11.00
Saint-Joseph-de-Bordeaux	10 32	6.43	18.00	34.00	11.65	18.00	14.55	51.29	45.00
Saint-Joseph-du-Lac	3.00	2.25	1.00	4 85	2.00	3.40	2.25	5.00	20.17
Saint-Laurent	16.00	50.00	12 35	40.00	20.00	20.00	15.00	180.00	158.72
Saint-Léonard-Port-Maurice	4.00	6.00	31.92	11.05	4.70	6.80	8.10	63.00	32.75
Saint-Louis-de-Terrebonne	12.25	18.00	10.00	26.00	12 00	12.00	15.00	70.00	135.00
Sainte-Lucie	4.60	3.55	1.00	6.20	4.00	2.25	3.80	5.00	11.50
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	1.00	1.05	4.00	1.55	1.25	1.00	1.05	3.00	4.25
Saint-Martin	4.00	8.00	5.00	9 50	5 25	10.00	4.00	50.00	75.00
Sainte-Monique	4.75	8 45	4.06	2.24	2.50	3.10	2.65	5.00	22 50
Saint-Paul-l'Ermite	3.55	7.25	16.11	5.61	5.00	4.00	3.50	26.50	30 00
Saint-Placide	1.80	2.00	3.05	2.10	1.70	2.33	1.81	15.05	6 47
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)	3.85	2.22	5.80	6 00	2.60	3.25	1.45	.....	18.00
Sainte-Rose	10.00	10.00	12.50	25.00	10.00	13.00	13.00	75.50	60.00
Saint-Sauveur	1.26	2.11	1.78	4.25	3.80	2.70	2.70	5.75	17.10
Sainte-Scholastique	12.50	12.30	22.00	25.60	12.85	13.00	12.60	121.00	128.60
Saint-Simon et Judes	3.65	9.65	10.64	14.16	8.68	7.15	7.00	123.50	10.00
Sainte-Sophie	1.00	2.00	1.50	2.00	3.35	1.00	1.00	1.00	8.70
Saint-Sulpice	2.00	3.85	4.50	6.85	1.70	4.10	3.40	9.00	18 00

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Jubilée	Fonds patriotique
Sainte-Thérèse	$20.50	$16 50	$15.00	$48.00	$20.00	$37.00	$32.00	$44.00	100.00
Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	8.25	13.50	9.00	21 75	16.00	17 00	13.50	72.25	50.00
Chapelle : Sœurs du Bon-Pasteur	1.52	10.48	5.15	8.44	3.81	4.00	10.00	5.00	4.00
CAMPAGNE. — Rive Sud									
La Nativité de la B. V. M. (Laprairie)	10.00	15.00	15.00	23 00	10.00	21.00	12.00	117.00	44.00
Notre-Dame-Auxiliatrice	2.08	6.57	1.60	4.95	3.56	1.00	1.47	38.00	30.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)	4.40	3.55	6.60	6.44	3.16	3.60	3.15	11.85	10.75
Saint-Amable	2.25	4.00	5.00	1.90	1.25	3.75	1.00	.....	5.00
Sainte-Anne (Varennes)	10.00	15.60	40.00	22.00	7.00	15.00	41.25	70 00	90.00
Saint-Antoine (Longueuil)	11.50	24.00	92.00	43.50	20.00	15.00	11.00	71.60	120.00
Saint-Basile-le-Grand	2 00	2.25	6.50	5.11	3.90	2.60	2.84	.....	40.30
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	2 20	1.65	6.85	3.55	2.02	1.65	2 60	27.18	23.87
Saint-Blaise	3.50	3.50	17.65	6.00	4.00	4.00	4.00	34.00	35.50
Saint-Bruno	2 52	5.56	0.26	7.89	3.07	2 93	2.68	16.11	15.20
Saint-Cœur-de-Marie	1.34	4.96	18.53	2.45	2 04	2.52	2.43	18.42	6.00
Saint-Constant	5.30	5.15	23.00	10.30	5.50	5.20	5.50	52.00	52.51
Saint-Cyprien	9.00	9.75	31.86	16.36	7.20	17.65	5.61	46.00	34.74
Saint-Edouard	3.00	2.75	17.00	6.50	1.50	3.00	2.00	19.40	18.00
Sainte-Famille (Boucherville)	10.27	23.00	71.00	25.05	12.00	19.53	18.84	200.00	46.89
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	3.72	9.79	2.26	7.92	4.30	5.20	3.00	8.67	34.37
Saint-François-Xavier (Verchères)	6.00	7.25	36.75	10.24	7.00	4.58	4.50	59.00	47.50

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Jubilée	Fonds patriotique
Saint-Georges (Montréal-Sud)	$ 0.50	$ 0 50	$ 1.75	$ 1.00	$ 0.50	$ 0.50	$ 0.50	.....	$ 1 00
Saint-Hubert	6.85	8.15	20.00	16.00	9.00	9.25	7.50	$11.70	20.00
Saint-Isidore	11.00	7.45	44.25	13.68	9.92	6.40	7.06	74.40	90 00
Saint-Jacques-le-Mineur	12.55	19.25	12.00	10.84	9.25	5.55	8.75	27.00	27.10
Saint-Jean	14.25	20.00	28 00	26 00	14.00	12.50	15.25	231.00	80.00
Saint-Joseph (Chambly)	6 80	9.00	52.04	22.74	7.27	14.90	8.18	102.89	42.91
Sainte-Julie	5.77	4 05	10 10	11.10	4 54	3.21	3 31	18.25	5.02
Saint-Lambert	3.72	8.20	5.74	22 83	5 59	4.63	6.04	14.85	57 56
Saint-Luc	1.70	2.62	10.00	6.20	2.59	3.85	1.89	27.40	7 30
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	4.42	3 25	12.05	7.49	4.57	4.83	4.48	2 20	18 65
Saint-Michel-de-Napierville	3.60	3.20	21 38	6.05	3.40	4.05	2.70	68 30	24.25
Saint-Patrice (Sherrington)	3 30	2 23	0 55	5.41	2 51	4.60	3.85	0 50	12.00
Saint-Paul (Isle-aux-Noix)	2.00	1.78	12.25	7 31	2.40	3.05	2 20	44 52	12.50
Saint-Philippe	5.85	2.10	12.00	12 41	4 07	6.64	4.22	50.00	21.22
Saint-Remi	11.50	13.22	54 20	20.90	9.35	11.30	9.10	68 00	49.15
Sainte-Théodosie	0.97	1.72	5 00	2.38	0 92	1.35	1.02	10.00	9.36
Très-Sainte-Trinité (Contrecœur)	7.00	8 00	33.00	12.00	5 00	10 00	15.00	135.00	24.00
Saint-Valentin	2.70	1.25	3.50	5 90	3.10	3.30	2.50	22.00	5.25

No 112

LETTRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

SUR LE

PROCHAIN CONGRÈS NATIONAL

DES PRÊTRES-ADORATEURS

Archevêché de Montréal,
le 24 mai 1915.

Nos chers collaborateurs,

I

Nous venons avec bonheur vous entretenir d'un événement dont nous vous avons déjà parlé et qui est appelé à faire époque dans les annales religieuses de notre pays ; nous voulons dire : le Congrès National des Prêtres-Adorateurs dont les assises se tiendront dans notre ville épiscopale les 13, 14 et 15 juillet prochain. C'est, comme vous le savez, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de l'Association des Prêtres-Adorateurs au Canada, que nous avons songé à organiser ce Congrès.

Ce qu'est cette Association, quel but elle poursuit, de quel crédit elle jouit parmi nous, nous n'avons pas à vous l'apprendre. Tous savent qu'elle s'applique avant tout à former au sein du clergé des adorateurs " *en esprit et en vérité* ", en même temps que des apôtres zélés de la divine Eucharistie. C'est par centaine de mille qu'elle compte ses membres, répandus dans le monde entier et appartenant à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Dans le seul Canada, où elle est établie depuis vingt-cinq ans, elle compte déjà près de quatre mille membres.

Grâce à sa parfaite organisation, aux moyens puissants dont elle dispose, à la direction suivie qu'elle reçoit, elle ne cesse d'exercer sur les prêtres et par eux sur les fidèles la plus salutaire influence. Si l'on a pu dire, au Congrès international de Vienne, qu'aux Prêtres-Adorateurs revenait surtout l'honneur de toutes les initiatives tendant à la glorification de la divine Eucharistie, et notamment des Congrès, il nous plaît, pour notre part, de reconnaître avoir toujours trouvé en eux nos plus dévoués auxiliaires dans l'organisation des divers Congrès qui, depuis celui de 1910, se sont tenus successivement dans notre diocèse.

Tout en attachant un grand prix aux manifestations extérieures, ils s'appliquent surtout à préparer ces séances d'études, qui seules peuvent assurer au Congrès des fruits sérieux et durables. Ceux-là le savent à qui il a été donné, en 1910, d'assister aux réunions sacerdotales en la chapelle des Pères du Très Saint-Sacrement, où est établi le centre de l'Association au Canada. Tous se souviendront longtemps de ces heures bénies où, sous la présidence du cardinal-légat, prêtres et évêques ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme pour chanter au Dieu de l'Eucharistie l'hymne de leur foi et de leur amour, pour aviser ensemble aux meilleurs moyens de travailler au

règne eucharistique de Jésus-Christ dans les âmes. Les cérémonies religieuses si imposantes de notre grand Congrès eurent, certes, leur haute signification et une portée considérable, mais ne devons-nous pas reconnaître qu'au point de vue des résultats pratiques, rien n'a surpassé les séances d'études, et celles des prêtres en particulier ?

Voilà pourquoi nous avons tenu à faire bénéficier notre diocèse de réunions semblables, en convoquant les membres de notre clergé au congrès sacerdotal de 1913. Vous vous rappelez que notre désir, clairement exprimé dans notre circulaire de janvier de la même année, était " d'avoir chaque année, notre congrès et d'y mettre en commun nos lumières et notre expérience pour le plus grand bien des âmes qui nous sont confiées ".

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs venait donc répondre, on ne peut mieux, à nos intentions et à nos désirs ; il se trouve être, ainsi que nous l'écrivions en juillet dernier au Supérieur des Pères du Très Saint-Sacrement, " le complément naturel de ces assises qui ont eu pour but d'ancrer plus profondément dans les âmes, la dévotion à Jésus-Hostie. ".

* * *

Afin de nous faire une idée des heureux fruits qui en résulteront pour notre pays tout entier, nous n'avons qu'à nous reporter au Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie, tenu à Rome en septembre 1913. Huit cardinaux, une centaine d'archevêques et d'évêques, cent quatre-vingt directeurs diocésains, amenant à leur suite plusieurs milliers de prêtres,auxquels vinrent se joindre un grand nombre d'ecclésiastiques de la Ville Eternelle, prirent part à ces imposantes réunions eu-

charistiques. Les séances d'études se tinrent à l'église des douze Apôtres, et les cérémonies religieuses se déroulèrent dans les deux grandes basiliques de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Pierre. Comme preuve de l'intérêt particulier et de la bienveillance marquée qu'il portait au Congrès, le Souverain Pontife en nomma lui-même le Président effectif et composa de sa main une consécration sacerdotale à Jésus-Hostie qu'il enrichit de précieuses indulgences et que les congressistes récitèrent ensemble à haute voix aux deux principales cérémonies.

A l'issue de l'heure solennelle d'adoration, prêchée sous la coupole de Saint-Pierre et à l'autel même de la Confession, Pie X daigna recevoir en audience spéciale les cardinaux, les archevêques, les évêques et les prêtres congressistes. Il leur dit en particulier sa vive satisfaction de voir que le but principal de tous les travaux, de toutes les délibérations et de tous les voeux du Congrès avait été la mise à exécution parfaite et intégrale de ses récents décrets eucharistiques.

D'importantes résolutions avaient été adoptées par la docte et pieuse assemblée; plusieurs furent même sanctionnées dans la suite par le Souverain Pontife. Citons, entre autres, la création d'un Comité national permanent des congrès eucharistiques en Italie, dont il voulut lui-même nommer le président et daigna approuver les statuts.

L'action bienfaisante de ce Comité ne se fit pas attendre. Sous son impulsion, l'oeuvre des congrès eucharistiques, depuis quelque temps ralentie en Italie, reprit un nouvel essor et produisit partout les plus heureux fruits. Afin d'assurer une plus grande uniformité dans l'apostolat eucharistique, un programme d'études fut élaboré par ce Comité et adopté comme règle à suivre désormais dans les congrès eucharistiques nationaux, régionaux et diocésains d'Italie.

Nous aimons à mentionner ici, entre plusieurs autres, le

magnifique Congrès eucharistique régional tenu à Bologne en avril 1914, sous la présidence de son cardinal-archevêque, aujourd'hui Sa Sainteté Benoît XV. Ce fut pour Son Eminence le cardinal Della Chiesa, comme il le disait lui-même alors, un bonheur sans égal de se voir entouré de ses prêtres et de ses fidèles dans un même hommage de foi et d'amour au Dieu de l'Hostie.

Ce spectacle de la piété eucharistique de tout un peuple, s'exprimant à l'occasion de ces congrès, tend à se multiplier un peu partout, réveillant la foi endormie d'un grand nombre, les ramenant à la pratique de la communion fréquente, et, par elle, à la pratique de la vie et des vertus chrétiennes, apportant ainsi un puissant appoint à l'action sociale catholique de plus en plus prospère en Italie.

* * *

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs tenu à Rome ne pouvait manquer d'avoir un écho dans les autres pays et de susciter des manifestations semblables. Ce voeu, du reste, s'avait pas tardé à être formulé et transmis aux 120,000 membres de l'Association par la Direction générale de l'Oeuvre : "*Que chaque groupement national envisageât pour un temps plus ou moins proche, selon les circonstances, la possibilité de tenir lui aussi une assemblée, pour y trouver les mêmes avantages concrets, c'est-à-dire, une plus parfaite union de vues et d'action, un zèle nouveau et plus ardent pour la gloire eucharistique de Jésus, pour la sanctification des membres de l'Association et pour la conversion des peuples par l'Eucharistie.*"

L'occasion, pour le Canada, de réaliser ce voeu, se présentait d'elle-même. L'Association des Prêtres-Adorateurs, qui comp-

tera cette année en notre pays vingt-cinq années d'existence, ne pouvait mieux célébrer ce joyeux anniversaire qu'en réunissant tous ses membres en Congrès national au centre même de l'Oeuvre. Le mois de juillet dernier, le directeur général nous ayant transmis ce pieux projet, nous nous empressâmes de le bénir et de faire des voeux pour sa réalisation. " Ce sera, lui écrivions-nous alors, un grand honneur et un grand bienfait pour notre ville archiépiscopale de recevoir les congressistes et d'être témoin des hommages qu'ils rendront à Notre-Seigneur. C'est donc de tout coeur que nous bénissons dès maintenant votre pieux projet et que nous vous promettons, pour le réaliser avec le plus de succès possible, notre plus entier concours. ".

Notre voeu fut aussi celui de tous nos Vénérés Collègues dans l'Episcopat, notamment de Son Eminence le cardinal Bégin, qui, à notre demande, s'empressa de donner au futur congrès toute son approbation et daigna en accepter la présidence d'honneur.

Le Souverain Pontife lui-même, Sa Sainteté Benoît XV, informé du projet, voulut bien lui accorder sa haute approbation et le bénir dans un Bref magnifique, daté du 20 mars 1914. Dans ce précieux document, le Saint-Père qualifie l'idée du Congrès de " *projet on ne peut plus salutaire* "; il ajoute que sa réalisation sera pour lui un grand sujet de joie; il l'encourage de ses voeux les plus ardents, lui souhaite un plein succès et daigne accorder la Bénédiction Apostolique à ses organisateurs et à tous ceux qui y prendront part.

De si hautes approbations, de si unanimes encouragements de la part de l'Episcopat et du Souverain Pontife, suffiraient déjà amplement à recommander le prochain congrès à l'attention, à la piété, et au zèle de tout le clergé canadien. Il ne sera cependant pas inutile, chers collaborateurs, de vous signaler

les nombreux et précieux avantages que vous ne manquerez pas de retirer de ces réunions sacerdotales, avantages signalés déjà sous une forme ou sous une autre, dans les lettres d'adhésion ou les lettres circulaires de Nos Seigneurs les Evêques, relatives au Congrès.

II

Disons tout de suite que tous les prêtres, appartenant ou non à l'Association des Prêtres-Adorateurs, sont appelés à prendre part à ce Congrès. Tous sont cordialement et chaleureusement invités à y assister. C'est là, du reste, le vœu formulé par le Souverain Pontife dans son Bref, où il appelle le Congrès non-seulement *Congrès des Prêtres-Adorateurs*, mais aussi *Congrès des Prêtres Canadiens*. Tout prêtre, en effet, n'est-il pas, en vertu de son sacerdoce, l'homme de l'Eucharistie, étant par vocation et par état son consécrateur, son gardien et son apôtre ?

Qui n'entrevoit déjà les incomparables bienfaits que ce Congrès produira au sein de tout le clergé? Se peut-il occasion plus favorable pour le prêtre de mieux se rendre compte de l'importance, de l'étendue de ses grands devoirs eucharistiques, des conséquences pratiques qui en découlent pour lui, et pour les fidèles ? En se rapprochant davantage de l'Eucharistie, il viendra, pour ainsi dire et par le fait, se retremper à la source même de son sacerdoce; car, si, comme l'Apôtre, il peut être appelé et s'il est véritablement " *le ministre du Christ Jésus, minister Christi Jesu* ", où ce titre glorieux se vérifie-t-il et s'exerce-t-il davantage que dans ses rapports avec la divine Eucharistie ? S'ils sont glorieux pour lui, s'ils sont aimables, combien aussi sont-ils redoutables ces offices eucharistiques! S'ils doivent exciter sa reconnaissance, combien plus encore son attention et son zèle !

Or, c'est précisément à obtenir ce résultat que s'appliquera le prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs.

1. **Il contribuera d'abord puissamment à développer la** *science eucharistique du prêtre.*

Connaître l'Eucharistie, c'est-à-dire, Jésus Prêtre et Victime, Auteur et Exemplaire de son sacerdoce, l'étudier pour croître chaque jour, selon l'avis du prince des Apôtres (1), dans cette connaissance salutaire, en comparaison de laquelle toutes les autres sont vaines et inutiles; étudier ses vertus eucharistiques pour les reproduire ensuite dans sa vie et mieux s'identifier avec lui, n'est-ce point là vraiment tout le prêtre? Aussi le Pontife consécrateur, en l'ordonnant, lui fait-il cette solennelle recommandation : " *Agnosce quod agis, imitare quod tractas.* ". S'acquitte-t-il fidèlement de ce premier devoir, le prêtre se maintient vraiment à la hauteur de sa sublime dignité. Vient-il au contraire à l'écarter de ses préoccupations et de sa vie, eût-il par ailleurs les plus brillantes qualités, accomplît-il les oeuvres les plus retentissantes, il n'est plus que " l'airain sonnant et la cymbale retentissante ", dont parle saint Paul. (2).

Peut-il croire qu'il a la science de l'Eucharistie, pour en avoir étudié autrefois les grandes lignes dans un traité de théologie d'ailleurs très sommaire ? Son illusion pourrait peut-être aller jusque-là et le persuader qu'il est dispensé désormais de toute étude eucharistique sérieuse. Comme si les quelques connaissances reçues au séminaire sur le dogme central de notre sainte religion, étaient autre chose que de simples

---

(1) I Pet., XI, 2.

(2) I Cor., XIII, 1.

jalons destinés à le guider par la suite dans une étude plus approfondie de cet auguste Mystère.

Or, qu'en est-il pratiquement pour bon nombre de prêtres ? Absorbés qu'ils sont par les occupations nombreuses et importantes du saint ministère et par l'administration d'affaires temporelles, comment s'appliqueront-ils à scruter comme ils le devraient et comme ils le voudraient, les grandeurs, les excellences, les droits d'un Mystère aussi voilé dans sa nature qu'impérieux dans ses divines exigences ?

Or, chers collaborateurs, voici que le Congrès des Prêtres-Adorateurs vous est offert comme un moyen aussi efficace qu'attrayant de vous perfectionner dans la science indispensable de l'Eucharistie. Vous y trouverez l'immense avantage de bénéficier des recherches et de l'expérience de zélés et de distingués confrères, qui se sont efforcés de faire passer dans leurs travaux, le fruit de leurs études et de leurs labeurs. Vous en sortirez, nous en avons l'assurance, avec la ferme détermination d'accorder à l'étude et aux oeuvres eucharistiques la place d'honneur qu'elles réclament dans votre vie et dans l'exercice de votre ministère.

2. Le Congrès est appelé à développer chez le prêtre, non-seulement la science, mais aussi la *piété eucharistique*. Notre ardent désir serait de faire de ce Congrès une sorte de retraite, pendant laquelle, les prêtres méditeraient ensemble sur leurs devoirs personnels envers Jésus-Hostie, sur la meilleure manière de s'en acquitter fidèlement, et d'écarter les obstacles qui s'y opposent dans leur vie. Nous voudrions les en voir sortir avec une piété plus éclairée et plus vive, un amour plus ardent pour Notre-Seigneur. C'est à obtenir ce résultat que seront ordonnées les cérémonies religieuses du Congrès, spécialement l'heure solennelle d'adoration, qui sera offerte par

tous les prêtres réunis et durant laquelle ils se consacreront publiquement au service et à la glorification du Très Saint Sacrement. Outre que cet hommage solennel offert par le clergé de tout un pays sera très glorieux à Notre-Seigneur, et ne manquera pas d'attirer sur lui des grâces précieuses, il inculquera au prêtre le goût de cet exercice salutaire, lui fera prendre la résolution de l'adopter comme l'une des meilleures pratiques de sa dévotion eucharistique.

Est-il besoin de vous rappeler ici combien salutaire est dans la vie du prêtre la pratique assidue de l'adoration eucharistique ? Outre qu'elle l'associe admirablement aux sublimes fonctions sacerdotales, à la grande prière eucharistique du Souverain-Prêtre qui réside au Sacrement, elle le rend encore singulièrement apte à faire pénétrer dans les âmes la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, à lui recruter et à lui former de véritables adorateurs. C'est du reste, ce que Sa Sainteté Benoit XV exprime admirablement dans sa Lettre sur le Congrès. " Nous ne pouvons pas ne pas souhaiter vivement, écrit il, que tous les prêtres, ministres de l'autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique qu'ils en reviennent *comme des lions qui respirent la flamme et que redoute le démon lui-même.* Et de fait, ajoute le pape, il n'y a guère, croyons-nous, pour stimuler le zèle de la gloire de Dieu, de moyen plus efficace que la méditation de la charité divine. L'âme s'y remplit de la grâce, les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquent tellement à lui rendre amour pour amour, que son plus grand bonheur est de répandre dans tous les coeurs cette divine charité. "

Heureuses audiences que ces heures d'adoration au pied de l'Hôte divin de nos Tabernacles, durant lesquelles le prêtre répand son âme dans le coeur du meilleur des amis, reçoit les conseils de la Sagesse éternelle, se repose dans une intimité qui

fait entrevoir les joies du paradis, retrempe ses forces dans les sources de la vie, puis retourne au travail et à la lutte en attendant le jour et l'heure où il reviendra à ce poste de l'amour et de l'honneur.

Le prêtre sortira donc du Congrès meilleur prêtre, parce qu'il y aura appris à être meilleur adorateur de l'Eucharistie.

3. Mais le prêtre n'est pas seulement prêtre pour lui, il n'est pas seulement Prêtre-Adorateur pour être un bon prêtre, mais pour amener les âmes à la connaissance et à l'amour de Jésus-Eucharistie. Si donc le prêtre n'a pas reçu principalement sa dignité et ses sublimes pouvoirs pour lui-même, mais pour le peuple dont il a été constitué auprès de Dieu le Médiateur officiel, il lui importe de se convaincre pleinement de cette vérité et de la réaliser aussi pleinement que possible dans sa vie.

Or, le Congrès, c'est là notre plus douce espérance, devra activer dans le coeur de tous les prêtres *l'ardeur de leur zèle pour la sanctification des fidèles*, en leur mettant entre les mains les moyens les plus propres à atteindre ce résultat.

Il commencera par *écarter les nombreux obstacles* qui viennent trop souvent entraver l'exercice du zèle sacerdotal. Et d'abord, *l'isolement*. Rien n'est plus déprimant que de se sentir une exception dans l'établissement d'une oeuvre, dans la poursuite d'une fin, surtout quand on doit sortir de la voie suivie jusque-là par des confrères d'ailleurs recommandables par leur âge et leur vertu. Autant l'isolement nuit à l'exercice du zèle, autant l'appui moral du grand nombre le favorise puissamment. Or, le Congrès va vous prouver jusqu'à l'évidence que vos efforts pour propager le règne eucharistique ne sont pas isolés ; il va vous mettre en relation avec toute une armée d'apôtres ardents et résolus qui poursuivent sans relâche cette noble fin.

N'arrive-t-il pas aussi trop souvent que dans l'exercice de son ministère, le prêtre est impatient de constater le résultat de ses travaux ? Parfois même il voudrait récolter avant que de semer, oubliant la parole du Sauveur: "*Alius est qui seminat et alius qui metit*" ; et il perd courage ou, du moins, l'ardeur de son zèle en est diminuée singulièrement. Or, les résultats que vous n'avez pas encore constatés chez vous, parce que vos efforts ne datent que d'hier, ou ont été insuffisants ; d'autres qui vous ont devancé dans le labeur vous diront quelle abondante moisson leur ont assurée des efforts persévérants, et cela, dans un milieu peut-être moins favorisé que le vôtre. Vous assisterez avec admiration à la transformation opérée dans telle ou telle paroisse par l'établissement des diverses oeuvres eucharistiques, surtout par l'application intégrale et constante des récents décrets pontificaux sur la Communion fréquente et quotidienne et la première communion des enfants.

Un dernier obstacle au zèle du prêtre, c'est *la crainte du labeur*. On se dit, non sans raison, que pour faire connaître l'Eucharistie aux âmes, la leur faire estimer et aimer, les préparer à la recevoir fréquemment et même tous les jours, il faudra nécessairement sacrifier quelque chose de son temps, de son repos et de ses aises, se donner, se prodiguer même. De là, des hésitations, parfois même, peut-être, une inertie complète. Sans doute cet apostolat ne va pas sans renoncement, mais comme on est amplement récompensé par la joie intense du bien fait aux âmes et de la gloire rendue au Dieu du Sacrement ! C'est ce qu'on vous dira en de doctes rapports, et en les entendant, vous vous appliquerez tout naturellement la parole de saint Augustin: "*Quod isti et istae, cur non ego?*" Et vous retournerez dans vos paroisses, animés d'un zèle plus ardent pour travailler à l'extension du règne eucharistique de Jésus-Christ dans les âmes. Et vous ne tarderez pas, nous en sommes convaincu, à obtenir les mêmes consolants résultats.

Vous direz peut-être que cet essai vous l'avez déjà tenté et sans résultats appréciables. C'est sans doute que vous n'avez pas employé les bonnes méthodes. Que de réels talents, que de généreuses tentatives sont condamnés à l'insuccès, faute d'une sage direction ! Rien n'égale les méthodes sagement appliquées. Non-seulement elles aplanissent les difficultés, mais elles conduisent sûrement au terme désiré. Ces méthodes d'apostolat eucharistique vous seront enseignées durant le Congrès, et les heureux résultats qu'elles ont obtenus ailleurs, seront pour vous leur meilleur titre de recommandation.

Tels sont, parmi beaucoup d'autres non moins précieux, quelques-uns des avantages que nous attendons du prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs. Qu'on ne dise point pour se croire dispensé d'y assister, que sous le rapport de la piété et des oeuvres eucharistiques, surtout depuis notre grand Congrès de 1910, le Canada n'a plus rien à envier aux autres pays catholiques. Sans doute, il faut le reconnaître, le mouvement eucharistique a fait parmi nous des progrès incontestables. Notre diocèse en particulier, grâce aux divers Congrès qui sont venus se greffer successivement sur celui de 1910, a bénéficié peut-être plus que tout autre des heureux effets qui découlent de ces imposantes manifestations. Non content d'avoir pris l'initiative d'un tel mouvement, notre intention, ainsi que nous l'écrivions en juillet dernier au Supérieur des Pères du Très Saint-Sacrement, est de le favoriser de plus en plus. Voilà pourquoi nous avons saisi avec empressement cette occasion providentielle de continuer et de parfaire chez nous ce qui a été si bien commencé.

Tous, nous l'espérons, vous vous ferez un devoir d'assister aux réunions du Congrès et de vous y préparer dès maintenant par la prière et l'étude.

Nous regardons comme un grand bienfait et un insigne hon-

neur pour notre ville épiscopale de recevoir Nos Seigneurs les Evêques et les prêtres du Canada en Congrès eucharistique. Nous pouvons les assurer qu'ils trouveront parmi nous un accueil aussi empressé et aussi cordial que lors de notre Congrès de 1910.

Un Comité de réception a été constitué par nous en vue de donner aux futurs Congressistes tous les renseignements désirables concernant le voyage et le logement. Les Compagnies de Chemin de fer ont accordé d'importantes réductions à cette occasion.

Nous donnons plus loin le programme des séances et des divers travaux qui y seront présentés.

Notre désir serait que les fidèles de notre ville s'associassent dans une certaine mesure, aux hommages rendus à Jésus-Hostie par les prêtres durant ces jours bénis. En conséquence, le mercredi soir, dans toutes les églises de Montréal, il y aura bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, précédée d'un sermon sur la Sainte Eucharistie. Le jeudi matin, les fidèles seront invités à une messe de Communion générale. Nous prions les prêtres de vouloir bien entendre les confessions, lundi et mardi afin d'être libres eux-mêmes pour les séances du Congrès.

PROGRAMME DES SEANCES

L'ouverture solennelle du Congrès aura lieu le mardi 11 juillet, à sept heures et demi du soir, dans l'église Notre-Dame. Il y aura allocution de Son Eminence le cardinal Bégin. Adresse de bienvenue à Son Eminence. Discours en français par M. l'abbé René Labelle, curé de Notre-Dame, et en anglais par le Révérend Père Burke, pauliste, de Toronto. — Procession solennelle du Très Saint-Sacrement, à laquelle les évêques

… les prêtres congressistes formeront le cortège. — Consécration publique des Prêtres-Adorateurs à Jésus-Hostie, d'après la formule composée spécialement pour eux par Sa Sainteté … X … Salut et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les travaux du Congrès seront partagés entre deux sections : section française et section anglaise.

Les séances de la section française se tiendront à l'Université Laval, celle de la section anglaise au *Congress Hall*, que M. l'abbé McShane, curé de Saint-Patrice, a bien voulu mettre à la disposition des congressistes.

Chaque jour du Congrès, il y aura deux séances de deux heures chacune ; la première, dans la matinée, de neuf heures et demie à onze heures et demie ; la deuxième, dans l'après-midi, de trois à cinq heures.

Le Congrès sera clôturé, jeudi soir, à huit heures, par une séance solennelle d'adoration. Elle sera prêchée, par Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, dans la chapelle du Très Saint-Sacrement, centre de l'Association, … les prêtres de langue française, et par le Rév. Père Ethel … dans l'église Saint-Patrice, pour ceux de langue anglaise.

… seurs d'entre vous, chers collaborateurs, auront le privilège … recevoir un évêque dans leur presbytère. Nous savons … l'entoureront de tous les égards dus à sa dignité, et … auront lui faire les honneurs de leur église. Dans toute … ville, l'hospitalité qui s'exercera envers les congressistes … era, nous en sommes sûr, celle de 1910.

… vous n'ignorez pas qu'un Congrès comme celui-ci,

doive entraîner des frais d'organisation assez considérables. Bien que, plusieurs fois déjà, nous ayons fait appel à la générosité des fidèles de notre diocèse en faveur de diverses oeuvres de charité, tous seront heureux, nous en sommes convaincu, de concourir au succès de ce Congrès qui, en attirant sur nous les bénédictions célestes, ne manquera pas de jeter un nouvel éclat sur notre diocèse. C'est pourquoi le dimanche, 20 juin, dans toutes les églises et chapelles publiques, une quête sera faite à cette intention. Vous voudrez bien en faire parvenir le montant, sans retard, à l'archevêché.

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance de notre entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

PROGRAMME DES TRAVAUX

Les réunions du premier jour seront consacrées *à la sanctification personnelle du Prêtre par l'Eucharistie*, celles du second jour *à la sanctification des fidèles par le ministère eucharistique du Prêtre.*

MERCREDI, 14 JUILLET

Première séance, 9 heures 30, a. m.

1. — *L'Association des Prêtres-Adorateurs.* — Section française: Rév. Père Victor Lault, S. S. S. — Section anglaise : Rév. Père Arthur Côté, S. S. S.

2. — *L'Heure hebdomadaire d'adoration et la sanctification personnelle du Prêtre.* — Section française : Sa Grandeur Mgr Joseph-Médard Emard, évêque de Valleyfield. — Section anglaise: Sa Grandeur Mgr Alex. McDonald, évêque de Victoria, B. C.

Deuxième séance, 3 heures p. m.

1. — *La Sainte Messe et le Prêtre.* — Section française: M. le chanoine Georges Miville, directeur de l'Ecole apostolique de Québec. — Section anglaise: le Rév. Père Thomas MacMahon, S. J.

2. *Le Prêtre et le Culte eucharistique.* — Section française: M. l'abbé Antonio Camirand, professeur au Séminaire de Nicolet. — Section anglaise: Sa Grandeur Mgr Michael J. O'Brien, évêque de Peterboro.

JEUDI, 15 JUILLET

Première séance, 9 heures 30, a. m

1. — *L'Adoration publique avec les fidèles.* — Section française: Mgr J. L. Guertin, vicaire général de Saint-Hyacinthe

Section anglaise: Sa Grandeur Mgr Patrick T. Ryan, évêque-auxiliaire de Pembroke, Ont.

2. — *L'Assistance à la Messe pour les fidèles.* — Section française: Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois Rivières. — Section anglaise : Sa Grandeur Mgr Jos. Guillaume Forbes, évêque de Joliette.

Deuxième séance, 3 heures p. m.

1. — *La Communion des Adultes.* — Section française: M l'abbé Ph. Perrier, curé du Saint-Enfant-Jésus de Montréal. Section anglaise : Sa Grandeur Mgr James Morrison, évêque d'Antigonish, N. S.

2. — *La Communion des Enfants.* — Section française : Mgr J. F.-X. Piette, curé de la cathédrale de Joliette. — Section anglaise : Sa Grandeur Mgr Henry J. O'Leary, évêque de Charlottetown, P. E. I.

No 113

LETTRE

DE

Monseigneur l'Archevêque de Montréal

AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 1er juin 1915.

Mes très chers frères,

Déjà, les journaux ont porté à votre connaissance le si touchant appel de Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines, en faveur de son pays si cruellement éprouvé. L'illustre cardinal délègue vers le Canada un de ses prêtres les plus distingués, pour implorer encore les secours de notre charité.

Le R. P. Rutten, de l'Ordre de Saint-Dominique, dit-il, l'apôtre universellement connu et aimé de la classe ouvrière, a consacré l'apostolat de sa vie au relèvement économique et moral des travailleurs, et la Belgique catholique lui est redevable, pour une très large part, d'une organisation syndicale qui constitue une des meilleures réserves de notre avenir national. Si vous voulez bien l'accueillir comme notre délégué, il aura l'honneur de plaider devant vous la cause des Unions professionnelles chrétiennes de Belgique, et il aura aussi une parole, qui sortira de son coeur d'apôtre, pour les écoles libres de notre chère patrie.

" Dans l'impossibilité où je me trouve, bien à regret, d'aller moi-même vous dire et ma gratitude et nos espérances, je vous recommande " par les entrailles de la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ ", mon interprète, et par son obligeante entremise, je vous prie d'agréer, chers collègues du Sacré-Collège et de l'épiscopat, chers frères de l'Eglise du Canada, les assurances de mon religieux dévouement. ".

J'aime à vous en rendre publiquement le témoignage, mes bien chers frères, vous vous êtes montrés admirablement généreux pour la Belgique, comme pour la France, depuis le commencement de la guerre. Mais la misère est profonde encore là-bas, et elle menace de durer longtemps. Votre générosité ne se lassera pas, j'en suis certain.

Ceux qui voudront personnellement envoyer leurs offrandes au R. Père Rutten, pourront les lui adresser à l'archevêché de Montréal. Le R. Père Rutten prêchera dans quelques églises. Je suis sûr du cordial accueil qui lui sera fait partout. Le 14 de ce mois, il donnera une conférence au Monument National. Je vous invite à aller l'entendre en grand nombre ; ce sera la fête de l'éloquence en même temps que celle de la charité.

Agréez, mes bien chers frères, l'expression de mes bien dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

P. S. - Messieurs les curés voudront bien lire cette lettre à leurs paroissiens, dimanche prochain.

No 114

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

À L'OCCASION DU

Trois centième anniversaire de l'arrivée des Récollets au Canada

ET DU

Vingt-cinquième anniversaire de l'établissement des Franciscains à Montréal

---

Archevêché de Montréal,
le 20 septembre 1915.

Nos chers collaborateurs,

Le 24 juin dernier, jour de notre fête nationale, nous commémorions le troisième centenaire de la première messe célébrée [illegible] l'Ile de Montréal, par le Récollet Denys Jamet.

Une fête aussi mémorable ne devait pas passer inaperçue. On a vu, sur l'Avenue du Parc, des centaines de frères tertiaires vêtus de l'habit de leur ordre, se diriger en procession vers la montagne où devait être célébré le saint sacrifice de la messe, en action de grâces des nombreux bienfaits répandus

sur notre terre canadienne, depuis le jour où les fils de saint François sont venus y exercer leur admirable apostolat.

Nous étions à ce moment loin de vous, pour rendre les derniers devoirs à notre bien aimé collègue, l'archevêque de Saint-Boniface, que la mort nous avait si soudainement ravi. D'esprit et de coeur cependant, nous assistions à cette pieuse cérémonie, comme à celle qui suivit dans la soirée, au Sault-au-Récollet ; et ce que nous n'avons pas pu vous dire alors, nous venons vous le dire aujourd'hui, en profitant de l'occasion si favorable qui nous est offerte.

En effet, les révérends Pères Franciscains, frères et héritiers du zèle des Récollets en notre pays, célèbrent, cette année même, le troisième siècle de l'arrivée de leurs devanciers et le vingt-cinquième anniversaire de leur établissement dans notre ville de Montréal. (1) Ils ont eu l'heureuse idée de faire tourner au bien des âmes ce double souvenir et nous avons donné à leur projet notre approbation la plus entière. Le 3 octobre prochain, aux premières vêpres de saint François, nous ferons la bénédiction solennelle du nouveau couvent de noviciat situé dans l'est de Montréal, puis le 5 du même mois, en la maison séraphique de la rue Dorchester, se tiendra *une journée franciscaine*, sorte de congrès régional du tiers-ordre.

Vous viendrez en grand nombre, nous l'espérons, chers collaborateurs, à cette belle et intéressante journée, dont vos âmes retireront les plus précieux avantages. Nous en avons accepté la présidence d'honneur, heureux de prouver par là notre vénération pour saint François dont le tiers-ordre nous fait le fils depuis plusieurs années, heureux de lui témoigner

(1) Le 24 juin 1890, Mgr Fabre bénissait leur couvent et leur chapelle de la rue Richmond.

notre reconnaissance pour tout le bien accompli par sa famille religieuse au milieu de nous depuis trois siècles.

Notre plus ardent désir étant de suivre en tout les directions des souverains pontifes, nous ne saurions omettre de vous rappeler l'insistance avec laquelle le Saint-Siège a recommandé aux curés, aux confesseurs et aux prédicateurs, de propager parmi les fidèles le tiers-ordre franciscain.

Ecrivant aux évêques du monde entier, Léon XIII disait: "Appliquez-vous à faire connaître et estimer le tiers-ordre, comme il le mérite. Veillez à ce que ceux qui ont charge d'âmes enseignent soigneusement ce qu'il est, combien il est accessible à chacun, de quels privilèges il jouit pour le salut éternel, combien d'avantages il assure à la famille et à la société." (2. Dans son allocution du 28 octobre 1882, il affirmait qu'aucune oeuvre ne pouvait lui être plus agréable que celle de la propagation de la milice sacrée du tiers-ordre. Revenant sur ce sujet, dans son encyclique *Humanum genus*, il disait: "Nous insistons sur la recommandation déjà faite par Nous, en faveur du tiers-ordre de saint François. Il faut mettre un grand zèle à le répandre et à l'affermir." Plusieurs fois il a répété: "Ma réforme sociale à moi c'est le tiers-ordre." Je désire, s'écrie-t-il ailleurs, que le tiers-ordre se propage chaque jour davantage. Propageons-le, propageons-le. Travaillons beaucoup dans ce sens. Je voudrais que le nombre des tertiaires montât au chiffre d'un million, de deux millions, mieux encore, je voudrais que tous les fidèles se fissent tertiaires!... Désirant que le tiers-ordre fleurit sur toute la terre, nous en avons tempéré la règle, afin que cette

---

2. Encyclique *Auspicato*.

forme de vie, ainsi adoucie et rendue plus conforme aux besoins de notre temps, attirât et séduisît tous les chrétiens."

C'est une consolation, chers collaborateurs, de voir que déjà de nombreux fidèles ont entendu et mis à exécution ces désirs réitérés de l'illustre pontife. Depuis que notre prédécesseur, Mgr Bourget, de si vénérée mémoire, a rétabli le troisième ordre de la pénitence dans notre diocèse, bien des prêtres ont fondé et dirigé parmi nous des fraternités. Ces fraternités sont toujours allées en prospérant. Le rapport officiel porte aujourd'hui leur nombre à soixante-huit, et le nombre des tertiaires, hommes et femmes, à onze mille deux cent soixante.

C'est avec bonheur que nous verrions s'établir dans notre grand séminaire une fraternité de jeunes lévites. Devenus prêtres, ces élèves connaissant bien la règle du tiers-ordre, et l'ayant eux-mêmes observée, pourraient plus tard former une fraternité sacerdotale, semblable à celle que dirigeait à Rome, avant d'être archevêque de Bologne, Notre Saint-Père le pape Benoît XV. Ils puiseraient dans le tiers-ordre l'esprit de pénitence, l'amour de l'oraison, le dévouement à l'Eglise, le respect de l'autorité, l'humilité et le détachement que possédait à un si haut degré le séraphique patriarche d'Assise. Leurs réunions seraient des occasions d'édification mutuelle. Ils s'encourageraient pour l'accomplissement de leurs devoirs et deviendraient facilement au milieu du peuple, des apôtres éclairés du tiers-ordre qu'ils auraient eux-mêmes connu et apprécié.

Le tiers-ordre, chers collaborateurs, n'est pas une confrérie ordinaire. Ce n'est pas, non plus, une association formée simplement dans le but d'honorer la mémoire et les vertus du grand saint d'Assise. C'est un ordre véritable, qui, par son

habit, ses supérieurs, sa règle, a pour objet de soustraire l'âme à la mort spirituelle du péché, en l'éloignant des influences mondaines, et en l'armant fortement par la pénitence contre le siècle, la chair et le démon, afin de l'amener par l'esprit d'humilité et de filiale docilité à l'Eglise, à parcourir la voie des divins commandements, et à vivre ainsi, selon le modèle tracé par Jésus-Christ dans son Evangile.

La règle demande peu de pratiques extérieures et le peu qu'elle demande est si parfaitement adopté à la position de chacun que nul ne pourrait se dire incapable de la suivre. " Son esprit, a dit Léon XIII, est si pleinement et si parfaitement catholique, qu'il est admirablement approprié à tous les lieux et à tous les temps. "

Faites donc tout ce qui sera en votre pouvoir, chers collaborateurs, pour multiplier le nombre des tertiaires parmi les fidèles confiés à vos soins, et favoriser l'établissement d'une Fraternité dans votre paroisse si vous n'en avez pas encore. L'expérience l'a démontré depuis longtemps : le tiers-ordre fait le bonheur de la famille où il assure la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il est une source de bénédictions dans la paroisse, une école de bons exemples, un entrainement vers le bien. Il fournit au pasteur un groupe d'élite, zélé, soumis, humble et discret, toujours prêt à lui prêter main-forte dans toutes ses oeuvres. " La réapparition du tiers-ordre dans nos villes et nos campagnes, disait le Bienheureux curé d'Ars, voilà le moyen choisi par la Providence pour notre résurrection morale et religieuse. "

Au point de vue social, le tiers-ordre a opéré depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis sept siècles, des merveilles que Léon XIII énumérait ainsi : " La paix domestique, la tranquillité publique, la douceur et l'intégrité des moeurs, le sage

emploi de la fortune privée et sa conservation, toutes ces choses, en un mot, qui constituent les meilleures bases de la civilisation et de la stabilité sociale, sortent du tiers-ordre franciscain comme de leur racine ; c'est en grande partie à saint François que l'Europe doit d'avoir conservé ces biens. " (3)

Enfin, au point de vue personnel, que de biens les âmes retireront du tiers-ordre ! Enrichi d'indulgences innombrables, faisant participer aux prières et aux bonnes oeuvres d'une des plus méritantes familles religieuses qui soient dans l'Eglise, il rend le salut plus facile en éloignant des occasions de péché et en pénétrant de l'esprit évangélique tous les actes de la vie. " Le tiers-ordre, a écrit Léon XIII, fait les vrais chrétiens. "

Puissent ces pressants appels du Saint-Siège être entendus de vous tous et des fidèles, c'est le voeu que nous formons en vous réitérant, chers collaborateurs, l'expression de nos sentiments les plus affectueux et les plus dévoués en Notre Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTR

P. S. — Vous voudrez bien lire cette lettre circulaire aux messes du dimanche, 26 septembre.

---

(3) Encyclique déjà citée.

No 115

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

À L'OCCASION DE

LA MORT DE MGR ZOTIQUE RACICOT

Evêque titulaire de Pogla

Archevêché de Montréal,
le 22 septembre 1915.

Mes chers collaborateurs,

Bien des vides se sont faits depuis quelques mois dans les rangs de notre clergé, et tout en adorant les desseins de Dieu, nous ne pouvons pas ne pas ressentir au fond de notre coeur une si douloureuse épreuve.

Mais un nouveau deuil, encore plus pénible que les précédents, vient de nous frapper tous.

Je revenais d'Oka, où j'avais rendu les derniers devoirs au vénérable curé de cette paroisse, quand j'appris que Mgr Racicot, évêque titulaire de Pogla, et mon auxiliaire si dévoué depuis 1905, était à l'agonie.

Le coup n'était pas imprévu : mais il m'atteignait au plus sensible de l'âme. Trois jours plus tard, le pieux prélat expi-

rait à Sainte-Thérèse, dans ce bienfaisant hospice Drapeau, où la maladie l'avait forcé de se retirer, et où il avait trouvé avec le repos dont il avait besoin, les soins les plus intelligents, les plus empressés et les plus délicats.

C'était pour lui, sans doute, la fin de longues souffrances. Mais pour moi, c'était la disparition d'un collaborateur incomparable, d'un ami précieux, d'un confident discret, du type achevé de toutes les vertus sacerdotales et épiscopales.

Prématurément usé par le labeur, il s'était effacé de la scène depuis quatre ans. Personne ne l'avait oublié. Tous ceux qui l'avaient connu et vu à l'oeuvre avaient continué de le vénérer et de l'aimer.

Cette vénération et cet amour se sont manifestés de la manière la plus touchante à la cérémonie de ses funérailles. De nombreux évêques, des centaines de prêtres entouraient son cercueil. La foule des fidèles émus et recueillis remplissait la vaste cathédrale, à la construction et à l'achèvement de laquelle il avait consacré le meilleur de son zèle et de son énergie. Le Souverain Pontife, en même temps qu'il daignait sympathiser dans une dépêche toute paternelle à notre peine, rendait à ses admirables qualités un précieux témoignage. La même parole était sur toutes les lèvres : " C'est un saint que nous avons perdu ".

L'éloge si vrai, si juste, si beau, qu'a fait de lui Mgr Gauthier, son successeur dans la charge d'évêque-auxiliaire, mérite d'être relu et conservé. Je le joins à cette lettre, afin qu'il prenne place parmi les documents épiscopaux du diocèse de Montréal. Ce sera pour tous un souvenir précieux, en même temps qu'une leçon de vie vraiment sacerdotale. Mgr Racicot m'apparaît comme un modèle : disciple fidèle de notre divin Maître, doux et humble de coeur, bon, dévoué, compatissant, d'un désintéressement absolu, d'une piété solide et constante.

d'un zèle inlassable, d'une droiture parfaite, d'une affabilité charmante, d'une confiance illimitée dans la Providence, d'une admirable résignation dans la douleur. Ne nous contentons pas de l'admirer et de le louer, efforçons-nous de l'imiter.

Déjà, je n'en doute pas, il est auprès de Dieu dans la gloire et la lumière éternelles. Toutefois, la reconnaissance nous fait un devoir de lui continuer le secours de nos ferventes prières. Vous savez tout ce que lui doit le diocèse. J'aime à croire que dans toutes les paroisses et les communautés religieuses on chantera un service funèbre pour ce bien-aimé prélat. Je suis assuré de répondre à vos sentiments intimes en vous exprimant ce désir.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de mon très affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

ELOGE FUNÈBRE

DE

MGR ZOTIQUE RACICOT

Evêque de Pogla

PAR

MGR GEORGES GAUTHIER

Evêque de Philippopolis

Auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal

Le 3 mai 1905, dans cette église cathédrale, se déroulait au milieu d'un immense concours d'évêques, de prêtres et de fidèles, la cérémonie d'un sacre d'évêque. Déjà témoin d'imposants spectacles, cette cathédrale se sentait cependant, ce jour-là, tressaillir d'une joie particulière. De tous les lieux où il avait passé, des presbytères et des communautés religieuses, de tous les corps constitués, elle voyait affluer autour de l'élu, dans ces vastes nefs dont elle lui devait l'achèvement, une foule fervente et reconnaissante. Ce qui attirait cette foule, c'était sans doute la saisissante majesté d'une consécration épiscopale ; c'était aussi le désir de rendre hommage à celui qui prenait rang parmi les pontifes, à une carrière que l'on savait faite du dévouement le plus désintéressé et de la vertu la plus réelle.

Depuis lors la mort a passé lentement. Parvenu par une usure prématurée à cet âge que le saint roi David appelait celui des infirmités inévitables, ravi trop tôt par d'impénétrables desseins de Dieu à notre affection et à notre confiance, malgré des soins d'un incomparable dévouement, le saint pontife dont tous saluaient alors l'avenir plein de promesses

pour l'Eglise de Montréal, a patiemment attendu, dans le silence et la retraite, le dernier coup de l'inexorable visiteuse. Et nous ramenons aujourd'hui, pour lui rendre nos derniers devoirs, à l'ombre de cette croix et de ce dôme qu'il a tant aimés, sa dépouille vénérable.

C'est l'heure des légitimes regrets. Nous ne reverrons qu'au dernier jour, et dans sa beauté reconquise, ce visage sur lequel les luttes de l'agonie ont laissé leurs traces douloureuses. Ces yeux très doux qui regardaient au dedans plus qu'au dehors sont à jamais fermés. Ces mains, qui se sont levées tant de fois et si volontiers pour bénir, sont immobiles. Ces pieds, que l'Ecriture eut déclarés très beaux, parce qu'ils ont porté la paix en beaucoup de lieux, se reposent enfin. Ce coeur, qui a aimé beaucoup et bien, a cessé de battre. Et nous n'essayons pas de nous défendre contre les tristesses de la séparation définitive. C'est l'heure aussi des suprêmes adieux. Pour l'âme d'élite qui, suivant la parole de l'apôtre, vient de quitter sa périssable demeure, nous avons demandé le repos éternel, en répétant les supplications si désolées et si pénétrantes de l'Eglise. Est-ce que cela ne devrait pas suffire ? Et notre piété filiale ne répugne-t-elle pas à se laisser distraire de ce devoir essentiel ? Vous ne l'avez pas pensé, Monseigneur, et sur cette tombe encore fraîche, vous avez voulu qu'une parole d'édification fut dite, qui fût en même temps une parole de justice et de reconnaissance, et qu'elle fût dite par celui-là même que votre confiance a appelé à la succession du vénérable défunt. Soit ! Et s'il serait impertinent, en face des leçons si proches de la mort, que je me laisse aller à des regrets personnels de ne pouvoir m'acquitter dignement de cette tâche, je veux exprimer cependant la crainte que j'éprouve de ne pas rendre complète justice à l'admirable type de prêtre, à la noble figure ecclésiastique que fut Mgr Racicot, évêque de Pogla et premier évêque-auxiliaire de Montréal.

A ne les considérer que par les dehors, il nous serait facile de marquer d'un mot un caractère et une vie dont tous les traits s'accusent d'eux-mêmes. L'on pourrait ouvrir ces épîtres pastorales où saint Paul a tracé pour toujours le portrait du véritable évêque, et l'on trouverait dans des paroles comme celles-ci la ressemblance parfaite de celui qui n'est plus : *servum Domini, mansuetum ad omnes, docibilem, patientem, cum modestia corripientem eos qui resistunt veritati.* Serviteur de Dieu, et ne servant que lui seul, doux envers tous, acceptant le conseil et supportant la contradiction, patient avec tous les hommes, mais joignant à la mansuétude cette fermeté, cette hardiesse, cette ténacité qu'inspire le zèle de la vérité : voilà un portrait dont chaque mot s'enlève avec le relief d'une eau forte. L'existence qui vient de s'éteindre s'y replace d'elle-même. La douceur acquise, oui, je dis bien, la douceur acquise du caractère, la modération dans les conseils, la fuite de la réclame et du bruit, s'alliant à une fermeté d'autant plus sûre de ne pas reculer devant le devoir qu'elle a d'abord accordé tout ce qu'elle pouvait au désir de la conciliation, une générosité qui lui fait donner son temps, ses forces, sa parole, son cœur, qui lui fait accueillir aimablement tous ceux qui l'abordent et courir partout où on l'appelle, sans hésiter, sans compter avec la fatigue, sans discuter la nécessité, voilà, penserez-vous, des traits qui nous ont rendu familière et très chère l'affable et rayonnante physionomie de l'évêque de Pogla.

Je voudrais pourtant quelque chose qui la définît plus profondément, qui nous donnât la raison secrète et dernière de cette floraison de vertus et qui nous permît surtout, à nous prêtres, de retirer de cette vie la leçon qu'elle comporte. Il est dit de Notre-Seigneur qu'il est le prêtre par excellence et qu'il reste la source et le modèle de l'esprit sacerdotal. Ouvrez l'épître de saint Paul aux Hébreux, et vous constaterez qu'avec le sacerdoce du Christ l'apôtre en est arrivé à ce qu'il croit

être la partie sublime de ses mystères, au centre même de ses fonctions de rédempteur. Prêtre, en effet, le Sauveur l'a été dès son entrée dans le monde et pendant les trente-trois ans qu'il a vécu, parce qu'il commençait, dès lors, dans un sacrifice dont la croix ne sera que le dernier acte et le couronnement à satisfaire aux exigences de la justice divine. Prêtre, il l'est dans l'Eucharistie, parce que l'Eucharistie porte en elle les conditions du sacrifice véritable et qu'elle se rapporte tout entière à l'immolation de la croix dont elle tire sa raison d'être et dont elle applique les mérites. Prêtre, il le reste dans l'éternité, dans une immolation mystérieuse à laquelle communient les élus et par laquelle ils entrent dans la béatitude parfaite. C'est l'œuvre qui absorbe les forces vives du Verbe incarné. Sa vie humaine a pu se modifier. Elle s'est développée sous des formes successives que le langage chrétien appelle ses mystères. Elle a reçu comme la nôtre le choc de ces accidents extérieurs qui nous apportent à tous notre part de joies et de larmes. Mais, depuis le premier instant de sa vie jusqu'au moment où, suivant sa parole, il l'a volontairement quittée, il y a quelque chose qui demeure en lui divinement inaltéral : c'est sa religion de prêtre. Et derrière tous les voiles dont il couvre l'éclat de sa divinité, ce qui fait le fond de sa vie, c'est encore sa religion de prêtre. Religion qui l'a infiniment séparé de tout ce qui n'est pas Dieu, et, alors même qu'il se communique aux hommes, le fait rester pur du contact de tout ce qui est créé. Religion qui l'a de plus immuablement consacré au service de son Père dans une appartenance complète et entière. Il y a une loi qui pèse sur lui, et il déclare qu'il n'en passera pas un iota qu'il ne l'ait accomplie, et cette loi pour lui, c'est de donner à son Père et aux intérêts de son Père la part reine de ses préoccupations, de ses intentions, de ses forces, de son temps et de sa vie. C'est son œuvre et l'on peut affirmer que

la mesure de ses prédilections pour nous et de ses miséricordes pour le monde c'est la part qu'il y donne à des hommes qu'il choisit, qu'il sépare, qu'il consacre, qu'il marque d'un caractère distinctif et par lesquels il continue sur terre son ministère de prêtre.

Mgr Racicot fut l'un de ces élus, et je crois bien que la façon dont il a répondu à cet appel divin et dont il a compris sa consécration de prêtre a marqué son existence entière d'une empreinte profonde qui explique tout le reste. Il a eu le bonheur insigne de naître de parents chrétiens. Les sources du sacerdoce s'alimentent souvent au cœur des parents, et l'enfant qui voit son père s'incliner devant la croix et qui apprend sur les genoux de sa mère à aimer Dieu et l'Eglise abdique, sans peine, ses espérances terrestres et goûte, sans répugnance, les beautés du sacrifice. Le foyer chrétien devient alors ce que Dieu veut qu'il soit partout et toujours, c'est-à-dire une école où se forment les caractères, où du cœur des parents passent à celui des enfants les influences les plus actives par une éducation qu'aucune autre ne remplace et qui peut au besoin remplacer toutes les autres. Mgr Racicot a subi dès le berceau la douce emprise de la vertu. Il n'essaya jamais d'en rompre le charme. Et l'éducation qu'il reçut des maîtres de Saint-Sulpice n'eut qu'à développer ce premier penchant qui le rapprochait tous les jours du sacerdoce. Clériature bénie, où le jeune lévite sait déjà contenir une nature vive et forte sous le joug d'une conscience qui craint tout. De fait la grâce de la prêtrise l'a trouvé prêt. Il dut faire beau voir ce jeune lévite à l'aspect déjà grave, le front radieux de la véritable couronne de l'innocence, le cœur gonflé d'émotions et de prière, sous les mains de ce pontife que sacrait, en plus de l'onction épiscopale, le prestige de la lutte et de la sainteté. C'est de ce moment sans doute que commence cette sorte de culte que Mgr Racicot avait voué à Mgr Bourget et qui le ramenait, aux

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

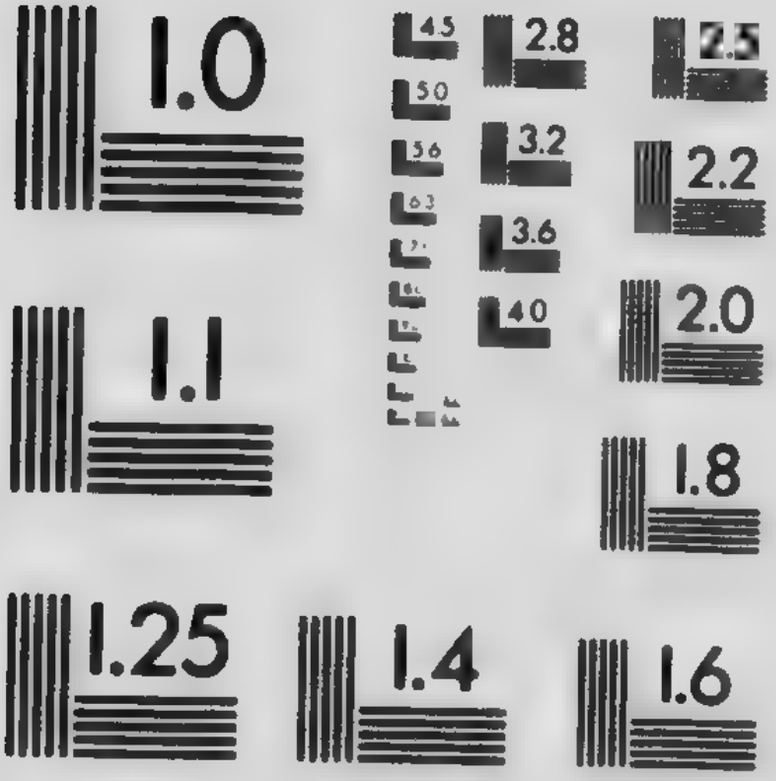

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

heures difficiles de ses oeuvres et de sa vie, au tombeau de celui qu'il vénérait comme un saint.

Ce qui reste vrai, c'est que sa vie a pris, de ce jour, une forme qu'elle ne perdra plus. Le règlement qui en partage les heures conviendrait à un séminariste fervent. Debout dès cinq heures il commence sa journée par ses trois quarts d'heure d'oraison. La sainte messe dite avec recueillement et dévotion, les diverses parties de l'office divin régulièrement distribuées le long du jour, l'étude de l'Ecriture sainte, la lecture spirituelle, la visite au Saint-Sacrement, voilà le fond que rien n'entame et que les sollicitudes extérieures ne lui feront jamais sacrifier. Bossuet faisant l'éloge du grand Condé ne craint pas de placer au-dessus des actions éclatantes dont il a peint le tableau les vertus domestiques de son héros. " Ce sont ces choses simples, dit-il... ce sont ces communes pratiques de vie chrétienne que Jésus-Christ louera au dernier jour. " Oui, Bossuet a raison, c'est ce que Jésus-Christ louera au dernier jour, et c'est ce qu'il bénit dès ce monde, parce que cette application fréquente de l'âme à ses préoccupations supérieures et éternelles la maintient dans un contact constant avec Dieu, et aussi qu'une pareille application suppose dans l'âme qui s'y exerce une abnégation couteuse, une énergie inlassable à ne pas laisser la routine, la dissipation, l'abondance des affaires disperser ses instants.

Ce fut le grand mérite du regretté défunt. C'est là qu'il nourrissait cette vertu de foi qui fait obscurément tant de grands hommes et tant de grandes choses... C'est là qu'il est allé renouveler, chaque jour, l'intention de ne travailler que pour Dieu, qu'il est allé puiser ce désintéressement qui lui a fait parcourir sans recherche personnelle tous les échelons de la hiérarchie, et qui, à chaque palier, l'a fait se trouver, par la bénédiction que Dieu promet aux humbles, de niveau avec les exigences de sa situation... C'est là qu'il a demandé et obtenu

la grâce de cette résignation confiante, de cette patience courageuse et forte qui chez lui furent si éminentes. Sa nature sensible, les postes qu'il a occupés, où l'ordre commande que les initiatives soient toujours guidées et que l'on travaille perpétuellement dans l'ombre d'autrui,le pressentiment des épreuves qui devaient assombrir ses derniers jours lui ont valu une riche moisson de souffrances. Il les a supportées avec une sérénité paisible, et, ce qui est peut-être plus difficile et plus rare, avec une discrétion parfaite.

C'est là qu'il est allé chercher cette grâce qui lui a fait prendre une part si bienfaisante à l'administration de ce vaste diocèse. Il y a mérité la confiance affectueuse de son archevêque, après lui avoir donné le témoignage de la loyauté la plus délicate et du dévouement le plus généreux. Il y a gagné la vénération de notre clergé tout entier. Il y a porté surtout le souci constant et visible de nous faire du bien. Tenir son regard sans cesse fixé sur les détails du gouvernement, lutter diligemment et tous les jours, par la parole et par la plume, pour des causes qui paraissent communes et qui sont le plus souvent sans éclat, exécuter avec exactitude les volontés des supérieurs, tracer avec justesse et netteté d'esprit les conduites à tenir, c'est sans doute de l'administration et ce peut être bien. Mais ce qui est mieux et ce qui élève l'administration jusqu'au noble effort de l'apostolat, c'est de trouver l'heure opportune d'un encouragement ou d'un blâme, de tempérer des directions parfois austères d'une bonté qui ne se dément pas, de posséder ce don de sympathie qui saisit les hommes et les choses par le côté qui rapproche plutôt que par celui qui divise, qui sait écouter les doléances et les consoler, donner le serrement de main qui fortifie, écrire le mot édifiant même dans une lettre administrative, garder le visage accueillant malgré la froide lassitude qui s'exhale des affaires. Oui, c'est

de l'apostolat et du meilleur, et c'est celui dont le vénéré défunt nous aura donné les plus beaux exemples.

C'est là, enfin, dans ce contact quotidien et fervent avec Dieu qu'il est allé chercher l'unité si puissante de sa vie. Peu d'existences ont été plus variées en apparence. Il a été un organisateur, un bâtisseur, un apôtre. Tour à tour professeur, vicaire, procureur, recteur d'université, supérieur de communauté, vicaire-général, évêque-auxiliaire, il a été un remueur de pierres, d'oeuvres et d'affaires. Il a terminé cette cathédrale. Il a provoqué le progrès et suivi de très près le développement des oeuvres du Bon Pasteur. Il a été le procureur prudent et avisé de la mense épiscopale. Nous qui sommes venus plus tard nous nous rendons compte assez imparfaitement de la situation gênée et précaire où se sont trouvés un jour les intérêts du diocèse. Mgr Racicot fut l'un des artisans, et l'un des plus tenaces et des plus actifs, de cette restauration laborieuse qui nous a rendu la confiance et le crédit. Sa vie fut remplie et variée. Mais à quelque ministère qu'elle se soit dépensée, avant tout, partout et toujours, il a été prêtre, uniquement et éminemment prêtre.

Restons sur cette parole. Si Mgr Racicot se fut permis d'accepter un éloge, il n'en est pas qui lui fût allé plus droit au coeur. Il n'en est pas non plus, qui puisse nous faire à nous plus de bien. N'est-ce pas au reste la grande leçon que nous prêche la mort ? Notre légèreté peut nous la faire trouver austère et importune. " C'est une grande faiblesse de l'esprit humain, disait Bossuet, que jamais la mort ne lui soit présente, quoiqu'elle se mette en vue de tous côtés... et les mortels n'ont pas moins de soin d'ensevelir les pensées de la mort que d'enterrer les morts eux-mêmes ". Et cependant la mort nous poursuit de ses enseignements, et malgré nous, nous sommes bien forcés d'y prêter l'oreille. On peut dire que ces enseig

ments de la mort prennent en ce moment toute leur ampleur et toute leur éloquence.

Ah ! cher et vénéré Seigneur, on dirait que vous n'êtes revenu dans cette cathédrale que pour nous dire votre dernière parole d'adieu. Il est vrai que toute votre vie fut une prédication. Chacun de vos actes a été un exemple, chacune de vos paroles une exhortation. Par toutes les formes de votre apostolat vous n'avez cessé de nous rappeler nos destinées chrétiennes. Maintenant que vous avez touché au rivage d'où l'on ne revient plus, que vous avez éprouvé pour vous-même la vérité des promesses divines, de ce lit funèbre où dort votre dépouille, parlez-nous ! Parlez à ces fidèles, parlez à ces prêtres qui, aux jours de votre vie mortelle, vous ont donné leur confiance. Dites-nous que c'est la vie chrétienne qui prépare et mérite la mort chrétienne, que la vie n'est utile pour soi et fructueuse pour les autres qu'à condition de vivifier et de l'alimenter dans un commerce continuel avec Dieu, sa fin dernière, de l'ajuster de plus près tous les jours, par la pratique loyale et constante de la vertu, au divin idéal qui est le Verbe incarné. Dites-nous que la valeur de la vie, en quelque condition que l'on se trouve, consiste à faire, jour par jour, heure par heure, la volonté de ce Dieu et Maître à qui l'on rendra compte de tout, et qu'un chrétien conscient de ses responsabilités ne saurait, à aucun moment, détourner le regard de l'éternité qu'il se prépare. Dites-nous comment on peut féconder les pauvres joies d'ici-bas et faire des épreuves présentes le prix d'un meilleur avenir. Apprenez-nous à ne jamais nous reposer sur le bien accompli, à ne jamais désespérer du bien qui reste à faire ! Enseignez-nous le secret qui fut le vôtre : celui du courage qui ose tout pour Dieu, de la patience qui supporte tout, de l'espérance qui console de tout.

Ainsi soit-il.

D. O. M.

No 116

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 18 octobre 1915.

I. La Constitution *Incruentum Altaris Sacrificium*, et les trois messes du jour des morts.
II. L'*Ordre Indépendant des Forestiers* au Canada.
III. Prières pendant la guerre.
IV. Retraites sacerdotales.
V. Règlement important concernant les Fabriques.
VI. L'Œuvre de la Croix-Rouge.

Mes chers collabora

I

LA CONSTITUTION "INCRUENTUM ALTARIS SACRIFICIUM" ET LES TROIS MESSES DU JOUR DES MORTS.

Par la Constitution *Incruentum altaris Sacrificium* du 10 août, Sa Sainteté le pape Benoît XV accorde aux prêtres du monde entier la faculté de célébrer trois messes le 2 novembre, jour de la Commémoration solennelle des fidèles défunts, comme son prédécesseur Benoît XIV l'avait établi pour les royaumes de l'Espagne et du Portugal.

Les raisons qui ont engagé le Souverain Pontife à donner cette permission, sont qu'un grand nombre de legs précieux en faveur des âmes ont été négligés ou supprimés par les malheurs des temps et la malice des hommes. Dans sa grande charité pour les âmes, le pape a voulu suppléer, en quelque manière, à ce qui manque aux suffrages pour les défunts. Il désire, en même temps, faire participer à ces suffrages les âmes de tant de soldats tombés sur les champs de bataille durant la guerre actuelle.

En vertu de cette Constitution :

1o Il est permis à tous les prêtres, le jour des morts, de célébrer trois messes ;

2o L'une de ces trois messes pourra être appliquée à l'intention que le prêtre choisira, et il lui sera loisible d'en percevoir l'honoraire. On sera tenu d'appliquer la seconde aux défunts en général, et la troisième aux intentions du Souverain Pontife, sans percevoir d'honoraire pour ces deux dernières messes ;

3o La faveur de l'autel privilégié est accordé pour ces trois messes ;

4o Là où se feront les prières des Quarante-Heures, ces trois messes se célébreront avec les ornements violets, mais jamais à l'autel de l'Exposition.

La Sacrée Congrégation des Rites, par un Décret en date du 11 août, 1915, ordonne ce qui suit : La première messe sera celle qui est inscrite au Missel pour le jour de la Commémoration des morts; la seconde sera celle de l'anniversaire des défunts, avec la séquence *Dies irae* et l'oraison *Deus indulgentiarum Domine;* la troisième, celle qui se lit dans les messes quotidiennes, avec la séquence *Dies irae* et une seule oraison, qui sera celle qui vient en second lieu : *Deus veniae largitor*

Le Souverain Pontife ordonne, en même temps, que celui qui célébrera une seule fois devra dire la messe de la Commémoraison de tous les fidèles défunts.

Il accorde aussi au prêtre qui chantera la grand'messe ce jour là, la faculté d'anticiper les deux autres messes.

C'est le désir de Notre Saint-Père le Pape que les fidèles assistent en aussi grand nombre que possible à ces messes, et qu'ils participent avec zèle et piété aux suffrages pour les défunts. Ils auront la consolation de délivrer par leurs prières grand nombre d'âmes qui, en ce jour, iront jouir du repos et de la gloire éternels.

Voici le texte même du dispositif de cette Constitution apostolique :

I. Liceat omnibus in Ecclesia universa Sacerdotibus, quo die agitur Sollemnis Commemoratio omnium fidelium defunctorum, ter sacrum facere; ea tamen lege, ut unam e tribus Missis cuicumque maluerit applicare et stipem percipere queant ; tenentur vero, nulla stipe accepta, applicare alteram Missam in suffragium omnium fidelium defunctorum, tertiam ad mentem Summi Pontificis, quam satis superque declaravimus.

II. Quod Decessor Noster Clemens XIII Litteris die XIX mensis Maii a. MDCCLXI datis concessit, id est ut omnia altaria essent eo ipso Sollemnis Commemorationis die *privilegiata* id, quatenus opus sit, auctoritate Nostra confirmamus.

III Tres Missæ, de quibus supra diximus, sic legantur, quemadmodum fel. rec. Decessor Noster Benedictus XIV pro Regnis Hispaniæ et Lusitaniæ præscripsit.

Qui unam tantummodo Missam celebrare velit, eam legat quæ in *Missali* inscribitur legenda *in Commemoratione omnium fidelium defunctorum* ; eandem adhibeat qui Missam cum cantu celebraturus sit, facta ei potestate anticipandæ alterius et tertiæ.

IV. Sicubi acciderit, ut Augustissimum Sacramentum sit expositum pro Oratione ad Horarum, Missæ de Requie, cum vestibus sacerdotalibus coloris violacei necessario dicendæ (Decr. Gen. S. R. C. 3177-3864 ad 4), ne celebrentur ad *Altare Expositionis*.

Quod reliquum est, pro certo habemus fore, ut omnes catholici orbis Sacerdotes, quamquam sibi licebit die Sollemnis Commemorationis omnium fidelium defunctorum semel tantum litare, velint libenter studioseque insigni privilegio uti quod largiti sumus. Impense vero omnes Ecclesiæ filios hortamur, ut, memores officii, quo erga fratres, Purgatorii igne cruciatos, non uno ex capite obligantur, frequentes eo die sacris, summa cum religione, intersint. Ita futurum certe est, ut, immensa refrigerationis unda ex tot salutaribus piaculis in Purgatorium defluente, frequentissimæ quotannis defunctorum animæ inter beatos triumphantis Ecclesiæ cœlites feliciter cooptentur.

Quæ autem hisce Apostolicis Litteris constituimus, eadem valida et firma perpetuo fore edicimus, non obstante quavis lege, ante hac lata a Decessoribus Nostris, de Missis non iterandis.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die X mensis Augusti anno MCMXV, Pontificatus Nostri primo.

P. Card. GASPARRI,
a Secretis Status.

Ph. Card. GIUSTINI,
S. C. de Sacramentis Præfectus."

Vous pouvez vous procurer à l'archevêché la feuille des oraisons spéciales prescrites pour les trois messes.

N'oubliez pas d'annoncer aux fidèles qu'en vertu du décret du Saint-Office, en date du 25 juin 1914, ils peuvent, en visitant le 2 novembre, une église, ou une chapelle publique ou semi-publique, gagner une indulgence plénière *toties quoties* pour le soulagement des âmes du purgatoire, aux conditions de la confession, de la communion et d'une prière, par exemple cinq *Pater* et cinq *Ave*, à chacune des visites, aux intentions du Souverain Pontife.

II

L'Ordre Indépendant des Forestiers

Un décret important, émané de la Sacrée Congrégation du Saint-Office, concernant l'Ordre Indépendant des Forestiers au Canada, a été récemment communiqué à l'Episcopat canadien, par Son Excellence, Mgr le délégué apostolique.

Il vient confirmer la direction que vous avez plusieurs fois reçue, relativement à cette Association, et à celles qui ont le même caractère de neutralité.

Il nous trace à tous la ligne de conduite que nous avons à suivre, et nous inspire les conseils que nous avons à donner aux fidèles confiés à nos soins.

Decretum Sancti-Officii circa Societatem vulgo dictam Independent Order of Foresters *in Dominio Canadensi.*

Feria IV, die 2 mensis Junii 1915, Emi et Rmi Patres Cardinales Inquisitores Generales sequens decretum emiserunt :

Quod spectat ad Societatem *Independent Order of Foresters* in Dominio Canadensi, attentis noviter deductis, non constare eam esse accensendam inter sectas damnatas ; hortandos tamen fideles ut se abstineant a nomine huic societati dato, ab ipsa societate occasione funerum invitanda, et ut catholicis societatibus potius adhæreant ; omnem vero speciem communicationis in divinis esse sedulo vitandam. »

III

Prières pendant la guerre

L'horrible guerre se prolonge. Continuons de prier aux intentions du Souverain Pontife. Je rappelle aux instituteurs

et institutrices ce que j'ai demandé déjà. Au commencement de chacune de leurs classes, qu'ils ne manquent pas de réciter trois fois avec leurs élèves la pieuse invocation : *Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous.* Désormais, chaque dimanche, avant le sermon, vous voudrez bien dire en chaire les paroles suivantes : " Prions pour nos soldats tombés sur les champs de bataille "; et vous réciterez avec les fidèles le *De Profundis.* Le *Pater* et l'*Ave* qui suivront seront dits particulièrement, pour tous nos soldats qui sont au feu, afin que Dieu les protège et les garde.

A la prière joignons la pénitence et la mortification. J'invite les personnes qui le pourront à jeûner quelquefois. Nous ne saurions recourir à trop de moyens pour faire violence au ciel et obtenir la cessation du fléau qui afflige l'Europe et le monde entier.

IV

Retraites sacerdotales

Tous les prêtres qui ont été, pour une raison quelconque, empêchés de suivre les exercices de la retraite pastorale au mois d'août, sont tenus de faire leur retraite d'ici au 15 novembre. Je choisis comme lieu de ces retraites et de toutes autres retraites sacerdotales individuelles, la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, dirigée par les Révérends Pères Jésuites.

V

Règlement important concernant les Fabriques

Désormais, tous les billets émis par les Fabriques de nos paroisses devront être signés par le curé et le marguillier en charge.

Le rapport financier que vous envoyez à l'archevêché, au commencement de chaque année, devra être accompagné de la liste détaillée de toutes les dettes de votre Fabrique.

VI

Œuvre de la Croix-Rouge.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur a adressé aux maires de toutes les municipalités de la Province de Québec la lettre suivante :

« Vous êtes sans doute au courant des excellents services que l'Ordre de Saint-Jean et la Société de la Croix-Rouge anglaise ont continuellement rendus aux soldats et aux marins de l'Empire Britannique depuis le commencement de la guerre. Ces associations, dont la mission est de secourir les blessés et de soulager leurs souffrances, voient maintenant leur tâche et leurs besoins s'accroître avec l'effectif grandissant de nos armées, et, en conséquence, elles en appellent à la générosité des loyaux sujets de tous les Dominions. Leur requête, ayant été placée sous le gracieux patronage des hauts dignitaires de nos différentes églises et de quelques-uns de nos premiers citoyens, il me semble que je ne pourrais mieux faire que de la communiquer aux maires de cette province et de leur demander d'organiser une collecte dans leurs municipalités le même jour, savoir le 28 de ce mois.

Je sais que notre Province a déjà largement souscrit aux diverses œuvres patriotiques ; mais, grâce à Dieu, la source de ces actes de générosité et de sacrifice est loin d'être tarie.

C'est un appel au nom de nos propres fils et de ceux qui souffrent, après avoir combattu pour nous; et je suis convaincu que pareil appel recevra une bienveillante réponse de votre municipalité aussi bien que de la Province en général.

Votre dévoué,

(Signé) P.-E. Leblanc,
Lieutenant-gouverneur.

Je vous prie de lire cette lettre en chaire, aux différent messes, le dimanche 24 octobre, et de recommander particulièrement l'œuvre de la Croix-Rouge à la sympathie et à la générosité de vos paroissiens. J'ai l'espoir que la collecte du 28 de ce mois sera abondante. Cette collecte doit avoir lieu dans le Canada tout entier. L'honneur du nom catholique se trouve engagé.

Recevez, chers collaborateurs, l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 117

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

SUR LA JUSTICE

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

L'Eglise de Jésus-Christ est la gardienne suprême et l'interprète autorisé de la loi morale et des préceptes évangéliques.

C'est au pape et aux évêques qu'il appartient de déterminer ce que cette loi et ces préceptes exigent, de signaler les erreurs qui faussent les consciences, de stigmatiser les désordres qui ébranlent la confiance publique et qui troublent le fonctionnement général de la société.

L'ordre social repose sur les devoirs de religion qui règlent nos rapports avec Dieu et sur les devoirs de justice qui gouvernent nos relations avec nos semblables. Là où règne la foi

et où fleurit la justice, les peuples trouvent dans un travail paisible, et dans le développement normal de leurs ressources un principe fécond de richesses et une source inépuisable de joies solides et sereines. C'est pour eux la sécurité, la prospérité, la stabilité. « La justice, dit l'Esprit-Saint, élève les nations ». (1).

D'autre part, « le péché rend les peuples malheureux ». (2). Rien, en effet, ne contribue davantage à désorienter l'âme populaire et à désorganiser tout le corps social que la déchéance de la foi et la perte de cet esprit de justice, d'équité et d'honnêteté qui seul peut tenir en équilibre les éléments divers et les rouages variés dont la société se compose.

Si, dans notre souci du bien et en vertu de notre charge pastorale, nous croyons, nos très chers frères, devoir vous rappeler ces graves vérités, c'est que, il faut bien le dire, un pénible spectacle s'offre à nos regards ; c'est que, des faits nombreux le demontrent, la vertu de justice ne tient plus dans notre société canadienne la place que son rôle essentiel et fondamental lui assigne ; c'est que des moeurs toutes contraires aux pratiques de cette vertu tendent à corrompre le coeur de notre peuple, à égarer sa raison, et pénètrent jusque dans des sphères où ne devrait paraître que l'éclat de la probité et le rayonnement du bon exemple.

Nous ne voulons certes pas manquer nous-même de justice envers nos compatriotes, ni pousser au-delà des bornes le sens et la portée des remarques que notre état social nous inspire.

Dieu merci, nous avons encore à tous les degrés de l'échelle

---

(1) Prov., XIV, 34.

(2) *Ibid.*

sociale des hommes de foi et de conscience qui comprennent et pratiquent, sans forfanterie comme sans faiblesse, tous leurs devoirs de bons citoyens et de vrais chrétiens. Nous avons des ouvriers laborieux et vertueux, étrangers aux doctrines perverses et aux méthodes subversives prônées par le socialisme. Nous avons des négociants, des industriels, des agriculteurs, attentifs à ne rien faire et à ne rien exiger qui viole les droits de leurs employés. Nous avons des fonctionnaires accomplissant avec un soin jaloux et une exactitude scrupuleuse leur labeur de chaque jour. Nous avons enfin des hommes publics pénétrés de l'importance souveraine de leur mission, appliqués à la bien remplir, et soucieux de ne servir leurs propres intérêts que dans la mesure où le permet l'intérêt général.

Toutefois, nous ne pouvons le taire, sur ce tableau honorable et consolant des ombres se dessinent.

Chez plusieurs de nos concitoyens, et dans presque toutes les classes de la société, il semble que vraiment le sens de la justice s'émousse. On se fait un jeu de ruiner, soit par des paroles, soit par des écrits, la réputation du prochain. Pour satisfaire une vanité sotte, et pour se permettre un luxe effréné, on laisse trainer pendant des mois, pendant des années même, les dettes les plus urgentes. Pour réaliser un profit convoité, on se complaît dans les manoeuvres louches, dans les intrigues malhonnêtes que l'on décore du nom mensonger d'habileté. Et que dire de tant de serments prêtés à la légère, ou basés sur des données fausses ? Que dire de l'impudence, de l'audace incroyable et cynique avec laquelle, escomptant les chances du secret, on fait au trésor commun une saignée qu'on n'oserait tenter sur la bourse d'un particulier ? Cette absence de probité dans le maniement des deniers publics

revêt parfois une telle gravité et prend malheureusement de telles proportions que tous les esprits sérieux et impartiaux s'en inquiètent comme d'un symptôme d'indéniable décadence.

La décadence que nous déplorons s'accuse à un autre point de vue : elle éclate dans le mépris des droits les plus certains et des libertés les plus légitimes dont jouissent, de par la loi naturelle et de par l'esprit de notre constitution, les descendants de ceux qui, les premiers, civilisèrent ce pays. Par suite de préjugés funestes, ou de notions erronées sur le rôle de l'Etat, sur l'autonomie des familles, sur ce qu'exige, dans une nation policée, la justice distributive et générale, toute une catégorie d'irréprochables citoyens se voit condamnée à une sorte d'ostracisme. Et il en résulte un malaise qui va s'accentuant, et une déperdition de sympathie et de confiance qui jette les unes contre les autres des associations et des races faites pour s'entendre et pour se fédérer dans un tout harmonieux.

A la vue de tels errements et de telles défaillances, nous sentons, nos très chers frères, que c'est notre devoir de parler, de vous dire ce que la justice requiert des hommes et des peuples, ce que l'injustice cause de ruines funestes, et quelles réparations la loi divine commande.

La justice, selon le langage de l'Ecole (3), est cette [illegible] qui, par une disposition ferme et durable, incline l'âme [illegible] dre au prochain ce qui lui est dû. Nous vivons en [illegible] Chacun de nous a des droits ; chacun de nous a des de[illegible] C'est par l'équilibre de ces droits et l'accomplissement [illegible]

(3) Saint Thomas, *Sum. theol.* II-IIae Q. LVIII, art. 1-2.

devoirs que l'être social peut se maintenir en des conditions qui lui assurent une existence paisible et un développement régulier.

Rendre au prochain ce qui lui est dû : voilà donc la fonction principale et fondamentale de la justice. (1). Cette fonction, elle la remplit et dans le cercle intime des relations privées et dans le domaine plus vaste où s'agitent et s'administrent les intérêts publics.

C'est par un instinct de justice que le citoyen probe, l'orateur et le journaliste consciencieux respectent dans les autres le bon renom, auquel ils tiennent eux-mêmes; qu'ils s'abstiennent d'insinuations calomnieuses et d'accusations mal fondées; qu'ils méprisent et réprouvent les méthodes viles et honteuses des ambitieux et des arrivistes capables, pour conquérir une place ou pour exercer une vengeance, de fouler aux pieds les âmes les plus nobles et les oeuvres les plus méritantes.

C'est par un sens de justice que l'homme d'affaires et de finances aux principes sûrs et à la conscience droite, dans les opérations les plus complexes comme dans les transactions les plus simples, a garde avec soin de tout ce qui n'est pas conforme aux règles de la morale, de tout ce qui sent le vol, la fraude, la malversation, l'improbité ; que le négociant, non pas scrupuleux, mais simplement honnête, abhorre l'indigne pratique du double poids et de la double mesure; que l'employeur, quel qu'il soit, paie à ses ouvriers, fidèlement et intégralement, leur juste salaire; que l'ouvrier, de son côté, se fait scrupule d'accomplir toute la somme de travail convenue ; que le gérant des biens d'autrui, soit dans une usine, soit dans

---

(1) *Jour. cit.*, art. II.

une banque, soit dans la régie d'une ferme, soit dans l'exploitation d'une voie ferrée, n'ose jamais, ni pour lui-même, ni pour aucun de ses amis, s'approprier la moindre part des valeurs mises entre ses mains.

C'est par un même sens de justice que les administrateurs d'une ville, d'une province, d'un Etat, s'ils se rendent compte de leur mission et s'ils sont fidèles à leurs devoirs, cherchent dans les fonctions dont ils sont chargés, non pas un moyen commode de drainer vers eux le flot de la richesse publique, mais une occasion propice de servir avec succès la cause du bien commun, de protéger et de faire fructifier la propriété commune.

Cette mission tutélaire est-elle toujours comprise ? Cette tâche si noble par les services qu'elle rend et par le désintéressement qu'elle révèle, tombe-t-elle partout en des mains dignes de l'accomplir ?

Nous voudrions, nos très chers frères, pouvoir le proclamer sans réserve.

Nous voudrions également pouvoir affirmer que l'équité et l'impartialité règnent dans toutes nos lois canadiennes, dans toutes les mesures administratives, dans toutes les décisions judiciaires, dans toutes les distributions de charges, d'honneurs et de faveurs ; que toutes les classes sociales, sans distinction de langue, de race ni d'Eglise, sont traitées en toutes nos provinces avec ce respect des droits qui est le fondement de l'ordre et la sauvegarde de la paix.

Nous sommes un peuple de croyants. Catholiques et non-catholiques, nous croyons à la parole de Dieu, aux enseignements divins contenus dans les livres inspirés. Or, que nous disent ces Saints Livres, et quelles règles de conduite tracent

ils, soit aux hommes publics soit aux simples citoyens ?

Ils ne se contentent pas de faire l'éloge de l'homme sage et juste (5), du dispensateur intègre et prévoyant (6) ; ils proposent à tous ceux que tente l'éclat de l'or, et dont la conscience chancelle devant les aspérités du devoir, l'exemple de mâle courage offert, au prix même de leur vie, par les défenseurs de Sion : *Il ne nous est pas utile,* s'écriaient ces braves Israélites (7), *d'abandonner la loi et les ordres de Dieu... Nous ne sacrifierons pas aux idoles... Nous ne violerons pas les commandements de notre loi pour courir dans une autre voie.*

Les Livres sacrés vont plus loin, et ils menacent des plus terribles châtiments les individus et les nations qui se laissent prendre aux appâts trompeurs de l'infidélité et de l'injustice.

Dans l'Ancien Testament, l'auteur des Proverbes s'élève à diverses reprises, et de la façon la plus sévère, contre les actions malhonnêtes : *L'homme,* dit-il, (8), *qui porte envie aux autres, et qui pour s'enrichir ne recule devant aucun moyen, qu'il sache que la disette viendra sur lui.* Et ailleurs (9) : *Les hommes corrompus détruisent la ville, mais les sages détournent la fureur de Dieu.* N'envions donc pas le succès transitoire des hommes injustes et trompeurs : *Dieu les a en abomination, et il frappera leur maison d'indigence.* (10) Plus que cela : *Les impies seront exterminés de dessus de la terre, et ceux qui commettent l'injustice en seront arrachés.* (11).

---

5. Prov., II, 13 ; III, 31-32, et ailleurs.
6. Gen., XLI et suiv.
7. I Mach., II, 21-22.
8. Prov. XXVIII, 22.
9. *Ibid.*, XXIX, 8.

Dans le Nouveau Testament, voici comment l'apôtre saint Jacques fulmine contre les mauvais riches. *Vous maintenant, riches, pleurez, poussez des cris à cause des malheurs qui s'abattront sur vous. Vos richesses sont pourries, et vos vêtements sont rongés par les vers. Votre or et votre argent se sont rouillés, et leur rouille témoignera contre vous et dévorera vos chairs comme un feu. Vous vous êtes amassé un trésor de colère dans les derniers jours.* (12).

Sont-ce là, nos très chers frères, de vagues et vaines menaces ? Et celui qui les a proférées n'est-il pas en réalité ce Dieu tout-puissant qui domine toutes les créatures, qui tient en ses mains le coeur des hommes et la chaîne de tous les événements, et qui brise, quand il le faut, les trônes les plus élevés et les sceptres les plus orgueilleux ?

Ouvrez l'histoire du monde. Vous y lirez les plus subits et les plus singuliers renversements de fortune. Vous y verrez le sol politique jonché des débris des dynasties les plus fortes qui ont croulé sous le poids de leurs fautes, des empires les plus prospères qui se sont effondrés dans l'oubli des préceptes de la morale et dans le mépris des lois de la justice. Pour expliquer ces immenses révolutions sociales, les historiens s'efforcent de pénétrer et de démêler le jeu des causes secondes. Derrière le bras des hommes et le mouvement des peuples, il faut voir et il faut reconnaître le bras et le geste de Dieu. Dieu châtie dès ici-bas les sociétés oublieuses de leur origine et insoucieuses de leurs devoirs. L'injustice humaine est une vio-

---

(10) *Ibid.*, III, 31-33.

(11) *Ibid.*, II, 22.

(12) Jacques, V, 1-3.

lation de l'ordre; l'ordre violé se restaure par le suprême conseil et par l'action vengeresse de la justice divine.

N'est-ce pas cette justice, nos très chers frères, qui s'exerce depuis plus d'un an dans la mêlée sanglante et dans le choc formidable où tant de nations sont aux prises, où tant de fortunes s'abîment, où tant d'existences s'éteignent ?

Quelles que soient les causes prochaines qui ont déchaîné cette tempête, et quoi qu'il faille penser des responsabilités et des crimes attribués au parti agresseur, la philosophie chrétienne nous montre, par de là ces facteurs créés, une intervention plus haute. *Dieu juge toute la terre avec équité et les peuples selon sa vérité.* (13).

Plusieurs peuples d'Europe ont très gravement péché, quoiqu'à des degrés divers, contre la vertu de religion et contre la vertu de justice. Ils ont attenté aux droits les plus sacrés de l'Eglise et de son Chef. Ils ont porté sur ses biens une main sacrilège. Ils ont dispersé sur les routes de l'exil d'innocentes multitudes de moines et de vierges. Ils ont, tout en s'acharnant contre les petits et les humbles, favorisé chez les grands les malversations les plus scandaleuses. Ils ont fait main basse sur les plus légitimes lib-tés des nations. Ces crimes, tout à la fois individuels et sociaux, ne pouvaient rester impunis. Ils s'expient effroyablement par le sang et par les larmes. Et dans le vaste creuset où les nations se consument comme des métaux en fusion, Dieu, nous aimons à le croire, prépare pour l'avenir des consciences plus fermes et plus pures, des sociétés plus chrétiennes, plus respectueuses, des

(13) Ps., xcv, 13.

droits d'autrui et plus attachées à la loi qui prime toutes les autres lois.

Profitons nous-mêmes, nos très chers frères, d'un si douloureux exemple. Et de crainte que la Providence, irritée contre nos fautes, ne nous soumette un jour à l'épreuve terrifiante dont le vieux monde est le théâtre, arrêtons-nous sur la pente du mal, et réparons soigneusement, par tous les moyens et dans tous les domaines, les injustices commises.

Ce n'est pas ici le lieu de descendre dans les questions circonstanciées qui regardent l'obligation de restituer le bien mal acquis et de réparer autant que possible les torts causés soit dans l'ordre matériel soit dans l'ordre moral. De toute nécessité, cette obligation s'impose. La justice, nous dit saint Thomas (14), consiste dans une certaine égalité, d'où résulte entre les hommes l'équilibre des droits. Cette égalité est-elle entamée, et cet équilibre vient-il à se rompre ? la raison elle-même nous persuade qu'on ne peut y porter remède que par une restitution adéquate et une réparation suffisante.

Voilà un principe général et qui atteint toutes les consciences, celle du pauvre et celle du riche, celle de l'ignorant et celle du savant, celle du dirigé et celle du dirigeant. Nul citoyen, nulle famille, nulle corporation, nul gouvernement ne peut échapper à cette grande loi morale. Mensongers sont les prétextes invoqués contre cette doctrine. (15) Et si les tribunaux humains se montrent souvent incapables de porter la lumière dans tous les replis où la ruse cache ses manoeuvres et dissimule ses gains illicites, il est un oeil que l'homme ne

(14) *Som. théol.*, II-IIæ, Q. LXII.

(15) Voir Bourdaloue, Sermon sur la *Restitution*.

trompe pas et il est un juge dont les sentences frappent tôt ou tard toutes les participations au mal, toutes les calomnies, tous les préjudices, toutes les fraudes, tous les vols, tous les péculats.

Ces paroles sur nos lèvres paraîtront peut-être dures. Qu'on nous permettent de les justifier en nous servant du langage si ferme et en même temps si épiscopal de saint Jean Chrysostôme : « Nous ne poursuivons pas les riches, mais ceux qui abusent des richesses. Riche n'est pas synonyme de voleur, et opulent d'avare. Distinguez bien, ne confondez pas des choses très différentes. Vous êtes riche? je n'y vois aucun mal. Vous êtes voleur? je vous accuse. Vous avez ce qui vous appartient ? jouissez-en. Vous prenez le bien l'autrui ? j'élève la voix. Vous voulez me lapider ? me voici prêt à répandre mon sang, pourvu que j'arrête votre péché. Je n'ai qu'un souci, le bien spirituel de mes auditeurs. Les riches et les pauvres sont mes enfants. ». (16).

Nous savons, nos très chers frères, que si beaucoup d'actes financiers sont ou manifestement justes ou manifestement injustes, quelques-uns cependant offrent un caractère moral douteux. Le doute en lui-même n'a rien d'illégitime. Ce que nous blâmons et ce que nous condamnons, c'est la conduite de ceux qui, malgré des doutes très sérieux, et sans se donner la peine de les soumettre à un esprit éclairé et judicieux, s'abandonnent sans scrupule à des trafics et à des artifices dont l'injustice est très probable, sinon moralement certaine. L'Eglise, nos très chers frères, tient à votre disposition des théologiens et des conseillers, toujours prêts à vous aider et à vous

(16) Hom., *de Capto Eutropio*, N. 3.

diriger dans vos embarras de conscience. Nous vous demandons de rechercher leurs lumières et de solliciter leur avis.

Ils vous apprendront pourquoi certaines opérations en vogue doivent être regardées comme véreuses et indignes de vrais chrétiens.

Ils vous diront qu'un honnête homme ne laisse pas languir indéfiniment ses créanciers ; qu'il paie régulièrement ses dettes, dettes envers ses fournisseurs, dettes envers ses domestiques, dettes envers ses ouvriers; qu'il s'acquitte scrupuleusement de toutes ses obligations de paroissien catholique envers son Eglise et son pasteur ; que, s'il s'estime responsable d'un tort réel causé au prochain, il n'attend pas la décision des tribunaux ni la menace des huissiers pour réparer les dommages dus à son ignorance coupable ou à sa trop blâmable incurie. Ils vous rappelleront combien, sous l'ancienne Loi, le code pénal des réparations et des restitutions était sévère [17] ; et que si cette législation positive dépassait même parfois les prescriptions du droit naturel, ce dernier droit lui-même, qui au fond est le premier droit divin, se dresse en tous les temps et dans tous les pays comme un mur d'airain contre l'improbité et l'iniquité.

Il y a des injustices dont ne souffrent que les particuliers. Il y en a d'autres qui pèsent sur les collectivités et sur la grande famille sociale tout entière. De quelque nature qu'elles soient, et qu'elles s'attaquent aux citoyens dans les biens qu'ils possèdent, dans la langue qu'ils parlent, dans la religion qu'ils professent, les actions injustes crient vengeance; elles troublent la paix des cités et elles ébranlent l'avenir des foyers :

---

[17] Ex., XXII.

et ceux qui les commettent n'offensent pas seulement la loi de Dieu, ils frappent au coeur leur patrie et ils blessent grièvement le nom et l'honneur national.

Nous supplions nos compatriotes de graver dans leurs âmes ces pensées et d'en faire le thème de leurs plus sérieuses réflexions. Il ne s'agit ici en vérité ni de politique ni d'affaires, mais de justice et de morale.

Nous voulons de tout notre coeur notre pays heureux, uni et prospère ; nous le voulons surtout entouré et comme auréolé d'un renom d'honnêteté que ne sauraient suppléer ni les vastes projets, ni la popularité des hommes, ni le succès des partis. Plus le sens de la justice s'éveillera dans la conscience publique, plus les faiseurs les moins scrupuleux s'abstiendront de rien entreprendre qui porte atteinte au caractère de probité et d'honorabilité des relations et des transactions. Le serment sera pour tous chose religieuse et sacrée. On subordonnera l'intérêt propre à l'intérêt commun. On fera de l'intégrité des droits la base inviolable de l'édifice social. Et les droits de chacun, reconnus et inviolés, engendreront le respect mutuel, la confiance réciproque, la rectitude des procédés et la dignité des attitudes.

Nous mériterons ainsi d'être bénis de Dieu et de recevoir de sa main, pour nous-mêmes, pour nos familles, pour notre cher Canada, l'abondance des biens durables. Ce sera la réalisation de cette promesse de l'Esprit-Saint : *Dieu réservera le salut pour les hommes droits, et il protègera ceux qui marchent dans la simplicité et qui suivent les sentiers de la justice.*

[illegible] Prov., II, 7.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le quatre novembre, mil neuf cent quinze.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,

Chancelier

No 118

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 24 décembre 1915.

I — Appel de Son Altesse Royale, le duc de Connaught

II — Intentions de messes.

III — Le *Canada Ecclésiastique*.

IV — Titulaires des églises paroissiales.

V — Sujets de sermons pour 1916.

Mes chers collaborateurs,

I

Appel de Son Altesse Royale, le gouverneur-général, à tous les Canadiens

Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur-général du Canada, m'a prié de faire parvenir à tous les fidèles soumis à ma juridiction, un appel de sa part, au sujet du Fonds patriotique Canadien.

Le nombre des familles soutenues : 25,000, environ 80,000 personnes, explique cet appel à notre patriotique sympathie. J'accède bien volontiers au désir de la première autorité civile de notre pays, et vous envoie, à la suite de cette circulaire, le texte même de Son Altesse Royale que vous devrez lire le 2 janvier à vos fidèles, à chacune des messes. Il y sera répondu, je n'en doute pas, dans toutes nos paroisses, avec la générosité dont les catholiques ont donné de si beaux et si nombreux exemples, depuis le commencement de la guerre.

II

Intentions de messes

Je me permets de vous rappeler la discipline du diocèse au sujet des intentions de messes et je vous prie de l'observer fidèlement.

Messieurs les curés ne sont autorisés à donner des intentions de messes qu'aux prêtres qui habitent sur leurs paroisses, et, dans la ville ou la banlieue, qu'à ceux qui demeurent dans le presbytère. Le surplus est envoyé à l'archevêché où l'on doit indiquer si ces intentions de messes sont pour les vivants ou pour les défunts. Les prêtres qui ne pourraient pas se procurer d'intentions de messes doivent, pour en obtenir, s'adresser à l'archevêché et non aux paroisses voisines.

III

Le " Canada Ecclésiastique "

Le *Canada Ecclésiastique* sera publié en 1916 pour la trentième fois. C'est une publication précieuse dont je tiens à remercier et à féliciter l'auteur et les éditeurs, et qu'il est de notre devoir d'encourager. Toutes les Fabriques sans exception devront, chaque année, s'en procurer un exemplaire.

J'espère aussi que les prêtres et les communautés religieuses feront l'accueil qu'il mérite; car il serait pénible de voir disparaître, faute de sympathie efficace, une oeuvre qui a vécu et rend encore les services les plus signalés.

IV

Titulaires des églises paroissiales

La liste des titulaires des églises paroissiales intitulée *Tabella cum titularium*, dont chaque curé devait se pourvoir d'un exemplaire, en 1898, est devenue insuffisante et devait être refaite.

Depuis cette époque, outre la distraction de plus de quarante paroisses passées au diocèse de Joliette, il y a eu érection de plus de cinquante autres qui ne sont pas indiquées dans cette

De plus, les réformes qu'a subies le bréviaire depuis quelques années, nécessitaient des changements considérables dans les indications de cette *Tabella*, par le fait que, les offices empêchés au jour du titulaire, ainsi qu'à son jour octave, ne sont plus transférés. Ces changements sont encore accentués par la suppression de plus de quarante offices qui appartenaient au supplément au bréviaire.

D'autre part, la rédaction de l'octave d'un titulaire renferme si souvent des difficultés liturgiques, qu'il y aurait lieu de profiter d'une réédition pour résoudre ces difficultés qui proviennent surtout de l'occurrence des fêtes mobiles et de leurs octaves privilégiées avec la fête de l'octave du titulaire. Le rédacteur de notre ORDO provincial s'est chargé de ce travail qui sera publié dans un mois ou deux. Chaque curé dont l'octave du titulaire ne se trouve pas en entier dans l'ORDO (comme les grandes fêtes qui comportent octave dans l'Eglise universelle), devra s'en procurer, aux frais de la fabrique, un exemplaire à la procure de l'archevêché et s'en servira chaque année pour l'octave du titulaire. Quand ce travail forme comme un ORDO perpétuel, il sera avantageux que, dans chaque presbytère, on rédige, en comparant pour chaque jour de l'octave, les données de la brochure et de l'ORDO annuel, un ORDO spécial qui sera moins chargé de détails, puisqu'il ne contiendra que ceux de l'année courante.

V

SUJETS DE SERMONS POUR 1916

LE SYMBOLE

Nous omettons tout ce qui est du domaine de l'Apologétique, objet du cours de l'année dernière, ainsi que certains sujets, tels que la Passion, la Résurrection, l'Ascension de Notre-Seigneur qui reviennent nécessairement une fois l'an. De même, l'article qui traite de la Rémission des péchés trouve sa place naturelle dans la série d'instructions sur les Sacrements.

I. La foi

1. Ce que c'est que la foi.
2. Qu'est-ce qu'il faut croire, ou objet de la foi.
3. Pourquoi faut-il croire, ou motif de la foi.

II. La conviction religieuse

1. En quoi elle consiste.
2. Ses qualités.
3. Comment elle s'acquiert.
4. Ce qu'elle produit.

III. Dieu en lui-même

1. Existence de Dieu.
2. Perfections de Dieu.

IV. La Sainte Trinité

1. Exposition du mystère.
2. Preuves.
3. La Trinité et la raison humaine.

V. La Création des choses visibles

1. Le monde.
2. L'homme.

VI. La création des choses invisibles

Les anges :

a) existence des esprits,
b) les bons anges,
c) leurs fonctions.

VII. (suite).

Les mauvais anges :

a) existence,
b) fonctions.

VIII. Notre-Seigneur Jésus-Christ

Le mystère de l'incarnation.

IX. Notre-Seigneur Jésus-Christ

Sa divinité prouvée par les prophéties.

X. Notre-Seigneur Jésus-Christ

Sa divinité prouvée par ses miracles.

XI. Notre-Seigneur Jésus-Christ

Sa divinité prouvée par sa doctrine.

XII. Notre-Seigneur Jésus-Christ

Le mystère de la rédemption.

XIII. Notre-Seigneur Jésus-Christ

La descente aux enfers :

a) Quel est ce lieu ?

b) Quel est le motif de cette descente ?

XIV. La très Sainte Vierge

La maternité divine de Marie

XV. Culte dû à Notre-Seigneur

XVI. Culte dû aux saints

XVII. Le Saint-Esprit

XVIII. La communion des saints

XIX. La résurrection de la chair

XX. La vie éternelle

A consulter : *Manuel de Théologie*, étudié autrefois : *Catéchisme du Concile de Trente*. — Bossuet et Bourdaloue pour les mystères. — Montsabré pour l'exposition du dogme. — Mgr Besson, *L'Homme-Dieu*. — *Sommaire de la doctrine catholique*, par l'auteur des *Paillettes d'or*. — L'abbé Plat, quatre volumes de prônes. — Un catéchisme de persévérance : d'Hauterive ou Guillois. — Les *méditations* de M. Hamon.

Avec mes meilleurs voeux pour la nouvelle année, agréez, chers collaborateurs, l'expression de mon plus affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Ne pas publier avant le premier janvier 1916.

FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN

SECOND APPEL

Il y a un peu plus d'un an, en notre qualité de Président du Comité du Fonds Patriotique Canadien, nous demandions à tout le pays de participer à la formation de ce fonds, dans le but de secourir les familles de nos braves soldats qui sont sur la ligne de feu.

Nous connaissions bien la générosité des Canadiens, mais nous ne pouvions pas prévoir le résultat obtenu. Les souscriptions pleuvaient de toutes parts, et s'élevaient en peu de jours à la somme totale de $6,000,000.

Cette somme, toute considérable qu'elle puisse paraître, suffit à peine aux besoins de tous les jours, et la paix dût-elle être conclue avant longtemps, il nous faudra dépenser la balance de ce fonds, avant même que nos soldats soient revenus au pays.

Le Comité soutient aujourd'hui 25,000 familles, soit environ 80,000 personnes.

Le nombre des demandes de secours va augmenter, de mois en mois, à raison de l'enrôlement, et, si la guerre se poursuit jusqu'en 1916, on prévoit qu'une somme de $8,000,000 sera requise pour y répondre. Cette somme ne représente après

tout qu'un dollar pour chaque citoyen de ce pays. Aussi, on admettra qu'on accomplit facilement un acte de patriotisme en souscrivant ce montant, si l'on songe aux sacrifices que font nos soldats sur les champs de bataille.

De toutes parts, on a fait appel aux sentiments généraux des Canadiens et partout on a répondu avec empressement et sans compter; néanmoins, nous avons confiance qu'ils n'hésiteront pas à souscrire de nouveau au Fonds Patriotique afin de continuer l'oeuvre admirable de ce Comité durant l'année 1916, et de soutenir les familles de ceux qui combattent au loin, sur terre et sur mer, pour la cause du Roi, du Canada et de l'Empire.

(Signé) ARTHUR.

Président du Fonds Patriotique Canadien.

Government House,

Ottawa, le 1er janvier 1916.

Do not make public prior to January first 1916.

CANADIAN PATRIOTIC FUND

SECOND APPEAL

Somewhat over a year ago, as President of the Canadian Patriotic Fund, I made an appeal to the people of the Dominion for funds to assist the families of the gallant men who were going to the front. Though anticipating a generous response, I was hardly prepared for the magnificent manner in which the call was met. Monies have poured into the treasury of the Fund until the total contributions have reached and exceeded six million dollars.

Large, however, as this sum appears, it has not greatly exceeded current demands and, if peace were declared in the immediate future, the entire surplus on hand would be required before all the men of the Expeditionary Force could again return home.

To-day there are 25,000 families, comprising, it is estimated, 80,000 individuals dependent upon the Patriotic Fund.

With further recruiting the demands upon the Fund will, with each succeeding month, continue to grow, so that it is estimated that, should the War continue during 1916, a sum amounting to some $8,000,000 and probably more will be re-

quired. This would, however, only mean $1 per head of the population for the people of Canada, and it is little indeed to ask of those who remain at home in comparison with the sacrifice in life and limb of those who are fighting in defence of the Nation.

In spite of all the various calls that have been made for fund funds to aid our soldiers and sailors and the magnificent response that has been made in each and every case, I still feel assured that the warm hearts of all Canadians will respond to this further appeal to enable the Patriotic Fund to continue its splendid work during 1916 and take care of the families of those who are fighting for their Sovereign, the Empire, and the Dominion, on the battle-fields of Europe and on the High Seas.

(Signed) ARTHUR,

President, of the Canadian Patriotic Fund.

Government House,

Ottawa, 1ts. January, 1916.

No 119

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 26 février 1916.

Règlement du carême. Prières recommandées.
Denier de Saint-Pierre, et collectes pour oeuvres diverses pendant l'année 1915.

Mes chers collaborateurs,

Le règlement du prochain carême sera celui des années pas-

1° Il est permis de faire gras chacun des dimanches du [illegible] à tous les repas ;

2° Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps et du Samedi-Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées, ou dispensées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas ;

3° Tous les mercredis et vendredis sont des jours d'abs[illegible] à tous les repas ;

4o L'obligation du jeûne subsiste pour ceux qui sont en état de jeûner :

5o Les jours où l'on peut faire gras, il n'est pas permis de faire usage du poisson ou des huîtres et de la viande, au même repas. Cette règle s'applique aux dimanches comme aux autres jours du carême.

Beaucoup de personnes, je le sais, ont été et sont encore éprouvées par la maladie. Celles-là seront dispensées du jeûne. Pour être plus tranquilles, si elles ont des doutes relativement à leurs obligations, elles pourront consulter leur confesseur qui leur donnera la direction convenable, et devra se montrer très large à leur égard.

Mais il y en a encore bien d'autres pour qui l'observation des lois du carême, telles qu'elles existent aujourd'hui, est chose facile. Il suffit d'un peu d'esprit chrétien et de bonne volonté. Ces lois, on en conviendra, ont été singulièrement adoucies. Nous devons les maintenir le plus possible. La pénitence et la mortification, il ne faut pas l'oublier, sont des préceptes du christianisme. Le divin Maître les a promulgués lui-même bien clairement.

Je vous autorise à annoncer que le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces de toute nourriture permise dans notre pays par indult ou par l'usage, les jours maigres.

Insistez, je vous prie, sur la défense de mêler le poisson et la viande au même repas.

J'espère que cette année, plus que jamais, on s'abstiendra pendant toute la sainte Quarantaine des banquets, des soirées et des fêtes mondaines. Nous avons trop d'amis, il y a actuellement trop de familles dans le deuil, la souffrance et l'angoisse, pour que nous nous livrions au plaisir.

Les bons catholiques devraient s'interdire la fréquentation des théâtres et des établissements de vues animées.

Vous aurez chaque jour dans votre église des exercices de piété. J'espère que l'on y viendra en très grand nombre. Il faut, chers collaborateurs, prier avec toute la ferveur dont nous sommes capables, pour obtenir la fin de la guerre qui désole le monde. On a parlé d'une croisade de tous les enfants de l'Eglise, par le rosaire. Nous savons, en effet, les grâces obtenues au cours des siècles, au moyen de cette dévotion. Léon XIII l'a rappelé plusieurs fois dans ses encycliques. Marie est invoquée à juste titre comme le secours des chrétiens. Faisons passer par elle nos supplications au Seigneur. Si l'univers catholique la choisit comme son avocate et sa médiatrice, s'il s'adresse à elle avec une filiale confiance, nous pouvons espérer que le Seigneur se laissera toucher.

Dans nos communautés religieuses, on pourra facilement, je crois, s'organiser pour que le chapelet se récite, à chaque heure du jour, par un groupe ou par un autre. Je crois surtout à l'efficacité de cette prière sur les lèvres des enfants, des orphelins et des pauvres.

J'invite les fidèles à faire chaque jour, s'ils le peuvent, et ceux qui le peuvent se comptent par milliers, une visite à l'église, et durant cette visite à réciter un chapelet aux intentions que je viens d'indiquer.

De plus, je demande à toutes les familles du diocèse de réciter aussi le chapelet en commun. Cette pieuse coutume de nos pères a été heureusement conservée en beaucoup de lieux ; je voudrais qu'elle fût reprise partout.

J'aimerais, en outre, qu'une fois le mois, dans chaque église, on dît ou chantât une messe pour obtenir la grâce tant désirée ; que cette messe fût annoncée le dimanche précédent, et que les fidèles fussent invités à y

faire la sainte communion. A cette messe on aurait une pensée particulière pour les familles éprouvées par la guerre, pour les blessés et pour nos soldats qui tombent sur les champs de bataille.

Enfin, offrons toutes nos actions, nos bonnes oeuvres, nos souffrances surtout, pour attirer sur nous les miséricordes de Dieu.

Recommandez l'aumône à tous ceux qui ne peuvent observer la loi du jeûne. Qu'ils se fassent un devoir de compenser par quelque sacrifice et quelque générosité, selon leurs moyens, la pénitence imposée par l'Eglise et qu'ils ne sont pas en état d'accomplir. Dans chaque église et chapelle, il devra y avoir comme par le passé, un tronc destiné à recevoir ces *aumônes de carême* que vous voudrez bien transmettre à l'archevêché.

Recevez, chers collaborateurs, l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

P. S. — Je vous prie de lire et commenter cette lettre à vos fidèles.

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE POUR L'ANNÉE 1915

VILLE ET BANLIEUE

PAROISSES ET CHAPELLES

La Cathédrale		
Quêtes		$127.67
Notre-Dame		
Quêtes	$75 35	
Fabrique	5.90	81.25
Notre-Dame-de-Grâce		
Quêtes	54 30	
Fabrique	10.00	
Associations	15.00	79.30
Notre-Dame-des-Neiges		
Quêtes	20.50	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	29.50
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)		
Quêtes	70.00	
Fabrique	25.00	
Dame de Sainte-Anne	5.00	100.00

Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)

Quêtes		$ 10.50

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Quêtes et Fabrique	$100.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	10.00	110.00

Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray)

Quêtes	20.60	
Fabrique	5.00	25.60

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Quêtes		3.50

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Quêtes	14.90	
Fabrique	3.00	
Associations	2.00	19.90

Notre-Dame-de-la-Défense

Quêtes		5.50

Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie (Hochelaga)

Quêtes	81.60	
Fabrique	50.00	131.60

Sacré-Cœur

Quêtes	60.00	
Fabrique	50.00	
Cercle Sacré-Cœur No 6	10.00	
Congrégations	20.00	140.00

Sainte-Agnès

Quête		$ 41.33

Saint-Alphonse

Quêtes	$ 13.50	
Fabrique	5.00	18.50

Sainte-Anges (Lachine)

Quêtes	118.25	
Fabrique	20.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	153.25

Sainte-Anne

Quêtes	141.41	
Fabrique	40.00	181.41

Saint-Anselme

Quête		2.00

Saint-Antoine

Quêtes	45.00	
Fabrique	10.00	55.00

Saint-Arsène

Quête		5.00

Saint-Bernardin

Quêtes		5.51

Sainte-Brigide

Quêtes	

Sainte-Catherine

Quêtes	$115.88
Fabrique	10.00
Dames de Sainte-Anne	10.00
Ligue du Sacré-Cœur	5.00

Sainte-Cécile

Quêtes	2.12
Fabrique	1.00
Associations	1.00

Saint-Charles

Quêtes	60.99
Fabrique	25.00
Dames de Sainte-Anne	5.00
Enfants de Marie	5.00
Ligue du Sacré-Cœur	5.00

Sainte-Claire-de-Tétreauville

Quêtes	39.36
Dames de Sainte-Anne	11.00
Enfants de Marie	11.00

Saint-Clément (Viauville)

Quêtes	61.20
Fabrique	20.00
Congrégation des hommes	5.00
Dames de Sainte-Anne	5.00
Enfants de Marie	5.00

Ste Clotilde

Quêtes		$ 30.55

Ste Cunégonde

Quêtes	$60.00	
Fabrique	50.00	
Enfants de Marie	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Congrégation des hommes	5.00	125.00

Denis

Quêtes	26.20	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	71.20

Dominique

Quêtes		38.21

Edouard

Quêtes	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	45.00

Elizabeth-du-Portugal

Quêtes	60.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	80.50

Saint-Enfant-Jésus (Mile-End)

Quêtes	$ 36.27	
Fabrique	100.00	
Hommes et Jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Tiers ordre	10.00	$166.27

Saint-Etienne

Quêtes		21.27

Saint-Eusèbe

Quêtes	40.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	70.00

Saint-François-d'Assise (Longue-Pointe)

Quêtes	23.35	
Fabrique	10.00	
Associations	10.00	43.35

Saint-Francois-Solano

Quêtes		

Saint-Gabriel

Quêtes	31.35	
Fabrique	50.00	81.35

Saint-Georges

Quêtes	35.00	
Associations	9.00	44.00

Sainte-Hélène

Quêtes		$ 67.52

Saint-Henri

Quêtes	$45.00	
Fabrique	50.00	
Associations pieuses	20.00	115.00

Immaculée-Conception

Quêtes	98.08	
Jeunes gens	5.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Servants de messes	1.00	
Cercle Pie IX	10.00	
Petits Chanteurs	1.00	
Zélatrices du Sacré-Cœur	2.00	147.08

Saint-Irénée

Quêtes		20.85

Saint-Jacques-le-Majeur

Quêtes	140.00	
Congrégation des hommes	27.20	
Congrégation des jeunes gens	12.30	
Dames de Sainte-Anne	15.00	
Enfants de Marie	10.00	204.50

Saint-Jean-Baptiste

Quêtes	$31.24	
Fabrique	10.00	
Hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	$ 61.24

Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle

Quêtes	20.67	
Fabrique	10.00	30.67

Saint-Jean-Berchmans

Quêtes	6.49

Saint-Jean-de-la-Croix

Quêtes	42.95

Saint-Joseph

Quêtes	75.03	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	100.03

Saint-Léon (Westmount)

Quêtes	118.57

Saint-Louis-de-France

Quêtes	167.69	
Fabrique	25.00	192.69

Saint-Louis-de-Gonzague		3 747. 12
Quêtes	$11.00	
Fabrique	2.50	
Associations	2.50	$ 16.00
Sainte-Madeleine		
Quêtes		11.06
Saint-Marc		
Quêtes		8.10
Saint-Michel		
Quêtes	32.93	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	52.93
Saint-Nicolas		
Quêtes		26.00
Saint-Pascal-Baylon		
Quêtes		15.56
Saint-Patrice		
Quêtes	57.95	
Fabrique	100.00	
Associations	10.00	167.95
Saint-Paul		
Quêtes	33.65	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	58.65

$ 1 163.39

Sainte-Philomène

Quêtes	$29.25	
Congrégation des hommes	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	$ 32.25

Saint-Pierre (Oblats)

Quêtes		128.35

Saint-Pierre-Claver

Quêtes		81.00

Saint-Pierre-aux-Liens

Quêtes	22.75	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	37.75

Saint-Rédempteur

Quêtes		13.00

Saint-Stanislas-de-Kostka

Quêtes	90.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Apostolat de la Prière	5.00	125.00

Saint-Thomas d'Aquin 1520.74

Quêtes		$ 6.91

Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve)

Quêtes	$88.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5 00	
Enfants de Marie	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Tempérance	2 00	125.00

Très-Saint-Sacrement (Parc Dominion)

Quêtes	32.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	47.00

Saint-Viateur

Quêtes		214.50

Saint-Victor

Quêtes		19.98

Saint-Vincent-de-Paul

Quêtes	80.50	
Fabrique	25.00	
Hommes	10.00	
Jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	135.50

19.13

Saint-Wilbrod

Quêtes		$ 21.00

Saint-Zotique

Quêtes	$114.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	134.00

Pères du Saint-Sacrement

Quêtes	142.10

Sourdes-Muettes (Sœurs de la Providence)

Quêtes	27.63

Bon-Pasteur (Sœurs du Bon-Pasteur)

Quêtes	10.15

Hôtel-Dieu

Quêtes	14.02

Miséricorde

Quêtes	9.30

CAMPAGNES (RIVE-NORD)

L'Annonciation (Oka)

Quêtes		$19.63

L'Assomption

Quêtes	$33.50	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	53.50

La Présentation (Dorval)

Quêtes	19.50	
Fabrique	10.00	29.50

La Purification (Repentigny)

Quêtes	17.75	
Fabrique	4.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	3.00	
Union de Prières	3.00	30.75

La Visitation (Sault-au-Récollet)

Quêtes	27.00	
Fabrique	10.00	
Associations	10.00	47.00

Notre-Dame-des-Anges (Cartierville)

Quêtes		4.04

Sainte-Adèle		
Quêtes	$12.16	
Fabrique	5.00	$17.16
Sainte-Anastasie (Lachute)		
Quêtes	6.00	
Fabrique	5.00	11.00
Sainte-Anne-des-Plaines		
Quêtes	24.55	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	39.55
Sainte-Anne (du Bout-de-l'Isle)		
Quêtes		5.44
Saint-André d'Argenteuil		
Quêtes	6.64	
Fabrique	2.50	9.14
Saint-Augustin		
Quêtes	10.60	
Fabrique	5.00	15.60
Saint-Benoit		
Quêtes	4.20	
Fabrique	5.00	9.20
Saint-Canut		
Quêtes	5.85	
Fabrique	4.00	
Tiers ordre	1.50	11.35

Saint-Charles (Lachenaie)		
Quêtes	$ 7.00	
Fabrique	5.00	$12.00
Saint-Colomban		
Quêtes	2.94	
Associations	1.00	3.94
Sainte-Dorothée		
Quêtes		8.15
Saint-Elzéar		
Quêtes	8.08	
Fabrique	5.00	
Associations	3.00	16.08
Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)		
Quêtes	20.17	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	39.17
Saint-Eustache		
Quêtes	13.50	
Fabrique	7.50	
Associations	7.50	28.50
Saint-François-de-Sales		
Quêtes	6.64	
Fabrique	2.89	9.53

Sainte-Geneviève

Quêtes	$24.18	
Fabrique	10.00	
Associations	5.00	$39.18

Saint-Gérard-Majella (Vaucluse)

Quêtes	2.70	
Fabrique	2.00	4.70

Saint-Hermas

Quêtes	4.23	
Fabrique	12.00	16.23

Saint-Hippolyte

Quêtes		[illegible]

Saint-Janvier

Quêtes		
Fabrique	10.00	[illegible]

Saint-Jérôme

Quêtes	60.50	
Fabrique	20.00	
Associations	10.00	[illegible]

Saint-Joachim (Pointe-Claire)

Quêtes		[illegible]

Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)

Quêtes		[illegible]

Saint-Joseph-de-Bordeaux

Quêtes		[illegible]

Saint-Joseph-du-Lac

Quêtes	$ 6.46	
Fabrique	2.00	
Associations	1.00	$ 9.46

Saint-Laurent

Quêtes	85.00	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	130.00

Saint-Léonard-Port-Maurice

Quêtes	22.50

Saint-Louis de Terrebonne

Quêtes	24.25	
Fabrique	25.00	49.25

Sainte-Lucie

Quêtes	6.05

Sainte-Marguerite (Lac Masson)

Quêtes	2.75

Saint-Martin

Quêtes	23.50	
Fabrique	10.00	33.50

Sainte-Monique

Quêtes	5.60

Saint-Paul l'Ermite		
Quêtes	$ 9.80	
Fabrique	15.00	$24.80
Saint-Placide		
Quêtes		5.61
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)		
Quêtes	7.32	
Associations	1.00	8.32
Sainte-Rose		
Quêtes	23.00	
Fabrique	25.00	48.00
Saint-Sauveur		
Quêtes	22.55	
Fabrique	10.00	
Associations	3.50	36.05
Sainte-Scholastique		
Quêtes	23.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	38.50
Saints-Simon et Jude (Charlemagne)		
Quêtes	13.00	
Fabrique	5.00	
Associations	5.00	23.00
Sainte-Sophie		
Quêtes		1.00

Saint-Sulpice

Quêtes	$ 6.30	
Fabrique	10.00	
Associations	5.00	$ 21.30

Sainte-Thérèse

Quêtes	60 00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Rosaire	5.00	100.00

Saint-Vincent-de-Paul

Quêtes	28.60	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	38 60

Chapelle (Sœurs du Bon-Pasteur)

Quêtes	6.45

CAMPAGNES (RIVE-SUD)

La Nativité de la Sainte-Vierge (Laprairie)

Quêtes	$ 32.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	$52.00

Notre-Dame-Auxiliatrice

Quêtes		6.00

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)

Quêtes	4.50	
Fabrique	5.00	
Curé	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	11.50

Saint-Amable

Quêtes		4.50

Sainte-Anne (Varennes)

Quêtes	22.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	37.00

Saint-Antoine (Longueuil)

Quêtes	112.97	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hospice	2.50	
Tiers-Ordre	5.00	145.47

Saint-Basile-le-Grand

Quêtes		$ 6.40

Saint-Bernard (Lacolle-Sud)

Quêtes		4.40

Saint-Blaise

Quêtes		13.00

Saint-Bruno

Quêtes	$5.92	
Fabrique	2.00	
Associations	2.00	9.92

Saint-Cœur-de-Marie

Quêtes	4.32	
Fabriques	10.00	
Associations	5.00	19.32

Saint-Constant

Quêtes	10.65	
Fabrique	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Tiers-Orde	2.00	16.65

Saint-Cyprien (Napierville)

Quêtes	18.94	
Fabrique	15.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	38.94

Saint-Edouard

Quêtes	$5.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	$12.00

Sainte-Famille (Boucherville)

Quêtes	52.59	
Fabrique	10 00	
Associations	5.00	67.59

Saint-François-Xavier (Caughnawaga)

Quêtes		4.88

Saint-François-Xavier (Verchères)

Quêtes	6 60	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	28.60

Saint-Georges (Montréal-Sud)

Quêtes		1.22

Saint-Hubert

Quêtes	18.00	
Fabrique	5.00	
Enfants de Marie	2 00	25.00

Saint-Isidore

Quêtes	34 93	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	50.93

Saint-Jacques-le-Mineur

Quêtes	$18.60	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	$30.60

Saint-Jean

Quêtes	27.25	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	62.25

Saint-Joseph (Chambly-Bassin)

Quêtes	40.80	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	70.80

Sainte Julie

Quêtes	7.03	
Fabrique	1.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	1.00	12.03

Saint-Lambert

Quêtes	11.95	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10 00	41.95

Saint-Luc

Quêtes	6.10	
Fabrique	5.00	11.10

Sainte-Marguerite (L'Acadie)

Quêtes	$ 8.19	
Fabrique	10 00	$18.19

Saint-Michel

Quêtes	7.09	
Fabrique et Associations	5.00	12.09

Saint-Patrice (Sherrington)

Quêtes		6.75

Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix

Quêtes	4.21	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	14.21

Saint-Philippe

Quêtes	7.11	
Fabrique	5.00	12.11

Saint-Remi

Quêtes		76.35

Sainte-Théodosie

Quêtes		5.56

Sainte-Trinité (Contrecœur)

Quêtes	20.00	
Fabrique	10 00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	34.00

Saint-Valentin

Quêtes	5.35	
Fabrique	5.00	10.35

CLERGE ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	534.25
Compagnie de Saint-Sulpice	200.00
Clers Saint-Viateur	25.00
Pères du Saint-Sacrement	60.00
Compagnie de Marie	30.00
Frères de Charité, Asile Saint-Benoit	50.00
Tiers-Ordre	400.00
Congrégation de Notre-Dame	200.00
Hôtel-Dieu	25.00
Sœurs Grises	100.00
Sœurs de la Providence	100.00
Sœurs de Sainte-Croix	75.00
Sœurs de Miséricorde	35.00
Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	25.00
Sœurs du Bon-Pasteur	15.00
Sœurs de la Sainte-Famille	30.00
Sœurs de l'Espérance	5.00
Sœurs Carmélites	10.00
Petites Filles de Saint-Joseph	50.00
Petites Sœurs des Pauvres	5.00

MAISONS D'EDUCATION

Université Laval	$100.00
Collège de Montréal	25 00
Collège Sainte-Marie	122.00
Séminaire de théologie	50 00
Séminaire de philosophie	12.00
Collège Loyola	41.10
Collège Saint-Laurent (C. S. C.)	25.00
Collège Notre-Dame (C. S. C)	25.00
Collège de Sainte-Thérèse	25.00
Collège de L'Assomption	20.00
Ecole du Plateau	15.00
Académie Viger	5 00
Frères des Ecoles Chrétiennes	
Académie Sainte-Brigide	25.00
Académie de l'archevêché	28.05
Académie Saint-Jean-Baptiste	3.50
Académie Saint-Joseph	20 00
Ecole Saint-Jacques	15 00
Ecole Plessis	7.88
Ecole Sainte-Cunégonde	20 00
Ecole de Salaberry	30 00
Clercs Saint-Viateur	
Sourds-Muets	14 07
Collège Terrebonne	10 00
Notre Dame du Saint-Rosaire	5 00

Ecole Querbes	$ 2.50
Ecole Bordeaux	5.50
Ecole Saint-Jean-de-la Croix	2.00
Collège Saint-Remi	3.00
Collège de Saint-Eustache	2.90
Collège de Boucherville	1.45
Académie Saint-Michel, Saint-Lambert	1.50
Clercs de Sainte-Croix	
Académie Saint-Paul	5.00
Ecole Baril	5 00
Frères de l'Instruction Chrétienne	
Communauté	75 00
Saint-Zotique	12 50
Académie Saint-Paul	2 50
Ecole Sainte-Famille	10 00
Sainte-Scholastique	2.25
Chambly	2.80
Académie Saint-Joseph, Laprairie	8.65
Freres du Sacré-Cœur	
Ecole Meilleur	30.00
Notre-Dame-de-Grâce	3.50
Pointe-aux-Trembles	6.21
Notre-Dame-des-Victoires	3 50
Sault-au-Récollet	50.00
Frères de Saint-Gabriel	
Académie Christophe-Colomb	5.20
Saint-Martin	2.00
Sainte-Rose	2 00
L'Assomption	5.00

Petits Frères de Marie

Collège Laval, St-Vincent-de-Paul	$25.00
Académie Saint-Pierre	25.00
Ecole Saint-Denis	10.50

Congrégation Notre-Dame

Pensionnat Sainte-Catherine	25.00
Pensionnat Villa-Maria	25.00
Mont Sainte-Marie	15.00
Académie du Bou-Conseil	10.50
Académie Saint-Denis	10.00
Académie Sainte-Anne	5.00
Académie Bourget	31.00
Académie Saint-Léon	17.00
Académie Notre-Dame des-Anges	10.00
Académie Saint-Louis-de-France	17.00
Académie Bourgeoys	12.15
Académie Saint-Joseph, Hochelaga	20.00
Académie Saint-Joseph, Verdun	10.00
Académie Saint-Paul	14.30
Académie Saint-Stanislas	7.60
Académie Saint-Urbain	15.50
Ecole Normale	16.00
Ecole Saint-Eusèbe	28.25
Ecole Sainte Hélène	7.20
Ecole Notre-Dame-de-Grâce	20.00
Ecole Jeanne Leber	5.00
Ecole de L'Assomption	5.00
Ecole Pointe-Claire	4.00
Couvent de Saint-Jean	9.10
Couvent de Boucherville	3.10
Couvent de Laprairie	3.35

Sœurs Grises

Hospice Saint-Joseph	$10.00
Hospice Bon-Secours	10.00
Hospice d'Youville, Saint-Benoit	5.00
Hospice Lajemmerais, Varennes	5.00
Hospice Saint-Antoine, Longueuil	5.00
Hôpital Notre-Dame	10.00
Hôpital Saint-Jean, Saint-Jean	10.00
Hôpital Saint-Joseph, Chambly	10.00
Asile Saint-Patrice	10.00
Asile Nazareth	10.00
Asile Saint-Henri	10.00
Asile Sainte-Cunégonde	10.00
Asile Bethléem	5.00
Orphelinat Saint-Louis	5.00
Patronage d'Youville	10.00
St. Bridget's Home	10.00

Sœurs du Bon-Pasteur

Couvent de Saint-Hubert	5.00
Académie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00

Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie

Pensionnat Outremont	15.00
Académie Marie-Rose	10.00
Académie du Sacré-Cœur	5.00
Académie des Saint-Anges	5.00
Académie du Saint-Nom de Marie	5.00
Académie Sainte-Émélie	5.00
Académie de Marie Immaculée	5.00
Académie du Saint-Cœur de Marie	5.00

1504

Académie de la Sainte-Famille	$ 5.00
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie, rue Cherrier	5.00
Académie de la Nativité	5.00
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie, rue Mont Royal	5.00
Ecole Saint-Joseph	5.00
Ecole Baril	5.00
Ecole Laurier	5.00
Ecole Saint Anselme	5.00
Ecole Saint-Clément	7.50
Ecole Saint-Nom de Jésus	5.00
Ecole Saint-Stanislas	7.20
Couvent de Saint-Lambert	5.00
Couvent de Longueuil	5.00
Couvent de Verchères	5.00
Couvent de Contrecœur	5.00

Sœurs de Sainte-Anne

Mont Sainte-Anne, Lachine	10.00
Pensionnat Sainte-Angèle	5.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien	15.00
Couvent de Notre-Dame-des-Victoires	3.00
Couvent de Sainte-Anne	5.00
Couvent de Saint-Henri	10.00
Couvent de Saint-Jean-de-la-Croix	10.00
Couvent de Saint-Michel	3.00
Couvent de Saint-Cyprien	10.00
Couvent de Sainte-Anne des Plaines	10.00
Académie Saint-Zotique	6.00
Couvent de Saint-Remi	10.00

1908

Académie Saint-Pierre-aux-Liens	$ 5.00
Académie Sainte-Cunégonde	7.60
Académie Piché, Lachine	4.18
Ecole Saint-Irénée	10.00
Ecole Savaria	7.00
Sœurs de Sainte-Croix	
Académie Saint-Jean-l'Evangeliste	5.00
Pensionnat de Saint-Laurent	30.50
Pensionnat Saint-Basile	15.00
Académie Sainte-Brigide	17.00
Académie Saint-Etienne	5.25
Académie Saint-Pascal-Baylon	4.00
Académie Laurier	8.00
Académie Saint-Ignace	10.00
Académie Saint-Edouard	8.00
Académie Saint-Gabriel	15.00
Couvent de Varennes	5.00
Couvent de Sainte-Rose	5.00
Couvent de Sainte-Scholastique	6.00
Couvent de Lachute	9.00
Couvent Notre-Dame-des-Neiges	3.00
Ecole Bordeaux	5.25
Ecole Sainte-Cécile	5.00
Sœurs de la Providence	
Jardin d'Enfance	15.00
Ecole de Saint-Vincent-de-Paul, Laval	8.00
Orphelinat Saint-Alexis	6.35
Asile Providence	5.00
Institution des Sourdes-Muettes	5.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00

Classe Saint-Vincent-de-Paul	$ 1.00
Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00
Hospice Gamelin	5.00
Hospice Notre-Dame des Sept-Douleurs, Laprairie	5.00
Hospice Notre-Dame, L'Assomption	5.00
Hospice Drapeau, Sainte-Thérèse	5.00
Hospice de la Providence, Maisonneuve	5.00
Hospice Auclair	5.00
Hospice Bourget	5.00
Hôpital Saint Jean-de-Dieu	10.00
Hôpital des Incurables	10.00
Hôpital Saint-Joseph, Lachine	2.00
Providence, Saint-Enfant-Jésus	5.00
Providence, Sainte-Geneviève	2.00
Providence, Sainte-Marguerite	2.00
Providence, Sainte-Adèle	2.00
Providence, Lac Masson	1.45
Religieuses du Sacré-Cœur	
Académie Sacré-Cœur, rue Saint-Alexandre.	15.00
Diverses sources	
La Semaine Religieuse	25.00
Particuliers	3.00
Rév. J.-B. Rioux, prêtre	2.00

PAROISSES. VILLE ET BANLIEUE	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Congrès Eucharistique
La Cathédrale St-Jacques (Montréal)	$16 54	$11.32	$64.32	$60 02	$14.54	$17.48	$15.36	$19.35
Notre-Dame (St-N. de-Marie) "	17.00	30.00	102 30	46.00	10.75	61.00	54.40	.....
Notre-Dame-de-Grâce "	20.26	23.15	28.50	63.57	22.20	20 00	21.10	25.00
Notre-Dame-des-Neiges "	8.00	7.75	3.25	15.35	11.00	8.00	9.50	11.00
N.-D.-des-Sept-Doul. (Verdun) "	7.00	9.00	22.50	14.10	8.00	5.00	12 00	9 00
N.-D. des Vict. (P. Terminal) "	4.00	3 20	2.15	6.20	4 50	4.00	3.50	4.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil "	4.38	8.58	6.14	8.55	8 50	8.26	8.99	10.00
N.-D. du St-Rosaire (Villeray) "	4.00	9.50	7.40	19.00	7.05	8.50	7.10	10.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel "	1.95	1.85	1.00	1.00	0.50	1.00	1.00	.....
N.-D.-du-Perpétuel-Secours "	1.50	5 00	2.00	10.00	1.75	1 75	2 50	2 50
N.-D.-de-la-Défense "	2.00	3.00	0 50	3.50	1.50	1.50	1.50	2.00
La Nativité de la B.-V.-M. (Hoc.) "	10.00	18.00	8.00	41.62	8.00	18.00	13.00	25.00
Sacré-Cœur "	9 50	10.00	40.00	50.00	9.00	45.00	25.00	25.00
Sainte-Agnès "	.....	21.50	14.20	22.75	5.14	17.60	.....	19 00
Saint-Alphonse "	5.25	6.50	6.30	11.20	6.80	6.00	4.60	7.80
Saints-Anges (Lachine) "	19.00	38.55	17 50	30 15	21.74	11.00	14.00	12 50
Sainte-Anne "	12.28	21.10	20.61	31.76	16.36	17.70	25.00	14.54
Saint-Anselme "	1.00	1.00	.....	1.00	1.00	1.00	0.56	.....
Saint-Antoine "	10.00	8 00	15 00	23.00	10 00	15.00	10.00	.....
Saint-Arsène "	3.50	3.00	1.25	5.00	4.00	3.50	10.00	.....

PAROISSES.		Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes.	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Congrès Eucharistique
Saint-Bernardin	(Montréal)	$ 2.31	$ 3.26	$ 2.40	$ 6.37	$ 3.98	$ 3.35	$ 4.50	$ 3.25
Sainte-Brigide	"	8.00	8.00	25.00	20.00	8.00	8.00	10.00	.....
Sainte-Catherine	"	9.15	10.92	15.35	25.77	10.29	10.50	10.50	8.57
Sainte-Cécile	"	0.75	1.03	2.25	1.12	0.65	0.68	1.05	.....
Saint-Charles	"	6.10	8.00	9.00	28.25	11.50	13.20	10.00	11.82
Sainte-Claire (Tétraultville)	"	14.57	14.48	4.72	9.35	8.20	12.25	10.50	10.25
Saint-Clément (Viauville)	"	9.05	18.20	100.25	22.70	8.50	12.26	13.25	14.50
Sainte-Clotilde	"	4.35	6.75	20.15	18.50	6.18	7.32	6.45	12.55
Sainte-Cunégonde	"	10.00	5.00	15.00	30.00	10.00	20.00	.....	.....
Saint-Denis	"	8.35	23.10	42.85	24.15	5.25	10.00	11.25	15.00
Saint-Dominique	"	0.98	8.35	0.52	7.21	7.83	8.47	4.48	6.30
Saint-Edouard	"	7.25	20.77	32.76	25.05	4.00	17.50	10.00	.....
Sainte-Elisabeth-du-Portugal	"	10.15	10.25	4.50	20.65	11.00	11.20	14.50	5.25
Saint-Enfant-Jésus	"	50.00	53.00	105.50	51.32	11.04	13.13	21.31	8.16
Saint-Etienne	"	6.56	9.12	2.10	8.50	5.40	6.00	11.00	.....
Saint-Eusèbe	"	33.00	33.00	31.00	20.00	8.00	10.50	13.00	.....
St-François-d'Assises (L.-Pointe)	"	8.95	10.42	.....	14.20	6.65	8.00	10.50	.....
Saint-François-Solano	"	3.75	6.13	4.10	9.55	3.00	5.20	4.25	.....
Saint-Gabriel	"	7.60	5.45	4.75	26.95	11.85	19.25	25.00	10.00
Saint-Georges	"	21.00	12.50	25.00	45.15	18.00	15.00	10.00	50.00
Sainte-Hélène	"	5.10	7.13	14.70	10.40	7.46	10.55	6.40	5.00
Saint-Henri	"	8.50	12.61	10.11	30.00	8.32	25.00	18.60	25.00

PAROISSES.		Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthenes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Congrès Eucharistique
Immaculée-Conception	(Montréal)	$33.97	$34.11	$96.98	$54.22	$27 56	$30.50	$22.25	$20 78
Saint-Irénée	"	2 75	3.30	2.15	6.75	2 80	4.10	3.40	12.10
Saint-Jacques	"	63.36	30 59	130.14	170 00	50.00	40.00	50.00	25 00
Saint-Jean-Baptiste	"	7.57	37.00	112.95	46.58	12.85	19.14	16.29	26.50
Saint-Jean Baptiste de-la-Salle	"	6 3	9.1	3.00	15.48	7.53	6.63	6 56	9.15
Saint-Jean Berchmans	"	1.23	6.13	13.44	4.27	1.74	3.27	.....	7.25
Saint-Jean-de-la-Croix	"	4.15	8.00	10.45	16.00	3 75	5.00	3 75	....
Saint-Joseph (306 Richmond)	"	11.50	17.00	9.00	22 00	7.00	10.00	8.00	8 00
Saint-Léon (Westmount)	"	1.23	1 28	1 21	6.16	3.82	2.66	16 31	33 68
Saint-Louis-de-France	"	15.81	41 93	47.57	93.11	8.14	10.21	12.65	47 75
Saint-Louis-de-Gonzague	"	2.60	1.80	2.10	8.50	2.80	4.00	3.05	9.00
Sainte-Madeleine	"	5.64	11 01	6 87	11.31	6 02	7.02	4 19	....
Saint-Marc	"	3.75	4.95	3 00	5.70	3.10	3.49	3 20	1.23
Saint-Michel	"	12.65	7.92	2.28	9.90	5 24	7.52	19.63	24.50
Saint-Nicolas	"	6.00	6.00	11.00	14 [illegible]	8 00	11 75	9.00	.....
Saint-Pascal-Baylon	"	9.21	10 74	18 43	9 [illegible]	7 87	5 00	7.20	.....
Saint-Patrice	"	12.96	17 65	14.00	[illegible]	39 11	24 67	27 91	.....
Saint-Paul	"	7 55	10.25	14 35	17 [illegible]	10.00	9 [illegible]	9 00	19.00
Saint-Pierre-Claver		11.00	18 51	61 95	[illegible]	9 89	14 00	11 45	11.00
Sainte-Philomène (Rosemont)	"	1.98	2 85	15 [illegible]	7 02	1 95	1.50	5 00	13 21
Saint-Pierre (Oblats)	"	14 41	39 52	33.15	27 [illegible]	12 52	10.22	10 98	13 97
Saint-Pierre-aux-Liens	"	5.00	13 75	3 00	1 [illegible]	6 50	10.00	8.00	10.7

PAROISSES.		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Congrès Eucharistique	
		633.95	860.92	1419.47	1560.44	585.57	768.33	723.47	678.16	7230.3
Saint-Rédémpteur	(Montréal)	$ 3.25	$12.30	$ 8.00	$ 4.35	$ 6.60	$.....	$ 6.00	$.....	40.5
Saint-Stanislas-de-Kostka	"	15.00	15.00	52.02	48 00	20.00	25.00	25.00	20.00	220.0
Saint-Thomas d'Aquin	"	4.19	7.00	3.09	9.11	3.09	5.00	6.14	.....	37.6
T.-S.-Nom-de-Jésus (Maisonn.)	"	10.00	20.00	19.44	78.33	20.00	23.00	15 00	26 50	212.27
T.-S.-Sacrement (P. Dominion)	"	3.00	6.00	11 00	15.00	2.00	3.00	12.00	.....	52.
Saint-Viateur	"	47.75	40.00	117.00	103.30	60.00	92.00	80 55	.....	540.60
Saint-Victor	"	2.17	6.08	7.79	3.09	2.75	4.00	5.50	.....	31.3
Saint-Vincent-de-Paul	"	9.00	18.00	101.50	47.50	6.00	9.50	15.00	15.00	221.5
Saint-Wilbrod	"	2.00	3.00	1.50	7.00	6.00	10.00	7.00	9 00	45.50
Saint-Zotique	"	19 75	15.00	12.50	44.30	18.25	25.75	20.75	22.00	178.3
		750.06	1003.50	1753.51	1420.41	730.26	965.53	916.41	770.66	8810.0
COMMUNAUTÉS										
Le Gésu		.....	.....	.....	10.00	.....	.....	.....	.....	10
RR. PP. du Très-Saint-Sacrement		18.50	25.69	10.00	25.00	.....	15.00	30.00	50.00	174.19
Séminaire de Philosophie		.....	.....	5.50	.....	.....	.....	.....	.....	5.50
Sœurs de la Prov., Sourdes-Muettes		8.20	9.40	10.66	25.72	8.64	11.20	.....	9.10	82.92
" du Bon-Pasteur (Ville)		1.85	3.00	.....	4 55	2.45	3.30	2.85	.....	18.00
" de l'Hôtel-Dieu		6.25	6.00	12.00	18.10	8.60	8.75	.....	.....	59.70
" de la Miséricorde		3.00	3 72	1.00	4.00	3.00	.....	.....	5.00	19.72
Le Carmel		.....	10.00	.....	.....	.....	.....	.....	5.00	15.
Un particulier		.....	.....	.....	2.00	.....	.....	2.00	2.00	6
		[illegible]	[illegible]	[illegible]	59.37	[illegible].69	38.25	34.5[illegible]	71.10	341.03

PAROISSES — CAMPAGNE. — Rive Nord	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Congrès Eucharistique
L'Annonciation (Oka)	$ 5.00	$ 5.00	$14.20	$ 9.15	$11.00	$ 9.00	$ 6.00	$ 6.50
L'Assomption	12.00	12.00	30.00	25.00	12.50	16.00	12.00	15.00
La Présentation (Dorval)	4.50	8.00	1.25	10.00	5.00	6.00	4.00	3.15
La Purification (Repentigny)	4.25	5.00	18.00	5.75	4.00	3.75	4.00	4.25
La Visitation (Sault-au-Récollet)	6.55	12.00	15.50	50.53	11.10	10.20	8.50	15.00
Notre-Dame-des-Anges (Cartierville)	0.95	3.15	4.50	1.95	0.65	1.05	0.62	1.25
Sainte-Adèle	4.43	23.31	36.85	12.85	5.85	5.29	5.30	4.25
Sainte-Anastasie (Lachute)	4.11	3.00	5.00	8.00	3.00	2.00	2.00	5.00
Sainte-Anne-des-Plaines	10.00	12.00	9.10	23.00	7.70	15.15	7.00	13.00
Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Isle	3.13	3.81	....	7.33	1.81	....	2.76	....
Saint-André-d'Argenteuil	4.77	2.83	5.55	8.10	3.40	4.20	4.12	3.50
Saint-Augustin	4.50	11.00	15.00	9.10	5.40	5.80	4.40	5.00
Saint-Benoit	2.05	3.50	8.50	5.40	2.35	2.80	2.25	4.00
Saint-Canut	1.91	2.45	3.20	5.40	2.55	2.75	1.85	5.80
Saint-Charles-Borromée (Lachenaie)	3.00	5.00	15.00	6.00	4.00	3.00	3.00	5.00
Saint-Colomban	1.30	1.00	1.00	1.20	1.00	2.50	1.25	1.00
Sainte-Dorothée	6.51	5.48	10.78	6.65	3.00	4.50	2.30	2.00
Saint-Elzéar	3.24	2.11	1.57	4.66	1.77	4.67	2.15	21.98
Saint-Enfant-Jésus (Pte-aux-Trembles)	10.00	13.75	15.45	18.43	9.39	8.44	8.68	9.37
Saint-Eustache	8.00	6.50	14.50	14.00	7.00	7.00	6.00	6.00
Saint-François-de-Sales	1.50	7.00	8.40	7.40	4.00	4.77	2.57	5.00
Sainte-Geneviève	10.14	14.30	20.28	13.55	7.75	5.00	6.50	7.10

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Congrès Eucharistique
	111.87	162.19	283.63	233.45	114.22	173.87	97.25	143.16
Saint-Gérard-Majella (Vaucluse)	$ 1.28	$10.00	$ 2.39	$ 2.45	$ 1.13	$ 1.52	$ 2 00	$.....
Saint-Hermas	3.57	3.75	7 81	5.29	3.08	2 92	2.61	2.95
Saint-Hippolyte	1.60	1.00	2.50	2.50	1.50	1.50	1.40	1.00
Saint-Janvier	3.15	5.00	3.50	1.90	4.10	4.40	3.30	5.50
Saint-Jérôme	12 50	18 50	5.00	25 60	12.10	15 50	15.50	12.00
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	5.14	6.18	3.31	7 36	5.22	5.13	4.19	.....
Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)	2.60	2.25	10 00	4 80	3.00	2 85	1.50	4.00
Saint-Joseph-de-Bordeaux	9.70	7.75	12.50	27.87	12 55	15.50	14.50	15.35
Saint-Joseph-du-Lac	2.75	2.00	6.35	4 50	2.60	2.00	3.21	3.00
Saint-Laurent	15.00	43.34	18.24	30.00	12.40	16.00	14.00	12.00
Saint-Léonard-Port-Maurice	6.65	5.00	12.50	6.75	7.25	6.50	6.00	9.75
Saint-Louis-de-Terrebonne	13.60	14.40	8.00	27 00	13 30	12.20	10.45	.....
Sainte-Lucie	4.20	3 85	6.40	5.60	3.05	2.85	2.20	5 00
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	1.05	1.05	3 00	1.48	1.00	1.00	1.00	.....
Saint-Martin	5.50	10.00	4.00	11.55	3.75	4.00	4.00	5.00
Sainte-Monique	2.60	8.75	6.75	4 75	2.25	3.00	1.70	3.00
Saint-Paul-l'Ermite	3.37	6.00	13.00	9.00	7.00	5.00	3.35	10.00
Saint-Placide	1.50	3.31	2 28	6.79	4.16	3.37	1.81	2.12
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)	2 00	2 20	5.50	5.03	1.37	2.83	2 00	4.00
Sainte-Rose	10 00	20.00	22.00	22.00	12 00	14 00	10.00	25 00
Saint-Sauveur	2.70	2.50	6.15	9.40	2.98	6.50	3.50	7.25
Sainte-Scholastique	11.50	10.00	24 00	23 80	10.75	15.20	10 90	13.00

1259 6
20.77
31 98
13.00
30.85
116.70
36.53
31.00
115.72
26.41
160.94
60.00
98.95
33.15
9.58
47.80
32.80
56.7
25.3
28.4
135.
40.9
117.1

PAROISSES	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême.	Université Laval.	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres.	Congrès Eucharistique
Saint-Simon et Judes	$ 4.00	$ 4 50	$10.50	$11.47	$ 6 00	$ 8.68	$ 5.50	$11.10
Sainte-Sophie	1.00	1.50	3.50	2.00	2.75	1 00	.....	3.20
Saint-Sulpice	2.40	4.65	23.15	6.[illegible]	2.75	4.00	2.20	3.10
Sainte-Thérèse	17.00	13.00	11.50	64.00	20.00	18.50	38.00	25.00
Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	11.80	13.40	7.00	25.00	15.60	17.40	13.25	20.50
Chapelle : Sœurs du Bon-Pasteur	2.96	10.88	3.67	6.32	2 10	8.79	2.56	4.43
CAMPAGNE. — Rive Sud	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Nativité de la B. V. M. (Laprairie)	8.20	15.00	16.00	32 00	7.00	8.00	13.00	6 00
Notre-Dame-Auxiliatrice	4.91	8.00	1.50	4.70	2.70	2.35	3.00	.....
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)	2.28	2.94	3.00	5.48	2.45	2.15	1.90	2.80
Saint-Amable	1.25	2.00	4.00	2.25	2.00	1.00	.....	.....
Sainte-Anne (Varennes)	12.00	10.00	38.25	18.75	6.00	10.00	8.00	10 00
Saint-Antoine (Longueuil)	22.00	22.00	28.00	21.00	9.50	10.00	9.50	14.00
Saint-Basile-le-Grand	2 82	2.85	6.20	5.45	4.00	4.05	1.73	3.35
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	2.00	1.90	6.20	4.00	2.00	2.00	2 20	2.42
Saint-Blaise	3.00	5.60	18.20	6.60	3.00	3.00	4.00	5.00
Saint-Bruno	3 25	2 61	6.62	6 62	2.11	3 67	2.26	.....
Saint-Cœur-de-Marie	1.63	4 36	14.61	4.45	2.71	2 33	2.10	2 10
Saint-Constant	6.20	5.40	14.00	9.95	5.30	5.57	4.65	8.00
Saint-Cyprien	10.29	9.02	18.98	8.42	10.21	15.25	10.19	10.60
Saint-Edouard	2.50	3.00	10 50	2.70	2 70	3.00	21.00	3.00
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage.	Terre-Sainte.	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Congrès Eucharistique	
	84.38	94.68	186.06	132.37	61.68	72.37	83.53	67.27	782.20
Sainte-Famille (Boucherville)	$11.61	$14.44	$60 00	$19.61	$10.43	$12.37	$14 62	$ 8.00	151.08
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	3.50	6.31	0.73	7.13	3 35	3.17	2.75	4.13	31.07
Saint-François-Xavier (Verchères)	6.06	5.50	22.50	6.06	3.79	2 28	3.40	2.50	52.09
Saint-Georges (Montréal-Sud)	0.62	0.58	2 70	1.15	0.57	0.59	0.49	0.77	7.47
Saint-Hubert	6 00	6.50	25.00	11 50	6.60	4.50	6.00	7.50	93.60
Saint-Isidore	9 00	6.71	37 41	16 67	6.40	9.87	6.50	9.37	101.93
Saint-Jacques-le-Mineur	9.50	18.25	21 50	6.00	11.00	5 00	6 25	5.00	82.50
Saint-Jean	14 50	20.60	27.50	25 75	13.00	12.50	16.50	15.00	
Saint-Joseph (Chambly-Bassin)	11.50	9.57	60.73	18 16	5.00	10.50	9.17	5.00	144.75
Sainte-Julie	3.65	3 48	13.10	8.40	3.40	2.55	2 28	4 00	119.60
Saint-Lambert	5.38	9.43	.....	25.25	.....	5.00	6.53	6 07	40.86
Saint-Luc	2 50	2 57	4.25	5.60	2.46	1.90	2.70	1 50	87.66
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	3.80	3 09	12.14	7.10	4.42	5.20	6.43	5 92	29.48
Saint-Michel-de-Napierville	2.00	1 77	9.60	4.62	3 14	5.30	3 06	2 55	48.10
Saint-Patrice (Sherrington)	3.18	2.10	1.10	6 00	2.88	3.14	2 55	3 55	32.04
Saint-Paul (Isle-aux-Noix)	1.80	1.60	11.10	4.41	2 15	2.65	2.00	3 00	24.50
Saint-Philippe	.....	4.03	11.67	6 39	3 90	3.50	3.00	4.70	28.71
Saint-Remi	10 12	12.20	52.45	18.32	9 85	9.65	8.12	10 15	371.9
Sainte-Théodosie	0.81	1 64	3 96	3 24	1 87	1.43	1.27	2 56	130.56
Très-Sainte-Trinité (Contrecœur)	8.00	7.00	34 00	12.00	5.00	10.00	7 00	5 00	16.78
Saint-Valentin	3.00	2.00	5 00	5 90	3.10	3.10	2.30	5.00	88.
	96			63			45	45	2940

[illegible]	3.6.15	[illegible]	[illegible]	91.46	76.00	77.18	1.40	3027.63
00.16	33.45	10..	416	160.99	186.57	196.45	178.00	2103.99
1261.71	1691.51	2943.10	2965.23	1208.40	1516.41	1425.59	1370.70	

14332.65
11856.85
26189.50

No 120

LETTRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

recommandant à la charité des fidèles les diocèses de Reims et d'Arras en France

---

Archevêché de Montréal,
le 25 septembre 1916.

Nos très chers frères,

Son Eminence, le cardinal Luçon, archevêque de Reims, nous adressait, il y a quelque temps, une lettre bien touchante dont nous mettons quelques extraits sous vos yeux :

Encouragé par les témoignages de sympathie que vous avez bien voulu maintes fois me donner, je viens vous demander la permission de vous entretenir des malheurs qui sont venus fondre avec la guerre sur mon diocèse, ma cathédrale et ma ville épiscopale, et vous prier de vous intéresser à une si poignante et si touchante infortune...

Pour la seconde fois en moins de 50 ans, le diocèse de Reims passe par les ruineuses calamités de la guerre : l'invasion, la bataille sanglante, l'incendie, le bombardement, le pillage, la dévastation, l'émigration, l'occupation ennemie, aucun des fléaux qui forment le triste cortège de Bellone ne lui a été épargné...

Des villages entiers, parfois considérables, dans les Ardennes, ont été anéantis : un plus grand nombre encore ont eu le même sort dans les environs de Reims, qui se trouvent compris dans la zône de feu...

Sur la paroisse de la Cathédrale, sans parler de la cathédrale elle-même, du palais archiépiscopal, et du palais des Rois, qui sont de-

venus la proie des flammes, *toutes* nos écoles libres, deux pensionnats considérables et florissants ont été détruits de fond en comble par le feu. Notre petit et notre grand séminaires ont été criblés d'obus. Et les familles sur qui nous aurions pu compter pour nous aider à réparer tant de ruines ont elles-mêmes subi des pertes incalculables, dont plusieurs ne se relèveront pas, par suite de la cessation de leurs affaires et surtout de l'incendie de leurs maisons d'habitation, de leurs maisons de commerce, et de leurs manufactures...

Devant tant de détresses à secourir, il importe à l'honneur de l'Eglise et au bien de la religion que le clergé ne se trouve pas les mains vides. L'Eglise ne peut ni ne veut abdiquer un rôle qui fait partie de la mission qu'elle a reçue de son divin Fondateur.

Je viens donc vous demander, Monseigneur, si vous croiriez pouvoir faire appel à la charité de vos diocésains en faveur des malheureuses victimes des ravages de la guerre et des oeuvres diocésaines de Reims, soit au moyen de quêtes, soit au moyen de souscriptions...

Je ne suis rentré du conclave que pour pleurer sur des ruines: ruines de ma cathédrale incendiée, ruines de ma ville épiscopale bombardée, ruines de mon diocèse dévasté. L'illustre et sainte Eglise de Reims, peut comme la mère des douleurs, jeter au passant cette plainte navrante : O vous qui passez le long du chemin, regardez, et voyez s'il est une douleur égale à ma douleur ! Que Dieu bénisse ceux qui m'aideront à réparer tant de malheurs!...

Le vaillant évêque d'Arras, Mgr Lobbedey, nous écrivait de son côté pour recommander à la générosité de nos fidèles, son diocèse dévasté et dépeuplé, ses milliers de fils plongés dans la misère, ses *cinquante-deux* églises détruites.

Ce ne sont pas les seuls appels que nous ayons entendus de la France, si cruellement éprouvée, et si admirable dans ses malheurs ; mais ces derniers nous ont particulièrement ému, et il nous a semblé impossible de tromper la confiance avec laquelle ils étaient faits.

Nos relations intimes avec ces deux vénérables prélats nous imposaient l'obligation de nous constituer leur avocat auprès de vous.

La France a déjà reçu beaucoup de nous, il est vrai, depuis le commencement de la guerre. Nos dons ont été dirigés vers elle, spontanément, naturellement comme vers notre ancienne mère-patrie. Mais, cette fois, une occasion honorable se présente de donner à deux illustres représentants de l'épiscopat français, qui nous tendent la main. La charité, nous en sommes sûr, nous paraîtra ici particulièrement douce.

Dimanche prochain, 1er octobre, la collecte qui devait avoir lieu dans toutes les églises et chapelles du diocèse pour nos hôpitaux, se fera pour les deux diocèses de Reims et d'Arras.

Nous recommandons en même temps, cette oeuvre de sympathie toute fraternelle à notre clergé, et aux communautés religieuses.

Nous entendions dire récemment, avec un immense bonheur, que la charité du diocèse de Montréal est inépuisable.

C'est précisément cette charité qui assurera sa richesse et sa prospérité. (1).

Recevez, chers collaborateurs, l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

---

(1) Messieurs les curés voudront bien faire précéder de la lecture de cette lettre la collecte commandée. La quête pour les hôpitaux est supprimée.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

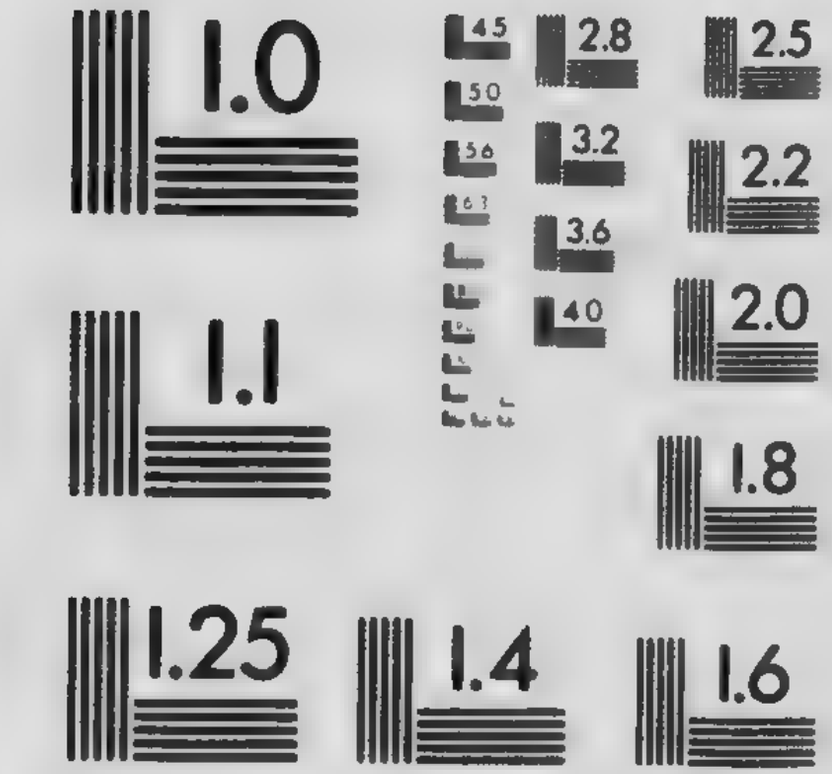

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 0300 Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

LETTRE DE NOTRE TRES SAINT SEIGNEUR
BENOIT XV
PAR LA DIVINE PROVIDENCE
PAPE

Aux archevêques et évêques du Canada

À NOTRE CHER FILS

LOUIS NAZAIRE BÉGIN

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

ET AUX AUTRES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES

DU CANADA

BENOIT XV PAPE

NOTRE CHER FILS, VÉNÉRABLES FRÈRES

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

La charge, qui Nous a été confiée d'En-Haut, de paître le troupeau du Seigneur, Nous est un puissant motif, lorsque s'élèvent entre les enfants de l'Eglise des dissentiments qui pourraient mettre en péril la paix et la concorde mutuelle, pour que Nous Nous efforcions, autant qu'il est [illegible] Nous, d'arriver à tout prix à les accommoder. Qu'y a-t-il en effet d'aussi pernicieux pour les intérêts catholiques, d'aussi étranger aux préceptes divins et aux principes de l'Eglise, que de voir les fidèles du Christ divisés par des luttes de partis ?

Assurément *tout royaume divisé contre lui-même sera en proie à la désolation;* et du moment où le peuple chrétien cessera de ne faire qu'*un coeur et qu'une âme,* il s'éloignera peu à peu de cette charité qui est non seulement *le lien de la perfection,* (1) mais la principale et la première loi du christianisme, (2) puisque le Rédempteur du genre humain l'a donnée à ses disciples comme son testament, (3) puisqu'il a proclamé qu'elle serait le signe et la preuve de la vraie foi: *C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* (4) A quoi il faut ajouter que ces dissensions, outre qu'elles s'éloignent absolument de l'esprit de Notre-Seigneur Jésue-Christ, ont encore pour triste effet de détourner de plus en plus *ceux du dehors* du catholicisme, alors que, tout au contraire, la fraternelle union et la charité des catholiques a toujours été pour les étrangers une excitation puissante à entrer dans leur société.

Nous sommes conséquemment, vénérables Frères, extrêmement préoccupés de ce que, entre les catholiques de votre pays, dont par ailleurs la foi et la piété sont universellement reconnues, il s'est élevé depuis quelques années des dissentions, qui se sont aggravées de jour en jour et qui désormais sont devenues publiques, ainsi que Nous l'ont démontré plusieurs preuves certaines et que Vous-mêmes Nous en avez instruits.

La cause de ce dissentiment est fort claire. Parmi les catholiques Canadiens, les uns, originaires de France, parlent la langue française; les autres, bien que d'origines diverses, se

---

(1) *Colos.*, III, 14.

(2) MATH., XXII, 38-39.

(3) JEAN, XIII, 34 ; XV, 12, 17 ; XVII, 11.

(4) JEAN, XIII, 35.

vent de la langue anglaise ; de là entre eux contestation et dispute.

Les Franco-Canadiens affirment que tout se passe correctement dans leur province de Québec ; mais dans l'Ontario et en d'autres endroits, où habitent des familles assez nombreuses de leur race, et, où la langue anglaise est en usage de par la loi de la province, ils se plaignent qu'on ne tienne pas équitablement compte de la langue française, ni dans le saint ministère, ni dans les écoles catholiques séparées.

Ce qu'ils veulent en conséquence, c'est que les prêtres qui administrent les paroisses soient choisis, d'après le nombre des catholiques de l'une ou l'autre langue, en sorte que, là où les Franco-Canadiens l'emportent en nombre, le Curé soit de leur race et de leur langue, et que, dans les paroisses où ils ne sont qu'en un certain nombre, la langue française soit employée aussi bien que la langue anglaise pour la prédication et les autres ministères ecclésiastiques ; et qu'enfin, dans les écoles séparées, on enseigne aux enfants la langue française d'une façon plus complète et plus en rapport avec leur propre manière.

De leur côté, les autres prétendent que, dans l'Ontario et dans les autres provinces de langue anglaise, les catholiques sont moins nombreux que les non-catholiques, bien que, en certains endroits, les Franco-Canadiens l'emportent en nombre sur les Catholiques de l'autre langue ; ils disent donc que, pour la désignation des recteurs des églises, on doit tenir compte, d'une part des gens qui peuvent et qui doivent être attachés à la vraie religion, d'autre part de la langue qui est propre à la province, et enfin des autres conditions de lieux et de personnes, en sorte que la question ne saurait être tranchée uniquement par la considération du nombre prépondérant des

familles catholiques. Ils ajoutent qu'il n'est pas rare de voir les prêtres franco-canadiens, ou insuffisamment instruits de la langue anglaise, ou la mettant au-dessous de leur propre langue; d'où il résulte que, dans l'exercice du saint ministère, ou bien ils ne réussissent que médiocrement, ou bien ils n'apportent pas le concours que réclament les besoins des localités. — Relativement aux écoles séparées, ils opposent que si la langue française était enseignée comme le demandent les Franco-Canadiens, la bonne instruction des enfants dans la langue anglaise, qui est celle de la province, en serait gravement compromise, et cela au préjudice des parents, qui seraient obligés, ou bien de combler à leurs frais des lacunes de cet enseignement, pour que leurs enfants acquièrent une parfaite connaissance de l'anglais, ou bien de laisser de côté les écoles catholiques, et d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques ou *neutres*, ce qui ne doit absolument pas être.

Ils disent enfin que ce système d'enseignement indisposerait facilement le gouvernement contre les écoles séparées; si, en effet, on pouvait leur reprocher, à ces écoles, de négliger l'utilité commune, l'avantage de la loi concernant les écoles propres aux catholiques serait mis en péril, alors qu'il importe souverainement au bien de la religion que ce privilège soit sauvegardé. »

Si seulement ces questions se traitaient avec calme et modération! Mais, comme si la race ou la religion elle-même était en cause, on les discute dans les journaux et les revues, dans les livres et les brochures, dans les conversations particulières et dans les réunions publiques, avec une telle apreté que les esprits s'animent et s'échauffent, au point où le dissentiment entre l'un et l'autre parti devient chaque jour plus inconciliable.

Pour apporter à un si grand mal les remèdes opportuns, il Nous a paru bon de Vous faire part de Nos intentions, à Vous, vénérables Frères, que Nous savons être en union si étroite avec Nous. Soyez persuadés que Vous répondrez à Nos plus vifs désirs, si Vous faites tous vos efforts, pour obtenir que, grâce à l'esprit de paix et de charité, l'accord et l'union se rétablisse entre les fidèles confiés à votre sollicitude. Nous faisons Nôtres les paroles de l'Apôtre Saint Paul : *Je vous conjure donc, mes frères, par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de n'avoir tous qu'un même langage et de ne pas souffrir de schismes parmi vous; mais d'être tous affermis dans le même esprit et dans les mêmes sentiments.* (5) *...Vous supportant mutuellement en charité; appliqués à conserver l'unité d'esprit, par le lien de la paix.* (6) Nous sommes en effet les fils du même Père, nous participons au même banquet céleste et aux mêmes Sacrements, nous sommes appelés à la même béatitude, *baptisés dans un seul Esprit, ...abreuvés d'un seul Esprit.* (7) *Car vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, Vous avez été revêtus du Christ*: (8) *où il n'y a ni gentil, ni juif, ni circoncision, ni incirconcision (ni barbare ni Scythe), ...esclave ni libre, mais où le Christ est tout en tous.* (9)

Que si les fidèles de votre pays, pour des raisons de race et d'origine, n'ont pas les mêmes manières de voir, *et angustiam vasa carnis*, c.-à-d. que *la chair a des rues étroites*, il faut

---

5) I *Cor.*, I, 10.

6) *Eph.*, IV, 2-3.

7) I *Cor.*, XII, 13.

8) *Galat.*, III, 27.

9) *Coloss.*, III, 11.

tout au contraire, selon le conseil de St Augustin, ([10]) *ut di-tentur spatia charitatis*, que la charité élargisse les coeu Mais si les dissentiments ne peuvent pas se résoudre comp tement *ex aequo et bono* et par la seule loi de la charité, il y dans l'Eglise des hommes placés par l'Esprit-Saint pour jug et à la sentence desquels les fidèles doivent obéir, s'ils veul appartenir à Jésus-Christ et ne point *passer pour des pay et des publicains.*

Ainsi donc la décision des controverses qu'ont entre eux catholiques Canadiens touchant les droits de l'une et l'au langue et leur emploi dans les édifices sacrés et dans leurs é les catholiques, cette décision appartient aux Evêques, surto à ceux qui président aux diocèses où la lutte est plus arden C'est pourquoi Nous les exhortons à se réunir, à considérer peser avec soin une matière si importante, et à statuer ensu et décerner ce qu'ils croiront juste et opportun, en ayant quement en vue la cause du Christ et le salut des âmes. Q si, pour n'importe quel motif, leur sentence ne peut pas régl et terminer la querelle, ils défèreront l'affaire à ce Siège Apos tolique, qui, suivant les lois de la justice et de la charité, tra chera le débat de telle sorte, que les fidèles gardent à l'aveni *comme il convient à des saints*, la paix et la bienveillan mutuelle.

En attendant, les journaux et les revues, qui se glorifient l'appellation de catholiques, doivent s'abstenir d'alimente discorde parmi les fidèles ou de prévenir le jugement de l' glise: et si leurs rédacteurs gardent patiemment un mod silence, s'ils s'appliquent même volontiers à calmer les espr ils auront bien mérité de leur profession. Les fidèles de l

---

([10]) *Serm. LXIX*, MIGNE, *P. L.*, t. 38, col. 440.

ce doivent s'interdire de traiter cette question dans les réunions populaires, dans les assemblées, dans les congrès catholiques proprement dits; car il est presque impossible que les orateurs ne se laissent entraîner par l'esprit de parti et n'attisent par leurs discours la violence de l'incendie.

Ces prescriptions, que Nous dicte pour tous Vos diocésains Notre affection paternelle, le clergé doit les considérer comme lui étant premièrement et principalement adressées. Les prêtres, en effet, devant se faire de cœur les modèles du troupeau, il leur siérait fort mal de se laisser emporter par ces luttes de rivalités et de jalousies. C'est pourquoi Nous leur recommandons très affectueusement d'être les premiers parmi leurs ouailles, pour la modération et la bienveillance, pour le respect et l'égard des Evêques et enfin pour l'obéissance, principalement dans les matières qui appartiennent à la justice et à la discipline de l'Eglise et qui sont du domaine propre de sa juridiction.

Assurément le [illegible]tuel et la concorde des catholiques de [illegible]une et de l'[illegible]gue gagneront beaucoup, si tous les prêtres possèdent parfaitement l'un et l'autre idiôme. Aussi avons Nous appris avec une très grande satisfaction, que dans plusieurs séminaires on a établi comme règle que les séminaristes s'exercent à très bien parler le français et l'anglais ; et Nous voudrions que cet exemple fût suivi dans tous les autres séminaires. Quant aux prêtres qui vaquent au saint ministère, ils doivent s'appliquer à acquérir la connaissance et l'usage des deux langues; et mettant de côté tout esprit de parti, ils doivent se servir tantôt de l'une tantôt de l'autre, suivant les besoins des fidèles.

Maintenant, pour ce qui est des écoles catholiques de l'On-

tario, comme la lutte sur ce point est plus vive, il convient d'en parler plus en détail.

Personne ne niera que le Gouvernement de l'Ontario est dans son droit en exigeant que la langue anglaise, qui est celle de la province, soit enseignée aux enfants dans les écoles ; de mêmes les catholiques de l'Ontario demandent avec raison, que dans les écoles séparées cet enseignement soit donné avec assez de perfection, pour que leurs enfants se trouvent dans les mêmes conditions, que ceux des non-catholiques qui fréquentent les écoles *neutres*, et ne soient pas moins en état soit d'aborder les écoles supérieures, soit d'arriver aux emplois civils. On ne saurait d'autre part refuser aux Franco-Canadiens qui habitent cette province le droit de réclamer, quoique dans une proportion convenable, que dans les écoles, où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée, et l'on ne peut assurément leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à coeur.

Toutefois les catholiques de ce pays doivent bien se rappeler, que ce qui importe souverainement et avant tout, c'est qu'il y ait des écoles catholiques, et qu'elles ne soient sous aucun prétexte mises en danger de disparaître.

Il faut en effet que, tout en étant formés à la connaissance des lettres humaines, les enfants apprennent aussi à garder la foi catholique, à faire profession de la doctrine de Jésus-Christ et à en observer religieusement la loi : c'est ce qu'exige absolument l'amour de nos enfants, le bien de la Religion et la cause même du Christ.

Comment arriver maintenant à concilier ces deux choses, l'enseignement complet de la langue anglaise et un enseignement convenable de la langue française aux enfants ? Nous

[illegible] Il est évident que s'il s'agit des écoles soumises à l'autorité du gouvernement, la question ne pourra pas être [illegible] en dehors de lui. Rien n'empêche cependant que [illegible] [illegible]ques, s'inspirant de leur zèle pour le salut des âmes, s'em[illegible]ent avec sagesse et activité pour faire prévaloir des conseils [illegible] modération, et pour faire attribuer à chacune des parties [illegible] qui est juste et équitable.

[illegible] reste, vénérables Frères, ayant la plus grande con[illegible]ce dans votre foi et votre dévouement, Vous sachant si pé[illegible]trés de vos obligations et si préoccupés du compte que Vous [illegible]ez à rendre au Souverain Juge, Nous tenons pour certain, [illegible] Vous n'omettrez rien de ce qui pourra être tenté, pour [illegible]ner tout dommage et ramener la paix. Appliquez donc [illegible] pensées et vos soins, à faire que *tous ne soient qu'un, et qu'ils soient consommés dans l'unité*, ainsi que le Divin Mai[illegible] a fait sa doctrine et sa prière, au moment où Il allait se [illegible]er pour nous à la mort sur la croix. Qu'elles s'impriment dans les âmes de vos diocésains, ces paroles de l'Apôtre : *Soyez [illegible] seul corps et un seul [illegible]it, comme vous avez [illegible] appelés à [illegible] seule espérance dans [illegible] vocation. Il y a un seul Sei[illegible]r, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu [illegible] Père de [illegible], qui est au-dessus de tous et au milieu de toutes choses [illegible] vous tous.* (11) Et que dans cette mutuelle union les fidè[illegible] soient *bons les uns envers les autres, miséricordieux, se par[illegible]nant mutuellement, comme Dieu lui-même nous a pardonné [illegible] Jésus-Christ.* (12).

---

(11) *Eph.*, IV, 4-6.

(12) *Eph.*, IV, 32.

Comme gage des dons célestes et en témoignage de Notre paternelle affection, Nous Vous accordons de tout cœur, à Vous, Notre cher Fils, à Nos vénérables Frères, au clergé et aux fidèles de chacun de Vous, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome près St-Pierre, le VIII du mois de Septembre MDCCCCXVI, troisième année de Notre Pontificat.

BENEDICTUS PP. XV.

POUR LES MARINS BRITANNIQUES

Archevêché de Montréal,
le 7 novembre 1916.

Monsieur le curé,

A l'occasion de la réunion à Québec du Comité Catholique de l'Instruction publique, à la fin de septembre dernier, les archevêques et evêques présents ont eu, au palais cardinalice, une assemblée où ils ont décidé de permettre, dans les églises de leurs diocèses, une collecte demandée par le Comité de Fonds de secours pour les Marins britanniques, *British Sailors Relief Fund*.

Le nom de ce Comité indique clairement son objet : il s'occupe de créer un fonds pour l'assistance aux blessés des marins britanniques, aux veuves et aux orphelins des matelots qui sont morts victimes de la guerre actuelle. Ce comité est placé sous le patronage de Son Altesse Royale le duc de Connaught : M. William-G. Ross en est le président d'office. Il s'adresse aux canadiens de toute origine : à tous il demande une aumône pour soulager les misères d'héroïques marins et de leurs familles.

L'oeuvre accomplie par ce comité est une oeuvre de charité et de reconnaissance qui mérite toutes les sympathies et tous

les encouragements. Nous demandons donc aux fidèles d'accueillir son appel avec bienveillance et générosité. L'aumône qu'ils donneront pourra obtenir de la miséricorde divine la fin d'une guerre dont souffre l'univers entier.

En conséquence le dimanche, 19 novembre, dans toutes les églises du diocèse et dans toutes les chapelles publiques, il se fera une collecte pour l'oeuvre des marins britanniques. Cette collecte sera annoncée dimanche, le 12 novembre. Le produit de cette collecte sera envoyé sans retard à la procure de l'archevêché pour être immédiatement transmis au Comité du fonds de secours, en faveur des marins britanniques.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 121

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 21 décembre 1916.

I — La retraite du mois.
II — La lampe du très Saint-Sacrement.
III — Pension des vicaires.
IV — Prières après la messe.
V — Des modes.
VI — Sujets de sermons pour 1917.

Mes chers collaborateurs,

I

La retraite du mois

Plusieurs fois j'ai recommandé le pieux exercice de la retraite mensuelle, exercice auquel tous ceux qui ont traité de la sanctification du prêtre attachent une si grande importance. Je voudrais qu'il fût inscrit sur le règlement particulier de

chacun de nous, et que l'on se fît un devoir d'y être . Dans la ville de Montréal, depuis quelques années, on a l tage de pouvoir faire cet exercice en commun, et il se pr à nous sous une forme des plus attrayantes. Le deu jeudi de chaque mois, tous les prêtres sont convoqués à heures de l'après-midi à l'église de Notre-Dame, dans pelle du Sacré-Cœur. Pour un peu de temps, ils ont s du toutes les occupations, tous les labeurs de leur mi Ils vont méditer la parole du divin Maître: " *Porro u necessarium* ".

Ils entendent une instruction qui leur rappelle qu de leurs devoirs d'état. Ils font leur examen de cons suivi de la préparation à la mort, et le tout finit par diction du Saint-Sacrement. C'est une heure émin bienfaisante pour l'âme, une heure de prière qui ne p n'a pas porter ses fruits.

Chers collaborateurs, je vous demande instamment de vous rendre à cette réunion pieuse et fraternelle. Ne s dispensez que pour des raisons très graves. Curés, l'exemple, amenez vos vicaires avec vous. Accourez rendez-vous comme à une fête de l'âme. Ce ne sera temps perdu.

Une grâce aussi précieuse ne doit être négligée par nous. Je compte donc que, désormais, l'exercice de la du mois sera fidèlement suivi. Que ceux qui ne peu venir le faire à Notre-Dame, le fassent en leur parti

II

La lampe du Très Saint-Sacrement

L'huile d'olive est devenue très rare et très chère

. En conséquence, usant des pouvoirs récemment conférés aux évêques par le Saint-Siège, [1] je règle ce qui suit :

1° L'huile d'olive aura toujours la préférence pour la lampe du Saint-Sacrement; et là où l'on pourra s'en procurer facilement, on devra continuer de s'en servir.

2° A défaut de l'huile d'olive, on pourra employer d'autres huiles de provenance végétale ou même minérale, comme le pétrole. La lumière électrique est aussi autorisée, mais il faudra que l'ampoule soit placée devant le tabernacle et non à un endroit quelconque, sur l'autel ou dans le sanctuaire.

III

Pension des vicaires

La cherté de la vie qui se manifeste partout rend nécessaire un changement dans le montant alloué aux curés de Montréal pour la pension de leurs vicaires. A partir du 1er janvier 1917, le montant sera de trois cents dollars.

IV

Prières après la messe

Conformément à un récent décret de la Congrégation des Rites, les prières prescrites après la messe ne doivent pas être omises parce que la messe est suivie de la distribution de la sainte communion. La communion ne doit être donnée qu'après récitation des prières commandées.

---

[1] Décret de la Congrégation des Rites, 23 février 1910.

V

Des modes

Vous vous rappelez ce que j'ai déjà écrit au sujet des [illegible] des féminines du jour.

Ces modes, il n'y a pas à le nier, méconnaissent les principes de la décence chrétienne. En dépit de tous les avertissements donnés, elles persévèrent. Elles s'étalent partout. On dirait qu'elles sont admises comme très convenables au sein de la société, et qu'elles sont entrées dans les mœurs.

On semble regarder comme dépourvu d'élégance, un vêtement qui ne s'y conformerait pas. Le goût esthétique est complètement faussé. Les mères donnent malheureusement l'exemple, et les jeunes filles le suivent. Je me sens obligé d'élever de nouveau la voix et de protester contre une telle légèreté de conduite. Dans certains cas on va jusqu'à une tenue scandaleuse.

Est-ce que de nos familles catholiques ne viendra pas une courageuse réaction ? Est-ce que la voix de l'Eglise ne doit pas être écoutée avec plus de respect et d'empressement que la voix des modistes et des inventeurs de toilettes extravagantes ?

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ces modes [illegible] parle, ont envahi jusqu'aux églises. On ne craint pas de se porter même à la table sainte. Le désordre est ici plus grand que partout ailleurs, et ce m'est un devoir de le réprouver. Que toute toilette inconvenante disparaisse donc du lieu saint. Il sera désormais défendu de se présenter pour la confession et pour la communion avec une robe trop courte ou décolletée. Les détails ne sont aucunement [illegible]

dans une question aussi délicate. Toute femme vraiment chrétienne n'aura qu'à s'inspirer de la notion de pudeur qu'elle porte en elle-même. Dans les visites que nous faisons aux amis ou aux personnages de distinction qui nous ont invités, il y a toujours une étiquette que nous ne manquons pas d'observer. Eh bien, que l'on observe aussi, scrupuleusement et religieusement, l'étiquette de la maison de Dieu. [1]

Agréez, chers collaborateurs, avec mes meilleurs souhaits pour l'année nouvelle, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

---

[1] Cet article devra être lu en chaire, à toutes les messes.

SUJETS DE SERMONS POUR 1917

I. L'Esprit chrétien

Il consiste à penser, sentir, agir à l'unisson avec Jésus Christ, l'Evangile et l'Eglise.

Penser : mentalité catholique.

Sentir : conscience catholique.

Agir : vie privée et vie publique catholiques.

II. — Obstacles à l'esprit chrétien

Dans l'ordre spéculatif : infiltrations protestantes, etc

Dans l'ordre pratique : les passions.

III. — La famille chrétienne

Devoirs des parents chrétiens :

devoirs du père et de la mère vis-à-vis l'un de l'autre

devoirs des parents vis-à-vis des enfants (brièvement)

devoirs vis-à-vis des serviteurs.

IV. — Education chrétienne

Instruction religieuse élémentaire à la maison.

Correction des défauts, formation à la vertu.

Bon exemple : en paroles, en actions.

V. — Ecole chrétienne

L'Ecole est le prolongement de la famille.

Elle est nécessaire. Obligation d'y envoyer les enfants.

Elle doit être catholique. Dangers des écoles protestantes.

(Cf. *Conc. de Montréal*, tit. VIII, déc. V et VI.)

VI. — La lecture

La bonne lecture. Ses avantages. Sa nécessité.

La mauvaise lecture. Ses dangers et ses effets. Expl. et justification des lois de l'Index.

VII. — Vocation

Existence de la vocation.

Moyens de la connaître.

Obligation de la suivre.

VIII. — Fréquentations

Les mœurs de notre pays à ce sujet sont-elles irréprochables

Dangers des fréquentations des jeunes gens seul à seule.

Accèdes. Quand les fréquentations constituent une occasion prochaine, devoir du confesseur.

IX. — Divertissements, etc.

Les théâtres et les " vues animées ".

Les bals.

Les modes inconvenantes.

X. — Des richesses

Les manières de l'acquérir.

De leur usage. Les testaments.

XI. — Le luxe

Sa nature.

Extension de ce fléau à la ville et à la campagne: habits, repas, amusements, etc.

Effets désastreux pour les familles et la société.

XII. — La justice

En quoi elle consiste.

Causes des fautes contre la justice: ambition et cupidité : celui qui veut briller; mauvaise conduite qui veut jouir.

Les dettes, banqueroutes, etc.

XIII. — La restitution

Notion et obligation.

Quand est-on obligé de restituer.

Comment restituer.

XIV. — L'aumône

Obligation de conscience.

Qualités de l'aumône.

XV. — L'intempérance

Gravité en soi.

Effets sur l'individu, la famille, la société.

XVI. — Le parjure

Sujet très grave et très opportun. Est-il vrai que les parjures sont aussi fréquents qu'on le dit ?

En quoi consiste le parjure.

Sa gravité.

Peines contre le parjure : loi divine, loi humaine. C'est un cas réservé dans le diocèse.

XVII. — Profanation du dimanche

Origine du jour du Seigneur : droit naturel, droit positif.

Comment le sanctifier : s'abstenir des oeuvres serviles, assister à la messe et aux autres offices religieux.

XVIII. — Esprit public

C'est un devoir de s'intéresser à la chose publique.

Obligation de voter et de bien voter.

Abus à éviter.

A consulter : Lettre des Pères du Premier Concile de Québec.

Voir Gibier : La désorganisation de la famille.

Voir Besson : Le décalogue ou la loi de l'Homme-Dieu

Concile de Montréal et Concile Plénier de Québec.

No 122

LETTRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

RELATIVEMENT AU

" SERVICE NATIONAL "

Archevêché de Montréal,
le 3 janvier 1917.

Nos très chers frères,

Les journaux ont déjà porté à votre connaissance la direction que nous avons cru devoir donner au clergé et aux religieux des divers Instituts de notre diocèse, relativement à la question dite du " Service National ".

Cette direction, nous venons vous la donner également, persuadé que nous servons ainsi les meilleurs intérêts de toute notre population.

Il ne s'agit pas de politique. Il ne s'agit pas non plus de conscription.

Pour des raisons sérieuses et très sages, approuvées par des hommes éminents, indépendants de tous les partis, le gouvernement désire faire en quelque sorte l'inventaire de toutes les forces, de toutes les ressources, dont notre pays peut disposer, au point de vue commercial, agricole et industriel.

Les renseignements qu'il sollicite seront précieux durant la guerre ; ils le seront également après.

A cette fin, un certain nombre de questions sont posées à tous les citoyens, âgés de dix-huit à soixante-cinq ans. Il est de haute convenance que nous y répondions. Les réponses, venues de nos campagnes comme de nos villes, feront certainement voir dans notre Province de Québec des conditions familiales et sociales, un état de choses tout à son honneur. Ces réponses vous les écrirez, nos très chers frères, en toute liberté, sincèrement et loyalement.

Il n'est pas nécessaire de vous demander ce qui se fera dans d'autres parties du pays. Donnons nous-mêmes l'exemple. Faisons preuve de patriotisme éclairé ; et conformément à l'enseignement et à la tradition de l'Eglise catholique, montrons une respectueuse déférence envers l'autorité civile, agissant selon ses droits.

Confiant, nos très chers frères, que vous suivrez fidèlement notre conseil, nous vous réitérons l'assurance de notre affectueux dévouement.

Cette lettre devra être lue à toutes les messes, le premier dimanche après sa réception.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 123

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

AU SUJET DU CARÊME

Archevêché de Montréal,
le 14 février 1917.

I. Règlement du carême. Prières recommandées.

II. Denier de Saint-Pierre et collectes pour oeuvres diverses pendant l'année 1916.

Mes chers collaborateurs,

I. — RÈGLEMENT DU CARÊME. — PRIÈRES RECOMMANDÉES.

Le règlement du prochain carême sera celui des années précédentes.

1o Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême à tous les repas ;

2o Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps et du Samedi-Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées, ou dispensées de jeûner, pourront faire gras aux trois repas ;

3o Tous les mercredis et vendredis sont des jours d'abstinence à tous les repas ;

4o L'obligation du jeûne subsiste pour ceux qui sont
état de jeûner ;

5o Les jours où l'on peut faire gras, il n'est pas permis
faire usage du poisson ou des huîtres et de la viande, au me
repas. Cette règle s'applique aux dimanches comme
autres jours du carême.

Vous êtes autorisés à annoncer que le matin, ceux qui
nent peuvent prendre deux onces de toute nourriture per
dans notre pays, par induit ou par l'usage, les jours mai

Nous sommes loin, chers collaborateurs, des lois prim
de la sainte Quarantaine. Ces lois si rigoureuses, l'Egli
mère pleine de bonté et de sollicitude, les a grandement
s, pour les proportionner à la santé affaiblie de ses enfa

Mais combien de personnes, cependant, se trouveront
incapables de les observer, telles qu'elles ont été modifi
L'Eglise, alors, les en dispensera ; mais elle leur rappel
même temps, qu'elles n'en restent pas moins tenues à la g
de loi de pénitence et de mortification promulguée
Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Cette doctrine ne semble-t-elle pas hélas ! oubliée d'un gr
nombre ? On dirait que la pénitence ne regarde que les
vents et les cloîtres. Que de catholiques dans le monde
pour ainsi dire perdu jusqu'à la notion ! On veut jouir
toutes manières, et en tout temps. On a peur de ce qui
souffrir, de ce qui gene. On ne sait plus rien se refuser,
avant tout, son bien-être que l'on recherche. Un courant
heureux entraîne la jeunesse. Le naturalisme, avoué
nous envahit.

Dieu parle pourtant. Il nous donne, à l'heure présen

sévères et solennelles leçons ; mais combien refusent d'y prêter oreille !

Depuis plus de deux ans, une guerre cruelle sévit sur le sol de l'Europe les ruines, la désolation et les deuils : et parmi nous, quoique éloignés des théâtres de batailles, nous sommes les témoins navrés de bien des douleurs. La liste de nos soldats, tombés dans la mêlée est déjà longue, et que de mères pleurent leurs enfants qu'elles ne reverront plus ! Nous ressentons le contre-coup inévitable du terrible conflit, et qui peut dire tous les épreuves qui nous attendent ? Des cris de détresse retentissent ; partout, on se plaint de la cherté de la vie ; on redoute avec raison, la disette du combustible, d'insolubles problèmes se dressent devant nous pour un avenir prochain ; et cependant combien d'égoïsmes dans notre société ! L'économie est elle pratiquée comme elle devrait l'être ? Où est la prévoyance ? où est la sagesse ? Ne se dirait-on pas dans une ère de prospérité solide et durable ? Le luxe, en effet, on ne saurait le nier, a pris des proportions alarmantes, la frivolité et l'inconvenance s'étalent avec une audace contre laquelle protestent la saine morale et toute la tradition du christianisme.

Nous avons condamné des modes féminines que rien ne justifie, et dont les effets peuvent être si pernicieux pour la vertu. Elles ont à peu près disparu de nos églises, elles persistent ailleurs, au mépris de la pudeur et souvent du bon goût.

Beaucoup de parents tolèrent chez leurs jeunes filles des habitudes qu'on ne saurait trop censurer : assiduité aux théâtres, quelles que soient les pièces qui s'y jouent ; sorties et promenades réprouvées par les plus élémentaires convenances ; rentrée tardive au foyer, fréquentations dangereuses, participations à des danses risquées dans des hôtels pour lesquels, ces divertissements sont le moyen d'attirer une clientèle payante :

vie légè[illegible] [illegible]rité, vie dissipée avec des licences de [illegible] goût et des imprudences capables de conduire à tous l[illegible] [illegible].

Comment ne pas déplorer, pendant ce temps de calam[illegible] mondiale, tous ces divertissements malsains, toutes ces fê[illegible] déplacées, que les journaux ne manquent pas de nous racon[illegible] et de nous décrire, pour satisfaire souvent une triste vani[illegible] Peut-on, sans scrupule et sans remords, se livrer ainsi au pla[illegible] sir, au moment où se versent tant de larmes, et quand la sou[illegible] france nous entoure de toutes parts ? Où est l'esprit chréti[illegible] Qu'a-t-on fait des promesses du saint baptême ? Comm[illegible] comprend-on le précepte de la charité envers Dieu et env[illegible] nos frères ?

Or, voici, des jours de recueillement et de sainte austérit[illegible] faut que le peuple catholique rentre en lui-même; il faut soit ramené à la pratique des commandements évangéli[illegible] Nous entendons dire constamment, avec une profonde tesse, que la morale baisse parmi nous. Travaillons donc ensemble à la relever, par nos exemples et par notre ens[illegible] gnement apostolique. " Prêchez, chers collaborateurs, [illegible] dirons-nous, avec l'apôtre saint Paul, prêchez à temps contre-temps, reprenez, suppliez, menacez en toute pati[illegible] doctrine. ". Luttez contre l'esprit mondain si forme[illegible] opposé à l'esprit de Jésus-Christ. Nous espérons que [illegible] sera vraiment un temps de retenue, de mortification [illegible] faire, et que dans la famille comme dans les lieux de r[illegible] [illegible]pu[illegible]diques, on s'abstiendra de tout ce qui est contraire [illegible] rections de l'Eglise.

Rappelez aussi vos fidèles, chers collaborateurs, au devoir de la prière: recommandez le rosaire, l'assistan[illegible] messe, la communion fréquente et tout particulière[illegible] pieux exercice du chemin de la croix.

Que tous ceux qui ne jeûnent pas comprennent combien il est juste de compenser par la charité envers les pauvres, les dispenses dont ils usent, et qu'ils fassent une aumône selon leurs moyens.

Comme par le passé, il devra y avoir dans toutes les églises et chapelles, un tronc spécial, destiné à recevoir ces *aumônes du carême* que vous enverrez à l'archevêché, dans la semaine de Pâques: elles seront destinées à secourir les oeuvres multiples de bienfaisance de notre diocèse.

Recevez, chers collaborateurs, l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

P. S.—Veuillez lire cette lettre à toutes les messes, le premier dimanche après sa réception.

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE POUR L'ANNÉE 1916

ILE DE MONTRÉAL

PAROISSES ET CHAPELLES

La Cathédrale

Quêtes		$160 60

Notre-Dame

Quêtes		112 70

La Présentation (Dorval)

Quêtes	$14 50	
Fabrique	10.00	24 50

La Visitation (Sault-au-Récollet)

Quêtes	26.85	
Fabrique	10 00	
Congrégations	5.00	41 85

Notre-Dame-des-Anges (Cartierville)

Quêtes		[illegible]

Notre-Dame-de-Grâce

Quêtes	18 10	
Fabrique	15.00	
Congrégations	10 00	[illegible]

Notre-Dame-des-Neiges

Quêtes	$20.50	
Fabrique	3.00	
Congrégations	4.00	$ 27.50

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)

Quêtes	80.00	
Fabrique	25.00	
Congrégations	5.00	110.00

Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)

Quêtes		12.00

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Quêtes	50.00	
Fabrique	50.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	105.00

Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray)

Quêtes		21.70

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Quêtes	18.50	
Fabrique	8.00	
Congrégations	4.00	30.50

Notre-Dame-de-la-Défense

Quêtes		7.50

Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie (Hochelaga)

Quêtes	$ 65.50	
Fabrique	25 00	
Congrégations	25.00	$115.50

Sacré-Cœur

Quêtes	134.73	
Fabrique	20 00	
Alliance Nationale, Cercle Sacré-Cœur	10.00	
Congrégations	10 00	174 73

Sainte-Agnès

Quêtes		54 00

Saint-Alphonse

Quêtes	12.79	
Fabrique	5.00	
Congrégations	5 00	22 79

Saints-Anges (Lachine)

Quêtes	100 00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Congrégation des Hommes	5.00	125 00

Sainte-Anne

Quêtes	131.94	
Fabrique	40 00	171 94

Sainte-Anne-de-Bellevue

Quêtes	$15.63	
Fabrique	5.00	
Congrégations	5.00	$ 25.63

Saint-Antoine

Quêtes	50.00

Saint-Arsène

Quêtes	9.00

Saint-Bernardin

Quêtes	5.53

Sainte-Brigide

Quêtes	60.00

Sainte-Catherine

Quêtes	119.44

Sainte-Cécile

Quêtes	5.00

Saint-Charles

Quêtes	25.00	
Fabrique	25.00	50.00

Sainte-Claire (Tétreaultville)

Quêtes	28.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	48.00

Saint [illegible]ement (Vauville)

Quêtes	$34.50	
Congrégations	20.00	$ 54.50

Sainte-Clotilde

Quêtes	24.50	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	35.50

Sainte-Cunégonde

Quêtes	80.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	15.00	
Enfants de Marie	10.00	130.00

Saint-Denis

Quêtes	24.10	
Fabrique	25.00	
[illegible]égations	20.00	69.10

Saint-D[illegible]

Quête	37.70	
Fabrique	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	44.70

Saint-Edouard

Quêtes	80.00	
Dames de Sainte-Anne	25.00	105.00

Sainte-Elizabeth-du-Portugal

Quêtes	$65.65	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	$85.65

Saint-Enfant-Jésus (Mile-End)

Quêtes	35.31	
Fabrique	10.00	
Congrégations	10.00	55.31

Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)

Quêtes	20.20	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	39.20

Saint-Etienne

Quêtes	44.50	
Fabrique	5.00	
Congrégations	5.00	54.50

Saint-Eusèbe

Quêtes	40.00	
Fabrique	20.00	
Congrégation des hommes et jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	75.00

Saint-François-d'Assise (Longue-Pointe)

Quêtes		$ 48 10

Saint-François-Solano

Quêtes		21 05

Saint-Gabriel

Quêtes		39 05

Sainte-Geneviève

Quêtes	$26.70	
Fabrique	10.00	
Congrégations	10.00	46 70

Saint-Georges

Quêtes	28.00	
Congrégations	5.00	33 00

Sainte-Hélène

Quêtes		19 50

Saint-Henri

Quêtes	96 83	
Fabrique	50 00	
Congrégation des hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	166 83

Immaculée-Conception

Quêtes	76.01	
Congrégation des hommes	10.00	
Congrégation des jeunes gens	10.00	

Dames de Sainte-Anne	$ 10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Groupe Pie X A. C. J. C.	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Chanteurs de la Madone	2.00	
Zélatrices du Sacré-Cœur	2.00	
Congrégation St Jean-Berchmans	1.00	$136.01

Saint-Irénée

Quêtes		22.05

Saint-Jacques

Quêtes	130.00	
Fabrique	25.00	
Congrégation des hommes	22.57	
Dames de Sainte-Anne	20.00	
Enfants de Marie	15.00	
Congrégation des jeunes gens	9.59	222.16

Saint Jean-Baptiste

Quêtes	25.91	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	55.91

Saint Jean-Baptiste-de-La-Salle

Quêtes	35.21	
Fabrique	10.00	45.21

Saint-Jean-Berchmans

Quêtes	$ 11.98	
Fabrique	5.00	
Union de Prières	5.00	
Congrégations	2.00	$ 23.98

Saint-Jean-de-la-Croix

Quête	32.00

Saint-Joachin (Pointe-Claire)

Quêtes	19.53

Saint-Joseph (Ville)

Quêtes	83.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	103.00

Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)

Quêtes	6.17

Saint-Joseph (Bordeaux)

Quêtes	2.35

Saint-Laurent

Quêtes	111.30	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	156.30

S nt-Léon (Westmount)

Quêtes		$120.24

Saint-Léonard-Port-Maurice

Quêtes		14.30

Saint-Louis-de-France

Quêtes	$127.05	
Fabrique	25.00	152.05

Saint-Louis-de-Gonzague

Quêtes	15.00	
Fabrique	10.00	25.00

Sainte-Madeleine

Quêtes		20.96

S nt-Marc

Quêtes		7.12

Saint-Michel

Quêtes	72.99	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	107.99

Saint-Nicolas (Ahuntsic)

Quêtes		72.50

Saint-Pascal-Baylon

Quêtes		10.00

Saint-Patrice

Quêtes	863.30	
Fabrique	100.00	
Congrégations	10.00	$173.30

Saint-Paul

Quêtes	49.90	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	74.90

Sainte-Philomène

Quêtes	17.00

Saint-Pierre (Oblats)

Quêtes	115.[illegible]

Saint-Pierre-aux-Liens

Quêtes	25.50	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	3.00	46

Saint-Pierre-Claver

Quêtes	84.[illegible]

Saint-Rédempteur

Quêtes	2[illegible]

Saint-Stanislas-de-Kostka

Quêtes	$ 75.00	
Fabrique	25.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Apostolat de la Prière	5.00	$125.00

Saint-Thomas-d'Aquin

Quêtes	20.71	
Fabrique	15.00	35.71

Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve)

Quêtes	126.59	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Congrégation des jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Société de tempérance	2.00	163.59

T[illegible]-Saint-Sacrement (Parc Dominion)

Quêtes	47.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	3.00	60.00

Saint-Viateur

Quêtes	$113 23	
Fabrique	10.00	
Congrégations	10.00	$133 23

Saint-Vincent-de-Paul

Quêtes	114.25	
Fabrique	25.00	
Congrégation des hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Congrégation des jeunes gens	5.00	
Enfants de Marie	5.00	169 25

Saint-Wilbrod

Quêtes	15 00

Saint-Zotique

Quêtes	95.25	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5 00	
Enfants de Marie	5.00	115 25

CAMPAGNES (RIVE-NORD)

L'Annonciation (Oka)

Quêtes	$12.47	
Fabrique	5.00	$17.47

L'Assomption

Quêtes	30.50	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Union de Prières	5.00	45.50

La Purification (Repentigny)

Quête	7.00

Sainte-Adèle

Quêtes	9.34	
Fabrique	10.00	19.34

Sainte-Anastasie (Lachute)

Quêtes	5.00

Sainte-Anne-des-Plaines

Quêtes	23.55	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	38.55

Saint-André (Argenteuil)

Quêtes	5.00	
Fabrique	2.00	7.00

Saint-Augustin

Quêtes	$11.25	
Fabrique	5.00	$16 25

Saint-Benoit

Quêtes	2.75	
Fabrique	5.00	7.75

Saint Canut

Quêtes	5.90	
Fabrique	4.00	
Tiers Ordre	1.50	11 40

Saint-Charles (Lachenaie)

Quêtes	6.30	
Fabrique	5.00	11 30

Saint-Christophe

Quêtes		2 [illegible]

Saint-Colomban

Quêtes	2 86	
Fabrique	.50	
Congrégations	.50	3 86

Sainte-Dorothée

Quêtes	13 20	
Fabrique	5.00	18 20

Saint-Lizéar

Quêtes	$ 6 47	
Fabrique	3 00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	$11.47

Saint-Eustache

Quêtes		17.53

Saint-François-de-Sales

Quêtes		9.53

Saint-Gérard-Majella

Quêtes	4.05	
Fabrique	1.50	
Congrégations	1.00	6.55

Saint-Hermas

Quêtes	4 66	
Fabrique	12.00	16 66

Saint-Hippolyte

Quête		2.00

Saint-Janvier

Quêtes	12.30	
Fabrique	10.00	22.30

Saint-Jérôme

Quêtes	60.00	
Fabrique	25.00	
Congrégations	15.00	100.00

Saint-Joseph-du-Lac

Quêtes	$ 4.72	
Fabrique	2.00	
Congrégations	1.88	$ 8.60

Saint-Louis (Terrebonne)

Quêtes	22.00	
Fabrique	25.00	47.00

Sainte-Lucie

Sainte-Marguerite (Lac Masson)

Quête	3.58	
Fabrique	3.00	6.58

Saint-Martin

Quêtes	10.50	
Fabrique	10.00	
Congrégations	5.00	25.50

Sainte-Monique

Quêtes		1.55

Saint-Paul l'Ermite

Quêtes	8.05	
Fabrique	15.00	23.05

Saint-Placide

Quêtes		1.17

Saint-Raphael (Ile-Bizard)

Quêtes	$ 6.00	
Fabrique	1.50	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	$ 9.50

Sainte-Rose

Quêtes		23.00

Saint-Sauveur

Quêtes	13.00	
Fabrique	10.00	23.00

Sainte-Scholastique

Quêtes	28.25	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	43.25

Saints-Simon et Judes (Charlemagne)

Quêtes	15.40	
Fabrique	5.00	
Congrégations	5.00	25.40

Sainte-Sophie

Quêtes		3.28

Saint-Sulpice

Quêtes	4.80	
Fabrique	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	6.80

Sainte-Thérèse

Quêtes	$56 00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	$96 00

Saint-Victor

Quêtes		28 50

Saint-Vincent-de-Paul

Quêtes	37.00	
Fabrique	5 00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2 00	47

Mont-Rolland (Chapelle)

Quêtes		21 28

Bon-Pasteur (Lorette)

Quêtes		7 7

CAMPAGNES (RIVE-SUD)

Nativité de la Sainte-Vierge (Laprairie)

Quêtes	$27.50	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	0	
Enfants de Marie	5.00	$57.50

Notre-Dame-Auxiliatrice

Quêtes		11 40

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)

Quêtes	4 70	
Fabrique	5 00	
Dames de Sainte-Anne	1 00	
Tiers-Ordre	1 00	11 70

Saint-Amable

Quêtes		4 00

Sainte-Anne (Varennes)

Quêtes	17.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5 00	32.00

Saint-Antoine (Longueuil)

Quêtes	24.60	
Fabrique	5.00	
Tiers-Ordre	6.00	
Dames de Sainte-Anne	5 00	
Enfants de Marie	5 00	45 60

Saint-Basile-le-Grand

Quêtes		$ 4.00

Saint-Bernard (Lacolle-Sud)

Quêtes		1.71

Saint-Blaise

Quêtes		8.75

Saint-Bruno

Quêtes	$ 7.95	
Fabrique	2.00	9.95

Saint-Cœur-de-Marie

Quêtes	9.63	
Enfants de Marie	5.00	14.63

Saint-Constant

Quêtes	9.80	
Fabrique	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Tiers-Ordre	2.00	15.80

Saint-Cyprien (Napierville)

Quêtes	18.90	
Fabrique	15.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	38.90

Saint-Edouard		
Quêtes	$ 5.50	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.50	
Enfants de Marie	1.50	$ 13.50
Sainte-Famille (Boucherville)		
Quêtes		40.38
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)		
Quêtes		9.50
Saint-François-Xavier (Verchères)		
Quêtes	7.18	
Fabrique	20.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	2.00	29.18
Saint-Georges (Montréal-Sud)		
Quêtes		1.51
Saint-Hubert		
Quêtes	13.75	
Fabrique	5.00	
Congrégation de la Sainte-Vierge	2.00	20.75
Saint-Isidore		
Quêtes	42.43	
Fabrique	20.00	
Congrégations	10.00	72.43
Saint-Jacques-le-Mineur		
Quêtes	20.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	33.00

Saint-Jean

Quêtes		$31.50

Saint-Joseph (Chambly-Bassin)

Quêtes	$ 33.69	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	63.69

Sainte Julie

Quêtes	6.57	
Fabrique	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	9.57

Saint-Lambert

Quêtes	12.01	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	32.01

Saint-Luc

Quêtes	5.20	
Fabrique	5.00	10.20

Sainte-Marguerite (L'Acadie)

Quêtes		7.27

Saint-Michel

Quêtes	7.45	
Fabrique	2.50	
Congrégations	2.50	12.[illegible]

Saint-Patrice (Sherrington)

Quêtes		$ 5.15

Saint-Paul (Ile-aux-Noix)

Quêtes	$ 4.15	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	14.15

Saint-Philippe

Quêtes	6.72	
Fabrique	5.00	11.72

Saint-Remi

Quêtes		63.42

Sainte-Théodosie

Quêtes	8.71	
Fabrique	5.00	13.71

Sainte-Trinité (Contrecœur)

Quêtes	15.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	29.00

Saint-Valentin

Quêtes		11.57

CLERGÉ ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	588.00
Compagnie de Saint-Sulpice	200.00
Clers Saint-Viateur	25.00
Pères Dominicains	10.00
Pères Rédemptoristes	20.00
Pères du Saint-Sacrement	221.84
Compagnie de Marie	25.00
Frères de Charité, Asile Saint-Benoit	50.00
Tiers-Ordre	400.00
Congrégation de Notre-Dame	225.00
Hôtel-Dieu — Communauté	25.00
Hôtel-Dieu — Collectes	18.41
Semaine religieuse	25.00
Société de Marie-Réparatrice	6.10
Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang	25.00
Sœurs Grises	100.00
Sœurs de la Providence	100.00
Sœurs de Sainte-Croix	75.00
Sœurs de Miséricorde — Communauté	50.00
Sœurs de Miséricorde — Collectes	7.17
Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	25.00
Sœurs du Bon-Pasteur — Communauté	15.00
Sœurs du Bon-Pasteur — Collectes	8.25
Sœurs de l'Espérance (rue Sherbrooke)	8.00
Sœurs de l'Espérance (Saint-Laurent)	4.00
Sœurs Carmélites	2.00
Sœurs de la Sainte-Famille	1.00
Petites Filles de Saint-Joseph (rue Sherbrooke)	2.00
Petites Filles de Saint Joseph (N.-D.-de-Lourdes)	1.00
Petites Sœurs des Pauvres	1.00

MAISONS D'EDUCATION

Université Laval	$100.00
Collège de Montréal	25 00
Collège Sainte-Marie	50 00
Séminaire de théologie	58 00
Séminaire de philosophie	12 00
Collège Loyola	27.55
Collège Saint-Laurent (C S. C.)	25.00
Collège Notre-Dame (C. S. C)	25.00
Collège de Sainte-Thérèse	20 00
Collège de L'Assomption	19 00
Ecole du Plateau	10.00
Académie Viger	5 00
Ecole Garneau	7.00
Ecole Sarsfield	10 00

Frères des Ecoles Chrétiennes

Académie Sainte-Prigide	25.00
Académie de l'archevêché	16 20
Académie Saint-Jean-Baptiste	10.00
Académie Saint-Joseph	24 00
Académie Piché	7.00
Collège Sacré-Cœur	25 00
Collège Saint-Paul	8.26
Ecole Saint-Charles	22.65
Ecole Sainte-Cunégonde	15.00
Ecole Saint-Edouard	7.50
Ecole Saint-Henri	24 96

Ecole Saint-Jacques	$30.00
Ecole d'Oka	2.50
Ecole Saint-Patrice	5.00
Ecole Plessis	10.00
Ecole de Salaberry	25.00
Ecole Saint-Paul	15.00
Pensionnat Mont-Saint-Louis	55.00
Pensionnat Saint-Laurent	10.00
Académie Jeanne-d'Arc	8.00

Clercs Saint-Viateur

Académie Saint-Jean-Baptiste	9.68
Académie Saint-Michel (Saint-Lambert)	3.00
Académie de Saint-Eustache	2.00
Collège de Boucherville	5.00
Collège de Saint-Rémi	5.00
Collège de Terrebonne	10.00
Ecole Saint-Joseph	2.50
Ecole Saint-Louis	3.55
Ecole Querbes	11.25
Ecole Saint-Jean-de-la Croix	10.17
Ecole Notre-Dame du Saint-Rosaire	5.25
Institution des Sourds-Muets	11.00
Ecole Sainte-Cécile	1.00

Clercs de Sainte-Croix

Académie Saint-Joseph (N.-D.-des-Neiges)	10.00
Académie Saint-Laurent	5.00
Ecole Baril	5.00
Ecole de Cartierville	5.00
Académie Saint-Joseph (rue Désery)	15.00

Noviciat de Sainte-Geneviève	$ 8.00
Oratoire Saint-Joseph	15.00
Scolasticat des Frères Sainte-Croix	8.00
Ecole de Sainte-Geneviève	5.00

Frères de l'Instruction Chrétienne

Académie Saint Joseph (Laprairie)	75.00
Académie Saint-Paul (rue Drolet)	25.00
Académie Saint-Paul (avenue Church)	10.00
Académie Saint-Stanislas	10.00
Ecole Sainte-Elisabeth	3.00
Ecole Sainte-Famille	5.30
Ecole Saint-François-Xavier	8.00
Ecole Saint-Jean-Berchmans	8.90
Chambly	2.70
Sainte-Anne-de-Bellevue	5.00
Sainte-Scholastique	3.05
Saint-Zotique	20.32

Frères du Sacré-Cœur

Collège Commercial	15.65
Ecole Meilleur	26.50
Notre-Dame-de-Grâce	5.38
Notre-Dame-des-Victoires	3.00
Académie Roussin	13.00

Frères de Saint-Gabriel

Académie Christophe-Colomb	15.00
Saint-Martin	2.00
Sainte-Rose	3.00
Sainte-Thérèse	10.25

Ecole Saint-Etienne	$ 4.00
Ecole Sainte Hélène	4.00
L'Assomption	5.00
Maison Provinciale	20.00
Ecole Paroissiale	2.20
Patronage Saint-Vincent-de-Paul	10.00

Frères Maristes des Ecoles

Académie Saint-Pierre	25.00
Collège Laval (St-Vincent-de-Paul)	20.00

Congrégation Notre-Dame

Académie Bourgeoys	8.50
Académie Bourget	31.50
Académie Notre-Dame-des-Anges	10.00
Académie N.-D.-du Perpétuel-Secours	10.00
Académie Notre-Dame-du Saint-Rosaire	20.00
Académie Sainte Anne	3.00
Académie Saint-Denis { Religieuses	10.00
Académie Saint-Denis { Elèves	10.00
Académie St-Joseph (rue Notre-Dame O.)	10.00
Académie Saint-Joseph (Verdun)	15.00
Académie Saint-Léon	14.00
Académie Saint Louis-de-France	18.00
Académie Saint-Paul	18.00
Académie Saint-Stanislas	7.50
Académie Saint-Urbain	18.00
Académie Visitation	8.00
Couvent de Boucherville	7.50
Couvent de Laprairie	2.00
Couvent de l'Assomption	1.00
Couvent de Saint-Eustache	

Couvent de Saint-Jean	$17.56
Couvent de Terrebonne	2.00
Ecole d'Enseignement Supérieur	10.00
Ecole Jeanne Leber	5.00
Ecole Normale	14.00
Ecole Notre-Dame	2.00
Ecole Notre-Dame-de-Grâce	8.00
Ecole de Rosemont	10.00
Ecole Saint-Dominique	8 00
Ecole Saint-Eusèbe	30.90
Ecole Sainte Hélène	3.27
Ecole Sainte-Marie	14 50
Ecole de Pointe-Claire	5.00
Mont Sainte-Marie	20.00
Pensionnat Sainte-Catherine	30 00
Pensionnat Villa-Maria	25.00

Sœurs Grises

Asile Bethléem	5.00
Asile Nazareth	12.38
Asile Sainte-Cunégonde	10.00
Asile Saint-Henri	10.00
Asile Saint-Patrice	10.00
Hôpital Notre-Dame	10 00
Hôpital Saint-Jean (Saint-Jean)	15 00
Hôpital Saint-Joseph	10 00
Hospice Bon-Secours	10.00
Hospice Lajemmerais (Varennes)	15.00
Hospice Saint-Antoine (Longueuil)	10 00
Hospice Saint-Joseph	15.00
Hospice d'Youville (Saint-Benoit)	10.00

Orphelinat Catholique	$ 5
Hôpital Général	10
Patronage d'Youville	10
St. Bridget's Home	1

Sœurs du Bon-Pasteur

Couvent de Saint-Hubert	5
Asile Sainte-Darie	1
Académie Saint Louis-de-Gonzague	1
Maison de Lorette	1
Maison Sainte-Domitilde	1

Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie

Académie de Marie-Immaculée	
Académie Marie-Rose	
Académie de la Nativité	
Académie du Sacré-Cœur	
Académie des Saint-Anges	
Académie Sainte-Emélie	
Académie de la Sainte-Famille	
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie (rue Cherrier)	
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie (rue Mont Royal)	
Académie du Saint-Nom de Marie	
Couvent de Contrecœur	
Couvent de Longueuil	
Couvent de Saint-Lambert	
Couvent de Saint-Paul-l'Ermite	
Couvent de Verchères	
Ecole Baril	

Ecole Laurier	$ 5.00
Ecole Saint Anselme	5.00
Ecole Saint-Clément	7.00
Ecole Saint-Joseph	5.00
Ecole Saint-Nom de Jésus	5.00
Pensionnat Hochelaga	10.00
Pensionnat Outremont	38.50
Académie Proulx	5.00
Ecole Saint-Léonard-de-Port-Maurice	5.00
Académie Guay	6.00

... ers de Sainte-Anne

Académie du Boulevard	5.00
Académie Sainte-Anne (Lachine)	10.00
Académie Sainte-Cunégonde	5.50
Académie Saint-Georges	4.25
Académie Saint-Zotique	15.00
Couvent de Notre-Dame-des-Victoires	4.00
Couvent de Sainte-Anne (Caughnawaga)	5.00
Couvent de Sainte-Anne des Plaines	12.00
Couvent de Saint-Cyprien	5.00
Couvent de Saint-Henri	10.00
Couvent de Saint-Michel	4.00
Couvent de Saint-Rémi	5.00
Ecole Sainte-Clotilde	5.00
Ecole Saint-Irénée	10.00
Ecole Christophe-Colomb	5.00
Mont Sainte-Anne (Lachine)	15.00
Couvent de Saint-Michel	12.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien	20.00

Couvent de Saint Jérôme	$10.00
Pensionnat Sainte Angèle	5.00
Pensionnat de Lachine	10.00

Sœurs de Sainte-Croix

Académie Laurier	15.00
Académie Marguerite Marie	2.90
Académie Sainte-Brigide	20.00
Académie Saint-Edouard	8.00
Académie Saint-Etienne	7.50
Académie Saint-Gabriel	15.00
Académie Saint-Ignace	15.00
Académie Saint-Jean-l'Evangeliste	5.00
Académie Saint-Pascal-Baylon	4.00
Couvent de Lachute	6.00
Couvent de Sainte-Rose	5.00
Couvent de Sainte-Scholastique	5.00
Couvent de Cartierville	4.00
Couvent de Varennes	5.00
Couvent de Villeray	10.00
Ecole de Bordeaux	3.50
Ecole Sainte-Cécile	5.00
Couvent de Saint-Martin	3.00
Pensionnat Saint-Basile	10.00
Externat de Saint-Laurent	8.00
Pensionnat de Saint-Laurent	35.00

Sœurs de la Providence

Asile Saint-Vincent-de-Paul	[illegible]
Asile Providence	[illegible]
Maison de la Providence	[illegible]
Hôpital des Incurables	[illegible]

Hôpital Saint-Jean-de-Dieu	$10.00
Hôpital Saint-Joseph (Lachine)	2.00
Hospice Auclair	5.00
Hospice Bourget	5.00
Hospice Drapeau (Sainte-Thérèse)	5.00
Hospice Gamelin	5.00
Hospice Notre-Dame (L'Assomption)	2.00
Hospice Notre-Dame des Sept-Douleurs (Laprairie)	5.00
Hospice de la Providence (Maisonneuve)	5.00
Institution des Sourdes-Muettes — communauté	16.00
Institution des Sourdes-Muettes — collectes	25.78
Jardin d'Enfance Saint-André	5.00
Orphelinat Saint-Alexis	5.00
Providence (Lac Masson)	2.00
Providence (Sainte-Adèle)	2.00
Providence (Saint-Enfant-Jésus)	5.00
Providence (Sainte-Geneviève)	2.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00

Religieuses du Sacré-Cœur

Académie Sacré-Cœur	15.00
Pensionnat (Sault-au-Récollet)	50.00

Sœurs de la Sagesse

Hôpital Sainte-Justine	
Maison de Dorval	

Rapport des œuvres diocésaines pour l'année 1916

PAROISSES **ILE DE MONTREAL**	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Diocèses de Reims et Arras	Sinistrés de l'Ontario	Séminaristes pauvres	Marins britanniques
La Cathédrale St-Jacques (Montréal)	$10.14	$ 3.00	$38.55	$37.76	$11.70	$19.50	145.00	$22.98	29.71
Notre-Dame (St-N. de-Marie) "	16 41	41.31	112 38	27.45	11.05	96.45	60.50	61.50	41.50
La Présentation (Dorval) "	4.00	6.00	1.25	13.00	6.00	18.00	45.00	5.00	15.00
La Visitation (St-au-Récollet) "	7.00	16.20	10.05	36.00	14.18	36.00	45.00	9.60	9.70
N.-D.-des-Anges (Cartierville) "	0.67	2.03	5.20	3.25	0.57	7.26	6.00	1.65	7.00
Notre-Dame-de-Grâce "	17.00	27 83	29.40	36.80	17.20	33.66	91.75	17.00	42.00
Notre-Dame-des-Neiges "	8.05	12.00	20.00	17.00	7.10	38.00	37.50	9.00	8 00
N.-D.-des-Sept-Doul. (Verdun) "	6.00	10.00	22.00	15.25	8.00	21.00	100.00	10.00	12.00
N.-D.-des-Vict. (P. Terminal) "	2 50	3.00	2 00	9.00	3.00	5.00	12.00	4.00	4.30
Notre-Dame-du-Bon-Conseil "	3.47	9 03	3.89	13.41	8.50	16.34	35.00	7.28	8.46
N.-D.-du-St-Rosaire (Villeray) "	6.50	14.00	15.00	17.00	7.00	40.00	65.00	6 15	10.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3.55	.....	.....
N.-D.-du-Perpétuel-Secours "	2.00	4 00	2.00	12.00	4.50	12.00	20.00	5.00	7.00
N.-D.-de-la-Défense "	1.55	3.25	1.00	4.80	1.25	2.35	5.00	1 75	1.50
La Nativité de la B V.M. (Hoc.) "	9.85	28.24	20.64	53.84	13.50	60.00	80.00	15.00	50.00
Sacré-Cœur "	10.00	10.00	41 00	60.50	10.00	88.00	100.00	74.34	10.00
Sainte-Agnès "	6.10	19.00	18.00	21.27	8.47	73.26	20.00	23.07	11.43
Saint-Alphonse "	2 65	6.00	10 50	9.27	15.00	7.80	3.60	3.85	3.41
[illegible]	13.00	18.00	10 00	37.50	17.00	80.00	76 00	18.00	13.00
Sainte-Anne	8.19	20 80	15 75	23.00	7.04	29.48	25.27	16.00	15.75

Sainte-Anne	15.00	18.00	10.00	37.50	17.00	80.00	76.00	18.00	13.00
	8.19	20.89	15.75	23.00	7.04	29.48	25.27	16.00	15.75

PAROISSES.		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Diocèses de Reims et Arras	Sinistrés de l'Ontario	Séminaristes pauvres	Marins britanniques
Sainte-Anne-de-Bellevue	**(Montréal)**	$ 1.85	$ 8.20	.....	$15.58	$ 3.31	$30.00	$24.39	$4.58	$10.91
Saint-Anselme	"	.....	.....	.....	.....	.....	15.13	11.92	.....	4.64
Saint-Antoine	"	10.00	10.00	$15.00	25.00	10.00	55.00	32.00	20.00	35.00
Saint-Arsène	"	4.00	3.00	1.50	6.00	3.75	3.00	12.00	8.00	.....
Saint-Bernardin	"	3.06	3.92	2.70	5.68	2.09	4.70	6.94	1.90	2.15
Sainte-Brigide	"	8.00	10.00	40.00	20.00	8.00	15.00	110.00	10.00	15.00
Sainte-Catherine	"	8.03	23.33	41.05	52.58	7.00	75.00	142.00	9.00	55.00
Sainte-Cécile	"	1.30	2.09	2.00	6.04	1.10	4.41	5.00	1.75	3.05
Saint-Charles	"	6.35	12.50	6.05	36.75	6.50	12.50	45.00	7.75	12.00
Sainte-Claire (Tétraultville)	"	13.85	21.26	9.25	22.25	10.00	51.00	20.52	16.00	12.20
Saint-Clément (Viauville)	"	10.05	17.02	100.31	12.65	.....	37.00	76.00	14.25	12.70
Sainte-Clotilde	"	4.70	7.55	15.04	21.75	5.25	10.40	67.80	6.00	5.60
Sainte-Cunégonde	"	10.00	15.00	5.00	30.00	10.00	86.00	90.00	12.00	60.00
Saint-Denis	"	7.40	17.88	48.75	19.87	6.15	27.50	27.75	15.20	7.50
Saint-Dominique	"	1.05	8.25	4.42	14.03	6.64	6.76	9.50	6.50	5.06
Saint-Edouard	"	6.00	21.53	15.00	50.48	6.00	53.23	150.00	21.70	7.18
Sainte-Elisabeth-du-Portugal	"	9.90	13.00	12.75	25.45	13.30	19.75	75.00	12.40	10.10
Saint-Enfant-Jésus (Mile-End)	"	12.13	40.56	72.39	34.78	10.31	24.85	187.50	17.39	9.83
St-Enf.-Jésus (Pte-aux-Tremb.)	"	9.11	12.45	17.29	19.21	11.90	51.45	51.65	12.85	35.00
Saint-Etienne	"	5.20	17.50	5.25	16.20	6.25	12.00	45.00	21.00	.....
Saint-Eusèbe	"	7.00	34.00	40.15	20.00	12.00	36.00	59.00	15.00	13.50

PAROISSES		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Diocèses de Reims et Arras	Missions de l'Ontario	Séminaristes pauvres	Martins Britanniques
St-Frs-d'Ass. (L.-Pointe)	(Montréal)	$10.00	$15.00	$ 7.92	$28.30	$11.00	$21.45	$50.00	$21 70	$25 12
Saint-François-Solano	"	4 10	4.10	.....	7.91	5.25	6 27	11.45	6.39	5.70
Saint-Gabriel	"	7.45	7.00	3.65	32.80	15.70	25.00	20.00	18 65	15 35
Sainte Geneviève	"	10.02	12.00	12.00	20.50	12.00	23.00	23.00	7.45	14 25
Saint-Georges	"	18.00	8.00	20.00	42.50	12.00	25 00	35.00	8 00	5.00
Sainte-Hélène	"	5.30	10.85	.....	15.51	8.40	12.30	19.26	7 60	5.25
Saint-Henri	"	6.11	17.55	8.25	100.41	11.19	40.00	162.00	34 00	17 58
Immaculée-Conception	"	21.18	41.55	127.56	68.07	26.41	136.75	112.14	32 80	23 00
Saint-Irénée	"	2.80	4.60	5.10	6.70	3.20	22.64	52.00	4.50	7.75
Saint-Jacques	"	40.00	27.00	154.00	110.00	50.00	60.00	110.00	53 00	57.00
Saint-Jean-Baptiste	"	11.63	39.51	72.49	33.13	13.39	22.18	133 66	13 17	42.78
Saint-Jean Baptiste de-la Salle	"	5.25	10.44	4.97	18.49	5.00	7.15	25 30	5.40	5 39
Saint-Jean Berchmans	"	1.56	5.44	15.21	4.72	1.88	7.18	12.07	1.79	2.27
Saint-Jean-de-la-Croix	"	3.40	6.00	4 65	17.15	2.80	10.84	20.62	6.20	7.05
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	"	6.08	7.22	2.27	14 88	6 04	28.00	41.07	6 03	7.20
Saint-Joseph (306, Richmond)	"	8.00	16.00	10 00	15 50	7.00	13 50	80.00	12 00	5 00
St Joseph (Riv.-des-Prairies)	"	1.80	2.50	2.40	7.05	3.50	7.50	10.00	3 10	11.50
Saint-Joseph (Bordeaux)	"	10 60	6.50	21.00	25 52	10.13	20 86	27.10	12 38	11.45
Saint-Laurent	"	10.50	52 00	18.08	37.00	14.00	64.00	90.00	21.00	10 00
Saint-Léon (Westmount)	"	1.16	1.33	5.36	7.05	2 17	82.14	76 00	14 36	23 23
St Leonard (Port-Maurice)	"	5 00	5 00	22 00	12 00	6 00	7.70	16 00	6 00	7.80
Saint-Louis-de-France	"	14.53	36 10	76 69	19 82	5 21	14 50	235 00	18 58	26 70

PAROISSES		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumones du Carême	Université Laval	Ruthènes	[illegible] de 15 ans et Vieux	[illegible] de l'Ontario	Séminaristes pauvres	Marins britanniques
Saint-Louis-de-Gonzague (Montréal)		$ 2.75	$ 3.50	$ 1.80	$ 7.85	$ 3.75	$11.00	$11.00	$10 00	$17.00
Sainte-Madeleine	"	3.09	3.96	5.82	19 05	4.11	18.13	15.60	7 30	5 60
Saint-Marc	"	2.00	3 98	4.20	4 51	1.89	4.40	6.85	3 66	1.19
Saint-Michel	"	7.12	8.56	2.73	16.63	6.80	9.32	50 00	11 82	16.12
Saint-Nicolas (Ahuntsic)	"	5.00	4.75	9.20	10.25	6.00	13.10	35.00	4 50	3.25
Saint-Pascal-Baylon	"	5.14	4.34	5.27	8.25	4.50	14.31	15 00	4.50	6.24
Saint-Patrice	"	12.35	8.66	15 00	38.41	17.34	146.57	186.00	20.41	17.24
Saint-Paul	"	7.50	12.75	20.45	19 75	7.70	17.50	50.00	11.35	13.80
Sainte-Philomène (Rosemont)	"	2 65	3.75	2 35	8 75	2.15	19.45	18.65	5 47	21 57
Saint-Pierre (Oblats)	"	13.58	32.69	39.82	23.45	.....	19.70	130.00	22.45	23.88
Saint-Pierre-aux-Liens	"	6.00	22 15	3.00	15.40	6.75	19 50	25 00	13.60	15 00
Saint-Pierre-Claver	"	6 26	21.47	31.11	18 40	8.90	50 00	86 00	24 00	26 00
Saint Rédempteur	"	3.55	10.90	11 40	9.45	3.00	30 00	50 00	3.00	4.65
Saint Stanislas-de-Kostka	"	20.00	24.32	46.10	55.00	20.00	120 00	100 00	30.00	49.00
Saint-Thomas d'Aquin	"	4 11	6.80	2 91	16 16	4.61	9 80	13 55	6.79	8 73
T.-S.-Nom-de Jésus (Maisonn.)	"	11.00	19.00	30.00	107.08	12 00	70.00	139 00	15.00	18.93
T.-S. Sacrement (P. Dominion)	"	1.00	2.00	14 50	13 00	2.00	10.00	30.00	10.00	5.00
Saint-Viateur	"	43.00	33.78	87.73	112.00	50.00	225.00	227.00	26 50	18 25
Saint-Victor	"	3.25	9 40	3.10	3 50	2.50	7 73	24.50	6.39	.....
Saint-Vincent-d'-Paul	"	7.40	20.50	100.00	47 00	6.50	20 00	75 00	15 00	10.00
Saint-Wilbrod	"	3.00	6 00	3 00	14.50	7.00	5.00	7 00	8.00	3.00
Saint-Zotique	"	16.25	18.00	15 50	38.75	12.00	52.00	106 25	21.50	16.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Diocèses de Reims et Arras	Sinistrés de l'Ontario	Séminaristes pauvres	Marins britanniques
Particuliers	$.....	$.....	$ 6.50	$ 1.00	$.....	$24.00	$ 7.00	$12.00	$. .....
COMMUNAUTÉS									
RR. PP. du Très-Saint-Sacrement.. ...	15.00	20 00	5.00	45.00	25.00	50.00	187.75	20.00	25.43
Sœurs de la Prov., Sourdes-Muettes..	9.76	9.56	9.37	16.03	9.25	22.80	37.29	12.67	15.15
" du Bon-Pasteur (Ville).....	3.00	3.09	.....	6 60	3.00	16 00	15.00	3 40	4.15
" de l'Hôtel-Dieu.....	6.00	5.00	12.75	19.18	8.14	31 00	9.75	10 00	13.00
" de la Miséricorde.....	2 50	4.00	1.00	8.13	4.00	15.00	5.57	2 90	5.97
De diverses institutions religieuses....	.....	10.00	50.50	15.50	.....	743 85	565.02	8 50	16.13
Mission syrienne.....	.....	.....	.....	.....	. .. .	.....	. ....	.....	19.10
CAMPAGNE — Rive Nord									
L'Annonciation (Oka).....	4.18	3.70	17.00	12.00	5.38	15.00	20.00	5.00	5.00
L'Assomption.....	12.00	13.00	18.00	26.50	12.00	35.00	52.00	13.00	18 00
La Purification (Repentigny).....	4.00	5 13	14.00	7.67	4.00	7.80	16 00	.....	.....
Sainte-Adèle.....	2.93	10.52	47.50	9.15	5.00	11.45	48.00	3.47	6.50
Sainte-Anastasie (Lachute).....	2.50	4 82	10.50	7.50	2.50	30.00	50.00	2.50	5.00
Sainte-Anne-des-Plaines.....	6.46	14.00	8.30	24.60	7 00	35.00	35.00	13.00	11 55
Saint-André-d'Argenteuil.....	2 87	2.90	8.90	6.15	3.25	3.60	6.10	4.40	4.00
Saint-Augustin.....	5.00	14.00	16 50	9.05	5.80	17.75	15.00	5.10	9.00
Saint-Benoît.....	2.10	14 00	6.00	3.75	1.75	16.50	20.00	1 75	8.00
Saint-Canut.....	3.00	2 00	3.00	5.15	4.60	4.75	12.25	1 70	2 65

Paroisses	Abolition de l'esclavage	Terre Sainte	Aumône du Carême	Université Laval	Ruthènes	Églises de Reims et Arras	Écoles de l'Ontario	Séminaristes pauvres	Missions britanniques
Saint-Charles-Borromée (Lachenaie)..	$ 3.00	$ 5.00	$20.00	$ 7.50	$ 3.00	$ 5.00	$10.00	$ 4.00	$ 2.15
Saint-Christophe......	1.00	1 00	2.00	2.89	1.14	1.40	1.20	1.40	1.00
Saint-Colomban..	0.80	1.50	1.00	4.00	1.00	2.20	2.00	1.00	1.00
Sainte-Dorothée	6 00	4.30	10 40	11.00	3.90	....	10.00	4 30	7.50
Saint-Elzéar...............	1 38	2.57	7.95	3 88	1.80	6.74	8.45	2.3;	2.83
Saint-Eustache............................	6 00	8.00	1 00	21 83	4.00	14.33	9.50	6.18	11 80
Saint-François-de-Sales	2.83	4 25	10.75	14.00	5.00	10 00	8.00	3.22	4.00
Saint-Gérard-Majella (Vaucluse).......	2.25	1.75	16 00	2.95	1.20	3.90	4.75	2.60	3.40
Saint-Hermas	2.26	3.60	9.60	5.58	2.67	9.00	13.31	2.99	5.07
Saint-Hippolyte......................	1.00	1 80	3.00	2.70	1.50	2.00	....	1.00	1.50
Saint-Janvier	4.50	8.00	10.00	9.35	7.75	15.00	30.00	3.25	13.25
Saint-Jérôme...............................	11.25	17.00	10.00	26 20	13.20	30.00	75.00	17.00	15.50
Saint-Joseph-du-Lac.....................	1.45	2.50	6 92	7.35	2.50	7.42	7.71	2.39	3.67
Saint-Louis-de-Terrebonne...............	10.45	15.00	15.00	24.00	10.00	45.00	40.00	10.00	25.00
Sainte-Lucie................................	4.00	5.10	6.55	3.15	....	10.00	10.00	....	5.00
Sainte-Marguerite (Lac Masson)........	2.00	0.55	3.45	4 75	....	7.00	....	2.75	1.50
Saint-Martin..............	5.00	7.00	5 00	11.25	5.00	15.00	65.00	5.00	5.75
Sainte-Monique..........................	2.95	8.30	7 00	6.00	2 37	8.50	12 00	2.50	4.05
Saint-Paul-l'Ermite	3 00	8 00	11.50	5.46	6.00	12.00	18 00	3.42	5.50
Saint-Placide................................	2 52	2.06	3.15	4.50	2 02	4.74	16.34	1.83	1.05
Saint-Raphael (Ile-Bizard)	2.80	2 05	4.00	4.80	1.37	9.00	10.15	1.50	3 00
Sainte-Rose.........	10.00	10.00	15.00	17.00	10.00	23.00	60.00	5.00	23.25

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Diocèses de Reims et Arras	Sinistrés de l'Ontario	Séminaristes pauvres	Marins britanniques
Saint-Sauveur	$ 4.65	$ 4 25	$ 7.75	$10 50	$ 5 25	$ 7.50	$27.00	$ 3.00	$ 5.00
Sainte-Scholastique	10 00	9.00	26.50	20.55	16.80	29 00	92.00	16 35	9 00
Saints-Simon et Judes	5.09	5 00	12 00	14.20	8 11	12 00	18.50	10.60	5 00
Sainte-Sophie	2 37	1 00	2 35	4.76	2.91	1.69	2.00	1.00	1.47
Saint-Sulpice	2.05	3.75	11.00	4.05	4.30	4.53	13 00	2.00	5 34
Sainte-Thérèse	17.50	15.00	14.50	74.65	26 00	51.0	70.00	20 00	23 57
Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	17.00	16.75	5.50	30 75	17 00	20.50	64.25	18 00	20 00
Chapelle Lorette, Srs du Bon-Pasteur	1.25	6 82	5.18	8.55	3 55	20.00	20.10	2 66	5.00
Mont-Rolland (Chapelle)	.....	.....	.....	6 51	9 50	12 80	.....	10 53	9.16
CAMPAGNE — Rive Sud									
La Nativité de la B. V. M. (Laprairie)	9.00	15.00	20.00	31 60	15.00	85.00	40.00	11 75	20 00
Notre-Dame-Auxiliatrice	4.55	6 50	2 50	5.33	3.40	17.00	10.00	4 25	5 00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle	3.30	3 60	5 69	6 60	2 90	19.00	16 00	2 25	3.25
Saint-Amable	.....	2 05	6.45	3.75	1 50	3.00	2 00	2 00	2.50
Sainte-Anne (Varennes)	10.50	10.00	46 08	9.00	.....	25.00	34 00	7 00	10 50
Saint-Antoine (Longueuil)	9.25	15 00	60.09	17.00	11.05	18.00	120 00	8 50	9 30
Saint-Basile le-Grand	2 60	2 60	5.21	7.35	1.85	12.10	17.50	2.20	5 00
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	2 60	1 90	5.10	3.50	1 60	10.00	10 00	1.43	3 00
Saint-Blaise	2.50	5.75	22.00	7 30	3 00	10.00	19.00	2.50	5.00
Saint-Bruno	1 55	2 21	1.50	5 00	2 95	8 50	10 00	2 20	7 25
Saint-Cœur-de-Marie	2 70	1 49	15 00	3 51	2.72	3 88	17 43	1 32	3 02

Saint-Bruno	1 55	2 21	1 50	5 00	2 95	8 50	10 00	2 20	7 25
Saint-Cœur-de-Marie	2 76	1 49	15 00	3 51	2.72	3 88	17 43	1 32	3.02

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	D… de B… et Arts	… de l'Ontario	Séminaristes pauvres	… britanniques
Saint-Constant	$ 4.80	$ 4 65	$15 00	$10 40	$......	$32 00	$30.00	$ 5 48	$ 4.25
Saint-Cyprien	8.08	8.03	18 73	14 50	7 86	33 37	35.70	9 05	21 36
Saint-Edouard	2 00	3.00	18.00	8 25	2.75	9 00	13 00	2 25	12.00
Sainte-Famille (Boucherville)	9.83	12.86	54 75	17.45	6.50	22.00	95.20	17.62	8 50
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	1.60	6 60	2 48	9.50	5 55	5 98	22 75	3.74	13 00
Saint-François-Xavier (Verchères)	1 84	4.00	16 00	10 17	4 73	13 00	10 00	3 00	11 25
Saint-Georges (Montréal-Sud)	0.51	1.58	2 76	1 63	0 56	1 13	1 21	0 63	0 65
Saint-Hubert	5.50	6 50	15.00	14 00	7.50	13.00	20.00	6 50	8 25
Saint-Isidore	6.53	7.17	54.09	15 25	7 51	17 32	33.43	6.75	15 12
Saint-Jacques-le-Mineur	9.00	18 00	20.00	17.55	14 60	13.25	40 00	20 35	17.00
Saint-Jean	10.00	22.00	15.00	42 75	11.75	50.00	27.00	15 00	20.00
Saint-Josaphat	......	......	......	......	......	......	17.00	......	2 15
Saint-Joseph (Chambly-Bassin)	5 00	9 65	45.28	24.35	10 82	21.82	62.94	......	10 20
Sainte-Julie	4.70	4 80	12.50	8.83	3 27	6 38	18.20	3 22	7 00
Saint-Lambert	3.73	5.82	8 79	11 74	5.33	15 00	30 00	2 50	5 53
Saint-Luc	2.00	1.90	5 00	6 00	2 00	23.00	25.00	2.65	7.00
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	2 98	3 90	7 88	10 42	4 37	13.70	20.00	3 20	6.94
Saint-Michel-de-Napierville	4 09	3 33	14 58	3.50	3 00	6 00	13 75	2 86	11.00
Saint-Patrice (Sherrington)	4.75	3 10	1.20	1 50	4 70	10.00	8.90	2 55	4.00
Saint-Paul (Isle-aux-Noix)	1 60	1.41	8 15	5.69	1.85	7 00	13 19	1.50	3.00
Saint-Philippe	4.95	3.08	13 00	9 32	2 08	5.29	24.03	3 20	3 25
Saint-Remi	9.20	12 60	46 00	17 59	8 27	51.40	65.00	10.45	12.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Diocèses de Reims et Arras	Sinistrés de l'Ontario	Séminaristes pauvres	Marins britanniques
Sainte-Théodosie.....	$ 1 88	$ 2 07	$ 5.12	$ 2 19	$ 1.41	$ 1.24	$ 7.25	$ 1.90	$ 2 44
Très-Sainte-Trinité (Contrecœur).....	6.00	6 50	23.00	14.00	5 00	10.00	25.00	10.00	7 00
Saint-Valentin.....	2.15	3.40	8.40	7.75	3.20	10.00	20.00	2.35	6.00

No 124

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

SUR

L'OEUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Quelque fréquents que soient les appels faits à notre charité ; quelque nombreux que soient les besoins de nos institutions diocésaines ou nationales, nous ne serions pas vraiment dignes de notre titre de catholiques, si nous allions négliger les œuvres d'un caractère tout apostolique, celles qui ont pour objet la diffusion de la vérité et de la grâce au sein des peuples infidèles, le salut des âmes et la gloire de Dieu. Il n'en est pas que l'Eglise loue et bénit avec une plus maternelle tendresse.

Une de ces oeuvres est celle de la Sainte-Enfance. Ne vous étonnez donc pas, nos très chers frères, si nous venons aujourd'hui faire entendre notre voix en sa faveur, car vous ne pouvez pas ne pas l'aimer, ne pas vous intéresser à son succès; et à l'heure présente, elle a vraiment besoin de votre sympathie.

Comme son aînée, l'oeuvre de la Propagation de la Foi, elle est d'origine française. Elle fut fondée en 1843, par Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, qui vint en notre pays, vous le savez, prêcher avec une éloquence dont les anciens se souviennent encore, la croisade de la tempérance.

" Elle unit les enfants chrétiens, dès leur âge le plus tendre, au divin Enfant Jésus, et leur fait faire, en vue de cet auguste modèle, et dans la mesure de leurs forces, le plus grand acte d'amour du prochain. Cet acte consiste pour eux, et c'est là le but spécial de l'oeuvre, à coopérer effectivement et persévéramment au salut des milliers d'enfants qui, en Chine et dans d'autres pays, sont si brutalement abandonnés par leurs parents païens, et à procurer à ces pauvres petits êtres, par leurs aumônes et par leurs prières, la grâce du saint baptême et le bonheur d'une éducation chrétienne.

A peine sortie du coeur du vaillant apôtre, elle fut accueillie avec enthousiasme, approuvée par Grégoire XVI, enrichie d'indulgences et se répandit dans le monde entier.

En 1856, Pie IX l'honorait d'un Bref dans lequel il disait: " En invitant les enfants à travailler dans la mesure de leurs ressources au salut de ces pauvres petits abandonnés, on leur procure par cet acte de charité, l'occasion de témoigner la reconnaissance qu'ils doivent à Dieu pour la grâce [illegible]

Beringer : *Œuvre de la Sainte-Enfance*, p. 435.

légiée par laquelle le Seigneur a daigné les appeler à la lumière de la foi. En allumant dans le coeur des enfants les premières étincelles de la charité, elle y fait pénétrer les vrais sentiments d'une miséricordieuse compassion et les dispose à s'attacher plus tard à l'oeuvre pieuse de la Propagation de la Foi. ".

Léon XIII s'est plu souvent à l'encourager et à la bénir : " Je voudrais, disait-il, en 1882, voir tous les enfants du monde catholique, membres de cette bell oeuvre de la Sainte-Enfance. ".

Pie X n'avait pas d'autres sentiments et ne tenait par un autre langage. Le 7 décembre 1913 il écrivait : " Dans le vif désir de savoir tous les enfants catholiques agrégés à la pieuse et très salutaire association de la Sainte-Enfance, ce qui contribuera admirablement à leur bonne éducation, et attirera sur leurs familles les meilleures grâces célestes, Nous leur accordons de tout coeur, ainsi qu'à leurs bien-aimés parents, la bénédiction apostolique. ".

Dans un éloquent discours, prononcé au Vatican, le 18 juin 1916, Sa Sainteté Benoît XV laissait ainsi parler son coeur :

" Ce n'est pas à tort qu'on a donné le nom de petits sauveurs aux enfants inscrits dans la Sainte-Enfance...

" Si l'on considère la grandeur des résultats qu'ils peuvent assurer, il ne faut pas appeler de petits sauveurs, mais de véritables apôtres, ceux qui arrachent, chaque année, des milliers d'enfants à la cupidité de parents inhumains, ou ceux qui procurent l'eau régénératrice du baptême à tant d'enfants qui, sans l'oeuvre de la Sainte-Enfance, n'auraient pu obtenir le salut éternel...

Une mère, soucieuse du bien de ses fils, ne devrait pas tarder à les inscrire dans l'oeuvre de la Sainte-Enfance. Que les directeurs de collèges, que les chefs d'institutions ne tardent point à faire inscrire tous leurs élèves en cette oeuvre hautement méritante et bienfaisante... "

Peu de temps après son élection, Sa Sainteté avait tenu à faire sien, le voeu de son regretté prédécesseur :

" Nous désirons, disait-il, voir augmenter les membres de l'association de la Sainte-Enfance, et, de grand coeur, Nous accordons la bénédiction apostolique au bien méritant directeur général de l'importante association et à tous ceux qui seconderont son zèle. ".

Cette oeuvre, nos très chers frères, a toujours été très populaire chez nous. Nos vénérés prédécesseurs, Mgr Bourget et Mgr Fabre lui ont donné leurs meilleurs encouragements. Ce qu'elle a fait de bien dans le monde avec son petit sou par chaque mois, tient presque du prodige. On peut en juger par les statistiques suivantes mises sous les yeux de Léon XIII, à l'occasion de son jubilé épiscopal :

" Il est de toute justice, Très Saint-Père, que nous présentions à Votre Sainteté, comme l'offrande de notre gratitude, de notre piété filiale, ces innombrables âmes sauvées par le petit sou de la Sainte-Enfance, ces *douze millions d'enfants païens, baptisés dans ces cinquante dernières années* en Asie, en Océanie, en Afrique, ces *cent cinquante mille enfants* qui, *chaque année,* se renouvellent, dans les *cinq mille établissements* entretenus, sur toutes les terres idolâtres, aux frais de notre Oeuvre, et grâce à ces humbles aumônes mensuelles dont beaucoup sont le fruit de généreux sacrifices et qui, de 1843 à 1893, atteignent *le chiffre de quatre-vingt-cinq millions.* "
(*Annales* d'avril 1893, p. 97-99.)

Il faut le dire cependant, le zèle de nos populations pour cette oeuvre admirable semble s'être ralenti dans ces dernières années. D'autres oeuvres locales, importantes, et urgentes nous ont peut-être distraits de la première. L'organisation d'autrefois a été ça et là négligée et abandonnée: le temps est venu de la reprendre et de la faire plus active que jamais. En effet, le Souverain Pontife, craignant de voir cette oeuvre comme tant d'autres, exposée à souffrir de la guerre et privée, d'ici longtemps peut-être, des secours qui lui parvenaient des catholiques de l'Europe avec une si magnifique [illegible] s'est tourné vers les évêques des Etats-Unis et du Canada, pour les prier d'en faire l'objet de leur sollicitude et de leur [illegible]. Cette invitation si honorable, il nous semble que c'est Jésus-Christ lui-même qui nous la fait, par la bouche de son vicaire ici-bas, et nous vous demandons, nos très chers frères, votre assistance efficace afin que nous puissions y répondre dignement.

Oui, l'oeuvre de la Sainte-Enfance va s'établir partout dans notre généreux diocèse, et nous avons la confiance qu'elle reverra ses plus beaux jours. La puissante armée des petits apôtres de Jésus va se reconstituer.

Parmi nos nombreuses et bienfaisantes communautés religieuses, il en est une, fondée, il y a quelques années, à Montréal, sous l'inspiration d'un prêtre aussi pieux que distingué, l'abbé Gustave Bourassa, et qui a pour but de se dévouer aux missions étrangères: c'est celle des soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception. Le pape Pie X lui-même lui a donné ce beau nom qu'elle porte. Elle s'est développée rapidement. Elle a vu venir à elle, de toutes les parties de la Province, de courageuses jeunes filles, désireuses de consacrer leur vie au plus noble des apostolats. Elle compte actuellement soixante-

douze membres. Elle n'a pas tardé à traverser l'Océan Pacifique et s'est établie en Chine, à Canton. Là, elle a la charge de crèches pour les nouveaux-nés. Elle a même accepté, dans l'île Saint-Paul, la direction d'une léproserie considérable. Elle se donne à toutes les plus belles oeuvres de charité. On lui doit déjà un grand nombre de conversions, et c'est par milliers que se comptent les pauvres petits êtres délaissés, recueillis et baptisés par ses soins. Ce n'est pas tout : deux religieuses, après avoir parfaitement appris la langue chinoise, sont revenues au pays et travaillent avec un inlassable dévouement à l'évangélisation des Chinois de notre ville.

C'est à ces soeurs de l'Immaculée-Conception, nos très chers frères, que nous confions tout spécialement l'oeuvre de la Sainte-Enfance dans le diocèse de Montréal. Cet honneur, il nous semble, leur revient de droit. M. l'abbé Lelandais, prêtre de Saint-Sulpice, veut bien continuer à remplir les fonctions de directeur, dont il est chargé depuis plusieurs années. Les soeurs missionnaires seront les ouvrières actives. Elles sont autorisées à aller dans les pensionnats et dans les écoles, à réunir des zélatrices, et à stimuler la ferveur des enfants, afin de les enrôler tous dans la sainte milice.

Messieurs les curés, nous n'en doutons pas, seront heureux de les aider dans leur tâche, en les faisant connaître, en les recommandant à la générosité de leurs paroissiens, et particulièrement des instituteurs et des institutrices qui sont sous leur juridiction. Les religieux et les religieuses, les maîtres et les maîtresses laïques leur feront aussi, nous en sommes sûr, le plus cordial accueil. La maison de ces missionnaires est située sur le chemin Sainte-Catherine, à Outremont : c'est que sera désormais le bureau de l'Oeuvre, et que toutes les

aumônes recueillies devront être envoyées. Nous apporterons ainsi, nos très chers frères, une douce consolation au coeur du Souverain-Pontife et nous attirerons sur notre diocèse et notre pays les bénédictions de Dieu.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-six février, mil neuf cent dix-sept.

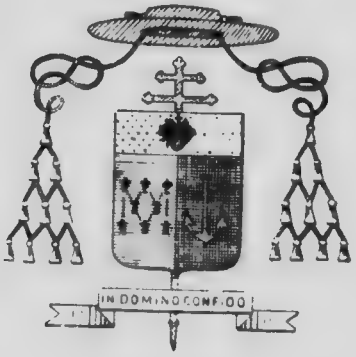

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,

Chancelier.

No 125

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

QUÊTE POUR LES LITHUANIENS

Archevêché de Montréal,
le 9 octobre 1917.

Bien chers collaborateurs,

Les journaux nous ont appris à maintes reprises comment les centres principaux de la Lithuanie, et la Lithuanie tout entière, ont été le champ clos des guerriers de l'Europe occidentale. Pas un pouce de cette contrée, aussi noble par sa foi que par son antiquité, n'a été épargné. Elle a été foulée en tous sens tour à tour par les Russes, dans leurs incursions contre l'Allemagne, et par les Allemands, dans leurs courses vers la Russie.

La conséquence, c'est qu'une misère affreuse s'est abattue sur ce pays. La ruine des fabriques a jeté sur le pavé toute la population ouvrière des villes. Quant au peuple des campagnes, ou bien il a fui devant les envahisseurs successifs, ou bien il a été déporté jusque dans les steppes de la Sibérie. La Pologne et la Belgique ont eu leur large part des oeuvres de secours organisées pour le soulagement de la détresse; la Lithuanie, pour comble de malheur, semble avoir été oubliée dans l'attribution des fonds de la charité.

Ému de cette situation, Benoît XV a voulu y remédier. Il a lui-même fait don d'une somme de vingt mille francs. Puis, pour attirer la pitié de tous les catholiques sur cette grande misère, il a lancé un appel aux évêques de l'univers.

Cet appel de l'auguste vicaire de Jésus-Christ est pour nous un ordre. La Lithuanie est en immense majorité catholique. Ce sont donc nos propres frères qui y souffrent.

Sans doute, nos largesses ont été considérables. Les lettres déjà publiées de Nos Seigneurs les évêques d'Arras, de Verdun et de Reims, attestent avec quelle générosité le diocèse de Montréal a supporté sa part du fardeau de la charité.

Mais je ne crois pas, chers collaborateurs, faire violence à la fortune de nos fidèles en leur adressant une nouvelle demande. Qui donne aux pauvres prête à Dieu; le verre d'eau donné avec joie est toujours récompensé au centuple par le dispensateur de tout bien. Ils voudront que le Canada et le diocèse de Montréal en particulier figurent honorablement dans la liste des bienfaiteurs de la malheureuse Lithuanie.

En conséquence, je prescris, que le dimanche, 21 octobre, l'on fasse, dans toutes les églises du diocèse, une quête en faveur des Lithuaniens. Le produit en devra être transmis immédiatement à la procure de l'archevêché, qui le fera parvenir au Comité de secours.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

P. S. — Cette lettre devra être lue au prône, le dimanche, 14 octobre.

No 126

LETTRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

EN FAVEUR

DE

LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE PROTECTION ET DE RENSEIGNEMENTS

{ Archevêché de Montréal,
le 12 novembre 1917.

Nos très chers frères,

La Société que nous venons vous présenter et recommander à vos meilleures sympathies ne compte qu'une année d'existence. Elle s'est organisée modestement. Elle a travaillé sans bruit, et la somme de bien qu'elle a accomplie, avec le peu de moyens dont elle disposait, est immense. C'est que la charité, et la charité seule a inspiré tous ses actes.

Le rapport qu'elle vient de publier sera pour ceux qui le liront une étonnante révélation. Depuis longtemps le besoin

d'une Société de ce genre se faisait sentir pour les catholiques. Des citoyens généreux en ont pris l'initiative, et dès la première heure, nous lui avons donné notre entière approbation.

Elle s'est dit avec raison la fille de la Saint-Vincent-de-Paul, et jusqu'ici a grandement fait honneur à ce titre de noblesse chrétienne.

Nous ne pourrions mieux définir son but qu'en citant les paroles d'un des membres les plus dévoués du Conseil d'administration : " relever ceux qui tombent le long de la route, rendre le courage et l'espérance aux désespérés, ramener dans l'étroit sentier les égarés, protéger les malheureux, les opprimés, secourir les malades, les pauvres, les abandonnés, et surtout rendre à ceux qui ont perdu le respect et la foi en eux-mêmes, en leur procurant un travail honnête, l'estime des autres et l'amour-propre légitime, apprendre aux lèvres qui ont blasphémé, à prier, et au coeur qui a maudit, à pardonner "

Conçoit-on un programme d'inspiration plus chrétienne ? Or, nous pouvons affirmer qu'il est fidèlement exécuté. N'est ce point là l'oeuvre sociale par excellence ?

Dans l'espace de douze mois, soixante paroisses ont profité des travaux de la Société. Onze cent soixante-quinze enquêtes ont été faites avec les plus bienfaisants résultats : pensions alimentaires obtenues par l'entremise de la Société elle-même, ou par l'intervention des tribunaux, en faveur de malheureuses mères de familles ; pauvres, orphelins, malades placés dans les institutions de charité ; querelles de familles apaisées, retours à la pratique des devoirs religieux, baptême conféré à de

nos enfants. Nous ne pouvons pas tout dire et nous ne savons pas tout. Mais il est consolant de penser à tant de souffrances physiques et morales apaisées, à tant de larmes essuyées, à tant de malheurs épargnés.

Un de nos magistrats, à même de voir chaque jour à l'oeuvre les membres si actifs du secrétariat leur rendait ce beau témoignage: " Nombreux sont les foyers où ils ont rétabli l'harmonie, les maris qu'ils ont ramenés sous le toit conjugal, les épouses qu'ils ont remises dans le sentier du devoir et les enfants à qui ils ont assuré le pain quotidien. ".

Ses collègues de langue française et de langue anglaise, témoins quotidiens,eux aussi,des scènes si tristes qui se déroulent devant les tribunaux de police, tiennent tous le même langage. Et nous ne sommes encore qu'au début de l'oeuvre. Que ne pouvons-nous donc pas attendre d'elle, si on lui fournit le moyen de se développer, si son fonctionnement est assuré d'une manière permanente, si tout citoyen, ayant à coeur la moralité et le bien de notre peuple, et le soulagement de la misère, veut lui prêter son généreux concours. Ce concours, nous en sommes certain, ne lui fera pas défaut.

Prêtres et fidèles s'uniront pour lui donner un encouragement efficace. Dans les cas de souffrance ou de pauvreté cachées dont ils auront connaissance, qu'ils s'adressent à elle, ils verront sans retard les heureux effets de son intervention.

Bien des fois, depuis trois ans, nos très chers frères, on vous tendu la main au nom des malheureuses victimes de la guerre,

et grâce à Dieu, votre charité n'est pas encore lassée. Vous avez compris quel était votre devoir dans ces jours d'angoisse et de détresse universelles. Mais il faut aussi songer à ces autres infortunées victimes du vice ou de l'indigence. Le nombre en est grand et il y en aura toujours parmi nous, alors même qu'auront lui les jours si désirés de la paix : ayons-en donc pitié. A ces fins, nous prescrivons, en faveur de la Société catholique de protection et de renseignements, une collecte qui aura lieu chaque année, jusqu'à nouvel ordre, le premier dimanche d'octobre, jour de la solennité du Saint-Rosaire, à la place de la quête commandée pour les hôpitaux. Mais, cette année, elle devra se faire le dimanche, vingt-cinq novembre, dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse.

Le produit en sera envoyé au procureur de l'archevêché.

Sera la présente lettre lue au prône le premier dimanche après sa réception.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 127

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 20 novembre 1917.

I Le prochain Avent.

II A propos du mariage.

Bien chers collaborateurs,

Le nouveau code canonique entrera en force le jour de la Pentecôte 1918. Mais par une déclaration de Sa Sainteté Benoît XV, le 19 août dernier, quelques articles de ce code sont maintenant en vigueur.

Voici ceux qui concernent le temps de l'Avent dans lequel nous allons entrer bientôt.

I

Le prochain Avent

A l'avenir, nous n'aurons plus les jeûnes de l'Avent. Les vendredis seuls restent des jours d'abstinence. Par conséquent, les semaines de l'Avent seront, au point de vue de l'abstinence et du jeûne, des semaines ordinaires, sauf la semaine des

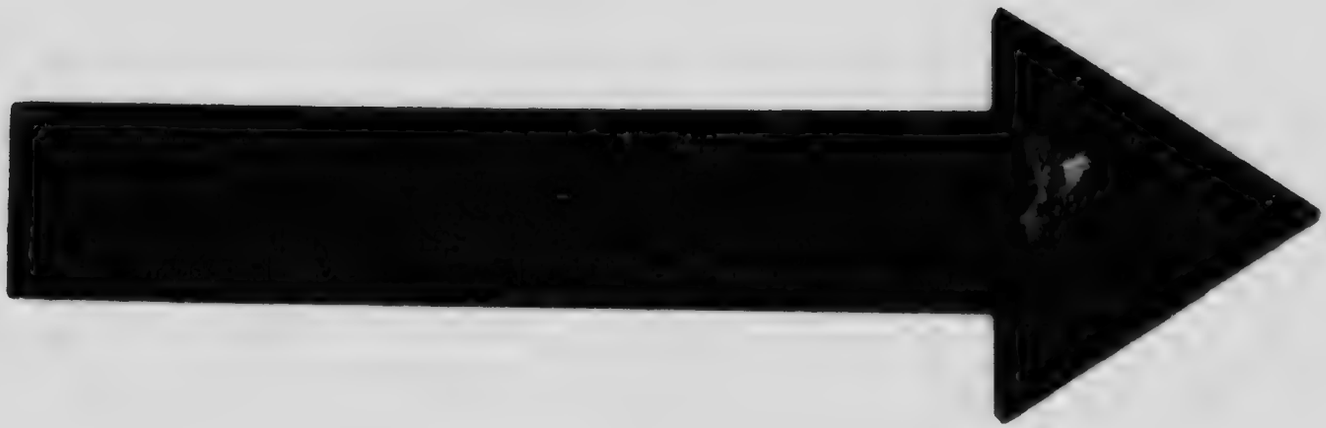

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

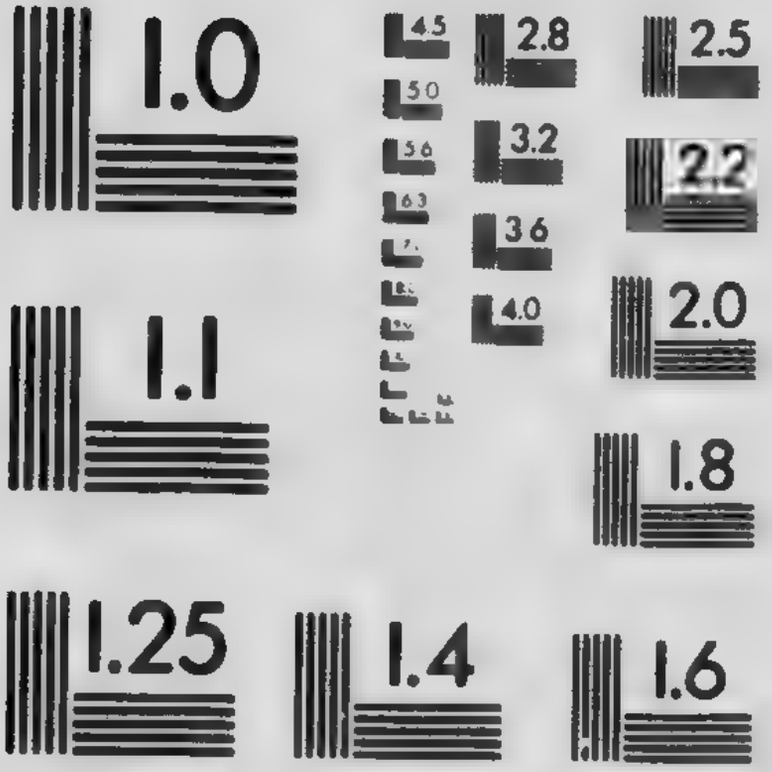

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Quatre-Temps, dont il faudra observer comme par le passé, les trois jours de jeûne et d'abstinence.

La vigile de Noël demeure aussi un jour de jeûne et d'abstinence, excepté dans le cas où Noël tombe le lundi, parce que le jeûne des vigiles n'étant jamais anticipé avec la vigile, se trouve supprimé cette année-là.

II

A PROPOS DU MARIAGE

Il est statué, dans le nouveau code canonique que " le mariage peut être contracté en tout temps de l'année ". " La bénédiction solennelle seulement des mariages est prohibée, du premier dimanche de l'Avent au jour de Noël inclusivement, ainsi que, du mercredi des cendres au jour de Pâques inclusivement ". Mais ce changement dans la durée du temps prohibé ne prendra effet qu'à partir de la Pentecôte.

Dès maintenant, cependant, les Ordinaires peuvent, pour une cause légitime, et conformément aux lois liturgiques, permettre la bénédiction solennelle des mariages les jours prohibés. Les époux devront être avertis de s'abstenir alors d'une trop grande pompe.

Vous voudrez bien porter à la connaissance des fidèles cette nouvelle législation, en leur donnant lecture de la présente circulaire.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL

No 128

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 26 décembre 1917.

SUJETS DE SERMONS POUR 1918

I — Les commandements en général

Histoire des commandements: loi naturelle, loi mosaïque, loi de l'Evangile.

Excellence des commandements: universalité, immuabilité.

A quels titres les observer? au nom de la justice, — de la reconnaissance, — de notre intérêt.

Comment les observer? Entièrement, en tout temps et en tous lieux, — avec ferveur, — avec persévérance.

Consulter : Mgr Pie: *Oeuvres sacerdotales*, tome 1er. — Mgr Besson: *Le Décalogue*. — Le Père Janvier: *Conférences de* 1909.

II — La fin dernière

L'homme a été créé pour une fin dernière.
Cette fin dernière est surnaturelle.
Le bonheur consiste à atteindre la fin dernière.

Consulter : Tanquerey : *Morale fondamentale.* — Mgr d'Hulst : *Conférences de* 1891. — P. Lescoeur : ***La Science du Bonheur.***

III — La liberté

Principes qui concourent à produire un acte libre (acte humain).
De quoi dépend la moralité d'un acte ?
Conditions du mérite de nos actes.

Consulter : Tanquerey : *Op. cit.* — Mgr d'Hulst, vol. I. *La morale et la liberté.*

IV — Du péché

Notion du péché d'après l'Ecriture et la théologie.
Causes qui induisent au péché : le monde, le démon et nous-mêmes.
Différence entre le péché mortel et le péché véniel.

Consulter : Tanquerey : *Op. cit.* — Janvier : *Conférences* 1907-1908. — Bourdaloue. Vol. III, Vol. V, Vol. VI.

V — Des vertus

Théorie de l'habitude.
Vertus acquises.
Vertus infuses.

CONSULTER : Tanquerey : *Op. cit.* — Saint-Thomas, I, 2æ, q. 49-54.

VI — VERTU DE RELIGION

En quoi consiste la religion considérée comme vertu ?
Ses quatre actes principaux : adoration, remerciement, amende honorable, demande.
La vraie piété.

CONSULTER : Tanquerey. — Saint-François-de-Sales : *Introduction à la vie dévote.*

VII — PÉCHÉS OPPOSÉS À LA VERTU DE RELIGION

Superstitions, notions et espèces.
Pratiques du spiritisme.
Fausses dévotions.

CONSULTER : Tanquerey.

VIII — LE BLASPHÈME

Notion — Espèces.
Gravité du blasphème.

CONSULTER : Mgr Besson : 8e *conférence.*

IX — LE VŒU

Nature — conditions — espèces.
Légitimité du voeu.
Obligation qui en découle — Causes qui en dispensent.

CONSULTER : Tanquerey.

X — Le serment

Notion. — Conditions qui le permettent.

Obligation qu'il impose.

Gravité du parjure.

Consulter : Mgr Besson : 31e *conférence*. — Mgr d'Hulst : *Conférence de* 1893.

XI — Le dimanche

Son utilité sociale :

Vis-à-vis de Dieu : la société lui doit un culte.

Pour les hommes : avantages : corporels, moraux, religieux.

Consulter : Tanquerey. — Mgr d'Hulst : *Carême de* 1893.

XII — Le dimanche

Audition de la messe :

Conditions : présence corporelle.

— assistance religieuse.

Causes qui dispensent.

XIII — Le dimanche

Oeuvres serviles :

Quelles sont les oeuvres défendues ?

Quelles sont les oeuvres permises ?

A quelles conditions les oeuvres défendues peuvent-elles être permises ?

XIV — La prière

Notion et nécessité.
Pourquoi et dans quel sens Dieu n'exauce pas nos prières?
Quand, comment, pour qui prier ?

Consulter : Monsabré : *La prière* (tout un volume).

XV — Devoirs des parents

Envers le corps de leurs enfants.
Envers l'âme de leurs enfants.

Consulter : Mgr Besson : 11e *conférence.* — Mgr d'Hulst : 1894. — Mgr Dupanloup : *L'Education.*

XVI — Le scandale

Nature, — différentes espèces.
Gravité de ce péché.

Consulter : Bourdaloue, Vol. I, p. 45 et suiv.

XVII — Médisance et calomnie

Nature et espèce.
Malice et gravité. (Insister sur les conversations).

Consulter : Tanquerey : *De justitia.* — Bourdaloue, vol. V, p. 398.

XVIII — Le pardon des injures

Dieu exige ce pardon comme maître, comme modèle, comme juge.
Ceux qui refusent ce pardon sont coupables envers Dieu, le prochain, eux-mêmes.

CONSULTER : Mgr Pie : *Oeuvres Sacerdotales,* Ve dim. après la Pentecôte. — Bourdaloue.

XIX — LE MENSONGE

Vraie notion du mensonge.
Sa fréquence. — Sa malice.

CONSULTER : Tanquerey : *De justitia.* — Berardi.

XX — LES MAUVAISES LECTURES

Quels sont les livres qu'on ne doit pas lire ?
Pourquoi ?
La bonne lecture.

XXI — SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS

Fuite des occasions.
Prière.
Fréquentation des Sacrements.

Agréez, chers collaborateurs, tous mes voeux pour la prochaine année. Que cette année nous apporte à tous la consolation et la paix. Malgré les difficultés et les tristesses de l'heure présente restons bien unis dans la prière et la confiance en Dieu.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 129

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 5 février 1918.

I — Le prochain carême.

II — Denier de Saint-Pierre et rapport des œuvres diocésaines pour l'année 1917.

Mes chers collaborateurs,

I

LE PROCHAIN CARÊME

Voici, d'après le nouveau Code de droit canonique, quel sera le règlement du prochain carême. Il ne diffère guère de celui des années passées, vu l'indult accordé par le Saint-Siège à notre pays, ce qui restera en vigueur, au moins pour cette année 1918.

1o Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême à tous les repas ;

2o Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-temps, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Ce repas peut être pris le midi ou le soir. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas ;

3o La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi saint après midi ;

4o Tous les mercredis et vendredis sont des jours d'abstinence à tous les repas, conformément à l'Indult précité ;

5o L'obligation du jeûne subsiste pour ceux qui sont en âge de jeûner, c'est-à-dire qui ont vingt et un ans accomplis et soixante ans commencés ou cinquante-neuf accomplis;

6o La défense de faire usage du poisson et de la viande au même repas, les jours où l'on peut faire gras, est abrogée ;

7o Le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces environ de la nourriture permise dans notre pays, par l'usage, les jours maigres.

Vous le voyez, l'Eglise, tenant compte sans doute de la constitution affaiblie d'un grand nombre de ses enfants, a adouci encore sa discipline. Que tous sachent reconnaître sa bonté compatissante, et s'appliquent à suivre scrupuleusement ses directions.

A l'heure présente, d'autres voix que la sienne se font entendre, et impérieuses, pour demander la pratique de l'abstinence et de l'économie: ce sont les voix des gouvernements effrayés par les conséquences désastreuses de la guerre, et qui voient peut-être se dresser devant eux le spectre d'une famine générale.

Les appels deviennent plus pressants de jour en jour. " Il faut, dit-on, venir en aide à nos soldats en leur envoyant les vivres qu'ils réclament. C'est le secours qui presse davantage. Il faut songer aux éventualités de l'avenir; donc, économisez, que l'opulence soit bannie de vos tables; chaque jour, privez-vous sur la viande, privez-vous sur le pain. " En certains

quartiers, on forme des ligues. Les citoyens sont priés avec instance de signer l'engagement de se conformer à ces mesures appelées économiques et qui sont en définitive de vraies mesures de pénitence.

On impose aux restaurants et aux hôtels des lois de privation dont l'infraction entraînerait des amendes sévères. Ces règlements rigoureux, ces recommandations pressantes sont inspirées par la sympathie envers nos frères, par l'intérêt public et la crainte des maux dont nous sommes menacés.

Mais ce qui est sollicité ou prescrit par la dureté des circonstances et pour des motifs purement humains, quelque louables et légitimes qu'ils soient, continuons, nous, de le faire pour les motifs surnaturels consignés dans l'Evangile et rappelés par l'Eglise.

Jésus-Christ, en effet, a prêché la pénitence à ses disciples. "Si vous ne faites pénitence, a-t-il dit, vous périrez tous." [1] Lui-même s'est soumis au jeûne le plus austère, afin d'être notre modèle, en même temps que notre maître. Nous ne serions pas dignes de notre titre de chrétiens, si, oubliant ses leçons et ses exemples, nous nous laissions aller à la gourmandise, aux jouissances et aux divertissements du siècle.

Cette doctrine est de tous les temps; elle doit surtout être comprise et acceptée en des jours de souffrance et de deuil, comme ceux que nous traversons. Comment, en effet, se livrer au plaisir, comment parler de banquets et de fêtes mondaines, quand on songe à ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui gémissent et qui pleurent, qui sont sans foyer et souvent sans pain, qui subissent les tristesses d'un exil cruel; quand on pense, surtout, à ces pauvres soldats qui agonisent dans les hôpitaux ou qui meurent sur les champs de bataille ?

---

[1] Saint Luc, XIII, 3.

Ah ! passons saintement le temps du carême. Faisons-en des semaines de salut pour nous-mêmes et pour nos frères éprouvés. Observons fidèlement le précepte de l'Eglise. Allons même au-delà de ce qu'elle demande, si notre santé nous le permet ; multiplions les actes intérieurs et extérieurs de mortification. Il nous semble que nous n'accomplirions pas tout notre devoir du moment, si nous nous en tenions strictement à ce qui nous est prescrit sous peine de péché. Montrons-nous généreux, dirons-nous, dans la pénitence, comme nous devons l'être dans la charité. Nous avons tous tant de fautes personnelles à expier ! Mais unissons-nous aussi pour expier les péchés du monde. Cette expiation sera l'oeuvre de nos privations et de nos austérités volontaires.

Voilà, chers collaborateurs, ce que nous vous demandons de prêcher à vos fidèles à l'entrée de la sainte Quarantaine. Dites-leur aussi de prier avec une humilité profonde et avec une persévérance que rien ne décourage. Conviez-les à la sainte messe, même les jours de semaine, aussi souvent que leurs occupations le leur permettent. Qu'ils multiplient leurs visites au Saint Sacrement, leurs chemins de croix, leurs communions ferventes.

Recommandez-leur la récitation du chapelet en commun, dans les familles. Qu'ils renoncent aux spectacles des théâtres et des cinémas où la vertu court hélas ! de si grands dangers. Ces renoncements quotidiens, ces actes de piété leur feront acquérir de nombreux mérites et attireront sur eux et sur leurs foyers les bénédictions de Dieu.

Ceux qui ne jeûnent pas ne manqueront point de compenser par la charité envers les pauvres, les dispenses dont ils usent et de faire une aumône selon leurs moyens.

Comme par le passé, il devra y avoir, dans toutes les églises et chapelles, un tronc spécial, destiné à recevoir ces *aumô-*

du carême que vous voudrez bien envoyer à l'archevêché, dans la semaine de Pâques; elles sont destinées à secourir les œuvres multiples de bienfaisance dans notre diocèse.

Il n'y a pas de changement, pour cette année, dans la durée du temps pascal.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE
POUR L'ANNÉE 1917

ILE DE MONTRÉAL

PAROISSES ET CHAPELLES

La Cathédrale		
Quêtes		$138.37
Notre-Dame (Saint-Nom de Marie)		
Quêtes		66.50
La Présentation (Dorval)		
Quêtes	$14.00	
Fabrique	10.00	24.50
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	3.00	
Congrégation des hommes	3.00	
Jeunes gens	3.00	36.00
Notre-Dame-de-Grâce		
Quêtes	15.00	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	40.00

Notre-Dame-des-Neiges		
Quêtes	$18.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	$ 27.00
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)		
Quêtes	85.00	
Fabrique	25.00	
Associations	5.00	115.00
Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)		
Quêtes		11.00
Notre-Dame-du-Bon Conseil		
Quêtes	60.00	
Fabrique	40.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	105.00
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray)		
Quêtes	25.00	
Fabrique	10.00	35.00
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours		
Quêtes	28.00	
Congrégation des hommes et jeunes gens	6.50	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	44.50
Notre-Dame-de-la-Défense		
Quêtes		8.50
La Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie (Hochelaga)		
Quêtes	83.00	
Fabrique	50.00	133.00

Sacré-Cœur		
Quêtes	$157.00	
Enfants de Marie	10.00	$167.00
Sainte-Agnès		
Quêtes	72.67	
Holy Name Society	20.00	92.67
Saint-Alphonse		
Quêtes	10.10	
Fabrique	5.00	15.10
Saints-Anges (Lachine)		
Quêtes	102.25	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	127.25
Sainte-Anne		
Quêtes	162.60	
Fabrique	40.00	202.60
Saint-Antoine		
Quêtes		20.00
Saint-Arsène		
Quêtes		14.00
Saint-Bernardin		
Quêtes		6.88
Sainte-Brigide		
Quêtes	60.00	
Congrégation des hommes	4.00	
Jeunes gens	2.25	
Dames de Sainte-Anne	7.00	
Enfants de Marie	4.50	77.75

Saint-Casimir (Lithuaniens)		
Quêtes		$ 6.00
Sainte-Catherine		
Quêtes	$107.95	
Fabrique	15.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	137.95
Sainte-Cécile		
Quêtes		5.50
Saint-Charles		
Quêtes		24.19
Sainte-Claire (Tétraultville		
Quêtes		8.50
Saint-Clément (Viauville)		
Quêtes		66.75
Sainte-Clotilde		
Quêtes		56.20
Sainte-Cunégonde		
Quêtes	90.00	
Fabrique	30.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	135.00
Saint-Denis		
Quêtes	26.00	
Fabrique	25.00	
Congrégations	20.00	71.00

Saint-Edouard

Quêtes	$16.30	
Fabrique	40.00	
Dames de Sainte-Anne	20.00	$ 76.30

Sainte-Elisabeth-du-Portugal

Quêtes	81.40	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	101.40

Saint-Enfant-Jésus (Mile-End)

Quêtes	31.32	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Tiers-Ordre	10.00	
Enfants de Marie	5.00	66.32

Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)

Quêtes	50.03	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	69.03

Saint-Etienne

Quêtes	47.75	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	67.75

Saint-Eusèbe

Quêtes	70.00	
Fabrique	20.00	90.00

Saint-François-d'Assise (Longue-Pointe)		
Quêtes	$ 51.00	
Fabrique	4.00	
Associations	4.00	$ 59.00
Saint-François-Solano		
Quêtes		20.63
Saint-Gabriel		
Quêtes	45.25	
Fabrique	25.00	
Associations	25.00	95.25
Sainte-Geneviève		
Quêtes	16.61	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	31.61
Saint-Georges		
Quêtes	16.00	
Fabrique	10.00	
Associations	5.00	31.00
Sainte-Hélène		
Quêtes	40.00	
Fabrique	10.00	
Associations	8.00	58.00
Saint-Henri		
Quêtes	150.80	
Fabrique	50.00	
Congrégation des hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	230.80

Immaculée-Conception

Quêtes	$120.43	
Congrégation des hommes	10.00	
Congrégation des jeunes gens	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Groupe Pie IX A. C. J. C.	10.00	
Caisse populaire de l'Immaculée-Conception	5.00	
Chanteurs de la Madone	1.00	$171.43

Saint-Irénée

Quêtes		24.90

Saint-Jacques

Quêtes	108.30	
Fabrique	25.00	
Congrégation des hommes	18.34	
Congrégation des jeunes gens	12.00	
Enfants de Marie	10.00	173.64

Saint-Jean-Baptiste

Quêtes	27.33	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	57.33

Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle

Quêtes	30.75	
Fabrique	10.00	40.75

Saint-Jean-Berchmans

Quêtes	12.45	

Fabrique	$ 5.00	
Union de Prières	5.00	
Congrégations	2.00	$ 24.45
Saint-Jean-de-la-Croix		
Quêtes		35.35
Saint-Joachim (Pointe-Claire)		
Quêtes		8.47
Saint-Joseph (rue Richemond)		
Quêtes	80.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.50	103.00
Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)		
Quêtes		6.70
Saint-Joseph (Bordeaux)		
Quêtes		20.48
Saint-Laurent		
Quêtes	109.00	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	154.00
Saint-Léon (Westmount)		
Quêtes		115.05
Saint-Léonard-Port-Maurice		
Quêtes	12.00	
Fabrique	7.00	19.00

Saint-Louis-de-France		
Quêtes	$148.10	
Fabrique	25.00	$173.10
Saint-Louis-de-Gonzague		
Quêtes	17.00	
Fabrique	10.00	27.00
Sainte-Madeleine		
Quêtes		34.30
Saint-Marc		
Quêtes		7.89
Saint-Michel		
Quêtes	59 84	
Fabrique	40 00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	109.84
Saint-Nazaire		
Quêtes		16.00
Saint-Nicolas (Ahuntsic)		
Quêtes		19.25
Saint-Pascal-Baylon		
Quêtes		7.22
Saint-Patrice		
Quêtes	72.54	
Fabrique	100.00	
Congrégations des hommes	10.00	182.54
Saint-Paul		
Quêtes	43.35	
Fabrique	5.00	

Congrégation des hommes	$ 5.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	$ 63.35
Sainte-Philomène		
Quêtes.....	22.20	
Fabrique.....	5.00	
Curé.....	1 00	
Congrégation des hommes.....	2.00	
Dames de Sainte-Anne.....	2.00	
Enfants de Marie	2.00	34.20
Saint-Pierre (Oblats)		
Quêtes.....		140.06
Saint-Pierre-aux-Liens		
Quêtes.....	40.00	
Fabrique.....	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur.....	3.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie.....	2.00	57.00
Saint-Pierre-Claver		
Quêtes.....		110.59
Saint-Rédempteur		
Quêtes.....		22.30
Saint-Stanislas-de-Kostka		
Quêtes.....	65.00	
Fabrique.....	10.00	
Apostolat de la Prière.....	5.00	
Congrégation des hommes.....	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur.....	5.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	100.00

Saint-Thomas-d'Aquin		
Quêtes	$ 25.49	
Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve)		
Quêtes	130.00	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Congrégation des jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Société de tempérance	2.00	$167.00
Très-Saint-Sacrement (Parc Dominion)		
Quêtes	32.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	6.00	
Enfants de Marie	2.00	50.00
Saint-Viateur		
Quêtes	110.80	
Fabrique	10.00	120.80
Saint-Victor		
Quêtes		20.49
Saint-Vincent-de-Paul		
Quêtes	112.00	
Fabrique	25.00	
Associations	25.00	162.00
Saint-Willibrod		
Quêtes		9.50
Saint-Zotique		
Quêtes	163.83	
Fabrique	20.00	

Dames de Sainte-Anne.....	$10.00	
Enfants de Marie.	10.00	
Dame de Charité.....	10.00	
Congrégations des hommes et jeunes gens.....	5.00	$218.83
Pères du Saint-Sacrement		
Quêtes.....		75.00
Institution des Sourdes-Muettes		
Quêtes.....		39.06
Chapelle du Bon-Pasteur		
Quêtes.....		7.35
Chapelle de l'Hôtel-Dieu		
Quêtes.....		19.00
Chapelle de la Miséricorde		
Quêtes.....		3.93

CAMPAGNES (RIVE-NORD)

L'Annonciation (Oka)		
Quêtes.....	$18.55	
Fabrique.....	1.00	
Dames de la Sainte-Famille...	2.00	
Enfants de Marie.....	2.00	$23.55
L'Assomption		
Quêtes.....	35.00	
Union de Prières.....	5.00	

Dames de Sainte-Anne.....	$ 5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	$50.00
La Purification (Repentigny)		
Quêtes.....		4.00
Sainte-Adèle		
Quêtes.....		20.24
Sainte-Anastasie (Lachute)		
Quêtes.....		6.00
Sainte-Anne-des-Plaines		
Quêtes.....	23.30	
Fabrique.....	10.00	
Congrégations.....	5.00	38.30
Saint-André (Argenteuil)		
Quêtes.....	3.50	
Fabrique.....	2.00	5.50
Saint-Augustin		
Quêtes.....	11.25	
Fabrique.....	5.00	16.25
Saint-Benoit		
Quêtes.....	7.25	
Fabrique.....	5.00	12.25
Saint-Canut		
Quêtes.....	6.10	
Fabrique.....	4.00	
Tiers-Ordre.....	1.50	11.60
Saint-Charles (Lachenaie)		
Quêtes.....	8.00	
Fabrique.....	5.00	13.00

Saint-Christophe		
Quêtes		$ 2.90
Saint-Colomban		
Quête		1.10
Sainte-Dorothée		
Quêtes		8.50
Saint-Elzéar		
Quêtes		6.50
Saint-Eustache		
Quête	$ 6.29	
Fabrique	5.00	
Union de prières	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	21.29
Saint-François-de-Sales		
Quêtes		10.67
Saint-Gérard-Majella		
Quêtes	3.29	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Ligue du Sacré-Cœur	1.00	6.29
Saint-Hermas		
Quêtes	5.78	
Fabrique	12.00	17.78
Saint-Hippolyte		
Quête		2.59
Saint-Janvier		
Quêtes	16.10	
Fabrique	5.00	21.10

Saint-Jérôme

Quêtes	$76.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfant de Marie	5.00	$116.00

Saint-Joseph-du-Lac

Quêtes		9.96

Saint-Louis (Terrebonne)

Quêtes	23.95	
Fabrique	25.00	48.95

Sainte-Lucie

Quêtes		5.50

Sainte-Marguerite (Lac Masson)

Quête	6.00	
Fabrique	3.00	9.00

Saint-Martin

Quêtes	8.00	
Fabrique	10.00	
Associations	3.00	21.00

Sainte-Monique

Quêtes		3.75

Saint-Paul-l'Ermite

Quête		3.34

Saint-Placide

Quêtes		4.16

Saint-Raphael (Ile-Bizard)

Quêtes	4.24	
Fabrique	3.00	

Dames de Sainte-Anne	$ 1.00	
Enfants de Marie	1.00	$ 9.24
Sainte-Rose		
Quêtes	21.50	
Fabrique	4.00	25.50
Saint-Sauveur		
Quêtes		5.30
Sainte-Scholastique		
Quêtes	29.45	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	44.45
Saints-Simon-et-Judes (Charlemagne)		
Quêtes	14.50	
Fabrique	7.00	
Congrégations	7.00	
Enfants de Marie	3.55	30.05
Sainte-Sophie		
Quêtes		3.57
Saint-Sulpice		
Quêtes	4.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	8.00
Sainte-Thérèse		
Quêtes	66.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	3.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	104.00

Saint-Vincent-de-Paul (Laval)

Quêtes	$37.50	
Fabrique	5.00	$42.50

Sœurs du Bon-Pasteur (Maison de Lorette)

Quêtes		7.02

Mont Rolland

Quêtes		19.26

CAMPAGNES (RIVE-SUD)

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie (Laprairie)

Quêtes	$21.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	$41.50

Notre-Dame-Auxiliatrice (St-Jean)

Quêtes		10.46

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)

Quêtes	9.30	
Fabrique	3.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	14.30

Saint-Amable

Quêtes		4.25

Sainte-Anne (Varennes)

Quêtes	13.97	
Fabrique	10.00	

Dames de Sainte-Anne.....	$ 5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	$33.97
Saint-Antoine (Longueuil)		
Quêtes.....	16.16	
Fabrique.....	5.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	
Tiers-Ordre.....	6.00	37.16
Saint-Basile-le-Grand		
Quêtes.....		5.75
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)		
Quêtes.....		2.27
Saint-Blaise		
Quêtes.....	6.50	
Fabrique.....	5.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	16.50
Saint-Bruno		
Quêtes.....	7.10	
Fabrique.....	2.00	9.10
Saint-Cœur-de-Marie (Chambly Canton)		
Quêtes.....	9.74	
Fabrique.....	4.00	13.74
Saint-Constant		
Quêtes.....	12.10	
Fabrique.....	2.00	
Dames de Sainte-Anne.....	2.00	
Tiers-Ordre.....	2.00	18.10
Saint-Cyprien (Napierville)		
Quêtes.....	26.24	

Fabrique	$15.00	
Congrégations	7.50	$48.74
Saint-Edouard		
Quêtes	6.25	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	$13.25
Sainte-Famille (Boucherville)		
Quêtes	43.05	
Fabrique	5.00	48.05
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)		
Quêtes	6.80	
Fabrique	2.00	8.80
Saint-François-Xavier (Verchères)		
Quêtes	7.31	
Fabrique	7.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	2.00	16.31
Saint-Georges (Montréal-Sud)		
Quêtes		1.92
Saint-Hubert		
Quêtes	15.00	
Fabrique	7.00	
Congrégations	2.00	24.00
Saint-Isidore		
Quêtes	35.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	51.00

Saint-Jacques-le-Mineur		
Quêtes	$18.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	$31.00
Saint-Jean		
Quêtes	59.61	
Fabrique	10.00	
Congrégations	15.00	84.61
Saint-Josaphat		
Quêtes		7.45
Saint-Joseph (Chambly-Bassin)		
Quêtes	37.84	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	67.84
Sainte-Julie		
Quêtes	6.24	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	8.24
Saint-Lambert		
Quêtes	10.68	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	30.68
Saint-Luc		
Quêtes	6.42	
Fabrique	2.00	8.42

Sainte-Marguerite (L'Acadie)		
Quêtes	$ 5.55	
Fabrique	10.00	$15.55
Saint-Michel (Napierville)		
Quêtes	6.70	
Fabrique	2.00	
Congrégations	2.00	10.70
Saint-Patrice (Sherrington)		
Quêtes		6.95
Saint-Paul (Ile-aux-Noix)		
Quêtes	3.21	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	13.21
Saint-Philippe		
Quêtes	9.95	
Fabrique	5.00	14.95
Saint-Remi		
Quêtes		80.45
Sainte-Théodosie		
Quêtes	2.91	
Fabrique	2.00	4.91
Sainte-Trinité (Contrecœur)		
Quêtes	12.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	26.00
Saint-Valentin		
Quêtes		17.05

CLERGÉ ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Archevêché de Montréal		$200.00
Clergé séculier		612.80
Compagnie de Saint-Sulpice		200.00
Clercs Saint-Viateur		25.00
Pères Dominicains		10.00
Pères Rédemptoristes	Sainte-Anne	25.00
	Youville	5.00
Pères du Saint-Sacrement		120.00
Compagnie de Marie		25.00
Frères de Charité, Asile Saint-Benoit		50.00
Frères de Saint-Gabriel		20.00
Tiers-Ordre et syndicat apostolique		500.00
Congrégation de Notre-Dame		200.00
Hôtel-Dieu		25.00
Semaine religieuse		25.00
Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang		20.00
Sœurs Grises		200.00
Sœurs de la Providence		100.00
Sœurs de Sainte-Croix		75.00
Sœurs de Miséricorde		50.00
Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie		25.00
Sœurs du Bon-Pasteur		15.00
Sœurs de l'Espérance (rue Sherbrooke)		8.00
Sœurs Carmélites		5.00
Sœurs de la Sainte-Famille		35.00
Petites Filles de Saint-Joseph (rue Sherbrooke)		25.00
Petites Filles de Saint-Joseph (N.-D.-de-Lourdes)		25.00
Petites Sœurs des Pauvres		5.00

MAISONS D'ÉDUCATION

Université Laval	$100.00
Collège de Montréal	25.00
Collège Sainte-Marie	22.10
Séminaire de théologie	62.00
Séminaire de philosophie	10.00
Collège Loyola	31.25
Collège Saint-Laurent (C. S. C.)	25.00
Collège Notre-Dame (C. S. C.)	25.00
Collège de Sainte-Thérèse	25.00
Collège de L'Assomption	20.00
Ecole du Plateau	10.00
Ecole Garneau	17.00
Frères des Ecoles Chrétiennes	
Académie Sainte-Brigide	25.00
Académie de l'archevêché	32.40
Académie Saint Jean-Baptiste	9.25
Académie Saint-Joseph	15.00
Académie Saint-Paul	15.00
Ecole Saint-Charles	15.50
Ecole Sainte-Cunégonde	18.00
Ecole Saint-Edouard	10.50
Ecole Saint-Jacques	13.53
Ecole d'Oka	3.75
Ecole Saint-Patrice	5.00
Ecole Plessis	10.00
Ecole de Salaberry	25.00
Pensionnat Mont-Saint-Louis	30.00

Pensionnat Saint-Laurent	$10.00
Académie Jeanne-d'Arc	16.87
Clercs Saint-Viateur	
Académie Saint-Jean-Baptiste	4.40
Académie Saint-Michel (Saint-Lambert)	3.00
Académie de Saint-Eustache	1.20
Collège de Boucherville	2.35
Collège de Saint-Remi	6.00
Collège de Terrebonne	10.00
Ecole Saint-Joseph	3.00
Ecole Saint-Louis	4.00
Ecole Querbes	15.50
Ecole Saint-Jean-de-la-Croix	5.00
Ecole Notre-Dame du Saint-Rosaire	6.00
Ecole Sainte-Cécile	1.25
Clercs de Sainte-Croix	
Académie Saint-Joseph (N.-D.-des-Neiges)	2.00
Académie Saint-Laurent	5.00
Ecole Baril	16.50
Ecole de Cartierville	4.00
Académie Saint-Joseph (rue Désery)	11.00
Noviciat de Sainte-Geneviève	2.00
Oratoire Saint-Joseph	3.00
Scolasticat des Frères Sainte-Croix	3.00
Ecole de Sainte-Geneviève	3.00
Ecole Laurier	3.00
Frères de l'Instruction Chrétienne	
Académie Saint-Paul (rue Drolet)	15.00
Académie Saint-Stanislas	15.00
Ecole Sainte-Elisabeth	5.00

Ecole Sainte-Famille	$10.00
Ecole Saint-François-Xavier	37.00
Ecole Saint-Jean-Berchmans	10.00
Chambly	2.00
Sainte-Anne-de-Bellevue	5.50
Sainte-Scholastique	1.77
Saint-Zotique	8.62
Ecole d'Oka	2.00
Frères du Sacré-Cœur	
Collège Commercial	20.00
Ecole Meilleur	40.00
Notre-Dame-de-Grâce	5.00
Notre-Dame-des-Victoires	3.00
Académie Roussin	15.00
Frères de Saint-Gabriel	
Académie Christophe-Colomb	6.00
Saint-Martin	2.10
Sainte-Rose	2.60
Sainte-Thérèse	5.10
Ecole Saint-Etienne	4.00
Ecole Sainte-Hélène	3.95
L'Assomption	5.00
Patronage Saint-Vincent-de-Paul	10.00
Frères Maristes des Ecoles	
Académie Saint-Pierre	35.00
Collège Laval (St-Vincent-de-Paul)	25.00
Ecole Desrosiers	2.50
Ecole Dollard	8.25
Frères Irlandais de la Présentation	
Maison Provinciale	1.00
Ecole Chauveau	7.50

Congrégation Notre-Dame

Académie Bourgeoys	$30.25
Académie Bourget	35.00
Académie Marguerite Lemoyn	12.50
Académie Notre-Dame-des-Anges	10.00
Académie Sainte-Anne	5.00
Académie Saint-Denis	10.00
Académie St-Joseph (rue Notre-Dame O.)	8.00
Académie Saint-Joseph (Verdun)	10.00
Académie Saint-Léon	12.00
Académie Saint-Louis-de-France	16.00
Académie Saint-Paul	20.20
Académie Saint-Urbain	12.00
Académie Visitation	8.00
Couvent de Boucherville	5.00
Couvent de Côte Saint-Paul	12.50
Couvent de Laprairie	4.80
Couvent de Saint-Eustache	3.00
Couvent de Terrebonne	2.00
Couvent de Tétreauville	3.70
Ecole d'Enseignement Supérieur	10.00
Ecole Jeanne Leber	5.00
Ecole Normale	10.00
Ecole Notre-Dame	2.00
Ecole Notre-Dame-de-Grâce	17.10
Ecole Notre-Dame-de-la-Paix	12.50
Ecole Sainte-Hélène	2.00
Ecole de Pointe-Claire	2.00
Pensionnat Sainte-Catherine	25.00
Pensionnat Villa-Maria	25.00

Sœurs Grises

Asile Bethléem	$ 5.00
Asile Nazareth	10.00
Asile Sainte-Cunégonde	10.00
Asile Saint-Henri	10.00
Asile Saint-Patrice	10.00
Hôpital Notre-Dame	5.00
Hôpital Saint-Jean (Saint-Jean)	5.00
Hôpital Saint-Joseph	5.00
Hospice Lajemmerais (Varennes)	5.00
Hospice Saint-Antoine (Longueuil)	15.00
Hospice Saint-Joseph	5.00
Hospice d'Youville (Saint-Benoit)	5.00
Orphelinat Catholique	5.00
Patronage d'Youville	10.00
St. Bridget's Home	10.00
Hôpital Saint-Paul	5.00

Sœurs du Bon-Pasteur

Couvent de Saint-Hubert	5.00
Asile Sainte-Darie	15.00
Académie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00
Maison de Lorette	5.00
Maison Sainte-Domitilde	10.00

Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie

Académie de Marie-Immaculée	6.13
Académie Marie-Rose	10.00
Académie de la Nativité	12.50
Académie du Sacré-Cœur	16.00
Académie des Saints-Anges	5.00
Académie Sainte-Emélie	5.00

Académie de la Sainte-Famille	10.00
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie (rue Cherrier)	5.00
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie (rue Mont-Royal)	5.00
Académie du Saint-Nom de Marie	5.00
Académie Proulx	5.00
Couvent de Saint-Paul-l'Ermite	5.00
Ecole Baril	5.00
Ecole Saint-Anselme	5.00
Ecole Saint-Clément	7.05
Ecole Saint-Nom de Jésus	12.10
Pensionnat Hochelaga	10.00
Ecole Saint-Léonard-de-Port-Maurice	4.00
Académie Guay	5.00
Elèves de la Province de Longueuil	32.84
Ecole de Saint-Bernardin de Sienne	2.00

Sœurs de Sainte-Anne

Académie du Boulevard	5.00
Académie Sainte-Cunégonde	5.00
Académie Saint-Georges	6.00
Académie Saint-Zotique	15.00
Couvent de Notre-Dame-des-Victoires	5.00
Couvent de Sainte-Anne (Caughnawaga)	5.00
Couvent de Sainte-Anne-des-Plaines	5.50
Couvent de Saint-Henri	16.00
Couvent de Saint-Jean de la Croix	10.00
Couvent de Saint-Michel	5.00
Couvent de Saint-Remi	5.00
Ecole Sainte-Clotilde	5.00

Ecole Sainte-Elisabeth	$ 8.00
Ecole Saint-Irénée	8.00
Ecole Savaria	10.00
Couvent de Saint-Michel	10.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien	20.00
Couvent de Saint-Jérôme	$5.00
Pensionnat Sainte-Angèle	5.00
Noviciat de Lachine	10.90
Pensionnat de Lachine	10.00

Sœurs de Sainte-Croix

Académie Laurier	.8.00
Académie Sainte-Brigide	16.35
Académie Saint-Edouard	13.00
Académie Saint-Etienne	11.00
Académie Saint-Gabriel	22.00
Académie Saint-Ignace	12.00
Académie Saint-Jean-l'Evangeliste	5.00
Académie Saint-Pascal-Baylon	5.05
Académie d'Youville	1.20
Couvent de Lachute	4.50
Couvent de Saint-Nicolas	4.00
Couvent de Sainte-Rose	5.00
Couvent de Sainte-Scholastique	3.50
Couvent de Cartierville	5.00
Couvent de Varennes	5.00
Couvent de Villeray	28.70
Ecole de Bordeaux	5.00
Ecole Sainte-Cécile	8.00
Couvent de Saint-Martin	3.00
Pensionnat Saint-Basile	10.00

Externat deSaint-Laurent	$ 5.00
Pensionnat de Saint-Laurent	37.30

Sœurs de la Providence

Asile Saint-Vincent-de-Paul (rue Sainte-Catherine)	5.00
Asile Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus)	5.00
Asile Providence	5.00
Maison de la Providence	5.00
Hôpital des Incurables	10.00
Hôpital Saint-Jean-de-Dieu	10.00
Hôpital Saint-Joseph (Lachine)	2.00
Hospice Auclair	5.00
Hospice Bourget	2.00
Hospice Drapeau (Sainte-Thérèse)	5.00
Hospice Gamelin	5.00
Hospice Notre-Dame (L'Assomption)	5.00
Hospice Notre-Dame des Sept-Douleurs (Laprairie)	7.00
Hospice de la Providence (Maisonneuve)	5.00
Institution des Sourdes-Muettes	5.00
Jardin d'Enfance Saint-André	5.00
Orphelinat Saint-Alexis	5.00
Providence (Lac Masson)	2.00
Providence (Sainte-Adèle)	2.00
Providence (Saint-Enfant-Jésus)	5.00
Providence (Sainte-Geneviève)	2.00
Providence Saint-Anne de Montréal	2.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00
Providence Saint-Vincent-de-Paul	15.00

Religieuses du Sacré-Cœur

Académie Sacré-Cœur	$15.00
Pensionnat (Sault-au-Récollet)	50.00

Filles de la Sagesse

Hôpital Sainte-Justine	5.00
Maison de Dorval	3.00
Ecole Garneau	17.00
Ecole Saint-Stanislas	2.00

RAPPORT DES ŒUVRES DIOCÉSAINES POUR L'ANNÉE 1917

PAROISSES **ILE DE MONTRÉAL**	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hopitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société de protection et de renseignem.
La Cathédrale St-Jacques (Montréal)	$ 9.51	$11.72	$43.83	$30.25	$16.92	.....	$14.62	$20.83	134.85
La Présentation (Dorval) "	4.25	6 25	5.00	9.00	5.50	$6 60	3.00	50.00	4.00
La Visitation (St-au-Récollet) "	9.45	3.50	1.00	26.00	2.40	.....	4.00	20.90	10.00
Notre-Dame (St-N. de-Marie) "	15.25	72.75	147.50	17.65	16.50	57.10	14.30	57.25	58.30
N.-D.-des-Anges (Cartierville) "	1.22	4.25	9.75	7.05	1.45	2.70	3.00	14.00	7.00
Notre-Dame-de-Grâce "	16.25	29.91	25.72	39.09	17.60	20.16	13.15	31.00	22.50
Notre-Dame-des-Neiges "	7.25	9.00	25.00	16.00	7.00	7.00	7.27	9.00	11.22
N.-D.-des-Sept-Doul. (Verdun) "	10 00	12.00	34.00	16.00	9.00	.....	15.00	20.00	20.00
N.-D.-des-Vict. (P. Terminal) "	3 00	3.00	2.00	10.00	3.00	4.00	5.00	6.00	6.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil "	2.14	7.65	11.00	10.86	5.90	7.55	5.75	8.50	10.00
N.-D.-du-St-Rosaire (Villeray) "	7.50	13.00	19.00	11.00	9.00	9.50	8.00	.....	10.25
Notre-Dame-du-Mont-Carmel "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
N.-D.-du-Perpétuel-Secours "	.....	7.75	[illegible].40	35.25	12.00	25.00	15.00	12.50	16.25
N.-D.-de-la-Défense "	2.00	2.50	1.75	4.25	2.25	.....	.....	10 00	2.00
La Nativité de la B.V.M. (Hoc.) "	7.00	30.00	10.00	58.00	13.64	27.00	17.25	55.00	25.00
Sacré-Cœur "	46.76	15.00	100.35	144.21	90.00	45.00	55.00	43.00	45.00
Sainte-Agnès "	9.17	11.29	7.32	35.46	6.14	11.92	54.65	51.55	30.70
Saint-Alphonse "	3 00	10.50	7.00	9.21	4.30	4.65	5.00	6.00	4.10
Saints-Anges (Lachine) "	12.55	19.35	12 50	60.80	15.25	33.50	22.25	50.90	23.15
Sainte-Anne "	5.65	35.62	6.87	19.65	12.38	11.38	11.56	25.25	17.00
	171.95	305.04	480.99	559.73	250.23	273.06	273.80	491.68	452.32

325880

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société de protection et de renseignem.
Sainte-Anne-de-Bellevue (Montréal)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	$11.00	$8.47
Saint-Anselme "	.....	$ 1.50	$1.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Antoine "	$7.00	10.00	15.00	$20.00	$10.00	$15.00	.....	150.00	.....
Saint-Arsène "	3.40	2.00	1.00	5.00	2.00	5.00	$4.00	3.00	2.00
Saint-Bernardin "	1.20	6.55	3.90	6.11	3.50	3.19	2.86	4.41	3.70
Sainte-Brigide "	8.00	10.00	55.00	18.00	8.00	10.00	10.00	25.00	10.00
Saint-Casimir (Lithuaniens) "	.....	.....	.....	5.00	.....	.....	.....	89.74	.....
Sainte-Catherine "	11.22	31.35	62.20	52.46	13.70	8.34	12.43	60.00	42.00
Sainte-Cécile "	1.02	2.00	3.25	2.18	1.10	1.25	2.75	5.53	5.00
Saint-Charles "	5.35	8.25	6.60	.....	10.00	.....	.....	.....	.....
Sainte-Claire (Tétraultville) "	12.75	10.00	3.15	12.35	2.00	6.10	6.25	4.00	6.12
Saint-Clément (Viauville) "	7.50	14.93	71.15	16.85	5.15	12.25	24.50	22.00	22.50
Sainte-Clotilde "	5.00	13.40	41.40	22.90	10.00	10.32	10.40	7.81	12.90
Sainte-Cunégonde "	10.00	16.00	22.00	33.00	10.00	.....	10.00	75.00	44.00
Saint-Denis "	9.65	32.45	64.90	20.90	5.20	18.20	14.25	21.25	11.21
Saint-Dominique "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Edouard "	18.00	31.00	23.00	44.09	10.26	29.20	35.00	24.50	16.38
Sainte-Elisabeth-du-Portugal "	9.55	13.00	13.00	25.25	12.25	.....	15.25	15.50	.....
Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) "	9.48	46.77	37.12	32.44	10.98	21.28	28.98	30.42	36.48
St-Enf.-Jésus (Pte-aux-Tremb.) "	13.00	15.33	10.00	23.73	9.43	13.90	15.55	47.81	16.50
Saint-Etienne "	5.46	14.75	5.70	12.75	5.75	.....	15.00	11.60	25.00
Saint-Eusebe "	10.00	40.00	82.00	35.00	12.00	17.00	15.00	13.00	25.00

St-Eus. Jésus (Pte-aux-Tremb.)	"	13.00	15.33	10.00	23 73	9.43	13.90	15.55	47.81	16,50	165.25
Saint-Etienne	"	5.46	14.75	5.70	12.75	5.75	.....	15.00	11.60	25.00	96.01
Saint-Eusebe	"	10.00	40.00	82.00	35.00	12.00	17 00	15.00	13.00	25.00	249.

PAROISSES		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société de protection et de renseignem.	
St Frs-d'Ass. (L.-Pointe)	(Montréal)	$10.00	$25.54	$25.00	$50.45	$12.91	$22.80	$24.00	$25 00	$50 00	6078.
Saint-François-Solano	"	3 96	7.98	0.97	10.10	4.50	6.58	10.33	10.20	7.60	245.7
Saint-Gabriel	"	9.55	10.40	3.00	28.92	17.50	30.25	21.75	20.00	23.90	62.2
Sainte-Geneviève	"	8.86	9.25	11.00	18.28	6.19	8.50	10.10	17.89	17.30	165.2
Saint-Georges	"	4.25	8.00	26.00	10.50	5.00	.....	5.00	10.00	8.30	107.3
Sainte-Hélène	"	5.40	12.70	12.20	11.25	8.20	9.50	7.45	12.25	5.00	77.05
Saint-Henri	"	10.34	19.59	15.10	53.93	18.68	23.47	40.75	13.53	50 75	83.9
Immaculée-Conception	"	20.05	41.65	151.99	50.71	19.48	34.37	54.37	75 40	2 72	246.1
Saint-Ignace-de-Loyola	"	.....	.....	.....	1.50	.....	3.96	.....	8.15	6.10	530
Saint-Irénée	"	5.25	10.00	8.50	4.75	4.30	5.50	7.35	16 85	10.22	19.7
Saint-Jacques	"	42.50	23.15	200.00	145.00	36.50	52.00	60.00	55.00	52.00	72.7
Saint-Jean-Baptiste	"	12.93	40.00	115.71	28.04	17.71	13.17	13.04	25.90	99.17	666.
Saint-Jean-Baptiste de-la-Salle	"	5.40	17.62	12.00	23.78	6.12	5.40	4.45	6.18	4.00	365.6
Saint Jean-Berchmans	"	1.69	5.36	21.48	4.32	1.97	.....	1.98	8.90	5.17	84.9
Saint-Jean-de-la-Croix	"	4.70	11.97	13.00	27 60	4 85	5.00	6.65	87.50	11.55	50.8
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	"	6.08	8.22	2.57	5 12	6.17	.....	.....	15.59	.....	173.8
Saint-Joseph (306, Richmond)	"	5.00	17.70	10.00	15.00	8.00	.....	11.00	9.00	7.50	43.7
St-Joseph (Riv.-des-Prairies)	"	2.25	1.60	15.00	7.50	3.40	3 90	1.70	4.45	3.80	83.2
Saint-Joseph (Bordeaux)	"	7.44	3.92	11.24	19.00	9.20	9.40	10.00	14.03	14.04	48.6
Saint-Laurent	"	12.00	43.00	15.70	37.35	15 20	18.00	14.15	20.00	18.40	98.2
Saint-Léon (Westmount)	"	1.23	1.27	7.08	8.31	1.96	3.06	13.18	114.00	51.00	193
St-Léonard (Port-Maurice)	"	5.00	3.70	29.00	11.25	5.75	7.80	6.25	23.00	9.00	201.0

503.41 987.94 1698.96 1520.40 605.14 706.75 519.52 1706.07 1277.10 100.75 607.1 9 794.

PAROISSES		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hospices	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société de protection et de renseignem.
Saint-Louis-de-France	(Montréal)	$ 8.50	$20.64	$82.80	$36.96	$18.40	$16.70	$17.65	$50 00	$61.00
Saint-Louis-de-Gonzague	"	4.25	3.80	2.15	10 00	2.75	7 50	10.00	26 00	30.00
Sainte-Madeleine	"	5.43	12.25	17.80	17.40	5.25	6 92	7.20	8 10	5 60
Saint-Marc	"	1.50	5.17	5.43	3.55	1.60	2.05	2.00	6 03	3.02
Saint-Michel	"	7.65	8.85	13.52	28.91	6.03	12.64	32.74	31.19	15.50
Saint-Nazaire	"	5.00	.....	8.00	10.72	5.00	8.40	8.90	15.50	8.76
Saint-Nicolas (Ahuntsic)	"	4.15	5.50	10.00	7.10	2.70	3.50	2.00	8.00	2.55
Saint-Pascal-Baylon	"	3.33	6.64	15.45	4 50	3.97	.....	.....	7.15	4 00
Saint-Patrice	"	13.70	14.86	16.00	37.01	18.87	.....	17.80	200 00	88.04
Saint-Paul	"	8 20	14.00	26.00	17.50	7.00	6.75	10.00	10.00	.....
Sainte-Philomène (Rosemont)	"	3.15	4 75	2.02	7.35	3.17	5 75	6.75	12.45	9.65
Saint-Pierre (Oblats)	"	19.59	33.38	63 00	32 96	.....	18.10	17.84	30.21	33.18
Saint-Pierre-aux-Liens	"	8.25	28.50	12.50	18.50	12.00	.....	14.00	20.00	20.00
Saint-Pierre-Claver	"	7.89	37.65	69.17	20.84	8.12	.....	17.32	10.00	12.00
Saint-Rédempteur	"	5 35	30.70	22.50	11.00	5.45	3.15	4.70	6.60	6.00
Saint-Stanislas-de-Kostka	"	22.00	25.00	55.00	60.00	20.00	30.00	25.00	35.00	35.00
Saint-Thomas d'Aquin	"	5.11	5.77	2.09	18.14	5.44	.....	11.61	11.67	12 13
T.-S.-Nom-de-Jésus (Maisonn.)	"	9.60	20.25	41.02	120.35	11.40	30.00	20.00	32.00	40.00
T.-S.-Sacrement (P. Dominion)	"	3.00	3 00	25.25	20 00	4.00	8.00	12.00	12.00	10.00
Saint-Viateur	"	12.35	44.50	81.23	52 23	10.15	88.17	46 50	60.11	124.36
Saint-Victor	"	4.65	10.70	6 28	11.60	3.13	6.20	4 25	10.15	5.50
Saint-Vincent-de-Paul	"	6 00	20 00	120 00	54 00	5 00	10 00	11 60	56.75	30 00

Saint-Victor	"	12.35	44.50	81.23	52 23	10.15	88.17	46 50	60.11	124.36
Saint-Vincent-de-Paul	"	4.65	10.70	6 28	11.60	3.13	6.20	4 25	10.15	5.50
		6 00	20.00	120 00	54 00	5 00	10 00	11 60	56.75	30 00

PAROISSES		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société de protection et de rer eignem
Saint-Willibrod	(Montréal)	$ 2.00	$10.00	$ 1.05	$13.50	$ 7.00	$ 7.00	$ 7.50	$15.00	$ 3.00
Saint-Zotique	"	22.00	31.08	22.80	94.56	50.00	47.00	50.00	57.36	47.70
Mission : Syriens	"	.....	.....	.....	.....	.....	....	.. ....	10.92	8.00
Particuliers		.....	.....	2.50	.....	. . .	.....	30.00	11.00	.....
COMMUNAUTÉS										
RR. PP. du Très-Saint-Sacrement		10.00	25.00	28.40	45 00	15.00	20.00	.....	100.00	20.00
Sœurs de la Prov., Sourdes-Muettes		15.52	8.00	13.20	20.07	9.31	14.32	11.23	.....	16.90
" du Bon-Pasteur (Ville)		2.30	4.75	.....	6.00	3.55	2.80	.....	.....	4.60
" de l'Hôtel-Dieu		6.00	6.00	14.00	22.00	9.00	9.00	9.00	37.00	15.00
" de la Miséricorde		2 75	5.00	5.76	4.81	2.70	2.05	.....	7.74	2.97
Diverses comumuantés		.....	.....	76.80	.....	.....	.....	.....	127.80	11.85
Séminaire de Saint-Sulpice		.. ....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200.00	.....
CAMPAGNE — Rive Nord										
L'Annonciation (Oka)		3.00	3.50	15.70	9.75	6.25	7.50	5.05	12.00	7.00
L'Assomption		10.25	12.00	30.0[illegible]	25.00	13.00	14.00	13.00	38.00	20.00
La Purification (Repentigny)		.....	1 75	6.25	1.95	1.25	3.00	1.10	4.25	.....
Sainte-Adèle		3.55	10.60	23.35	11.48	5.55	6.87	3.30	8.54	5 30
Sainte-Anastasie (Lachute)		3.00	4 00	9.00	8.00	5.00	.....	3.00	45.00	8.00
Sainte-Anne-des-Plaines		9.52	15.00	10.00	21.01	9.85	11.75	8.33	30.00	11 65
Saint-André-d'Argenteuil		1.85	1.80	4.85	4.55	2.40	1.85	2.50	3.50	2.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société de protection et de renseignem.	
Saint-Augustin	$ 4.00	$ 7.30	$ 5.00	$ 9.95	$ 6.75	$ 8.60	$ 4.50	$12.00	$ 8.75	66
Saint-Benoît	2.00	3.00	10.85	7.00	2.75	.....	4.40	9.00	4.25	43
Saint-Canut	1.90	1.60	3.65	4.60	2.25	2 90	1.85	4.80	2.80	24
Saint-Charles (Lachenaie)	2.25	5.00	25.00	5.50	3.00	3.00	10.00	5.00	5.50	64
Saint-Christophe	1.10	1.75	2.00	3.25	1.80	1.95	1.40	2.05	1.00	16
Saint-Colomban	0.98	1.00	1.00	2 65	0.90	.....	0.50	.....	.....	7.0
Sainte-Dorothée	4.15	0.40	7 00	7.70	3.00	2.80	2.30	6.25	4 25	37
Saint-Elzéar	2.10	2 54	1.00	2.60	2.12	2 50	2.30	2 50	2.75	20
Saint-Eustache	6.74	7.85	9.00	19.40	10.32	10.96	7.05	14 47	14.00	99
Saint-François-de-Sales	2.17	2.50	.....	10.76	4.50	4.66	3.50	5.70	3.17	35
Saint-Gérard-Majella	2.35	1.70	15.00	3.01	1.75	2.17	1.72	4.79	2.97	25
Saint-Hermas	3.20	4.21	10.00	6.32	3.26	3.12	2.45	7.76	3.85	44
Saint-Hippolyte	1.00	1.00	2.50	2.50	1.60	.....	1.64	5.35	2.00	172
Saint-Janvier	9.00	8.25	14.25	10.25	5.50	11.50	4.00	27.00	16.00	105
Saint-Jérôme	12.30	17.25	15.00	35.20	14.00	16.60	19.60	25.00	20.00	174
Saint-Joseph-du-Lac	3.09	1.79	6.73	4.65	2.68	3.69	3.36	6.13	4.40	36
Saint-Louis-de-Terrebonne	10.00	12.00	10.00	22.00	10.60	14.00	10.50	30.00	20.00	139
Sainte-Lucie	3.00	3.00	6.10	4.75	2.40	.....	2.00	10.00	7.00	38
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	2.00	1.75	7.25	7.00	3.86	4.25	2.25	5.65	2.50	
Saint-Martin	4.00	7.85	6.75	7.20	4.00	6.75	4.00	20.00	15.00	
Sainte-Monique	2.90	6.25	5.00	5.05	2.60	2.80	2.10	3.00	4.50	
Saint-Paul-l'Ermite	1 82	1.55	15.00	6.53	5.38	4 71	3.03	13.96	5 01	

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	aux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société de protection et de renseigneme.	
Saint-Placide	$ 2.35	$ 1.89	$ 2.94	$ 5.49	$ 2.47	$ 2.20	$ 1.75	$ 2 63	$ 2.14 –	23.8
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)	1.70	2.20	9.30	4.85	2 40	3.70	1.80	4.65	4 00 –	34 6
Sainte-Rose	3 00	9.00	35.00	14.00	3.00	7 00	8.00	20.00	14.00 –	113.
Saint-Sauveur	2.00	3.00	2 00	6.50	4.75	7.00	3.00	8.00	5.00 –	41.2
Sainte-Scholastique	12 75	9.00	14.70	22.65	15.25	18.40	17.20	34.00	26.50 –	170.4
Saints-Simon et Judes (Charlemagne)	5.52	8.00	18 00	11.25	8.25	7.25	8.00	7.00	10.00 –	84.
Sainte-Sophie	1.67	1 25	2.29	2.27	1.48	1.10	1 19	1 87.	1.87 –	14.
Saint-Sulpice	2.85	.....	10.70	4.94	4 37	3 06	2.13	5 85	3.92 –	37
Sainte-Thérèse	15 38	17.00	20.00	70.60	21 10	23.00	23.25	50.50	28.00 –	268.
Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	13.25	10.50	10.00	26.25	13 00	15.00	13.25	30.00	17.75 –	149.
Chapelle : Mont-Rolland	7.70	10.30	32.45	21 16	9.45	10 25	7.70	9.46	10.70 –	119.
Chapelle : (Srs du Bon-Pasteur)	1.70	3.50	.....	5.75	3 25	8.00	3.06	13 50	9.25 –	48.
Chapelle : Filion	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
CAMPAGNE — Rive Sud										
La Nativité de la B. V. M. (Laprairie)	7.00	10.00	21.00	21.60	12.00	14.00	9.00	42 00	10.00 –	146.
Notre-Dame-Auxiliatrice	4.67	10.05	3 20	3.50	3.50	2.00	3.50	29.25	11.10 –	90
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)	2.40	2.90	7.75	6.00	2 10	4.35	2 15	10 50	5.20 –	44
Saint-Amable	2.00	2 00	7.00	4.70	2 00	2.30	2.00	2.50	3.00 –	
Sainte-Anne (Varennes)	8.00	7.65	45.08	18.43	.....	.....	7.05	19.20	7.55 –	27.
Saint-Antoine (Longueuil)	11.75	20.00	38.51	17.00	8.50	9.00	9.00	16.50	16.24 –	172
Saint-Basile-le-Grand	2 35	1.25	12.45	6.00	2.15	2.50	2.15	7.50	3.50	148
										39
										1867.

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société de protection et de renseigneni.
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	$ 1.53	$ 1.10	$ 2.15	$ 2.70	$ 1.00	$ 2.00	$ 1 57	$12.00	$ 2 00
Saint-Blaise	1.80	2.50	17.00	4.54	2.40	3.10	2.50	10.50	8.00
Saint-Bruno	2.75	4.00	14.00	4.40	1 60	3.10	2.25	9.25	6.83
Saint-Cœur-de-Marie	2.00	2.04	10.31	5.39	2.05	3.17	3.57	3.56	5.54
Saint-Constant	4.40	4.75	39.00	10.50	4.45	6.00	5.25	26.00	10.20
Saint-Cyprien	12.06	9.50	39.10	16 19	9.39	17.26	9.57	17.92	15.43
Saint-Edouard	3.00	2.25	14 75	6.25	2.00	3.25	2.40	15.00	8.00
Sainte-Famille (Boucherville)	8.89	10.69	50 00	21 02	7.00	13 38	19.00	18.72	15.00
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	2.80	3.25	4.00	12.00	6.15	5.20	3.70	14.00	4.50
Saint-François-Xavier (Verchères)	3.51	4.25	32.40	5 30	6.00	6.00	5.00	11.00	8.30
Saint-Georges (Montréal-Sud)	0.53	0.61	4.57	1.44	0.53	0.57	0 57	0 83	0.68
Saint-Hubert	4.70	6.00	15.00	13.25	6.00	5.00	7.00	9 00	8.00
Saint-Isidore	8 46	9.12	67.65	15.27	8.20	9.33	7.75	21.00	16.27
Saint-Jacques-le-Mineur	15.50	12 00	12.00	11.50	12.80	5.10	9.50	21 00	11.00
Saint-Jean	11.00	25.00	17.10	37.00	20.00	22.20	18.00	26.20	17.75
Saint-Josaphat	1.71	1.15	.....	1.60	1.00	1.20	.....	6 25	1.50
Saint-Joseph (Chambly)	5.00	8.94	65.47	24.80	5.00	.....	5.00	20.31	19.51
Sainte-Julie	3.62	4.68	14.20	5.80	2.00	3.00	1.00	5.81	7.90
Saint-Lambert	3.61	10.09	19.31	11.87	6 66	6.30	4.50	18 00	9.00
Saint-Luc	2.50	2.90	3.20	4.60	2 00	3.00	2.00	7.30	4.45
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	1.88	3.68	20.32	7.54	3.46	3.87	2 59	3.63	3.55
Saint-Michel	3.87	2.36	17 85	9.35	3.30	.....	3.70	4.24	3.78

Sainte-Marguerite (L'Acadie)	2.50	2.90	3.20	4.60	2.00	3.00	2.00	7.30	4.45
Saint-Michel	1.88	3.68	20.32	7.54	3.46	3.87	2 59	3.63	3.55
	3.87	2.36	17 85	9.35	3.30	.....	3.70	4.24	3.78

48.0
89.3
31.9

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société de protection et de renseignem.
Saint-Patrice (Sherrington)	$ 1.60	$ 1.90	$11.48	$ 5.57	$ 3.00	$ 3.55	$ 1.94	$ 8.53	$ 5.75
Saint-Paul (Isle-aux-Noix)	1.80	1.25	9.15	3 80	3.00	1.32	1.80	5.30	3.05
Saint-Philippe	4.29	2.12	12.23	7.62	4.65	7.36	5.19	13.60	6 35
Saint-Remi	8.35	17.60	54.00	16.75	6.55	7.20	.....	24.67	13.25
Sainte-Théodosie	2.20	0.97	6.76	2.78	1.18	1.26	1.86	1.50	3.60
Très-Sainte-Trinité (Contrecœur)	7.00	6.50	47 75	13 00	5.00	7.00	8 00	10.00	8.00
Saint-Valentin	3 15	3.15	11.36	5 80	2.00	4.00	2.80	7.00	5.40

43.3
30.4
63.4
148.3
22.1
112.2
44.

1087.40 1835.71 3772.33 3157.14 1257.84 1518.01 1621.03 3960.53 2489.32

$ 20699.8
125705
332703

Ese. 1087.40
Ter. S. 1835.71
Aum. 3772.33
Un. 3157.14
Rut. 1257.84
Hop 1588.51
Sem. 1621.03
Lith. 3960.53

20699.81

$ 332703

No 130

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

EN FAVEUR DES SŒURS GRISES

ET DE LEURS ŒUVRES DE CHARITÉ

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Bien des fois, des demandes de secours vous ont été adressées depuis le commencement de la guerre: c'était pour la France et ses églises dévastées, pour la noble et infortunée Belgique, pour la Croix-Rouge, pour la Lithuanie, pour le soulagement de toutes les souffrances de nos Alliés ; et vos bourses se sont toujours largement ouvertes, votre générosité a fait l'admiration universelle. Et nous venons, cependant, plein de confiance, solliciter encore votre charité, car cette fois, c'est pour les nôtres, pour nos vénérées

Sœurs Grises, victimes de la catastrophe la plus affreuse, peut-être, dont fasse mention l'histoire des institutions religieuses de Montréal. Cet appel ne vous étonnera pas. Nous sommes sûr, au contraire, que vous vous y attendiez, que vous le désiriez même, après avoir lu dans les journaux le récit de l'incendie qui nous a tous jetés dans la consternation.

Une partie considérable de l'hôpital général a été détruite en quelques heures. La grande et belle crèche, que vous avez vue peut-être quelquefois pleine de berceaux, a été réduite en cendres; et malgré les actes d'héroïsme des religieuses et de tant d'hommes courageux, accourus à leur secours, pour opérer le sauvetage des enfants, plus de cinquante de ces pauvres petits êtres ont péri dans les flammes.

Nous avons vu l'immense et affreux brasier au moment où nos braves pompiers luttaient contre lui avec autant d'intrépidité que de science stratégique, et jamais cette scène ne s'effacera de notre mémoire.

L'émotion étreignait tous les cœurs. Une conflagration de l'édifice tout entier était à craindre. Le Saint Sacrement était transporté dans une maison religieuse voisine. Les ornements sacrés étaient mis en lieu sûr. Les pauvres, les vieillards, les paralytiques des différentes salles de l'institution étaient péniblement conduits aux demeures hospitalières qui s'ouvraient pour eux. Les plus ferventes prières montaient vers le ciel. Après trois heures de lutte contre l'élément destructeur, on vit que le danger était conjuré. Le reste de l'hôpital était sauvé. Mais les pertes subies étaient déjà bien grandes. Et

puis surtout, quelle hécatombe! C'était là la grande douleur, celle qu'aucune parole humaine ne saurait consoler. Parmi ces enfants disparus, il y en avait un certain nombre confiés aux religieuses par de pauvres mères malheureuses et en détresse. Mais la plupart étaient des enfants cruellement abandonnés, portés quelquefois secrètement à cet asile de charité, laissés aux portes, la nuit, et que les Soeurs avaient recueillis avec amour et pitié. C'est spécialement pour ces petits infortunés qu'elles avaient construit leur crèche. Elles les avaient donc adoptés. Avec quelle tendresse maternelle elles veillaient sur leur faiblesse et leur misère! Il suffit de les voir et de les entendre aujourd'hui pour comprendre à quel point elles les aimaient. Elles nous rappellent Rachel repoussant toute consolation parce que ses enfants ne sont plus. C'est pour leur coeur un deuil qui durera toujours. Il se transmettra dans l'Institut, de génération en génération ; le 14 février 1918 restera la date la plus triste de son histoire.

Et cependant, ô sublimité de notre religion! l'acte admirable de la vénérable Mère d'Youville, au moment où le feu détruisait de fond en comble son cher hôpital nouvellement construit, ses filles l'ont répété au lendemain de leur immense épreuve. Elles aussi ont chanté au pied des autels, le *Te Deum*, ce cantique dont on accompagne d'ordinaire les événements heureux de la vie. Affligées, angoissées, mais non abattues, elles ont ainsi exprimé leur inébranlable confiance en Dieu à l'heure même où elles étaient si douloureusement frappées. Sachant que le découragement n'est pas chrétien, qu'il n'a

jamais rien construit et qu'il ne saurait rien relever, elles ont tourné leurs regards vers le Seigneur et lui ont dit : " Nous avons espéré en vous, nous ne serons pas confondues : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* "

Non, leur espérance ne sera pas vaine. Dieu, nous le savons, se plaît à éprouver ses saints ; mais après la croix, il sait leur donner sa force et sa consolation.

Pour nous, nos très chers frères, nous ne pouvons nous contenter de déplorer un tel désastre, ou d'offrir de simples paroles de sympathies à celles qui l'ont subi. Un devoir nous incombe, comme compatriotes et comme chrétiens : celui de travailler à le réparer, en venant en aide à nos Sœurs Grises, généreusement et sans retard.

Les pertes matérielles qu'elles ont éprouvées sont considérables et incomplètement couvertes par les assurances. La reconstruction de l'aile incendiée sera nécessairement aujourd'hui d'un coût très élevé. Et cependant, cette reconstruction s'impose. N'est-ce pas, du reste, pour nous l'occasion de donner aux filles de la vénérable Mère d'Youville un témoignage non équivoque de notre reconnaissance nationale ? Que n'ont-elles pas fait depuis cent soixante-dix ans pour Montréal, pour notre diocèse, pour notre province, pour notre pays tout entier ? Elles ont mis au service de nos populations les biens que la Providence avait placés entre leurs mains, et après avoir donné tout ce qu'elles avaient, elles se sont données elles-mêmes.

Elles ont bâti des orphelinats, des hospices, des hôpitaux, des asiles pour les aveugles, elles se sont consacrées au soulage-

ment de toutes les infortunes humaines. Ces maisons, dont plusieurs sont encore grevées de fortes dettes, sont loin d'être, vous le savez, des maisons de rapport. Que reçoivent-elles des pauvres qui y demeurent? Ce ne sont donc pas des sources de richesses, et pour continuer et développer les oeuvres multiples, dont profite la société, les Soeurs ont besoin d'être aidées et secourues. Comme tous les autres, elles ont ressenti la dureté des temps actuels et la cherté de la vie. Et cependant, le nombre de malheureux qui vont leur demander asile augmente au lieu de diminuer. Elles n'ont jamais rien sollicité du public, et elles ont bien peu reçu des pouvoirs civils qui doivent néanmoins reconnaître les services rendus par elles à des milliers d'êtres souffrants.

Nous serions heureux de voir un comité de souscriptions s'organiser en leur faveur, et nous avons la certitude qu'il lui serait libéralement répondu. Ce qu'on a fait pour le fonds patriotique ou les autres oeuvres de guerre, pourquoi ne le ferions-nous pas pour nos Soeurs Grises et une oeuvre qui parle si éloquemment à notre coeur? Désireux de fournir à chacun de nos fidèles l'occasion d'offrir son obole, nous décidons que, le troisième dimanche du carême, une collecte sera faite à chacune des messes, dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse. Le produit devra en être envoyé à l'archevêché, dans les trois jours suivants. Mû, plus que personne, par une gratitude qui se comprend, nous ferons nous-même notre part aussi large que possible, et notre dévoué clergé, nous n'en doutons pas, cette fois-ci, comme toujours, donnera l'exemple de la charité.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le dix-huit février mil neuf cent dix-huit.

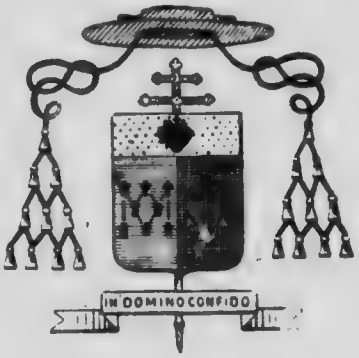

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

EMILE LAMBERT, prêtre,

chancelier.

(Privée)

Archevêché de Montréal, 25 mars 1918.

Monsieur le curé,

Je réponds à plusieurs questions qui m'ont été posées, en vous donnant quelques renseignements au sujet de l'impôt sur le revenu établi par le gouvernement fédéral. Ces renseignements s'appuient sur les indications qui m'ont été fournies par l'autorité compétente elle-même.

1. Les prêtres, comme les autres citoyens, sont tenus à cet impôt.

2. Ils doivent faire rapport d'après des formules qu'ils trouveront dans les bureaux de poste. Ceux-là seuls sont obligés de préparer ce rapport dont les revenus dépassent $1,500.

3. Dans la page des revenus ils doivent faire entrer ce qu'ils reçoivent comme salaire, comme dîme comme casuel. Les dons ne sont pas classés parmi les revenus. Mais si ces dons étaient capitalisés, il faudrait tenir compte des intérêts du capital. Les honoraires de messes sont considérés comme des dons.

4. A la page des "exemptions et déductions", les curés peuvent inscrire le salaire de leurs vicaires, ainsi que la somme fixée dans le diocèse pour leur pension, si ce salaire et cette pension sont payés même leurs revenus, et de plus ce qu'ils ont à payer pour le salaire et la pension des employés nécessaires à cause des vicaires qui vivent avec eux.

Il n'y a à faire aucune mention, soit à la page des revenus, soit à celle des exemptions et déductions du salaire et de la pension des vicaires, quand ce salaire et cette pension sont payés par la Fabrique.

5. Pour ce qui est des revenus personnels: loyers, intérêts, culture, etc., vous trouverez toutes les indications voulues dans les formules que vous aurez à remplir.

6. Le prochain rapport doit se faire d'après les revenus pour l'année 1917, et être adressé à " M. l'inspecteur des impôts dans le district de Montréal. ".

7. Régulièrement, vous avez jusqu'au 31 mars, pour faire ce rapport, mais il sera toléré que vous retardiez jusqu'au 15 avril.

Vous voudrez bien communiquer ces renseignements aux prêtres de votre paroisse, au cas où ils auraient un rapport à faire sur leurs revenus.

Votre bien sincèrement dévoué,

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 131

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

SUR LA

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Nous vivons une époque excessivement troublée. L'univers entier est bouleversé depuis près de quatre ans par la plus meurtrière des guerres. Et non seulement les peuples s'acharnent les uns contre les autres dans une effroyable tuerie, mais encore au sein de plusieurs nations, des conflits éclatent qui les divisent elles-mêmes en factions adverses.

Parce que les hommes ont voulu s'éloigner de Dieu, ils ont perdu peu à peu le sens des vertus de justice et de charité, et celles-ci disparues, les instincts mauvais, ceux surtout d'orgueuil et de domination se sont donné libre cours. Humainement parlant, rien ne permet d'espérer bientôt la fin de cette terrible mêlée. Tout laisse prévoir au contraire qu'elle se pro-

longera encore, fauchant la fleur de la jeunesse, brisant le coeur des épouses et des mères, tarissant les ressources de nombreux pays.

Aussi, dans cette suprême détresse, les paroles que prononçait le pape Léon XIII en 1899, s'imposent plus que jamais à nos esprits: " A l'époque, écrivait-il, où l'Eglise toute proche de ses origines, était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos yeux. C'est le Coeur très sacré de Jésus sur lequel se dresse la croix, et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En Lui nous devons placer toutes nos espérances; nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes. "

Vous le savez, nos très chers frères, nous n'avons pas attendu la guerre actuelle pour nous tourner vers le Sacré-Coeur. Elu évêque le jour même de sa fête, nous nous sommes arrêté, en nous rendant à Rome quelques mois plus tard, au sanctuaire vénéré de Paray-le-Monial. Là, nous avons consacré officiellement notre diocèse au Coeur de Jésus. Un *ex-voto*, suspendu dans la chapelle même des apparitions et qui contient cette consécration écrite de notre main, en perpétue le souvenir.

Ce geste de votre premier pasteur vous l'avez vous-même, depuis longtemps, ratifié par vos actes. C'est une chose en effet bien connue et dont nous nous réjouissons vivement que l'empressement des fidèles de ce diocèse à faire la sainte communion le premier vendredi du mois, à s'enrôler dans l'Apostolat de la Prière et les ligues du Sacré-Coeur, à lui consacrer leurs familles et leurs municipalités, à ériger sa statue dans les usines et sur les places publiques. Personne aussi n'ignore

que les admirables jeunes gens qui vinrent un jour nous demander de bénir l'Association catholique qu'ils voulaient fonder et qui groupe maintenant l'élite de la jeunesse, se mirent dès les débuts sous son divin patronage.

En agissant ainsi, d'ailleurs, vous restiez fidèles, nos très chers frères, aux traditions que nous ont léguées nos pères. La dévotion au Sacré-Coeur se rencontre au berceau de la Nouvelle-France. Avec le sens catholique profond qui les caractérisait, les fondateurs de ce pays comprirent combien cette dévotion tenait à l'essence même du christianisme. N'est-elle pas en effet le culte de l'amour, le geste de l'homme émerveillé des bienfaits du Coeur de Jésus à son égard et s'efforçant de lui en témoigner sa reconnaissance? Or, toute la religion n'est-elle pas là? Un évêque français la définissait récemment : " l'amour de Dieu qui s'incline jusqu'à l'homme, l'amour de l'homme qui remonte jusqu'à Dieu ".

Rien d'étonnant donc que le culte du Sacré-Coeur ait dans notre pays des racines si profondes, qu'il soit depuis longtemps en honneur dans nos familles. Mais les événements actuels nous portent à l'intensifier encore en nous, à nous attacher surtout aux pratiques que Notre-Seigneur nous a recommandées comme lui étant particulièrement chères. Or il en est une qui lui plaît entre toutes. Les grâces dont il promet de la récompenser en font foi. C'est la célébration de sa fête. Ecoutons les paroles qu'il adressa lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie: " Je te demande que le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière, pour honorer mon coeur en communiant ce jour-là et en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels. ". Et aussitôt après:

" Je te promets que mon coeur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur et qui permettront qu'il lui soit rendu.".

Voilà bien, nous semble-t-il, la pratique qui peut nous obtenir le soulagement de nos maux. Elle ne vous était pas, nos très chers frères, inconnue, Plusieurs d'entre vous célébraient déjà d'une façon ou d'une autre le jour du Sacré-Coeur. Dans chaque église, il y avait quelque cérémonie. Mais il faut bien l'avouer, la fête n'a pas été jusqu'ici assez générale, elle n'a pas eu non plus, ordinairement du moins, le caractère spécial et l'éclat qui lui conviennent. C'est pourquoi nous voudrions que cette année une véritable célébration eût lieu, que chaque famille y prît part, qu'elle en profitât pour se consacrer ou renouveler sa consécration, qu'elle posât surtout les deux actes demandés par Notre-Seigneur: la communion et l'amende honorable.

Quelle joie pour le divin Coeur et quelles bénédictions pour chacun de nous, si le 7 juin prochain, tous les catholiques s'approchaient de la sainte Table et faisaient amende honorable dans le même esprit de réparation: pour les injures reçues sur les autels, et en vue d'obtenir la même grâce: la cessation prompte et décisive de l'horrible guerre qui nous opprime. Qu'un représentant au moins de chaque famille accomplisse ces actes.

Toute la journée d'ailleurs devrait être la journée du Sacré-Coeur. N'en est-il pas ainsi au foyer quand on fête quelqu'un qu'on aime? Les pensées et les actes ne convergent-ils pas constamment vers lui? Il faudrait donc, dès le lever, offrir tout ce jour-là au Sacré-Coeur. Les travaux, les prières, les sacrifices, le simple repos même, tout ce que chaque heure, chaque minute, voire chaque seconde contient se trouvera ainsi, en vertu

de l'offrande initiale, fait pour Lui, aux intentions indiquées plus haut : réparer les indignités commises à l'égard du Saint-Sacrement et obtenir enfin la paix. Ce sera comme un assaut de supplications universelles.

Nous nous permettrons d'insister, nos très chers frères, sur l'importance de bien célébrer cette fête, comme la désire Notre-Seigneur. Il y va du bonheur de nos familles, de la prospérité de notre pays, du bien général des peuples. Le Sacré-Coeur, s'il le veut, peut redonner au monde l'équilibre qu'il a perdu. Il le voudra si nous-mêmes nous le voulons, si nous faisons pression pour ainsi dire sur sa volonté, si nous lui prouvons par nos actes la sincérité de nos supplications et de notre amour.

Tendons toutes nos énergies dans un effort suprême, unissons nos coeurs dans un hommage réparateur et filial, et le jour tant désiré du règne de la charité et de la justice luira enfin sur le monde.

En conséquence, le saint nom de Dieu invoqué, nous ordonnons ce qui suit :

1. Dans toutes les églises et chapelles du diocèse où l'on fait l'office public, il y aura le 7 juin prochain, messe solennelle :

2. Le Très Saint-Sacrement sera exposé toute la journée :

3. Le soir, une pieuse cérémonie clôturera la fête. On y lira l'amende honorable et la consécration au Sacré-Coeur.

Que les fidèles soient instamment invités par leurs pasteurs à prendre part à ces cérémonies et à s'approcher, le matin, de la sainte Table.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-six mai mil neuf cent dix-huit.

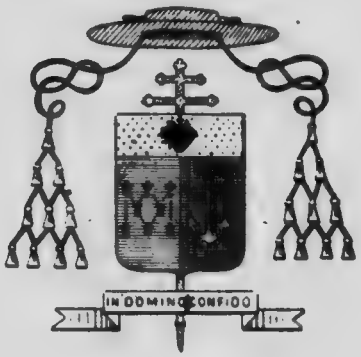

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

EMILE LAMBERT, prêtre,

chancelier.

No 182

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

PRIÈRES PUBLIQUES

Archevêché de Montréal,
le 21 juin 1918.

Mes chers collaborateurs,

Le gouvernement du Canada, à la suite du président des Etats-Unis, vient de faire un acte qui l'honore.

Une proclamation lancée par Son Excellence le gouverneur général, décrète que le trentième jour de juin sera un jour de prière publique dans tout le *Dominion*, pour l'heureuse issue de la guerre, et pour l'obtention d'une paix prochaine et durable.

De son côté, comme je vous l'ai annoncé déjà, le Souverain-Pontife a demandé que le 29 juin, tous les prêtres s'unissent à lui dans la célébration du sacrifice de la messe, pour hâter la fin du cruel fléau dont souffrent tous les peuples de la terre. Le besoin de l'intercession humble et fervente auprès de Dieu

se fait donc universellement sentir. Nous nous rendrons aux vœux de notre Saint-Père le pape, nous nous rendrons également aux désirs de la première autorité civile de notre pays.

Le 29 et le 30 juin, tous les catholiques de ce diocèse s'uniront dans une même pensée et un même sentiment au pied des autels. J'espère que les communions seront nombreuses.

Conformément au désir exprimé à l'épiscopat, vous voudrez bien lire la noble proclamation de Son Excellence le gouverneur général à vos fidèles, dimanche prochain.

Agréez, mes chers collaborateurs, l'expression de mes sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

CANADA.

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner. — SALUT :

PROCLAMATION.

W. STUART EDWARDS,
Pour le sous-ministre de la
Justice, Canada.

VU que l'Empire Britannique étant en guerre pour défendre les droits et les libertés injustement attaqués et remplir des engagements solennels, il est à propos que le peuple du Canada ait l'occasion de faire une déclaration publique et solennelle de soumission aux volontés de Dieu Tout-Puissant et le prier de le diriger.

EN CONSÉQUENCE, par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et déclarons par Notre présente proclamation que le dimanche, trentième jour de juin de la présente année, sera fixé pour être, par tout le Dominion du Canada, un jour d'humble prière et d'intercession auprès de Dieu Tout-Puissant en faveur de la cause entreprise par l'Empire Britannique et les Alliés et pour ceux qui offrent leur vie pour cette cause, et en faveur d'une paix prochaine et durable;

ET NOUS invitons tous Nos féaux sujets par tout le Canada à observer le dit jour pour ces dites fins.

De ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière ; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant-en-chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce VINGT-DEUXIÈME jour de MAI, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-huit, et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,

Sous-Secrétaire d'Etat.

No 138

LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

PÈLERINAGE DE RÉPARATION

AU

SACRÉ-COEUR DE JÉSUS

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Un des charmes religieux de la vieille Europe, c'est, sans aucun doute, la multiplicité de ses lieux de pèlerinage. Notre pays, quoique jeune encore, a vu surgir plusieurs de ces sanctuaires privilégiés, qui sont devenus le rendez-vous aimé des foules pieuses. Quand les siècles auront passé, ils auront, eux aussi, à redire une longue histoire de grâces et de bienfaits. Le

diocèse de Ville-Marie n'aura pas été le moins favorisé sous ce rapport. Nous venons attirer aujourd'hui votre attention sur le pèlerinage de la chapelle de la réparation.

La première idée en revient à M. l'abbé Clément Brisset, dont le zèle fut secondé par une noble et pieuse personne alliée à sa famille et retirée aujourd'hui dans un Carmel de France. L'abbé Brisset avait une âme d'apôtre, il rêvait sans cesse à de nouveaux moyens de consoler le Coeur de Jésus offensé. La pensée qui, on peut le dire, l'avait obsédé, était celle-ci: " Les péchés si nombreux qui se commettent demandent expiation; il faut donc ériger un sanctuaire spécial de réparation. " Une mort prématurée ne devait pas permettre au pieux abbé de réaliser son généreux dessein. Il s'éteignait le 24 mai 1896.

L'héritière de son projet se mit résolument à l'oeuvre sans plus tarder. A quelques milles de Montréal et près du joli village de la Pointe-aux-Trembles, elle fit élever une chapelle dans une propriété de la famille, chapelle qui fut bénite en 1897 par M. Bourgeault, vicaire capitulaire. C'était un simple édifice en bois, sans ornements ni sculptures. Mais il se dressait dans un site enchanteur, à deux pas de notre grand fleuve, sur la lisière d'un bosquet d'érables qui l'enveloppait d'ombre et de fraîcheur. Dans ce bosquet, on érigea un chemin de croix monumental. Le regretté et vénéré Père Frédéric, ancien missionnaire de Terre-Sainte, avait lui-même tracé le plan des stations et mesuré toutes les distances sur le modèle exact de la *Via Crucis* de Jérusalem. Un calvaire splendide le couronnait: puis, à quelques pas de là, un édicule détaché

reproduisait fidèlement la forme et les dimensions du saint sépulcre de Jérusalem. On conçoit que ce pieux sanctuaire attira l'attention, et que bientôt les pèlerins de Montréal et d'ailleurs en apprirent le chemin. Depuis 1898 c'est aux Pères du Très-Saint-Sacrement que la garde en a été confiée. Ils se sont dévoués sans compter et, il faut le dire, avec succès à ce nouvel apostolat. A leur appel, des foules de plus en plus nombreuses vinrent visiter ces lieux bénis et offrir au Coeur de Jésus leurs hommages de réparation. C'est par centaines et, à certains jours, par milliers, qu'aux mois d'été, on voit les fidèles agenouillés devant l'autel pendant l'heure sainte ou parcourir en priant et en chantant les stations du chemin de la croix, ou bien encore faire une procession triomphale au Dieu de l'hostie dans cet endroit même qui rappelle si vivement les humiliations de sa Passion. On calcule que chaque année, de 50,000 à 100,000 pèlerins se rendent à ce sanctuaire vénéré.

Avec le temps, et grâce à la générosité des fidèles, le pèlerinage s'est enrichi de plusieurs monuments qui n'en constituent pas l'un des moindres attraits. Au chemin de croix monumental dont nous avons déjà parlé, sont venus s'ajouter une belle grotte de l'agonie, une reproduction exacte de la grotte de Lourdes, une élégante rotonde de style oriental ou *Scala Santa* et plusieurs autres monuments remarquables.

En 1905, l'oeuvre de la réparation fut soumise à une rude épreuve, comme le sont souvent les oeuvres de Dieu. En quelques heures, l'incendie détruisait de fond en comble l'ancienne chapelle et le couvent adjacent. Sans se décourager ni hésiter un instant, les Pères rebâtirent couvent et chapelle dans des

proportions plus vastes. Sur le clocher de la nouvelle église on érigea une statue monumentale du Sacré-Coeur en bronze doré, dont les bras étendus semblent bénir les foules et les inviter à la prière.

Sans qu'il ait été le théâtre de miracles éclatants, bien des grâces et faveurs signalées ont été obtenues au sanctuaire de la Réparation, comme aussi des faveurs temporelles importantes et surtout des conversions inattendues et vraiment merveilleuses.

Ainsi, dans la pensée de ses pieux fondateurs et comme son nom même l'indique, la réparation au Sacré-Coeur est le but premier du pèlerinage. Or la réparation n'est-elle pas le grand devoir de l'heure présente, la fin la plus noble que puissent poursuivre des coeurs généreux? En constatant les péchés innombrables, les injustices les plus criantes et les vices les plus éhontés se multiplier sur la terre, les hommes de Dieu se demandaient avec effroi quels châtiments terribles la divine justice réservait à la terre coupable. Les avertissements du ciel n'avaient pourtant pas manqué, et plus d'une fois en ces derniers temps il avait réclamé des chrétiens le grand devoir de la réparation.

Réparation : c'était la plainte amoureuse du Coeur de Jésus à sa bienheureuse confidente, Marguerite Marie.

Réparation : c'est aussi ce que Marie réclamait de ses enfants à Lourdes et à la Salette.

Ce grand et indispensable devoir, l'avons-nous compris suffisamment ? Chose certaine, c'est que, jusqu'à cette heure, la réparation n'a pas été jugée suffisante dans la balance de la

justice divine, et les fléaux sont venus fondre sur l'humanité coupable, devenant de jour en jour plus menaçants et plus terribles. C'est donc le temps ou jamais de tourner nos regards, et de lever nos coeurs vers le ciel, pour implorer grâce et miséricorde.

Voilà pourquoi nous voudrions que l'oeuvre si belle et si nécessaire qu'accomplit dans notre diocèse le pèlerinage de la Réparation non seulement ne se ralentit point, mais prît au contraire de nouveaux et de plus grands accroissements. Comme, par ailleurs, les Pères du Très-Saint-Sacrement, en raison des vides causés dans leurs rangs par la guerre et de leurs deux nouvelles fondations eucharistiques de Québec et de Chicago, n'étaient plus à même de consacrer à la desserte du pèlerinage un personnel suffisant, ils ont cru servir les intérêts de l'oeuvre en la remettant entre nos mains. Tout en remerciant vivement les Pères de tout le bien qu'ils ont accompli là depuis vingt ans, nous ne pouvons que bénir la divine Providence qui nous permet ainsi de réaliser un dessein cher à bien des âmes pieuses: celui de promouvoir la réparation au Sacré-Coeur en ayant, dans notre diocèse, un sanctuaire qui lui soit officiellement dédié.

En conséquence, nous voulons que la chapelle dite de la Réparation soit désormais chez nous le temple attitré de la réparation au Sacré-Coeur. Nous serons heureux que prêtres et fidèles y viennent chaque année en grand nombre, autant que possible organisés par groupements paroissiaux. Des chapelains pieux et zélés se tiendront à la disposition des pèlerins. C'est à eux que MM. les curés et autres voudront bien s'adresser désor-

mais pour tout ce qui regarde l'organisation et les exercices du pèlerinage.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-cinquième jour de juin mil neuf cent dix-huit.

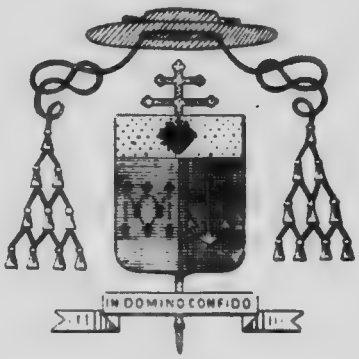

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

EMILE LAMBERT, prêtre,

chancelier.

No 134

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

L'OEUVRE DES ABRIS POUR NOS SOLDATS

Archevêché de Montréal,
le 11 septembre 1918.

Mes bien chers collaborateurs,

Vous avez suivi, avec le même intérêt que vos pasteurs, le mouvement de générosité en faveur de nos soldats. A l'appel des conférences de Saint-Vincent de Paul, les dons ont afflué de toutes parts. Dans les moindres villages, on a organisé des tombolas, des soirées de charité, des collectes à domicile. Ces efforts combinés ont permis de créer autour de nos conscrits une atmosphère de chaude sympathie. Le *Chez nous du soldat* s'est élevé dans les principaux postes d'internement. Simple marquise ou tente spacieuse dans les camps, abri plus vaste dans

les villes, il a été le centre de distraction pour les heures de repos, d'inaction ou de désœuvrement. Les aumôniers s'accordent à proclamer le bien qu'a produit, parmi les jeunes gens enrôlés, la création de cet organisme militaire.

Mais nos conscrits ne demeurent pas parmi nous. Le sort des armes les appelle dans les camps d'outremer. A l'exemple des autres nations, il nous faut les y suivre et leur assurer là les bienfaisants effets du *Chez nous*. Les Américains, les Anglais, les Français ont établi ça et là pour les leurs des lieux de réunion, des salles d'amusements honnêtes, des cercles d'études, des chapelles. Nos soldats sont encore trop dépourvus de ces moyens d'action, si puissants pour leur conservation morale et religieuse.

Une œuvre s'est fondée pour parer à cette lacune. Elle a nom : le *Comité des Abris pour les soldats* (Army Huts). Les aumôniers de nos différentes unités en ont pris la direction de l'autre côté de l'eau. Ici, ce sont les Chevaliers de Colomb qui se sont chargés de leur assurer des ressources pour mener à bien leur entreprise. Du 15 au 22 de ce mois, des groupes de ce corps parcourront le pays pour recueillir des souscriptions. Toutes les sommes seront consacrées uniquement à l'œuvre : rien n'en sera dépensé en frais d'administration ou autrement.

Les agents canadiens du Comité ont sollicité les évêques d'aider leur mouvement. Tout l'épiscopat s'est accordé à le voir d'un bon œil et à lui promettre ses plus chaudes sympathies.

Vos fidèles ne manqueront pas, mes bien chers collaborateurs, de s'unir à leurs chefs spirituels pour faire de l'entreprise un succès. Ils voudront tous, j'en suis sûr, y aller de leur obole. Comme résultat de ces efforts combinés, nos soldats, là-bas comme ici, auront à leur service des chapelles où prier le Dieu de leurs mères, des abris pour s'y distraire, par la lecture, l'étude ou les divertissements, des longues heures d'inac-

tivité. En contribuant à occuper leurs loisirs forcés, nous aurons contribué aussi à les conserver bons comme ils l'étaient au départ.

Pour permettre à vos fidèles de prêter leur concours généreux à cette oeuvre, l'une des plus importantes du moment dans l'ordre militaire, je prescris, d'accord avec mes vénérés collègues de l'épiscopat, qu'une quête sera faite à cette intention, dans toutes les églises du diocèse, le dimanche 22 septembre prochain. Vous aurez soin d'en envoyer le plus tôt possible, comme d'habitude, le produit à la procure de l'archevêché.

Vous voudrez bien annoncer cette quête, le dimanche 15 septembre, en donnant à vos fidèles communication du présent appel que je vous fais. Quelques mots de votre part, à l'appui de cet appel, leur feront mieux comprendre l'importance de cette oeuvre et stimuleront leur générosité. En donnant beaucoup, ils contribueront à maintenir dans la bonne voie la portion du troupeau dont le sort doit nous intéresser davantage actuellement: nos conscrits d'outremer.

Agréez, mes chers collaborateurs, l'expression de mes sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, Arch. of Montreal.

No 135

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 15 novembre 1918.

I Actions de grâces pour la victoire et la paix.
II L'Oeuvre de la Croix-Rouge canadienne.

Bien chers collaborateurs,

I

Actions de grâces pour la victoire et la paix

Dimanche dernier, nous invitions les fidèles à s'unir à nous pour rendre grâces à Dieu. Une épidémie terrible avait ravagé nos villes et nos campagnes. Elle avait semé le deuil dans un grand nombre de nos familles. L'intensité du mal ayant déçu, il nous convenait de remercier le ciel de ce que la fureur du fléau n'eût pas fait plus de victimes. Tous ensemble, dans nos temples rouverts au culte après quatre semaines de suspension, nous avons dit au Maître de la vie et de la mort: *Te Deum laudamus! Te Dominum confitemur!* Ce n'était que justice.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

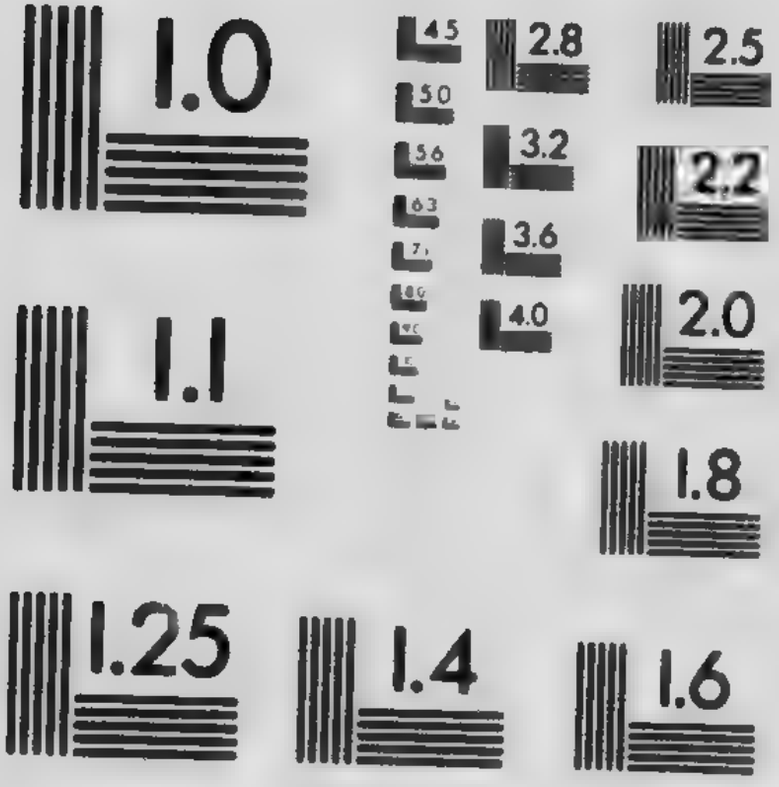

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Aujourd'hui, nous avons à nous réjouir de la cessation d'un fléau plus terrible encore. Depuis plus de quatre ans, le sang a coulé là-bas sur terre, sur mer et dans les airs. Des peuples entiers ont été décimés. Les fortunes individuelles et nationales ont croulé. Les plaines de l'Europe sont devenues un vaste cimetière où se coudoient des morts appartenant aux nations les plus étrangères l'une à l'autre. Dans les villes et les campagnes les foyers ont disparu. Là où ils sont restés debout, des pères et des mères y cherchent en vain leurs enfants, les enfants ne retrouvent plus leurs mères ni leurs pères. C'est la désolation, fruit de la haine entre les peuples et de sa manifestation sauvage, la guerre.

Cette lutte fratricide aurait pu durer longtemps encore. Tout à coup des rumeurs nous arrivèrent. Au plus fort de la tuerie universelle, des paroles de paix ont surgi. En quinze jours, l'atmosphère a changé. Ce qu'on n'aurait pas cru possible s'est produit. Un armistice, que l'ennemi lui-même s'est vu forcé de réclamer, a été signé et voici qu'on nous annonce, pour une date prochaine, la conclusion définitive de la paix.

Il y a trois semaines, qui eût seulement songé à un pareil revirement? Les évolutions et les révolutions humaines ne s'accomplissent pas ainsi à brûle-pourpoint. Leur issue est d'ordinaire le résultat de lointaines prévisions et de longs pourparlers. A qui donc faire remonter cette volte-face subite, sinon à Dieu? C'est Lui qui a dit enfin aux peuples: " C'est assez! " Une nation aussi orgueilleuse que puissante avait été l'instrument de sa miséricordieuse colère. L'oeuvre accomplie, l'instrument lui-même s'est courbé sous sa main comme un roseau tremblant.

Aussi est-ce à Dieu que doit remonter notre reconnaissance pour ce qu'il a mis fin à l'horrible cauchemar dont nous sommes hantés depuis plus de quatre ans. C'est la pensée de notre

roi bien-aimé, Sa Majesté Georges V. Dans le message qu'il adresse à l'Empire, il l'exprime en ces termes: " C'est l'heure de la reconnaissance et de la gratitude envers Dieu, dont la divine Providence nous a préservés au milieu des périls pour couronner nos armes de la victoire. ". Cette pensée, notre gouvernement fédéral la fait sienne en demandant que dimanche prochain, 17 novembre, soit considéré dans tout le pays comme un jour d'action de grâces.

Vos fidèles voudront, bien chers collaborateurs, qu'elle soit leur également. Dimanche, après la messe, du même coeur qu'ils l'ont fait dimanche dernier, ils entonneront le *Te Deum laudamus*. Ils confesseront ainsi que, si la guerre fut permise, par un Dieu justement irrité, la paix fut d'abord l'oeuvre de ce même Dieu adouci par les souffrances et le sang des victimes, les prières et les larmes des innocents. Ils rediront de la sorte la grande acclamation que l'Eglise place chaque jour à l'autel sur les lèvres de son prêtre: *Gratias agamus Domino Deo nostro!* Ils célèbreront " la victoire de Dieu. ". [1]

Notre chant de triomphe doit cependant s'accompagner d'une autre intention. Il faut que nous en fassions une prière fervente en vue des graves événements qui se préparent pour le monde. La révolution gronde en divers Etats. Que de graves problèmes sont maintenant à résoudre! Les ambassadeurs ont besoin de lumière pour rendre justice à tous, pour établir des conditions telles que des conflits terribles comme le dernier soient rendus désormais impossibles. Ils ont eu la paix par la victoire: il leur faut assurer la victoire par la paix. Comme leur esprit a besoin de pondération et de largeur de vues! C'est ce que notre souverain réclame encore lorsque dans son message, à la suite de la phrase citée plus haut, il ajoute: " Ac-

[1] Parole du généralissime Foch.

cueillons ce triomphe avec le même esprit de force et de maîtrise de soi qui nous a fait braver tous les dangers. ".

C'est ainsi que, tout en rendant à Dieu nos louanges, nous prierons pour ceux qui seront appelés à établir les bases de la paix. S'il les inspire, ils sauront conduire leurs délibérations avec " nombre, poids et mesure ". Ils accorderont à chacun ce qui lui est dû. Et, en rétablissant par là sur la terre le règne de la justice, ils opposeront pour longtemps aux cupidités déchaînées la seule barrière capable de les arrêter. Le monde connaîtra enfin cette véritable paix, après laquelle il a tant soupiré, pendant ces quatre années de massacres et de deuil, en disant à grands cris: " Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix! "

II

L'œuvre de la Croix-Rouge canadienne

La section provinciale de l'Oeuvre de la Croix-Rouge canadienne nous a adressé la lettre suivante:

Montréal, le 9 novembre 1918.

Monseigneur,

L'Oeuvre de la Croix-Rouge canadienne entreprendra, à compter de lundi, le 18 courant, une campagne de souscription dans tout le Canada, utilisant pour cette fin l'organisation qui vient d'assurer le succès de l'Emprunt de la Victoire.

La section provinciale de l'oeuvre a chargé son vice-président et l'un de ses membres du comité des finances, de prier NN. SS. les archevêques et évêques, de recommander cette souscription à la bienveillance de leurs diocésains, par l'entremise de MM. les curés.

La province de Québec ne s'est pas lassé de donner, particulièrement depuis quatre ans. Le bonheur incline les âmes élevées à la générosité. La victoire entrevue ne peut donc que doubler la sympathie de la province pour les victimes de cette guerre: marins et soldats blessés, prisonniers torturés par les privations et l'isolement. Par ailleurs, la générosité des autres provinces nous doit inspirer un nouveau sentiment d'émulation.

Votre Grandeur n'ignore aucun des signalés services rendus durant cette terrible guerre, par cette belle œuvre universelle.

Nous avons cru, après consultation avec quelques membres éminents du clergé, qu'il vaudrait mieux, à raison de l'épidémie, qui a nécessité non sans préjudice pour les fabriques, la fermeture des endroits du culte, omettre la quête spéciale dans les églises. Nous y avons substitué des listes de souscription déposées dans les succursale de banque, et pour les localités où elles n'existent pas, au bureau du secrétaire municipal.

Nous prions donc très respectueusement NN. SS. les archevêques et évêques de la province de demander à leurs diocésains, par l'entremise du curé de chaque paroisse, de souscrire généreusement à l'oeuvre sous la forme que nous venons d'indiquer.

Les listes seront ouvertes à la succursale de la banque ou au secrétariat de la municipalité, le dimanche, 17, et les 18, 19 et 20 courant.

Les souscriptions pourront être d'un dollar et plus, mais toutes, même les plus petites, seront reçues avec reconnaissance; elles devront être adressées à M. Tancrède Bienvenu, gérant-général de la Banque Provinciale du Canada, Montréal.

Aussitôt que ces sommes nous auront été transmises, nous en accuserons réception à qui de droit.

Il convient de noter que pendant au moins un an encore, après la cessation des hostilités, les prisonniers de guerre, les blessés et les malades des armées de terre et de mer, compteront sur l'aide de la Croix-Rouge.

Dans l'espoir, Monseigneur, qu'il vous sera agréable de vous rendre à la sollicitation pressante de l'Oeuvre de la Croix-Rouge canadienne, nous vous prions d'agréer nos remerciements anticipés, et de croire au sentiment de notre plus profond respect.

A. LACOSTE.
TANCRÈDE BIENVENU.

Vous voudrez bien donner connaissance à vos fidèles, dimanche, le 17 novembre, de ce patriotique et charitable appel. Nous sommes assuré que, partout il y sera généreusement répondu.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de nos sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

P. S.—Cette circulaire devra être lue à toutes les messes, dimanche prochain.

No 136

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 25 novembre 1918.

RÈGLEMENT

CONCE[illegible] L'HEURE DES MESSES LE DIMANCHE
[illegible]RÉAL ET DANS LA BANLIEUE

Chers collaborateurs.

Il y a quelque temps, nous avons autorisé des messes basses le dimanche à onze heures et demie: c'était un essai. Il en est résulté de nombreux inconvénients, qu'il est de notre devoir de faire disparaître.

Nous tenons à ce que toutes les messes soient entendues avec piété; qu'elles soient toutes accompagnées d'une instruction courte, pratique et salutaire; que tout ce qui ressent la précipitation en soit banni; que l'on n'ait pas la tentation de la course aux messes les plus tardives et les plus brèves; que surtout la grand'messe conserve dans nos églises son importance et sa solennité traditionnelles.

Ces raisons et d'autres encore nous engagent à édicter le règlement suivant, qui deviendra en vigueur le deuxième dimanche de l'Avent, 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception.

1. Messieurs les curés seront tenus en conscience de donner à leurs paroissiens le nombre de messes réclamé par le chiffre de la population. Mais il n'y aura pas de basse messe plus tard que dix heures.

2o Partout, la dernière messe sera la grand'messe qui aura lieu à onze heures.

Ainsi, ceux qui désireront assister à une messe basse et faire la sainte communion auront leur choix, et les personnes qui, pour raison de fatigue ou autre, préféreront une messe tardive auront l'avantage de la messe chantée de onze heures. Elles resteront un peu plus longtemps à l'église et elles prieront un peu plus qu'à une messe basse, voilà tout. Elles n'en souffriront certainement point. Le culte public sera mieux observé et la piété individuelle y gagnera.

3o A la grand'messe, à moins d'une circonstance exceptionnelle, nous demandons que la prédication ne dépasse pas une demi-heure.

En communiquant ce règlement à vos fidèles, vous voudrez bien expliquer les nombreux avantages de l'assistance à la grand'messe et indiquer immédiatement les heures des différentes messes dans vos églises respectives.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de nos sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 137

LETTRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Aux communautés religieuses de son diocèse

SUR LEUR

CONDUITE ADMIRABLE DURANT L'ÉPIDÉMIE

Archevêché de Montréal,
le 21 décembre 1918.

Mes très chers Frères et Soeurs,

Nous touchons à la fin d'une année mémorable. Les derniers mois en ont été marqués par de douloureuses épreuves, mais aussi par des actes d'admirable dévouement de votre part. Je sens l'impérieux besoin de vous dire ma profonde gratitude, sûr d'être en cela l'interprète fidèle de tout le peuple.

Au moment où les plus consolantes nouvelles nous arrivaient des champs de bataille, où nous voyions venir avec confiance la paix victorieuse que nous demandions à Dieu depuis quatre longues années, un fléau terrible, l'épidémie d'influenza s'abattit sur le pays et sur notre ville en particulier. Pendant deux mois et plus, ce fut une véritable hécatombe. A Montréal seulement, du premier octobre au sept décembre, on signala dix-huit mille sept cent quatre cas et l'on compta trois mille quatre cent quarante neuf décès. Le mal, qui

n'épargna presque aucun foyer, en dépeupla un grand nombre. Comme un poids lourd, le deuil planait partout.

Soyons fiers de le reconnaître, mes très chers Frères et Soeurs: la charité publique se dépensa sans mesure. Partout on se dévoua, dans les maisons particulières, dans les asiles déjà existants, dans les hôpitaux créés d'urgence. Les membres valides, dans toutes les familles affligées, se prodiguèrent autour des lits de souffrance. Gardes-malades, infirmières et infirmiers officiels se multiplièrent pour répondre aux besoins. De nombreux particuliers, s'arrachant aux douceurs d'un foyer protégé, se consacrèrent bénévolement au soin des autres. Les journaux ont signalé, par exemple, l'infatigable dévouement de nos médecins. Vingt-huit d'entre eux, anciens diplômés de notre Université de Montréal, payèrent de leur vie, dans l'un ou l'autre coin de la Province, leur sollicitude empressée. Ce sera l'honneur de notre Faculté montréalaise de médecine d'avoir mis à la disposition de notre Commission provinciale d'hygiène environ cent cinquante de ses élèves. Jusqu'en Gaspésie et même sur les côtes du Labrador, ils ont servi d'infirmiers ou de suppléants aux médecins épuisés.

Malgré ce zèle, la rage de l'épidémie devint telle qu'il fallut un jour songer à décupler les secours. Tout naturellement alors, votre premier pasteur songea à vous, très chers Frères et Soeurs. La fermeture des écoles vous laissait le loisir de vous dépenser. L'étendue du malheur public stimulait votre instinctive observance de la loi naturelle de la charité. L'appel de votre archevêque élevait à la hauteur d'une mission surnaturelle la tâche à entreprendre.

A son cri d'angoisse, écho de celui de la Commission municipale d'hygiène, vous avez répondu avec une complète unani-

mité. Tous et toutes, vous êtes passés à travers les rues de la ville comme les anges de la charité. Vos fonctions habituelles ne vous avaient guère initiés à ce ministère, ceux du moins d'entre vous qui appartiennent à des congrégations enseignantes. Vous avez compté avec les inspirations du dévouement et la grâce de Dieu, et vous vous êtes empressés, joyeusement, généreusement, de seconder les communautés vouées aux oeuvres de miséricorde dans les familles, les asiles ou les hôpitaux.

Vous avez passé, pendant plus de trois semaines, les jours entiers au chevet des affligés. Souvent aussi,vous avez sacrifié les nuits pour suppléer les membres alités de toute une famille. Vous n'avez distingué ni entre les conditions ni entre les croyances ni entre les labeurs. Les soins les plus humbles et les plus répugnants ne vous ont pas rebutés. La modeste demeure du pauvre ne vous a pas moins attirés que la luxueuse maison du riche. Aux vieux comme aux jeunes,aux protestants et aux indifférents comme aux catholiques vous avez versé le bienfaisant remède de votre souriante sérénité,plus efficace parfois que les médicaments. Souvent, vous avez dû lutter d'ingéniosité afin de pourvoir les malades de la nourriture et des potions nécessaires. Vous avez même profité des répits du mal pour procurer aux mansardes et aux taudis un air de propreté.

La statistique s'est plu à dénombrer vos dévouements exaltés. Dans le rapport présenté, le 28 novembre, par l'un de nos prêtres à la *Société catholique de protection et d'assistance*, on lit ceci: " Trente congrégations d'hommes et de femmes volèrent au secours des malades. Cinq cent soixante religieux et religieuses se vouèrent, nuit et jour, à cette tâche dans les hôpitaux temporaires ou permanents de la ville de Montréal. Le nombre des journées d'hôpital par eux vécues s'élève à cinq

mille deux cent quatre vingt onze, près de quinze années de la vie d'un seul homme. —Neuf cent soixante huit Frères ou Soeurs, des religieuses surtout, consacrèrent leurs jours et leurs nuits à la visite, au soulagement, à la consolation des malades à domicile... Vingt quatre mille trois cent cinquante deux visites furent faites de jour. On monta la garde pendant trois mille six cent quatre vingt douze nuits. Cinq cent quatre vingt cinq personnes furent ensevelies de ces mains pieuses. — La lutte fut rude. Aussi trois cent cinq des soldats de la charité congréganiste furent atteints du fléau à Montréal, et quinze y succombèrent. " [1]

La statistique ne pouvait pas tout dire. J'ai le devoir, comme votre premier pasteur, de la compléter. A cause de votre vie cachée, mes bien chers Frères et Soeurs, beaucoup se demandent à quoi vous employez vos journées; certains parlent parfois, à votre sujet, d'inutilité; d'autres se défendent mal d'une indifférence assez prononcée. Cette fois, on vous a vus à l'oeuvre au grand jour. Votre genre de vie, on l'a compris, ne contribue à former ni des égoïstes ni des ignorants. Il prépare dans l'ombre des coeurs vaillants et des esprits ouverts, à la hauteur les uns et les autres de tous les sacrifices et de tous les besoins.

Dans d'autres quartiers, des cloisons, épaissies à plaisir, sont tombées d'elles-mêmes sous les coups de votre silencieuse abnégation. Les journaux ont cité ce mot d'un protestant: "Je ne savais pas ce que c'étaient qu'un Frère et une Soeur. Maintenant, je le sais: je les ai vus à l'oeuvre, Dorénavant, quand j'en rencontrerai, je les saluerai chapeau bas. ". C'est donc la

---

1 M. l'abbé Maurice.

cause de l'Eglise que vous avez servie en laissant éclater votre zèle au grand jour. Une religion qui inspire des sacrifices pareils aux vôtres ne peut qu'être vraie et sainte, donc divine.

D'autres préjugés encore se sont évanouis. Aux offres de rémunération vous répondiez invariablement : "*Ce n'est rien!*" Vous avez remarqué vous-mêmes l'étonnement qui se marquait parfois sur les figures de ceux que vous soigniez. J'ai recueilli moi aussi, de lèvres peu faites à de tels aveux, le témoignage de l'admiration provoquée par votre désintéressement. En maints endroits, ce désintéressement a donné son coup de mort à la légende de congrégations accapareuses, ambitieuses de richesses.

Le plus consolant, le plus persistant de tous les résultats, mes chers Frères et Soeurs, ce sera cependant le bien que vous avez fait aux consciences. Le rapport cité plus haut disait aussi cette remarque : " Ce que la cornette partout apporta, ce que nul autre ne pouvait faire entendre avec autant de douceur et de succès, ce furent les doux accents de la prière, les paroles de foi et de résignation, les lueurs d'éternité. Toutes ces choses fortifient, consolent, ramènent à la santé ou dorent les plus grandes souffrances et l'agonie la plus cruelle des espérances de la patrie commune et des prochains au revoir. ".

Aussi combien d'âmes révoltées se sont, à vous entendre, réconciliées avec la douleur! Combien ont senti le besoin de recourir au prêtre pour déposer dans son coeur leur fardeau de péchés! Combien, appelées à comparaître au tribunal de Dieu, y sont arrivées purifiées par votre intermédiaire! Vous avez ouvert à beaucoup la voie du salut; d'autres ont été ramenés dans le bon chemin. Vous avez consolé les orphelins et les veuves, adouci aux mourants les affres de la dernière heure, tempéré pour tous les douleurs du mal. Ces bienfaits de l'ordre

spirituel doivent l'emporter infiniment, à tous les yeux, sur tous les autres.

Votre premier pasteur eût manqué à son devoir, mes très chers Frères et Soeurs, s'il n'avait pas inséré cette page d'héroïsme dans le livre d'or du diocèse. Je devais à vos concitoyens, émerveillés et reconnaissants de votre zèle, de vous exprimer leur gratitude et leur admiration. En satisfaisant par cette lettre à ce sentiment du public, j'obéis aussi à la parole du Maître: " *Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos oeuvres bonnes et en glorifient le Seigneur* ". [2] S'il vous convenait, à vous, de cacher vos oeuvres, il m'incombait, à moi, de les dévoiler.

A cet hommage, que j'aurais voulu plus ému encore, souffrez que j'ajoute, en vue de l'année nouvelle, mes voeux les plus ardents pour votre bonheur ainsi que ma plus paternelle bénédiction.

---

[2] Matth., v, 16.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 138

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 23 décembre 1918.

I — La Conférence de la paix. Prières.
II — A propos de juridiction.
III — Publication d'ouvrages et collaboration aux journaux.
IV — Sujets de sermons pour 1919.

Chers collaborateurs,

I

La conférence de la paix — Prières

Le Seigneur a condescendu à nos prières en nous accordant la cessation des hostilités. Mais l'armistice n'est pas encore la paix. Celle-ci sera le fruit de longues délibérations.

La Conférence où elle auront lieu va se réunir bientôt. Les représentants des différentes nations auront besoin de beaucoup de lumière, de beaucoup de prudence, de beaucoup de modération. La stabilité de la paix ne sera assurée que par une entente parfaite et une commune abnégation.

Afin d'obtenir aux plénipotentiaires ces deux qualités, nous prierons nous-mêmes et nous ferons prier nos familles. Nous leur dirons d'invoquer celle que l'Eglise appelle la Mère du Bon Conseil ! Recourons toujours au saint Rosaire. C'est ce que nous demande Sa Sainteté Benoît XV. Répondant à son désir, nous ferons encore une fois violence au ciel. Et puis, prions pour le pape lui-même.

Puisse-t-on reconnaître les immenses services rendus par lui durant la guerre et ne pas oublier la salutaire et bienfaisante influence dont il peut disposer pour la solution des grands problèmes du moment. C'est une grâce à obtenir qui intéresse l'Eglise catholique tout entière.

A partir du 1er janvier prochain, l'oraison commandée à la messe sera celle du Saint-Esprit.

I°

A propos de juridiction

Dans l'appendice à l'*Ordo*, page XXXVII, à l'article " Juridiction ", le paragraphe 5o doit se lire comme suit :

" Juridiction pour prêcher et pour confesser, dans les paroisses du diocèse est accordée aux prêtres approuvés, en règle avec les dispositions du droit canonique et exerçant un emploi soit dans le diocèse, soit dans un diocèse étranger, si Messieurs les curés jugent utile de solliciter leurs services. "

III

Publication d'ouvrages et collaboration aux journaux

J'attire l'attention de tous les prêtres séculiers et réguliers sur le canon 1386 du Code canonique :

§ 1 Vetantur clerici sæculares sine consensu suorum Ordinariorum, religiosi vero sine licentiâ sui Superioris maioris et Ordinarii loci, libros quoque, qui de rebus profanis tractent, edere, et in diariis, foliis vel libellis periodicis scribere vel eadem moderari.

Cette règle, je l'espère, sera partout fidèlement observée.

IV

SUJETS DE SERMONS POUR 1919

Les sacrements

Insister particulièrement sur la partie liturgique et expliquer aux fidèles les cérémonies si belles et si touchantes. Ne pas manquer de faire connaître les modifications apportées par le Code canonique au sujet des sacrements.

I — Les sacrements en général

Définition.

Matière et forme; institution immédiate ou médiate par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nombre.

Consulter: Théologie: *Manuel Tanquay* ou autre étudié au séminaire.—Monsabré, 1883.—Mgr Besson: *Les sacrements*, 4e conférence, Lacordaire 1849.

II — Les sacrements en général (suite)

Grâce sanctifiante.

Grâce sacramentelle.

Caractère.

Consulter: Mêmes auteurs. — Mgr Gibier: *Les sources officielles de la grâce*.

III — Le baptême

Définition.

Nécessité.

Effets et obligations : pour les enfants, pour les adultes.

Consulter : Monsabré, 1883. — Bourdaloue, vol. VI. — Mgr Pie : *Oeuvres pastorales.*

IV — Le baptême *(suite)*

Ministre.

Parrain et marraine : Pourquoi baptiser l'enfant avant l'âge de raison ?

Cérémonies.

V — La confirmation

Nature et forme. Ministre.

Effets.

Nécessité.

Consulter : Auteurs déjà cités.

VI — L'eucharistie

Institution.

Mode de la présence réelle.

Consulter : Bourdaloue et auteurs déjà cités.

VII — L'eucharistie : sacrifice

Fins du sacrifice.

Fruits du sacrifice.

Consulter : Bourdaloue. — Mgr Besson, 12e conférence. — Isnathier : *Le sacrifice.* Bossuet : *La messe.* — Monsabré, 1884, 4e conférence.

VIII — L'eucharistie

Nos devoirs envers l'eucharistie :

La messe.

La communion (fréquente).

La visite au Saint-Sacrement.

Consulter : Mêmes auteurs que No VII. — *Visites au Saint-Sacrement*, de Saint-Alphonse de Liguori. — P. Nouet : *Le chrétien à l'école du tabernacle.*

IX — La pénitence

Existence : institution par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nature : matière et forme.

Effets : rémission des péchés, rémiscence des mérites.

Consulter : Bossuet : *Pénitence.* — P. MacCarthy. — Monsabré, 1885, *Retraite.*

X — La pénitence : la contrition

Nature.

Espèces.

Nécessité et qualités.

Consulter : Auteurs cités au No IX et P. de Ravignan.

XI — La pénitence : la confession

Définition et institution.

Avantages et nécessité.

Objections.

Consulter : Bourdaloue. — Mgr Besson, 8e conférei
Mgr Mermillod : *Conférences aux dames de Lyon.*

XII — La pénitence : la satisfaction

Nature.
Nécessité
Moyens : œuvres de satisfaction.

Consulter : Auteurs déjà cités.

XIII — Les indulgences

Définition ; pouvoir de l'Eglise.
Conditions et application.

Consulter : Bourdaloue : *Jubilé*. — P. Beringer : *Les indulgences*.

XIV — L'extrême-onction

Nature : matière et forme.
Existence.
Effets : pour l'âme et pour le corps.
Ne pas s'effrayer de le recevoir.

Consulter : Mêmes auteurs.

XV — L'ordre : le sacrement

Nature : matière et forme, institution divine.
Nombre des ordres.
Effets de ce sacrement.

XVI — L'ordre : le prêtre

Préparation : vocation. S'intéresser à l'œuvre des vocations.
Dignité et pouvoirs du prêtre.
Devoirs des fidèles envers lui.

Consulter : Auteurs déjà cités. — Mgr Lelong : *Le prêtre*.

XVII — Le mariage

Existence de ce sacrement.

Nature : Le contrat n'est pas distinct du sacrement.

Consulter : Mêmes auteurs. — Mgr Giraud. — Mgr Gibier : *Désorganisation de la famille*.

XVIII — Le mariage : unité et indissolubilité

Preuves d'Ecriture Sainte.

Preuves de raison : inconvénients du divorce.

Consulter : Auteurs cités. — Balmes : *Protestantisme comparé au catholicisme*. — Mgr Gibier.

XIX — Le mariage

La législation du mariage appartient à l'Eglise. Ce que peut l'autorité civile. — Les empêchements.

XX — Les mariages mixtes

Horreur de l'Eglise pour ces mariages.

Le grand moyen de les diminuer, c'est d'empêcher les fréquentations entre catholiques et protestants.

Du mariage devant un ministre hérétique.

Agréez, chers collaborateurs, avec l'assurance de mon affectueux dévouement, mes voeux de bonne et heureuse année.

✠ PAUL, arch. de Montréal.

No 139

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 1 février 1919.

I — Visite *ad limina*.
II — Temps pascal et carême.
III — Absolution des cas réservés.
IV — Oeuvre de la Propagation de la foi.
V — Rapports financiers.
VI — Hôpitaux protestants et oeuvres sociales.
VII — Tarif des grand'messes.
VIII — *Le Droit paroissial*.
IX — Recommandations diverses.

Chers collaborateurs,

I

Visite *ad limina*

Les événements de ces dernières années ne m'ont pas encore permis d'aller présenter mes hommages et ceux de mon diocèse à Notre Très Saint-Père le pape Benoît XV. Il me sera donné de remplir bientôt ce devoir de piété filiale. Je parti-

rai pour Rome le 18 février. M. le chanoine Chartier sera mon compagnon de voyage. Dans la récitation de votre bréviaire, et pendant la sainte messe, je vous demande d'avoir une pensée toute spéciale pour nous et de recommander au Sacré-Coeur de Jésus toute mes intentions.

Les communautés religieuses voudront bien aussi, j'en suis sûr, prier pour moi avec leurs enfants, leurs pauvres et leurs malades. Aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ et dans les pieux pèlerinages que j'aurai le bonheur de faire, aucun de mes diocésains ne sera oublié.

Je nomme Mgr Gauthier, mon dévoué auxiliaire, administrateur du diocèse.

Pendant la maladie de Mgr Roy, mon vicaire-général, maladie dont Dieu, je l'espère, nous accordera à tous de voir la fin avant bien longtemps, M. le chanoine Harbour continuera de remplir les fonctions de vice-gérant.

II

Temps pascal et carême

Je suis autorisé à vous dire qu'il n'y aura pas de changement cette année dans notre diocèse, relativement à la durée du temps pascal. Ce temps commencera donc comme autrefois le mercredi des cendres et se terminera le dimanche de Quasimodo, nonobstant les prescriptions nouvelles du *Code canonique*.

A moins d'avis contraire qui vous sera donné en temps opportun, toutes les règles du carême seront celles de l'année dernière pour ce qui regarde l'abstinence et le jeûne.

Les oeuvres nombreuses qui sont à la charge de l'archevêché se recommandent à la charité des fidèles. Vous aurez la

bonté, chers collaborateurs, d'insister sur ce point au début de la sainte quarantaine. Vous rappellerez donc le devoir de l'aumône en même temps que celui de la pénitence, surtout pour ceux qui ne peuvent pas observer le précepte du jeûne ou de l'abstinence.

Dans chaque église et chapelle publique il devra y avoir un trone spécial destiné à recevoir les aumônes du carême que vous enverrez après Pâques à l'archevêché. Une très grande partie de ces aumônes sera employée à faire les travaux qui s'imposent à la chapelle de la Réparation, notre sanctuaire si populaire des pèlerinages en l'honneur du Sacré-Coeur dans le diocèse. Votre coopération pour cette oeuvre me sera précieuse et je vous en aurai une grande reconnaissance.

Le rapport complet des collectes de l'an dernier, faites par ordre du Souverain Pontife ou de l'Ordinaire, vous sera adressé bientôt par M. le procureur de l'archevêché.

III

OLUTION DES CAS RÉSERVÉS

C'est par erreur que la page de l'*Ordo* où il est question des cas réservés a été omise dans l'*Ordo* de 1919. La partie de cet article VIII, supplément de l'*Ordo* de 1918, concernant les cas réservés aux évêques et au pape, mais *non spécialement*, reste la même.

Quant aux cas réservés *spécialement* ou *très spécialement* au Souverain-Pontife, le *Code canonique* a fait un changement important. Les indults qui permettaient aux évêques d'absoudre, et de déléguer la faculté d'absoudre de ces cas ont été abrogés. L'absolution des cas énumérés dans le *Code* relève directement du Saint-Siège et c'est à lui qu'il faut recou-

rir dans l'occasion. Toutefois je suis heureux de vous informer que Mgr le délégué apostolique a des pouvoirs spéciaux pour l'absolution de tous ces cas, et au besoin vous pourrez vous adresser à Son Excellence, en lui envoyant une supplique à Ottawa.

Etudiez avec soin, je vous prie, dans le *Code*, tout ce qui a trait à cette question.

IV

Œuvre de la Propagation de la Foi

Cette œuvre si belle, si apostolique doit nous tenir au coeur. Il faut la mettre au premier rang parmi toutes les œuvres de ce dans notre diocèse. Je regrette de dire qu'elle a été négligée dans ces dernières années. Je vous supplie de vous unir tous à moi pour lui imprimer un nouvel élan. Vous savez les précieuses indulgences accordées par l'Eglise à tous ceux qui veulent bien lui donner leur concours efficace. On pourrait facilement faire pour elle ce qui a été fait récemment pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Celle-ci fonctionne aujourd'hui admirablement grâce aux méthodes qui ont été adoptées.

Chaque paroisse devra donc rivaliser d'ardeur et de générosité pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Je vous demande de la prendre sous votre protection spéciale. Faites-vous-en le prédicateur et l'apôtre. Il n'y aura, je l'espère, d'abstention nulle part. Veuillez commencer votre organisation sans retard. A votre invitation, les zélateurs et les zélatrices se présenteront nombreux. Vous saurez facilement trouver dans vos pieuses congrégations les chefs de dizaines. Chaque dizaine doit donner cinq dollars, chaque associé cinquante sous par année.

Vous voudrez bien tenir un cahier spécial à cette fin. Les argents perçus devront être envoyés fidèlement au directeur de l'Œuvre, le procureur de l'archevêché.

Les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception pourront être pour vous des aides très utiles. Chargées de collecter dans les paroisses les dons et souscriptions pour la Sainte-Enfance, elles consentent, à ma demande, à s'occuper également de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Elles sont autorisées à recueillir quand elles passeront chez vous les souscriptions pour cette dernière oeuvre et les transmettront à l'archevêché.

Deux oeuvres admirables marcheront ainsi de front. Elles ont un lien commun : la conversion et la sanctification des âmes. Que de bien nous pourrons, par ce moyen, accomplir chez nous et dans les pays de missions !

Il sera rendu compte, chaque année, des sommes reçues et de la distribution qui en aura été faite.

V

Rapports financiers

L'évêque a besoin d'être exactement renseigné sur l'état financier de chaque paroisse.

Pour arriver à cette fin, il faut :

1. Que les rapports financiers soient envoyés tous et au temps fixé, à l'archevêché, avec tous les détails demandés ;

2. Que les sommes d'argent reçues et déboursées soient indiquées, non d'une manière globale, mais par titres distincts et logiques ;

3. Que la tenue des comptes de fabrique ne comprenne que les chiffres qui tombent sous la juridiction de la fabrique.

Les autres sources de revenus et de déboursés devraient faire l'objet d'une tenue séparée dans un livre d'oeuvres et d'associations paroissiales, dont l'évêque prend connaissance. De cette nature sont les collectes commandées dans le diocèse, la quarte funéraire, l'Union de Prières, les argents de messe. Ajoutons même les argents de congrégations, si le curé a été prié de s'en occuper. Alors un livre de banque peut être ouvert au compte de ces " oeuvres et congrégations paroissiales ".

4. Le passif de chaque paroisse doit être nettement déterminé et par les dettes courantes et par la liste fidèlement tenue et fournie des billets d'emprunts, des dépôts, des obligations, en ayant soin toujours de séparer le capital de ses intérêts. L'actif doit comprendre tout ce qui est dû à la fabrique, à quelque titre que ce soit.

Sans ces renseignements, il est impossible à l'évêque de déterminer la valeur financière de son diocèse.

VI

Hôpitaux protestants et œuvres sociales

Deux oeuvres particulières sollicitent notre charité dans une ville telle que Montréal : le service religieux des malades catholiques dans les hôpitaux protestants et les oeuvres sociales dans nos paroisses ouvrières. Et comme toutes les paroisses en bénéficient, il convient qu'elles ne soient pas laissées à des initiatives et à des générosités isolées.

Pour qu'elles se soutiennent et se développent, il importe que toutes les paroisses contribuent à la création de deux fonds

spéciaux qui subviendraient aux divers besoins. Il serait facile d'assigner à cette fin un pourcentage de recettes particulières telles que les revenus des cierges. La contribution proportionnelle sera établie d'après les feuilles de reddition des comptes.

VII

Tarif des grand'messes

A partir du 1er mars prochain, l'honoraire de toute grand'messe sera de cinq dollars, dont un dollar sera remis au prêtre célébrant, sans qu'il en soit tenu compte au casuel de la fabrique.

Ce règlement n'affecte point les grand'messes offertes avant ce jour.

Les grand'messes qui ne pourront pas être chantées au cours d'une année dans les églises où elles ont été offertes, *devront* être remises à l'archevêché, et elles seront confiées aux paroisses qui en sont dépourvues.

VIII

Droit paroissial

Il est important que chaque fabrique possède *Le Droit paroissial de la province de Québec* que vient de publier M. l'avocat Pouliot, et qui a reçu l'approbation de Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, ainsi que celle de Son Excellence le délégué apostolique. Je vous autorise à en acheter un exemplaire.

IX

Recommandations diverses

Qu'aucun prêtre ne manque de faire son testament selon ce qui a été déjà prescrit dans des circulaires précédentes. On devra adresser à l'archevêché une enveloppe cachetée dans laquelle sera indiqué le lieu où le testament se trouve.

Ce serait une excellente chose, et je vous la recommande, de placer, le dimanche, à l'entrée de l'église, une feuille sur laquelle seraient indiqués les principaux offices de la semaine : messes recommandées, services anniversaires, heure sainte, etc. La chose se pratique déjà dans quelques églises, et les fidèles en sont très contents.

Je rappelle à messieurs les curés que dans les chapelles des communautés religieuses de leur paroisse où le Saint-Sacrement est conservé, la messe doit être dite au moins une fois la semaine.

Je prie ceux qui sont nommés confesseurs extraordinaires de religieuses de s'acquitter fidèlement de l'honorable ministère qui leur est confié. S'ils en sont empêchés qu'ils ne manquent pas d'en prévenir la supérieure et de dire quel jour on devra les attendre.

Les constitutions prescrivent généralement aux religieuses la confession hebdomadaire. Messieurs les curés voient donc le devoir qui leur incombe. Ils ne manqueront pas, je l'espère, de le remplir à des jours et à des heures déterminés. Qu'ils

veuillent bien aussi ne pas manquer de faire dans ces communautés, au moins une fois le mois, le petit entretien spirituel que j'ai demandé ou qu'ils se fassent remplacer par un prêtre dont le nom me sera soumis.

Il y a des négligences malheureusement constatées au sujet des conférences ecclésiastiques. Ces conférences ne sont pas simplement conseillées, mais ordonnées. On ne saurait s'en dispenser sans une raison grave, et alors il y a obligation de faire le travail demandé et de l'adresser au président de la conférence. Messieurs les vicaires forains devront envoyer à l'archevêché, d'ici quinze jours, un rapport exact sur la manière dont les conférences se font dans leur vicariat. Il est nécessaire de suivre les ordonnances du *Code canonique* sur ce point comme sur tous les autres.

Je prie messieurs les vicaires-forains de relire dans les circulaires passées les obligations de leur charge et de s'en acquitter scrupuleusement. Chaque année, ils seront tenus, au mois de juillet, d'envoyer leur rapport à l'archevêché.[1]

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de nos sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

P. S.—Vous voudrez bien lire en chaire les articles I, II, IV, VI, VII.

---

[1] Voir CODE CANONIQUE, Livre II : *Des personnes*, ch. VIII, canons 445 et suivants.

No 140

RAPPORT DES OEUVRES DIOCESAINES

POUR L'ANNÉE 1918

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE

PAROISSES ET CHAPELLES

ILE DE MONTREAL

La Cathédrale		
Quêtes		$192.11
Notre-Dame (Saint-Nom-de-Marie)		
Quêtes		104.01
La Présentation (Dorval)		
Quêtes		11.45
Notre-Dame-de-Grâce		
Quêtes	$25.30	
Fabrique	10.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	50.30
Notre-Dame-des-Anges		
Quêtes	7.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	14.00
Notre-Dame-des-Neiges		
Quêtes	18.00	
Fabrique	3.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	25.00

Notre-Dame della Difesa		
Quêtes	$ 8.50	
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)		
Quêtes	95.00	
Fabrique	25.00	
Associations	5.00	$125.00
Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)		
Quêtes		5.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil		
Quêtes	60.00	
Fabrique	40.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	105.00
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray)		
Quêtes	30.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	35.00
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours		
Quêtes	29.30	
Fabrique	10.00	
Ecole du Sacré Cœur	3.50	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	52.80
La Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie (Hochelaga)		
Quêtes		67.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel		
Quêtes		2.00
Sacré-Cœur		
Quêtes	101.00	
Fabrique	50.00	
Enfants de Marie	5.00	
Dames de Sainte Anne	5.00	
Hommes	5.00	
Jeunes gens	5.00	171.00

Sainte-Agnès		
Quêtes		$ 49.10
Saint-Alphonse		
Quêtes	$ 14.72	
Fabrique	5.00	19.72
Saints-Anges (Lachine)		
Quêtes	105.45	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	125.45
Sainte-Anne		
Quêtes	170.84	
Fabrique et associations	40.00	210.84
Saint-Anselme		
Quêtes	30.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	40.00
Saint-Antoine		
Quêtes	45.00	
Fabrique	20.00	
Ligue du Sacré-Cœur	10.00	75.00
Saint-Arsène		
Quêtes		7.00
Saint-Bernardin		
Quêtes		5.26
Sainte-Brigide		
Quêtes	40.00	
Fabrique	20 00	
Congrégations	10.00	70.00

Saint-Casimir (Lithuaniens)		
Quêtes		$ 22.00
Sainte-Catherine		
Quêtes	$115.60	
Fabrique	20.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Enfants de Marie	5.00	145.60
Sainte-Cécile		
Quêtes		4.50
Saint-Charles		
Quêtes		6.00
Sainte-Claire (Tétraultville)		
Quêtes		3.38
Saint-Clément (Viauville)		
Quêtes		67.75
Sainte-Clotilde		
Quêtes		74.00
Sainte-Cunégonde		
Quêtes	35.00	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	60.00
Saint-Denis		
Quêtes	22.45	
Fabrique	25.00	
Congrégations	20.00	67.45
Saint-Edouard		
Quêtes	63.56	
Dames de Sainte-Anne	15.00	78.56

Sainte-Elisabeth-du-Portugal

Quêtes	$108.66	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes	5.00	$133.66

Saint-Enfant-Jésus (Montréal)

Quêtes	67.67	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Tiers-Ordre	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	10.00	127.67

Saint-Enfant-Jésus (Pointe-a[illegible]mbles)

Quêtes	28.70	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	47.70

Saint-Etienne

Quêtes	55.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	75.50

Saint-Eusèbe

Quêtes	62.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	97.00

Saint-François-d'Assise		
Quêtes	$ 20.00	
Fabrique et associations	30.50	$ 50.50
Saint-François-Solano		
Quêtes	23.10	
Congrégations	4.00	27.10
Saint-Gabriel		
Quêtes	78.00	
Fabrique	50.00	128.00
Sainte-Geneviève		
Quêtes	38.20	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	68.20
Saint-Georges (Montréal)		
Quêtes	35.93	
Fabrique	5.00	40.93
Sainte-Hélène		
Quêtes	25.00	
Fabrique	25.00	
Associations	8.00	58.00
Saint-Henri		
Quêtes	110.98	
Fabrique	50.00	
Congrégations	20.00	180.98
Immaculée-Conception		
Quêtes	168.28	
Hommes	10.00	
Jeunes gens	10.00	

Dames de Sainte-Anne.....	$10.00	
Enfants de Marie.....	10.00	
Groupe Pie IX A. C. J. C.....	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur.....	15.00	
Zélatrices du Sacré-Cœur.....	7.00	
Servants de messes.	3.00	$243.28
Saint-Irénée		
Quêtes.....	30.95	
Fabrique.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	50.95
Saint-Jacques		
Quêtes.....	116.00	
Hommes.....	16.51	
Dames de Sainte-Anne.....	15.00	147.51
Saint-Jean-Baptiste		
Quêtes.....	29.83	
Fabrique.....	10.00	
Hommes.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	59.83
Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle		
Quêtes.....	40.23	
Fabrique.....	10.00	50.23
Saint-Jean-Berchmans		
Quêtes.....	11.76	
Fabrique.....	5.00	
Union de prières.....	5.00	
Congrégations.....	2.00	23.76

Saint-Jean-de-la-Croix		
Quêtes		$ 44.30
Saint-Joachim (Pointe-Claire)		
Quêtes		10.55
Saint-Joseph (rue Richmond)		
Quêtes	$80.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	105.00
Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)		
Quêtes		8.55
Saint-Joseph (Bordeaux)		
Quêtes	23.43	
Fabrique	5.00	
Enfants de Marie	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	32.43
Saint-Laurent		
Quêtes	97.65	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	142.65
Saint-Léon (Westmount)		
Quêtes		154 83
Saint-Léonard-de-Port-Maurice		
Quêtes		10.00
Saint-Louis-de-France		
Quêtes	138.99	
Fabrique	25.00	163.99

Saint-Louis-de-Gonzague

Quêtes	$ 16.00	
Fabrique	10.00	$ 26.00

Sainte-Madeleine

Quêtes	25.20	
Fabrique	4.00	29.20

Saint-Marc

Quêtes		7.00

Saint-Michel

Quêtes	85.84	
Fabrique	50 00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	145.84

Saint-Nicolas (Ahuntsic)

Quêtes		27.75

Saint-Pascal-Baylon

Quêtes		10.28

Saint-Patrice

Quêtes	66.66	
Fabrique	100.00	
Hommes	10.00	176.00

Saint-Paul

Quêtes	55.50	
Fabrique	5.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	75.50

Sainte-Philomène

Quêtes	$ 16.30	
Fabrique	2.00	
Hommes	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Union de prières	10.00	$ 34.30

Saint-Pierre

Quêtes	80.69	
Fabrique	52.84	133.53

Saint-Pierre-aux-Liens

Quêtes	55.00	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	71.00

Saint-Pierre-Claver

Quêtes	105.00

Saint-Rédempteur

Quêtes	33.75

Saint-Stanislas-de-Kostka

Quêtes	60.00	
Fabrique	10.00	
Apostolat de la Prière	5.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	90.00

Saint-Thomas-d'Aquin

Quêtes	11.80

Très-Saint-Nom-de-Jésus		
Quêtes	$122.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	
Société de tempérance	2.00	$159.00
Très-Saint-Sacrement (Parc Dominion)		
Quêtes	25.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	8.00	
Enfants de Marie	5 00	48.00
Saint-Viateur		
Quêtes	115 92	
Fabrique	10.00	
Enfants de Marie	5 00	130.92
Saint-Victor		
Quêtes		23.27
Saint-Vincent-de-Paul		
Quêtes	118.00	
Fabrique	25.00	
Associations	30.00	173.00
Saint-Willibrod		
Quêtes	19.00	
Fabrique	10.00	
Saint-Zotique		
Quêtes	224.13	
Fabrique	30.00	

Dames de Sainte-Anne.....	$ 10.00	
Enfants de Marie.....	10.00	
Dames de Charité.....	5.00	
Hommes et jeunes gens.....	10.00	$289.13
Pères du Saint-Sacrement		
Quêtes.....		120.00
Institution des Sourdes-Muettes		
Quêtes.....		21.03
Chapelle du Bon-Pasteur		
Quêtes.....		8.95
Chapelle de l'Hôtel-Dieu		
Quêtes.....		22.00
Chapelle de la Miséricorde		
Quêtes.....		3.93

CAMPAGNE (RIVE-NORD)

L'Annonciation (Oka)		
Quêtes.....	10.72	
Fabrique.....	1.00	
Dames de la Sainte-Famille...	2.00	
Enfants de Marie.....	2.00	15.72
L'Assomption		
Quêtes.....	38.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	48.00

La Purification (Repentigny)		
Quêtes		$ 2.00
Sainte-Adèle		
Quêtes	$10.50	
Fabrique	10.00	20.50
Sainte-Anastasie (Lachute)		
Quêtes		10.25
Sainte-Anne-des-Plaines		
Quêtes	21.60	
Fabrique	10.00	
Congrégations	7.00	38.60
Saint-André (Argenteuil)		
Quêtes	6.50	
Fabrique	1.00	7.50
Sainte-Anne-de-Bellevue		
Quêtes	23.13	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Cœur	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	36.13
Saint-Augustin		
Quêtes	14.40	
Fabrique	5.00	19.40
Saint-Benoit		
Quêtes	10.25	
Fabrique	5.00	15.25
Saint-Canut		
Quêtes	6.70	
Fabrique	4.00	
Tiers-Ordre	1.30	12.00

Saint-Charles **(Lachenaie)**		
Quêtes	**$ 7.00**	
Fabrique	**5.00**	**$12.00**
Saint-Christophe		
Quêtes		**3.40**
Saint-Colomban		
Quête	**2.00**	
Fabrique	**2.00**	**4 00**
Sainte-Dorothée		
Quêtes		**12.50**
Saint-Elzéar		
Quêtes		**2.00**
Saint-Eustache		
Quêtes	**22.11**	
Fabrique	**5.00**	
Union de prières	**5.00**	
Dames de Sainte-Anne	**5.00**	**37.11**
Saint-François-de-Sales		
Quêtes	**15.35**	
Fabrique	**5.00**	**20.35**
Saint-Gérard-Majella **(Vaucluse)**		
Quêtes	**3.58**	
Fabrique	**2.00**	
Congrégations	**3.00**	**8.58**
Saint-Hermas		
Quêtes	**6.34**	
Fabrique	**12.00**	**18.34**
Saint-Hippolyte		
Quête		**5.17**

Saint-Janvier		
Quêtes	$14.50	
Dames de Sainte-Anne	8.00	$22.50
Saint-Jérôme		
Quêtes	105.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	00	150.00
Saint-Joseph-du-Lac		
Quêtes	5.70	
Fabrique	2.00	
Congrégations	2.00	9.70
Saint-Louis (Terrebonne)		
Quêtes	32.15	
Fabrique	25.00	57.15
Sainte-Lucie		
Quêtes		4.05
Sainte-Marguerite (Lac Masson)		
Quêtes		20.46
Saint-Martin		
Quêtes	25.00	
Fabrique	10.00	
Associations	10.00	45.00
Sainte-Monique		
Quêtes	6.10	
Fabrique	1.00	7.10
Saint-Paul-l'Ermite		
Quêtes		12.92

Saint-Placide		
Quêtes		$ 6.63
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)		
Quêtes	$ 9.25	
Fabrique	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	12.25
Sainte-Rose		
Quêtes		35.00
Saint-Sauveur		
Quêtes	9.25	
Fabrique	10.00	19.25
Sainte-Scholastique		
Quêtes	33.10	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	48.10
Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne)		
Quêtes	13.75	
Fabrique	5.00	
Congrégations	10 00	
Ecoles	1.50	30.25
Sainte-Sophie		
Quêtes		2.48
Saint-Sulpice		
Quêtes	5.38	
Fabrique	2.62	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	12.00

Sainte-Thérèse

Quêtes	$77.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	3.00	
Ligue du Sacré-Cœur	5.00	$110.00

Saint-Vincent-de-Paul (Laval)

Quêtes	48.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	58.00

Notre-Dame du Bon-Pasteur

Quêtes	12.40

Mont Rolland (Saint-Joseph)

Quêtes	13.11

CAMPAGNE (RIVE-SUD)

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie (Laprairie)

Quêtes	30.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	50.00

Notre-Dame-Auxiliatrice (St-Jean)

Quêtes	9.75

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)

Quêtes	9.96	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	
Dons	2.50	14.46

Saint-Amable		
Quêtes	$ 4.25	
Fabrique	1.40	$5.65
Sainte-Anne (Varennes)		
Quêtes	13.36	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	33.36
Saint-Antoine (Longueuil)		
Quêtes	120.05	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	130.05
Saint-Basile-le-Grand		
Quêtes		6.80
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)		
Quêtes		3.52
Saint-Blaise		
Quêtes	6.50	
Fabrique et Dames de Ste-Anne	5.00	11.50
Saint-Bruno		
Quêtes		11.60
Saint-Cœur-de-Marie (Chambly Canton)		
Quêtes		13.64
Saint-Constant		
Quêtes	12.07	
Fabrique	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Tiers-Ordre	2 00	18.07

Saint-Cyprien (Napierville)		
Quêtes	$17.58	
Fabrique	15.00	
Dame de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	$37.58
Saint-Edouard		
Quêtes	7.40	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	14.40
Sainte-Famille (Boucherville)		
Quêtes		40.30
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)		
Quêtes	11.60	
Fabrique	5.00	16.60
Saint-François-Xavier (Verchères)		
Quêtes	14 08	
Fabrique	20.00	
Confrérie du Saint-Rosaire et Dames de Sainte-Anne	2.00	36.08
Saint-Georges (Montréal-Sud)		
Quêtes	5.30	
Enfants de Marie	.50	5.80
Saint-Hubert		
Quêtes	25.00	
Fabrique	10.00	
Enfants de Marie	2.00	37.00
Saint-Isidore		
Quêtes	33.61	
Fabrique	10.00	

Dames de Sainte-Anne.....	$ 4.00	
Enfants de Marie.....	4.00	
Ligue du Sacré-Cœur.....	4.00	$55.61
Saint-Jacques-le-Mineur		
Quêtes.....	23.00	
Fabrique.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	1.00	
Enfants de Marie.....	1.00	
Tiers-Ordre.....	1.00	36.00
Saint-Jean		
Quêtes.....	34.00	
Fabrique	20.00	
Congrégations.....	35.00	89.00
Saint-Josaphat		
Quêtes		15.95
Saint-Joseph (Chambly-Bassin)		
Quêtes.....	45.38	
Fabrique.....	25.00	
Enfants de Marie.....	5.00	75.38
Sainte-Julie		
Quêtes.....		8.40
Saint-Lambert		
Quêtes.....	10.31	
Fabrique.....	10.00	
Dames de Sainte-Anne.....	5.00	
Enfants de Marie.....	5.00	30.31
Saint-Luc		
Quêtes.....	6.83	
Fabrique.....	3.00	
Dames de Sainte-Anne.....	2.00	
Enfants de Marie.....	1.00	12.83

Sainte-Marguerite (L'Acadie)		
Quêtes	$13.50	
Fabrique	10.00	$23.50
Saint-Michel (Napierville)		
Quêtes	8.01	
Fabrique et associations	5.00	13.01
Saint-Patrice (Sherrington)		
Quêtes		7.70
Saint-Paul (Ile-aux-Noix)		
Quêtes	10.60	
Fabrique	5.00	15.60
Saint-Philippe		
Quêtes	13.67	
Fabrique	5.00	18 67
Saint-Rémi		
Quêtes	50.43	
Fabrique	10.00	
Congrégations	12.00	72.43
Sainte-Théodosie		
Quêtes		3.94
Sainte-Trinité (Contrecœur)		
Quêtes	12 00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2 00	26 00
Saint-Valentin		
Quêtes	7.90	
Fabrique	5.00	12.90

CLERGÉ ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Archevêché de Montréal		$200.00
Clergé séculier		707.75
Compagnie de Saint-Sulpice		200.00
Clercs Saint-Viateur		25.00
Pères Dominicains		10.00
Pères Rédemptoristes	Sainte-Anne	5.00
	Youville	5.00
Pères du Saint-Sacrement		120.00
Compagnie de Marie (Sainte-Hélène et Dorval)		25.00
Frères de Charité, Asile Saint-Benoit		50.00
Frères de Saint-Gabriel		20.00
Tiers-Ordre et syndicat apostolique		400.00
Congrégation de Notre-Dame		200.00
Hôtel-Dieu		25.00
Semaine religieuse		25.00
Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang		25.00
Sœurs Grises		127.25
Sœurs de la Providence		100.00
Sœurs de Sainte-Croix		75.00
Sœurs de Miséricorde		50.00
Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie		25.00
Sœurs du Bon-Pasteur		15.00
Sœurs de l'Espérance (rue Sherbrooke)		8.00
Sœurs Carmélites		10.00
Sœurs de la Sainte-Famille		30.00
Petites Filles de Saint-Joseph (rue Sherbrooke)		25.00
Petites Filles de Saint-Joseph (N.-D.-de-Lourdes)		25.00
Petites Sœurs des Pauvres		5.00

MAISONS D'ÉDUCATION

Université Laval	$100.00
Collège de Montréal	25.00
Collège Sainte-Marie	62.00
Séminaire de théologie	57.89
Séminaire de philosophie	17.00
Collège Loyola	17.65
Collège Saint-Laurent (C. S. C.)	25.00
Collège de Sainte-Thérèse	30.00
Collège de L'Assomption	18.00
Ecole du Plateau	10.00
Ecole Garneau	17.00
Frères des Ecoles Chrétiennes	
Académie Sainte-Brigide	25.00
Académie de l'archevêché	10.00
Académie Piché	17.00
Académie Saint-Joseph	15.00
Académie Saint-Paul	15.00
Collège du Sacré-Cœur (Longueuil)	10.00
Ecole Saint-Léon	19.75
Ecole de Viauville	13.15
Ecole Saint-Charles	10.00
Ecole Sainte-Cunégonde	19.00
Ecole Saint-Edouard	25.43
Ecole Saint-Jacques	18.00
Ecole d'Oka	2.00
Ecole Saint-Patrice	5 10
Ecole Plessis	10.00
Ecole de Salaberry	15.00
Pensionnat Mont-Saint-Louis	25.00
Pensionnat Saint-Laurent	10.00

Clercs de Saint-Viateur

Académie Saint-Jean-Baptiste	$14 32
Académie Saint-Michel (Saint-Lambert)	2.75
Collège de Saint-Remi	5.00
Collège de Terrebonne	10.00
Ecole Saint-Joseph	2.50
Ecole Saint-Louis	4.00
Académie Querbes	8.00
Ecole Saint-Jean-de-la-Croix	5.00
Ecole Notre-Dame du Saint-Rosaire	9.00
Ecole Sainte-Cécile	7.75
Institution des Sourds Muets	16.00

Clercs de Sainte-Croix

Académie Saint-Joseph (N.-D.-des Neiges)	2.00
Ecole Baril	5.00
Ecole de Cartierville	4.10
Académie Saint-Joseph (rue Désery)	7.00
Noviciat de Sainte-Geneviève	2.00
Oratoire Saint-Joseph	25.00
Scolasticat des Frères de Sainte-Croix	25.00
Externat du Collège Saint-Laurent	2.00
Ecole Laurier	5.00
Juvénat de Sainte-Croix, Saint-Laurent	3.00

Frères de l'Instruction Chrétienne

Académie Saint-Paul (rue Drolet)	20.00
Académie Saint-Stanislas	10.00
Ecole Sainte-Elisabeth	5.00
Ecole Sainte-Famille	22.80
Ecole Saint François-Xavier	30.00
Ecole Saint-Jean-Berchmans	13.17
Sainte-Anne-de-Bellevue	7.00
Sainte Scholastique	3.25

Frères du Sacré-Cœur

Collège Commercial	$37.00
Ecole Meilleur	16.06
Notre-Dame-de-Grâce	5.50
Notre-Dame-des-Victoires	3.38
Académie Roussin	21.60
Ecole Saint-Victor	3.70

Frères de Saint-Gabriel

Académie Christophe-Colomb	5.00
Saint-Martin	1.75
Sainte-Thérèse	2.30
Ecole Saint-Etienne	19.38
Ecole Sainte-Hélène	8.75
L'Assomption	5.00
Patronage Saint-Vincent-de-Paul	10.00
Orphelinat Saint-Arsène	5.00

Frères Maristes des Ecoles

Académie Saint-Pierre	35.11
Collège Laval (St-Vincent-de-Paul)	25.00
Ecole Desrosiers	20.00
Ecole Saint-Georges	5.02

Frères Irlandais de la Présentation

Ecole Chauveau	3.72

Congrégation Notre-Dame

Académie Bourgeoys	18.33
Académie Bourget	34.50
Académie Marguerite Lemoyne	48.60
Académie Notre-Dame-des-Anges	10.00
Académie Saint-Denis	10.00
Académie St-Joseph (rue Notre-Dame O.)	10.00

Académie Saint-Joseph (Verdun)	$12.00
Académie Saint-Léon	14.00
Académie Saint-Louis-de-France	14.00
Académie Saint-Paul	25.00
Académie Saint-Urbain	5.00
Académie Visitation	13.75
Couvent de Laprairie	3.80
Couvent de Saint-Jean	12.00
Couvent de Tétreautville	8.00
Ecole Bonsecours	5.00
Ecole d'Enseignement Supérieur	10.00
Ecole Jeanne Leber	5.00
Ecole Normale	15.00
Ecole Notre-Dame	2.00
Ecoles N.-D.-de-Grâce et St-Dominique	18.60
Ecole de Rosemont	14.95
Ecole de Saint Eusèbe	22.00
Mont-Sainte-Marie	10.00
Ecole Notre-Dame-de-la-Paix	7.00
Ecole Sainte-Hélène	3.00
Pensionnat Sainte-Catherine	30.00
Pensionnat Villa-Maria	25.00
Sœurs Grises	
Asile Bethléem	5.00
Asile Nazareth	10.00
Asile Sainte-Cunégonde	10.00
Asile Saint-Henri	10.00
Asile Saint-Patrice	10.00
Hôpital Notre-Dame	5.00
Hôpital Saint-Jean (Saint-Jean)	5.00
Hôpital Saint-Joseph	5.00

Hospice Lajemmerais (Varennes)	$ 5.00
Hospice Saint-Antoine (Longueuil)	15.00
Hospice Saint-Joseph	5.00
Hospice d'Youville (Saint-Benoit)	5.00
Orphelinat Catholique	5.00
Patronage d'Youville	10.00
St. Bridget's Home	10.00
Hôpital Saint-Paul	5.00
Saint-Joseph (Beauharnais)	5.00
Sœurs du Bon-Pasteur	
Couvent de Saint-Hubert	5.00
Asile Sainte-Darie	15.00
Académie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00
Maison de Lorette	5.00
Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	
Académie de Marie-Immaculée	7.00
Académie Marie-Rose	10.00
Académie du Sacré-Cœur	15.00
Académie des Saints-Anges	5.00
Académie du Saint-Cœur de Marie	6 00
Académie de la Sainte-Famille	15.00
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie (rue Cherrier)	7.10
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie (rue Mont-Royal)	5.00
Couvent de Saint-Josaphat	5.00
Couvent de Verchères	5.00
Couvent de Contrecœur	5.00
Couvent de Lachenaie	5.00
Couvent de Longueuil	5.00

Couvent de Saint-Paul-l'Ermite	$ 5.00
Couvent de Saint-Lambert	5.00
Ecole Baril	13.00
Ecole Saint Anselme	2.25
Ecole Saint-Clément	8.44
Ecole Saint-Jean-Berchmans	2.58
Pensionnat d'Outremont	15.00
Pensionnat Hochelaga	10.00
Ecole Saint-Georges (Longueuil)	5.00
Ecole Saint-Léonard-de-Port-Maurice	5.00
Ecole Lafontaine	5.00
Couvent de Waterloo	2.00
Province d'Hochelaga	33.30
Sœurs de Sainte-Anne	
Académie du Boulevard	5.00
Académie Saint-Pierre-aux-Liens	6.00
Académie Saint-Zotique	15.00
Couvent de Notre-Dame-des-Victoires	5.00
Couvent de Sainte-Anne (Caughnawaga)	5.00
Couvent de Sainte-Anne (Ste-Geneviève)	10.00
Couvent de Saint-Cyprien	10.00
Couvent de Saint-Henri	15.00
Couvent de Saint-Jean-de-la Croix	10.00
Couvent de Saint-Remi	5.00
Couvent de Saint-Michel	3.05
Ecole Sainte-Elisabeth	5.00
Ecole Saint-Michel	12.00
Ecole Saint-Arsène	5.00
Ecole Saint-Victor	2.00
Ecole Saint-Irénée	5.00
Ecole Savaria	7.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien	$20.00

Couvent de Saint-Jérôme	5.00
Pensionnat Sainte-Angèle	5.00
Mont Saint-Anne, Lachine	10.00
Académie Sainte-Anne, rue Albert	5.00
Sœurs de Sainte Croix	
Académie Laurier	29.00
Académie Sainte-Brigide	5.00
Académie Saint-Edouard	22.12
Académie Saint-Ignace	12.00
Académie Saint-Jean-l'Evangéliste	5.00
Academie d'Youville	2.70
Couvent de Saint-Nicolas	4.25
Couvent de Sainte-Rose	5.00
Couvent de Sainte-Scholastique	2.00
Couvent de Cartierville	9.00
Couvent de Varennes	5.00
Couvent de Villeray	9.00
Ecole de Bordeaux	6.40
Ecole Sainte-Cécile	12.29
Couvent de Saint-Martin	3.00
Pensionnat Saint-Basile	16.7
Couvent des Sœurs Sainte-Croix (rue Christophe-Colomb)	13.61
Pensionnat de Saint-Laurent	36.00
Académie Saint-Alfred, (St-Laurent)	[illegible]
Sœurs de la Providence	
Asile Saint-Vincent-de-Paul (rue Sainte-Catherine)	5.00
Asile Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus)	5.00
Providence, (Maison Mère)	8 5.0
Hopital des Incurables	10.00
Hopital Saint-Jean-de-Dieu	10.00

Hôpital Saint-Joseph (Lachine).....	2 00
Ho-pice Auclair.....	5.00
Hospice Bourget.....	2 00
Hospice Drapeau (Sainte-Thérèse).....	5.00
Hospice Gamelin.....	5.00
Hospice Notre-Dame (L'Assomption).....	5.00
Hospice Notre-Dame des Sept-Douleurs (Laprairie).....	5.00
Hospice de la Providence (Maisonneuve) .	5 00
Institution des Sourdes-Muettes.....	5.00
Jardin d'Enfance Saint-André.....	5.00
Orphelinat Saint-Alexis.....	5.00
Providence (Lac Masson).....	2.00
Providence (Sainte-Adèle).....	2.00
Providence (Saint-Enfant-Jésus).....	5.00
Providence (Sainte-Geneviève).....	2.00
Providence Saint Anne de Montréal.....	5.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul.....	5.00
Religieuses du Sacré-Cœur	
Académie du Sacré-Cœur.....	$15.00
Pensionnat (Sault-au-Récollet).....	50.00
Filles de la Sagesse	
Hôpital Sainte Justine.....	5.00
Maison de Dorval.....	2.00
Sœurs de la Sainte Famille	
Séminaire Sainte-Thérèse.....	5.00
Jardin de l'Enfance (rue Demontigny est)	10.00
Sœurs Franciscaines	
Ecole Notre-Dame de la Défense.....	$ 3.71
Sœurs de l'Espérance	
Saint-Laurent.....	5.00
Sœurs de l'Immaculée Conception.....	10.00

ŒUVRES DIVERSES

PAROISSES **ILE DE MONTRÉAL**	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société de protection et de renseignement
La Cathédrale S.-Jacques (Montréal)	$18 80	$22.28	$70.41	$52 82	$17.21	390.00	$24.19	$28.57	$55.30	$48.61
La Présentation (Dorval) "	6.00	6.00	1 50	9.00	5 00	23.00	5.00	.....	55 00	5.00
La Visitation (St-au-Récollet) "	5.00	10.00	2.00	12.40	2 20	20.00	3.75	0.75	8.00	5.00
Notre-Dame (S.-N. de-Marie) "	13.88	25 30	132.00	28.65	10.25	1,019.80	66.00	262.72	149.75	17.25
N.-D.-des-Anges (Cartierville) "	1.50	3.80	7.56	7.20	1.40	48.50	2.75	.....	12.40	3.80
Notre-Dame-de-Grâce "	15.00	33 26	32.96	39.68	21.00	55.00	32.00	.....	110 65	22.00
Notre-Dame-des-Neiges "	6 82	13.00	32.00	16.00	6.00	37.00	8.00	.....	25.00	10 00
N.-D.-des-Sept-Doul. (Verdun) "	10.00	12.00	30.00	20.00	10 00	150.00	12.00	2.00	50 00	15.00
N.-D.-des-Vict. (P. Terminal) "	3 00	3.00	2 00	7.70	3.00	12.00	4.20	2.15	4.00	3.10
Notre-Dame-du-Bon-Conseil "	3.51	5 38	5.00	22.90	5.00	45.00	13.38	7.40	.....	15.00
N.-D.-du-S.-Rosaire (Villeray) "	10.50	13.00	20.00	11.00	9.00	50.00	13.00	.....	30.00	10.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel "	2 00	2 00	2 00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	131.05	.....
N.-D.-du-Perpétuel-Secours "	10.00	25.30	30.00	23.90	12.00	30.00	21.75	.....	35.00	10.20
N.-D.-de-la-Défense "	2.00	3.15	1.00	2.1	3.00	8.00	2.10	.....	5 00	.....
La Nativité de la B.V.M. (Hoc.) "	15.00	30.00	12.50	62.00	13.50	70.00	30.00	.....	75.00	18.00
Sacré-Cœur "	35.00	14.75	63.00	92.00	35.00	255.00	46.50	15.00	84.33	42.00
Sainte-Agnès "	21.40	.....	.....	42.31	.....	101.10	51.00	.....	206 80	33.17
Saint-Alphonse "	3.45	11.80	6.03	10.00	5.32	59.78	7.03	.....	13.00	4.80
Saints-Anges (Lachine) "	18.25	23 30	15 10	65.45	17.20	71.25	20.40	.....	218.01	16.00
Sainte-Anne "	14.94	12.37	6.96	25.35	13.76	22.94	14.00	10.00	300.00	.....

PAROISSES.	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris du soldat	Société de protection et de renseignement
Sainte-Anne-de-Bellevue (Montréal)	$8.46	$32.65	$10.78	$32.91	$9.83	.....	$5.18	.....	$55.80	$5 00
Saint-Anselme "	.....	.....	.....	10.25	.....	.....	10.00	.....	21.40	9.85
Saint-Antoine "	10.00	6.00	15.00	22.00	6.00	250.00	15.00	$12.00	550.00	25.00
Saint-Arsène "	3.50	4.00	1.50	3.00	3.00	25.00	5.00	6.00	.....	.....
Saint-Augustin-de-Canterb. "	3.27	7.57	9.36	.....	2.33	100.00	5.00	.....	148 72	... ...
Saint-Bernardin "	2.93	3 84	5.70	4.69	3.20	8.00	2.30	2.98	6 39	2.10
Sainte-Brigide "	10.00	20.00	60 00	20.00	10.00	500.00	10.00	25.00	200 00	10.00
Saint-Casimir (Lithuaniens) "	2.47	2.00	2 00	8.00	.....	10.00	8.00	.....	.....	3 00
Sainte-Catherine "	13.25	31.10	48.50	50.70	9.08	63.40	17.55	.....	130.25	10 20
Sainte-Cécile "	1.75	2.00	4.15	1.30	1.50	5.00	2.25	.....	10.57	.....
Saint-Charles "	.....	.....	.....	5.00	3.00	23.79	4.00	.....	5.00	.....
Sainte-Claire (Tétraultville) "	4.50	6.38	14.50	13.75	3.50	50.00	3.56	5.24	25.00	2.25
Saint-Clément (Viauville) "	8.40	15.25	60.61	23.05	8 85	54.00	16.50	.....	77.15	.....
Sainte-Clotilde "	9.50	24.08	10.71	14 39	8.50	44.00	18.93	2.04	7.54	26 50
Sainte-Cunégonde "	.....	16.00	15 00	22.00	10.00	111.00	5.00	.....	80.00	.....
Saint-Denis "	8.50	23.25	53.05	18.75	5.15	34.25	13.25	.....	29.25	12.25
Saint-Dominique "	10.54	18.75	8.61	6 89	4.26	50.27	2.40	2.20	.....	3.00
Saint-Edouard "	20.00	30.00	33.00	23.45	10.34	200.00	25.45	.....	75.00	50.00
Sainte-Elisabeth-du-Portugal "	16.40	15.45	1.60	23.91	11.80	80.00	22.70	2.00	60.00	12.50
Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) "	13.19	50.00	52.40	43.96	14.52	182.02	24.82	.....	147.32	21.12
S.-Enf.-Jésus (Pte-aux-Tremb.) "	19.34	13.37	20.10	26.20	12.71	79.41	7.53	1.45	98.50	13.85
Saint-Etienne "	8.65	15.83	15.53	17.00	8.00	50.00	14.00	2.60	160.00	8.50

PAROISSES		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société de protection et de renseignement
Saint-Eusèbe	(Montréal)	$10.00	$40.00	$60.00	$28.00	$10.00	$69.00	$35.00	$15 00	$60.00	$25 00
Saint-François d'Assise	"	11 20	23.00	30.00	37.70	10.00	100.00	17.12	.....	50.00	19.40
Saint-François-Solano	"	4.09	9.35	2.00	8.46	5.00	14.52	7.32	.....	10.40	5.15
Saint-Gabriel	"	8.25	5.25	3.15	36.00	18.50	99.25	45.00	9.15	210.15	40.00
Sainte-Geneviève	"	9.65	10.25	20.25	24.50	14.00	45.00	15.45	5.00	58 00	11.00
Saint-Georges	"	3.75	4.20	30 60	10.00	2.50	52.30	5.62	8.00	18.43	7.94
Sainte-Hélène	"	8.80	12.40	14.30	5.30	8.56	26.25	7.50	.....	40.00	11 05
Saint-Henri	"	8.75	20.26	8.25	37.93	8.00	315.18	40.00	.....	207.00	.....
Sainte-Herménégilde	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8.00	4.20
Immaculée-Conception	"	52.18	65.36	172.19	56.28	34.29	187.78	46.40	27.85	134.79	22.77
Saint-Irénée	"	4.25	10.40	6.60	7.30	5.33	111.83	6.23	.....	38.25	4.47
Saint-Jacques	"	50.00	55.00	198.00	150.00	50.00	245.00	40.00	25.00	60.00	25.00
Saint-Jean-Baptiste	"	11.78	30.59	112.71	21.25	12.11	400.37	16.86	.....	93.19	43.97
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	"	5.20	15.00	11.75	2.627	5.00	35.00	5.40	.....	50.00	5.27
Saint-Jean-Berchmans	"	1.48	4.73	14.29	4.09	1 62	9.89	1.94	4.33	9.91	10.95
Saint-Jean-de-la-Croix	"	4 65	8.00	12.00	18 25	4.50	18 00	7.00	2 50	4 20	12 90
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	"	.....	.....	18.56	7.75	.....	6.22	10.65	.....	77.58	.....
Saint-Joseph (306, Richmond)	"	7.00	30.00	31.00	16 00	7.00	75 00	19.00	.....	10.00	8.00
S.-Joseph (Riv.-des-Prairies)	"	3.00	4 00	12.50	3.00	5.70	13.00	3.25	.....	16.75	2.40
Saint-Joseph (Bordeaux)	"	6.15	6.75	13.15	20.73	8 50	23.00	12.45	.....	30.00	8.35
Saint-Laurent	"	17.00	52.15	37.60	36.90	14.00	83.00	17.65	7.00	50.00	14.00
Saint-Léon (Westmount)	"	1.32	1.24	8.01	8.01	1.98	140.31	11.14	.....	240.00	.....

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société de protection et de renseignement
St-Léonard (Port-Maurice) (Montréal)	$ 5.00	$ 6.25	$ 6.50	$ 6.75	$10.00	$34.55	$ 8.00	.....	.....	.....
Saint-Louis-de-France "	16.90	25.40	76.49	29 64	15.15	315 00	14.00	.....	221.25	$19.00
Saint-Louis-de-Gonzague "	3 50	2.80	1.60	10.00	4.10	21 00	6.00	$ 1.30	100.00	5.00
Sainte-Madeleine "	5.05	9.50	22.10	13.45	5.30	59.10	5.10	2.65	21.00	5.15
Saint-Marc "	2.06	5.03	6.04	2.00	.....	4.52	.....	.....	6.50	2.10
Saint-Michel "	7.62	9.23	2.59	33.69	32.28	75 00	43 22	.....	500.00	29.44
Saint-Nicolas (Ahuntsic) "	2.00	3.00	14.75	6.40	2.50	16.00	5.00	.....	37.50	3.00
Saint-Pascal-Baylon "	4.60	5.10	15.08	9.50	3.09	21.74	4.50	.....	9.00	.....
SaintP-atrice "	19.78	8.40	17.00	36.74	23.30	100.00	23.33	25.00	2000.00	50.00
Saint-Paul "	8 00	16.00	30.25	16.00	6.55	30.00	13.50	.....	80.00	7.00
Sainte-Philomène (Rosemont) "	4.05	5 20	4.13	10.10	3.28	18.73	5.85	1.90	15.45	6.15
Saint-Pierre (Oblats) "	24 36	36.22	51.06	39 79	.....	78 57	16.00	12 61	26.47	13.81
Saint-Pierre-aux-Liens "	13.35	25 00	20.00	21 00	15.00	43 00	10 00	1.50	41.00	7.00
Saint-Pierre-Claver "	9.00	48.64	70.00	24 61	9.00	122.20	13.00	5.00	58.00	15.44
Saint-Rédempteur "	4.85	11.65	12.10	9.00	2.85	33.75	3.50	.....	100.00	3.00
Saint-Stanislas-de-Kostka "	20.00	13.60	50.00	50 00	25.00	5 00	25.00	.....	100.00	20.00
Saint-Thomas d'Aquin "	3 11	9.93	4.37	8 09	4.10	20 67	.....	.....	169.08	.....
T.-S.-Nom-de-Jésus (Maisonn.) "	14.00	20.25	54.90	120 00	11 09	101.91	17.00	4.00	216.64	25.00
T.-S.-Sacrement (P. Dominion) "	3.00	3.00	22.00	20 00	3.00	33 90	10.00	5.00	20.00	8.00
Saint-Viateur "	9.25	35 72	158 18	33 39	15.00	293.86	30.34	1.15	220.77	41.10
Saint-Victor "	0 50	9 40	4 20	11.72	3 40	23 05	11.19	.....	11.00	5.58
Saint-Vincent-de-Paul "	11.50	20.50	105.00	63.50	4.00	78 00	20.00	3.00	51.25	25.00

PAROISSES		Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société de protection et de renseignement
Saint-Willibrod	(Montréal)	$10.00	$9.00	$2.00	$15.00	$7.50	$14.21	$5.00	$1.80	$43.50	.....
Saint-Zotique	"	14.00	50.00	14.61	46.20	16.25	180.00	15.30	.....	231.25	$20.00
Mission : Polonais	"	.....	.....	.....	.....	.....	25.00	.....	.....	.....	.....
Mission : Syriens	"	.....	.....	.....	.....	.....	20.00	.....	.....	.....	.....
Gésu	"	.....	.....	59.44	.....	.....	85.00	.....	.....	.....	.....
Saint-Ignace-de-Loyola	"	.....	.....	7.50	3 35	6.20	14.95	.....	.....	.....	.....
Saint-Nazaire	"	.....	6.21	5.79	.....	.....	17.90	.....	.....	.....	.....
Notre-Dame-de-la-Paix	"	.95	.....	.....	.....	.....	10.00	.....	.....	.....	.....
COMMUNAUTÉS											
RR. PP. du Très-Saint-Sacrement.. ...		22.50	25.00	50.00	.....	.....	400.00	.....	.....	100.00	.....
Sœurs de la Prov., Sourdes-Muettes..		15 75	7.70	10.61	15.97	10.15	30.00	10.40	.....	17.31	10.00
" du Bon-Pasteur (Ville).....		3.80	2.45	6.17	6.80	3.30	18.45	4.40	.....	3.95	2.55
" de l'Hôtel-Dieu.....		10.00	9 00	9.10	18.00	12.00	27.00	12.00	.....	27.00	11.00
" de la Miséricorde.....		1 39	3.30	1.26	1.50	2.27	4.40	2.93	7.19	3.80	1.86
Oratoire Saint-Joseph.....		.....	.....	18.25	.....	.....	15 50	.....	.....	18.00	.....
Particuliers.....		.....	.....	.....	.....	.....	.....	55.00	.....	5.00	.....
Soeurs du Précieux-Sang.....		.....	.....	.....	.....	.. ...	12.00	.....	.....	.....	.....
Grand Séminaire.....		.....	.....	.....	.....	.....	40.70	.....	.....	... ...	.....
Le Carmel.....		.....	10.00	4.60	.....	.....	5.00	.....	.....	1.52	.....
Chapelle N.-D.-de-Bon Secours.....		.....	.....	.....	.....	.....	40.00	.....	.....	.....	.....
Cong. des hommes de Ville-Marie....		.....	.. ....	.....	.....	.....	50.00	.....	.....	.....	.....

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris du soldat	Société de protection et de renseignement
Directeur prov. des C. de S.-Viateur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	$50.00	.....
Collège Sainte-Marie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40.00	.....
Mont Sainte-Anne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10.00	.....
Séminaire de Philosophie	.....	.....	$14.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Collège N.-D. Côte-des-Neiges	.....	.....	.....	.....	.....	$50.00	.....	.....	.....	.....
Chapelle de Marie-Réparatrice	.....	.....	20.00	.....	.....	11.00	.....	.....	.....	.....
CAMPAGNE — Rive Nord										
L'Annonciation (Oka)	$ 6.00	$ 5.00	12.20	$ 6.10	$ 6.25	18.76	$ 5.25	$1.73	15 00	$ 5 00
L'Assomption	15.00	17.00	50.00	28.50	14.50	43 00	13.00	.....	44.00	13 00
La Purification (Repentigny)	2.00	2 00	5.00	2.25	.....	.....	1.50	.....	.....	2.75
Sainte-Adèle	3.95	14.00	14.35	10.00	3.00	11.00	4.50	3.00	20 00	10.00
Sainte-Anastasie (Lachute)	2 00	4.12	30.00	8.00	2.00	40 00	5.50	.....	27.50	6.05
Sainte-Anne-des-Plaines	9.50	15.00	6.00	19 80	10.10	50.00	12.00	5.00	25.00	9.60
Saint-André-d'Argenteuil	2.00	2.75	6 00	5 25	3.00	3.45	3.25	2.15	8 00	2 25
Saint-Augustin	6 25	13.50	25 50	12.85	8.00	25.00	6.20	0.50	15.00	4 60
Saint-Benoît	5.00	4.25	15 50	7.20	5 00	23 00	5.00	1 00	7.80	2.55
Saint-Canut	3.35	1.75	2 55	3.65	3 85	4.20	1.80	1 50	6 50	1.80
Saint-Charles (Lachenaie)	3 00	5 00	28.00	7 00	3 00	12.00	5 00	5.00	5.00	3.00
Saint-Christophe	0.95	1 90	2.20	3.40	1.75	2.00	1.05	1.10	1.80	1 50
Saint-Colomban	0.90	1 00	1.00	1 60	1 00	0 60	0.90	1.00	.....	.....
Sainte-Dorothée	1.75	2.00	7.25	4.75	2 10	12 40	2 00	8.25	10.00	5.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société de protection et de renseignement
Saint-Elzéar	$ 2.00	$ 1.50	$ 1.00	$ 2.00	.....	$ 3 25	.....	.....	$4 00	.....
Saint-Eustache	9.08	7.68	8 50	20 61	$10 65	35.31	$10.35	.....	27.39	$12 22
Saint-François-de-Sales	3 10	2.00	1.50	9.63	2.50	5.00	3.25	$ 2.00	10.00	8.00
Saint-Gérard-Majella	2.37	1 50	23.00	3.73	1.76	5.72	2.01	1.00	9.13	2.86
Saint-Hermas	3.94	4.53	11.80	7.10	4 15	14.14	3.63	5.00	16.28	2.44
Saint-Hippolyte	2 44	2.05	6.73	4 61	3.45	4.25	2.00	2.25	5 77	1.42
Saint-Janvier	10.50	10.00	15 25	14 60	7.75	20.00	10.00	6 00	15.00	4.25
Saint-Jérôme	20.00	25.00	15.00	40.00	20.00	60.00	24.00	15.00	70 00	18·75
Saint-Joseph-du-Lac	3.65	2.60	6.40	7.82	4.08	14.03	3.40	2.02	11.11	2.68
Saint-Joseph (Mont-Roland)	8.35	8.00	7.00	6 50	8 82	6.52	8.85	.....	15.00	10.25
Saint-Louis-de-Terrebonne	12.00	20.00	10 00	30.10	14.25	60.00	13.50	4.00	65.00	10.00
Sainte-Lucie	3.70	2.30	4 15	5 00	2.35	8.00	2 45	2 30	5.00	.....
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	3.00	2 25	8.00	5.41	5.00	8.00	4 91	.....	31.85	4.05
Saint-Martin	6.00	10 00	22 00	11.00	6 00	45.00	5.00	5.00	45.00	4.00
Sainte-Monique	3 00	8.50	5 30	4.40	2 86	17.00	2.75	1 00	32 50	2.25
Saint-Paul-l'Ermite	5.80	5.92	10 68	10.01	4.78	12.71	5 14	.....	24 54	4.05
Saint-Placide	2.00	2 25	4.10	2.53	2 95	5.50	3.29	0.82	6 00	2 50
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)	3 70	3.00	9.70	5.65	4.70	7 40	2.00	1.00	16.00	1.65
Sainte-Rose	.....	11 00	44 00	7.50	6 00	31.00	10.00	.....	47 00	.....
Saint-Sauveur	4.50	6 25	3 25	8.75	5.00	7.00	4.50	2.50	12 50	2 50
Sainte-Scholastique	26 90	10.00	20.50	30.25	17.25	62.00	15 00	1.70	51 50	12 00
Saints-Simon et Judes (Charlemagne)	7.00	7.00	7.00	12.45	5.40	16.25	10.00	.....	.....	4.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société de protection et de renseignement
Sainte-Sophie	$1.20	$2.15	$4.55	$2 27	$1.15	2.73	1.20	1 05	$2.25	1.60
Saint-Sulpice	3.23	3 31	8.26	6.59	7.00	3.45	.....	.....	6.00	2.55
Sainte-Thérèse	17.50	24.60	20.50	61.00	22 60	28 50	20.00	8 00	38.00	16.00
Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	16 00	17.00	16.00	23.75	15.00	26.50	17.00	.....	108.00	20 50
Notre-Dame-du-Bon-Pasteur	1.50	4.00	4.00	6.65	3 75	9.00	3.60	6.00	25.25	4.10
Chapelle : Filion	.....	1 88	5.55	2 00	.....	5 03	.....	.....	.....	.....
Mission des C. S. V. (Ste-Geneviève.)	.....	.....	.....	.....	.....	2.00	.....	.....	.....	.....
Prêtres du séminaire Sainte-Thérèse	.....	.....	1 70	.....	.....	20.00	.....	.....	.....	.....
CAMPAGNE — Rive Sud										
La Nativité de la B. V. M. (Laprairie)	7.50	14 00	27.00	22.00	8.00	50.00	11.00	7.30	35.00	7.00
Notre-Dame-Auxiliatrice	5.43	15 25	4 00	5.40	4.90	12.00	4.50	1 00	14.00	.....
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)	2 85	4.08	4.10	9.60	3 00	40.25	4 22	1.12	14.00	3.10
Saint-Amable	2.45	2 50	2.50	4 50	1.75	2.00	2.00	1.50	4.00	2 00
Sainte-Anne (Varennes)	6.45	10.50	46.50	18.20	7.15	20.82	5 88	2 50	52 55	6 05
Saint-Antoine (Longueuil)	9.25	16.25	34.60	21 50	9.00	100.00	14.30	5 00	49 00	9.05
Saint-Basile-le-Grand	2.50	3 50	6 50	6 25	5 00	5.00	3.50	.....	35 36	2.25
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	1.25	1.25	3.10	2 80	1 50	10.00	5.00	1.00	4.80	1.40
Saint-Blaise	3.50	3.25	17.00	6.00	3.00	65.00	2.00	.....	21.00	2.50
Saint-Bruno	4.46	4.90	13.40	9.37	6.17	19.00	3.79	.....	22.10	3.09
Saint-Cœur-de-Marie	3.46	6.42	7.23	8.68	5.42	10.61	5.28	.....	30.31	4.11
Saint-Constant	5.21	5.65	40.00	9.47	5.10	50.00	3.34	.....	60.00	6.25

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des Soldats	Société de protection et de renseignement
Saint-Cyprien	$13 07	$10 80	$33.93	$11.48	$ 9.52	$42.96	$ 8 82	$ 5.85	26.60	$14.04
Saint-Edouard	3.50	3.00	25.40	8.85	4.25	11.00	2.50	1.00	17.00	3.25
Sainte-Famille (Boucherville)	12.43	14.00	50.00	22.60	5 25	32.35	14.50	.....	20.10	14.30
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	5.80	8.48	3 80	10.45	6.05	25 00	5.80	5.00	19.40	3.90
Saint-François-Xavier (Verchères)	9.00	6.55	29.90	11.02	4.90	22.25	4.62	.....	22.00	10 50
Saint-Georges (Montréal-Sud)	0.61	3.43	4.28	1.07	0.47	4.55	3.35	2.55	0.63	0.53
Saint-Hubert	7 50	8.65	23.15	14 00	8.00	26.00	8.50	2.00	20.0(	5.75
Saint-Isidore	8.60	9.25	70 03	17 43	9.20	59 13	8.60	7.00	52.00	8.63
Saint-Jacques-le-Mineur	11.15	15.00	23.75	8 65	10.25	21.50	10.30	3.00	73.00	4.25
Saint-Jean	17.45	28.15	11.40	42 00	16.00	80.18	20.50	21.00	38.00	20.00
Saint-Josaphat	3.00	5 25	2.00	4.92	4.80	15.00	3 86	.....	2.03	.....
Saint-Joseph (Chambly)	9.93	7.87	49.05	33.93	5.00	47.58	10.52	6 58	51.00	5.12
Sainte-Julie	6 02	3 64	13.51	21.58	3.10	8.30	5.80	.....	17.50	4.85
Saint-Lambert	3 56	9.78	16.41	9.00	3.82	50.00	4.96	4 00	61.00	5.00
Saint-Luc	2.14	4 00	20.00	6.80	3.80	11.77	3.20	2.05	7.40	2.00
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	2.42	8.29	17.12	7.20	6.13	27.70	3.25	0.80	9.25	4.23
Saint-Maxime	... ...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6.00	.....
Saint-Michel	5.08	3.50	8.55	7.87	4 80	12.00	3.00	1.00	7.21	3.25
Saint-Patrice (Sherrington)	4.40	3.00	8.05	5.80	3 55	9.60	2.65	.....	9.60	4.60
Saint-Paul (Isle-aux-Noix)	4.40	1.70	9.55	3.67	2 50	10.50	3 50	3.00	.....	.....
Saint-Philippe	5.15	6 30	25 00	12.03	6.29	32.60	7.23	.....	16.50	3.18

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Sœurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société de protection et de renseignement
Saint-Rémi	$7.83	$13.75	$56 00	$14.55	$7 82	$60 00	$10.00	$14.00	$92.00	13.35
Sainte-Théodosie	2.46	1.75	11.31	1 62	1 18	10.25	1.70	.....	7.60	.....
Très-Sainte-Trinité (Contrecœur)	6.50	7.00	50.00	10.50	4 00	30.00	6.00	5.00	18.00	12.00
Saint-Valentin	3.50	2.40	18.25	6 20	3.30	15.30	1.78	1.75	12.25	1.55
Collège de Saint-Rémi			1.00							

Archevêché de Montréal,
le 17 février 1919.

✝ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.